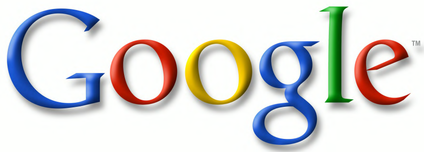



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA



LE MAGASIN DES PAUVRES.

LE MAGASIN DES PAUVRES,

ARTISANS, DOMESTIQUES ET GENS DE LA CAMPAGNE;

Par Mme LE PRINCE DE BEAUMONT.

Nouvelle Édition, revue et augmentée.

PREMIÈRE PARTIE.

A PARIS,
CHEZ PARMANTIER, LIBRAIRE,
RUE DAUPHINE, N°. 14.

1822.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
28 JUL 1965
OF OXFORD
LIBRARY

AVIS.

Les ouvrages de Madame LE PRINCE DE BEAUMONT jouissent à juste titre de leur réputation. Ils sont le développement de la morale chrétienne mise en action, et sont toujours appropriés à l'âge et à l'état des personnes pour lesquelles ils ont été composés. Le *Magasin des Enfans* offre, par la variété des sujets qui y sont traités, une lecture aussi amusante qu'instructive pour cet âge intéressant qu'il est si important de former de bonne heure à la vertu. Le *Magasin des Adolescentes* et celui *des Jeunes Dames* ont été composés dans le même esprit, et remplissent parfaitement leur but. Mais il n'en est pas de plus utile, ni qui mérite le plus d'être répandu, que le *Magasin des Pauvres, Artisans, Domestiques et Gens de la Campagne*; cette classe nombreuse de la société est celle qui a le plus besoin d'être instruite, et qui est cependant la plus négligée. Madame LE PRINCE DE BEAUMONT lui a rendu un service signalé en composant exprès pour elle un ouvrage où sous la forme de dialogues familiers, mis à la portée des gens les plus simples, elle développe de la manière la plus claire les principes de la morale et de la religion chrétienne, les avantages inappréciables qui en résultent pour ceux qui en font la base de leur conduite, et les maux inévitables auxquels s'exposent ceux qui ont le malheur de s'en écarter.

A SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR LE COMTE

DE TORRE-PALMA,

Mort Ambassadeur de la Cour d'Espagne, à Turin, après l'avoir été à la Cour de Vienne.

O vous, qu'une mort prématurée vient d'enlever à la plus tendre des épouses, souffrez que mes foibles mains répandent quelques fleurs sur un tombeau arrosé de ses larmes. Du séjour des bienheureux, où vos vertus vous ont sans doute placé, daignez recevoir un hommage qui ne peut plus être suspect de flatterie. Il étoit destiné à cette chère moitié de vous-même, dans le cœur de laquelle vous vivez encore; mais sa modestie m'a donné des entraves : l'encens le plus mérité lui est insupportable, elle m'en avoit interdit le plus léger grain. Je recueille soigneusement celui qu'elle prodigue toutes les fois qu'elle prononce votre nom : hé! quel jour s'est-il écoulé, sans qu'il se soit mêlé à tous ses discours, depuis celui où elle vous a perdu?

Cette rare sagacité qui engagea votre Souverain à vous confier ses intérêts et sa gloire, dans les diverses ambassades où vous l'avez représenté, vous fit découvrir dans la jeune d'Albornos de Montemar le germe de toutes les grandes qualités que vous vouliez y cultiver. En vain réunissoit-elle à la beauté les grâces plus touchantes encore; en vain étoit-elle petite-fille d'un héros qui a reculé les bornes de la monarchie espagnole (*); il falloit encore d'autres qualités à celle que vous vouliez associer à votre sort; et vous comprîtes qu'elle les réuniroit toutes.

Avec quelle complaisance ne mîtes-vous pas en œuvre les heureuses dispositions qu'elle avoit reçues

---

(*) En 1732 dom Carillo d'Albornos, duc de Montemar, conquit Oran, et depuis les Deux-Siciles.

de la nature, et qui s'étoient étendues par les exemples d'une Maison où tout respire la vertu! Epoux qui regardez vos compagnes comme des esclaves, et qui, d'un ton de despote, leur intimez vos ordres; vous qui les traitez comme des automates propres seulement à amuser les yeux, venez apprendre du comte de Torre-Palma qu'on peut faire de son épouse un ami solide, et par quelle voie on parvient à ce rare bonheur.

Prendre une épouse qui finit à peine son troisième lustre, lorsqu'on touche à la fin du dixième, c'est s'exposer à un avenir désagréable. Vous sûtes bientôt, ô vertueux Comte, faire oublier à la vôtre la disproportion de vos âges. Vous réussîtes à lui inspirer cette docilité si nécessaire et si répugnante à une jeune personne qui entre dans le monde; et par quels moyens? Vous joignîtes à l'égalité d'humeur la mieux soutenue, à cette sérénité qui de l'âme passe sur le visage, à cette douceur, cette complaisance qui faisoit votre caractère particulier; vous y joignîtes, dis-je, la pratique d'une vertu bien rare chez un homme en qui l'expérience a de beaucoup augmenté les lumières naturelles. Vous eûtes pour elle ces déférences, cette docilité que vous étiez en droit d'en exiger. Forcée, par vos ordres réitérés, à vous communiquer ses vues sur les affaires les plus importantes, elle vous vit avec surprise déférer à des avis que vous aviez arrachés pour ainsi dire. Confuse de voir un homme dont elle connoissoit la capacité, si peu abonder en son sens, elle eût rougi de trouver en elle le moindre attachement au sien. Elle vous voua dans ce moment une obéissance sans borne, et comprit qu'elle ne devoit rien épargner pour se rendre digne de la haute estime dont vous lui donniez des preuves si flatteuses. Ce désir développa en un instant ses heureuses dispositions : attentive à vous étudier, elle devint votre émule. Les sentimens d'un christianisme solide et éclairé, de l'attachement et de la fidélité la plus parfaite au Souverain, de la bienséance la plus universelle, passèrent de votre cœur

dans le sien; et dans votre union fut vérifiée cette parole de l'Ecriture : *Ils ne seront qu'un.*

Quelle preuve de confiance ne donnâtes-vous pas à votre compagne, ô vertueux Comte, lorsque vous exigeâtes de sa tendresse le plus essentiel, mais le plus pénible de tous les devoirs! Vous connoissiez l'importance des derniers devoirs de la vie; vous n'ignoriez pas qu'une pitié criminelle engage ceux qui environnent un malade à le flatter sur sa situation. Vous chargeâtes donc votre épouse de vous annoncer sans détour le danger de votre état, lorsqu'il plairoit à Dieu de vous visiter par la maladie. Votre confiance en elle ne fut pas trompée : l'œil sec, le cœur déchirée, elle eut le courage de vous prononcer votre arrêt, et reçut de vous, dans cette occasion critique, les derniers exemples de cette fermeté chrétienne qui est la suite et la récompense d'une vie remplie de bonnes œuvres; exemple qu'elle regarde comme un héritage plus précieux que celui que vous lui avez laissé. Vos dernières dispositions furent des actes de justice et de bienfaisance. Oui, si la justice exigeoit cette preuve authentique de votre estime, la bienfaisance vous en faisoit une loi : en remettant entre ses mains la portion de vos biens dont vous étiez le maître, c'étoit assurer une ressource aux malheureux, au moment même qu'ils sembloient perdre celle qu'ils trouvoient toujours sûrement en vous. S'ils ont perdu un père tendre, ils le verront revivre dans la mère que vous leur laissez.

Veillez, âme bienheureuse, veillez du haut du ciel au bonheur de cette digne épouse, mais que votre amour pour les hommes suspende le désir d'une réunion qui altéreroit notre bonheur en consommant le sien; le monde a long-temps besoin des grands exemples de vertu qu'elle est en état de donner, et qui deviennent si rares.

A MADAME LA COMTESSE
DE TORRE-PALMA.

PARDON, Madame, pardon de m'être écartée de vos ordres : c'est de la meilleure foi du monde que je me félicitois d'avoir trouvé un biais pour vous moins louer. Si malgré moi j'ai passé les bornes que vous m'avez prescrites, excusez-en la nécessité. Pouvois-je parler de votre illustre Epoux, sans relever ce qui faisoit son bonheur et sa gloire! La mienne est dans les sentimens d'amitié dont vous m'honorez, et dont vous me commandez de me parer. Vous m'ordonnez le même sentiment à votre égard, et vous êtes obéie, sans qu'il en coûte rien au profond respect avec lequel je suis,

MADAME,

Votre très-humble et
très-obéissante servante,

DE BEAUMONT.

INTRODUCTION.

MÈRE JEANNE, LA BONNE.

MÈRE JEANNE.

Je vous demande bien pardon, mademoiselle, de l'incommodité que je vous cause en prenant la liberté de venir vous voir; mais notre petite Jeanne m'a dit que vous aviez tant pris de peine pour lui apprendre à lire, que je n'ai pu m'empêcher de venir vous remercier, quand j'ai su que vous étiez dans la paroisse.

LA BONNE.

Vous me faites plaisir, ma bonne Jeanne. Votre petite est une bonne enfant, dont on est très-content où elle est : elle a une grande envie de s'instruire de son devoir envers Dieu et envers ses maîtres. Elle m'a priée de vous offrir ses respects, ainsi qu'à toute sa famille.

MÈRE JEANNE.

C'est bien de la liberté qu'elle a prise, mademoiselle. Il est vrai que c'est un bon cœur d'enfant. Pour ce qui est d'apprendre son devoir, elle en a grand besoin. Nous autres, pauvres gens, nous avons beau vouloir servir Dieu, nous ne savons comment il faut s'y prendre. Si l'on savoit lire dans les livres comme ceux qui sont dans les villes, on pourroit s'instruire et enseigner ses enfans; mais je n'y connois que du blanc et du noir, et suis fort ignorante,

ainsi je n'ai pas pu lui en dire beaucoup. Je lui ai pourtant bien recommandé d'être sage, et de ne faire tort à personne; sur cela son père (Dieu veuille avoir son âme!) aussi bien que moi, nous n'avons, Dieu merci, rien à nous reprocher.

LA BONNE.

C'est bien le principal. Servir Dieu de tout son cœur, ne faire tort à personne, c'est le moyen de gagner le ciel.

MÈRE JEANNE.

C'est bien vous autres gens riches qui pouvez servir Dieu; mais nous autres pauvres misérables, qui sommes obligés de travailler pour gagner notre vie, à peine avons-nous le temps de dire un *Pater* et un *Ave* matin et soir, et d'aller à l'église le dimanche.

LA BONNE.

Vous vous trompez, mère Jeanne, si vous croyez que les gens riches ont plus de facilité à servir Dieu que vous. Ah çà, je dois passer six mois dans votre bourg : si vous voulez rassembler toutes vos bonnes amies au sortir de l'église, les dimanches et les fêtes, nous parlerons ensemble des moyens de servir Dieu, et vous verrez qu'il vous est beaucoup plus aisé qu'à nous de gagner le ciel. Adieu, ma bonne Jeanne : je vous attends dimanche prochain.

NOMS

DES INTERLOCUTEURS.

LA BONNE.
JEANNE, mère de famille et veuve.
MARIE, servante du seigneur de la paroisse.
NICOLAS, riche fermier.
NANON, qui garde les troupeaux de Nicolas.
PIERRE, valet de Nicolas, ivrogne, jureur et brutal.
CHARLOT, fils de Nicolas, qui apprend le métier de tailleur.
MADAME PERNOT, femme de l'épicier du bourg.
THOMAS, manœuvre et grand ivrogne.
LA FLEUR, valet d'un gentilhomme qui est à la campagne pour quelque temps.
PAUL, tisserand, voleur de fil.
ANDRÉ, meunier du village, voleur de farine.
BABET, femme aveugle, qui demande l'aumône.
ANNE, autre femme qui demande l'aumône en filant.
MARION, fille de mère Jeanne, qui apprend le métier de couturière dans une ville voisine.
THÉRÈSE, autre fille de mère Jeanne, fille de boutique dans la même ville.
Plusieurs autres Paysans et Paysannes.

MAGASIN DES PAUVRES, ARTISANS, DOMESTIQUES ET GENS DE LA CAMPAGNE.

PREMIÈRE PARTIE.

PREMIÈRE JOURNÉE.

LA BONNE.

Eh! mon Dieu, mère Jeanne, vous m'avez amené des hommes : je ne voulois que vos bonnes amies.

LE FERMIER.

Mère Jeanne nous a dit que vous vouliez apprendre aux femmes à gagner le ciel. Nous y voulons aller aussi quoique nous soyons des hommes; il faut bien nous en montrer le chemin. On dit qu'il est bien étroit, mademoiselle.

LA BONNE.

Oui, le chemin du ciel est bien étroit pour les grands et pour les riches; mais pour vous, mes bonnes gens, il est bien aisé.

LE FERMIER.

Cela ne se peut pas, mademoiselle. Vous au-

tres gens riches, vous avez tout le temps de prier Dieu, vous pouvez donner beaucoup aux pauvres, aller au sermon; pour nous, nous ne pouvons rien faire de tout cela : on a son ouvrage; il faut songer à payer la taille, ensuite sa ferme. On a peur de la grêle, on craint la pluie dans un temps, on la veut dans un autre; en un mot, on est si occupé, qu'on n'a pas le temps de prier Dieu.

MARIE.

Encore avez-vous plus de temps que moi qui ai tous les jours dix personnes à servir et à contenter, sans compter les survenans. Je suis debout depuis cinq heures du matin jusqu'à onze heures du soir : c'est tout ce que je puis faire que d'aller en courant à la messe basse le dimanche; et je n'aurois pas le temps de venir ici, si Madame n'avoit pris une femme pour m'aider pendant les six mois que Mademoiselle sera dans ce pays, afin que je puisse m'instruire.

LA BONNE.

Vous croyez donc, mes bonnes gens, qu'il est nécessaire d'être à l'église toute la journée pour gagner le ciel? Point du tout. C'est en faisant ce que vous faites tous les jours, que vous pouvez devenir des saints et des saintes : il ne faut qu'offrir à Dieu vos actions, vos travaux, vos peines, et bien faire tout ce que vous faites pour l'amour de lui.

MARIE.

Apprenez-nous donc, s'il vous plaît, mademoiselle, la manière de faire nos actions pour l'amour de Dieu. Il me semble que je voudrois bien l'aimer de tout mon cœur : on dit qu'il est si bon!

LA FEMME AVEUGLE.

Il y paroît bien. Il est fort aisé aux riches d'aimer Dieu, puisqu'il leur a fait tant de bien; mais nous autres misérables, qu'il n'a mis au monde que pour avoir du mal, on voit bien qu'il ne nous aime pas : comment donc pouvons-nous l'aimer ?

LA BONNE.

Que dites-vous, ma chère? Les pauvres sont les favoris du bon Dieu, et vous dites qu'il ne se soucie guère d'eux! Demandez-lui pardon de cette parole; vous l'offensez beaucoup. Ne savez-vous pas que Jésus, qui est le maître de tout l'or et de tout l'argent qui est dans le monde, a choisi d'être pauvre comme vous? qu'il n'a pas donné des richesses à Marie sa sainte mère, quoiqu'il ne tînt qu'à lui de la faire reine? que S. Joseph, son père nourricier, étoit un pauvre charpentier obligé de travailler toute la journée? qu'il a choisi pour ses amis et ses compagnons douze pauvres gens, des pêcheurs de poisson; qu'il les nourrissoit de pain d'orge, et qu'il les a souvent laissé souffrir la faim, quoiqu'il pût faire des miracles pour les bien nourrir.

LE MANŒUVRE.

A votre compte, je devrois remercier Dieu d'avoir une femme et deux enfans à nourrir avec dix sous que je gagne par jour; de n'avoir qu'un mauvais habit de toile tout déchiré; de vivre de pain, de travailler toute l'année à l'ardeur du soleil, ou bien d'être trempé jusqu'aux os : et au bout de tout cela, j'ai l'espérance de demander l'aumône quand je serai vieux, ou tout au plus de mourir à l'hôpital, à moins que je ne

me casse la tête, les bras ou les jambes, avant ce temps.

LA BONNE.

Si je vous disois que le roi, qui sait tout ce que vous souffrez, a dessein de vous donner dans dix ans de bonnes rentes pour vivre à votre aise, cela vous consoleroit-il de tout ce que vous souffrez aujourd'hui? Travailleriez-vous de bon cœur pour gagner ces rentes?

LE MANŒUVRE.

Je dirois que vous vous moquez de moi, que le roi ne me connoît pas, et que je mourrai sur un fumier, si je n'ai que ce qu'il me donnera. Mais je ne demande point de rentes : je serois content si je gagnois assez pour nourrir ma femme et mes enfans.

LA BONNE.

Il faut toujours parler du roi avec grand respect, mon ami; il fait plus pour vous que vous ne pensez : je vous l'apprendrai par la suite. Mais les dons de Dieu sont infinis : il commencera par vous donner le moyen de nourrir votre famille, si cela est avantageux pour sa gloire et pour votre salut, et il ne se contentera pas de vous donner si peu de chose, si vous travaillez pour lui et que vous l'aimiez : il vous donnera le ciel, où vous serez parfaitement heureux, et où vous ne manquerez de rien, puisqu'il sera lui-même votre trésor.

LE MANŒUVRE.

Je ne puis pas travailler pour Dieu, qui n'a pas besoin de mon travail. Que lui importe que je porte du mortier ou que je reste les bras croisés? il n'en sera ni pis ni mieux. C'est pour nour-

rir ma femme et mes enfans que je prends cette peine.

LA BONNE.

Je sais, mon bon ami, que Dieu n'a pas besoin de votre travail; mais il est si bon, que si vous lui dites souvent que c'est pour l'amour de lui et pour lui obéir que vous faites ce travail, il vous en récompensera cent millions de fois plus que les seconds maîtres pour lesquels vous travaillez à la journée. D'ailleurs, n'est-ce pas Dieu qui vous a donné cette femme et ces enfans? Ne sont-ils pas les siens plus que les vôtres? Si vous les regardez comme un présent que Dieu vous a fait, et que vous les nourrissiez pour l'amour de lui, assurément il vous en donnera une récompense.

LE MANŒUVRE.

Vous nous dites souvent, mademoiselle, qu'il faut faire les choses pour l'amour de Dieu : comment puis-je l'aimer? je ne le connois pas.

LA BONNE.

Si je vous priois de m'aimer un peu, de me rendre quelque service, refuseriez-vous de le faire, mon cher ami?

LE MANŒUVRE.

Moi, refuser de faire ce que vous me commanderiez! moi, ne pas vous aimer! j'aimerois mieux être une année toute entière sans entrer au cabaret. Allez, mademoiselle, j'ai bon cœur, et quand on me rend un service, je ne suis point ingrat. Vous avez été si bonne pour ma pauvre femme dans sa dernière couche! Commandez seulement, et vous verrez.

LA BONNE.

Je ne veux point vous tromper, mon cher;

ce n'est point moi qui ai donné quelque chose à votre femme; c'étoit une personne charitable qui la connoît, qui l'aime et qui m'a donné cet argent pour vous le remettre. Or, c'est cette personne qui a besoin que vous lui rendiez quelque petit service, et qui m'a demandé si vous l'aimiez un peu.

LE MANŒUVRE.

On ne devine pas ces choses-là; je vous suis bien obligé de me le dire, pas moins. Pour ce qui est de servir et d'aimer cette honnête personne, elle n'a qu'à commander : je ne la connois pas, mais je connois son argent, et les hardes qu'elle a données à mon enfant.

LA BONNE.

On peut donc aimer ceux qui nous font du bien, quoiqu'on ne les connoisse pas. Or, mon ami, c'est Dieu qui connoît et aime votre femme; qui m'a donné cet argent, et qui m'a commandé de l'assister; c'est à lui que vous en avez toute l'obligation, ainsi il faut être au moins pour Dieu comme vous êtes pour moi : je dis au moins, mon enfant, car si vous avez bon cœur, comme vous le dites, il faut être beaucoup mieux, parce qu'il vous a fait beaucoup plus de bien. N'est-ce pas lui qui vous a donné la vie, qui vous conserve la santé, qui vous fait mille autres biens, et qui veut vous en faire encore davantage? N'est-ce pas Dieu qui vous donnera le ciel, si vous êtes assez heureux pour y aller, comme je l'espère? car il vous donne la monnoie avec laquelle on peut acheter le ciel.

LE MANŒUVRE.

Il me la donne donc bien secrètement, car

je ne m'en suis jamais aperçu. Et quelle est cette monnoie, mademoiselle ?

LA BONNE.

Cette monnoie, mon enfant, c'est la pauvreté, le travail, les peines, les incommodités. Vous pouvez, si vous voulez, ne pas faire un pas, pas une seule action qui ne gagne le ciel, qui ne vous conduise au ciel. Vous êtes dans le chemin qui y mène tout droit; et ce que je vous dis, mon ami, je le dis à tous ceux qui m'écoutent. Oui, mes bonnes gens, votre état, c'est-à-dire votre pauvreté, votre travail, vos peines, sont des moyens sûrs d'aller au ciel. Je suis jalouse de vous; et il est certain que les personnes riches auront beaucoup plus de peine à être sauvées.

L'AVEUGLE.

Tenez, mademoiselle, je ne saurois croire cela. Je fais tous les jours mille péchés d'impatience; je gronde, je murmure contre les riches qui me refusent l'aumône, je me plains de Dieu qui ne me donne que du mal : est-ce que c'est là le chemin du ciel ?

LA BONNE.

Non assurément. Mais dites-moi, ma bonne, quand vous avez bien grondé et murmuré, cela vous donne-t-il du pain ?

L'AVEUGLE.

Non, mademoiselle; mais cela me soulage, ce qui n'empêche pas que je ne sois très-malheureuse, aussi bien que tous ceux qui sont obligés de mendier leur pain. Il me semble, si j'étois riche, que j'aimerois Dieu autant qu'on voudroit.

LA BONNE.

Vous vous trompez, ma chère : tous, tant que vous êtes, vous pouvez servir Dieu plus facile-

ment que les riches, et je vais tâcher de vous apprendre comment il faut le servir. Mais, mes bonnes gens, je pourrois vous parler toute ma vie sans vous faire aucun bien, si Dieu ne bénissoit pas mes paroles : prions donc le Seigneur de nous envoyer son Saint-Esprit, afin qu'il parle à vos cœurs pendant que je parlerai à vos oreilles. Mettez-vous à genoux, et dites tout bas ce que je vais vous dire tout haut.

Mon Dieu, faites-nous la grâce de bien apprendre ce que nous devons faire pour vous plaire et pour vous servir; donnez-nous votre Saint-Esprit, pour bien comprendre les choses qu'on va nous dire, et donnez-nous la force de les faire.

La première chose qu'il faut faire, mes bonnes gens, pour entrer dans le chemin du ciel, c'est de se mettre dans la grâce de Dieu. Nanon, entendez-vous ce que cela veut dire, *être dans la grâce de Dieu?* Ne craignez pas de me répondre, mon enfant? je suis votre amie, je vous prie de le croire : ainsi ne soyez point honteuse. Si vous ne le savez pas, je vous l'apprendrai : je ne le savois pas non plus avant qu'on me l'eût appris.

NANON.

Oh! pardonnez-moi, mademoiselle, je sais que vous êtes bien savante, car vous lisez toute la journée. Pour moi, j'ai la tête si dure, que je n'ai pu apprendre mon catéchisme. C'est pour cela que je n'ai pas fait ma première communion, quoique j'aie seize ans.

MÈRE JEANNE.

Tenez, mademoiselle, il faut que je vous dise ce que j'ai sur le cœur : c'est que nous avons

un curé qui lantiponne et qui épilogue sur tout. Il veut ceci, et puis il faut encore cela; on n'a jamais fait. Celui qui étoit avant lui n'y entendoit pas tant de finesse, il vous faisoit trois ou quatre questions, et si on lui répondoit comme il faut, tout étoit dit. Il ne m'en demanda pas davantage, quand je fis ma première communion; et voici déjà deux carêmes que celui-ci tient nos enfans deux heures par jour, comme si l'on n'avoit autre chose à faire qu'à l'écouter. A quoi cela est-il bon? Pendant ce temps-là l'ouvrage demeure, et il ne s'en embarrasse guère : il a toujours son dîner prêt, lui.

LA BONNE.

Ah! pauvre mère Jeanne, pouvez-vous parler ainsi? Vous demandez à quoi cela est bon d'être instruite! Cela sert à aller au ciel. On n'y va point, quand par sa faute on ne sait pas ce qu'on devroit savoir. Vous dites que l'ouvrage ne se fait pas : mais votre plus grand ouvrage est celui de vous sauver, de ne point aller dans l'enfer. La vie est si courte, ma pauvre Jeanne! Vous avez eu beaucoup de mal jusqu'à présent; eh bien! tout cela est passé : si vous aviez fait bonne chère, que vous vous fussiez bien divertie, cela seroit passé aussi, et il ne vous en resteroit rien. Ce sera là même chose à l'heure de la mort : les peines et les plaisirs qu'on aura eus paroîtront comme un songe. Il ne servira de rien alors d'avoir été riche et heureux; mais il servira de beaucoup d'avoir été instruit de sa religion, d'avoir aimé le bon Dieu, de l'avoir servi. D'ailleurs, le service de Dieu ne recule point l'ouvrage : au contraire, il l'avance, et Dieu le bénit. Éprouvez-le, vous verrez que je vous dis la vérité.

MÈRE JEANNE.

Pour ce qui est d'aimer Dieu, cela n'est pas difficile : je l'aime de tout mon cœur, quoique je ne fasse pas grand'prière.

LA BONNE.

Quand on aime bien le bon Dieu, on craint de l'offenser, car on ne veut point donner sujet de se plaindre à ceux qu'on aime.

MÈRE JEANNE.

Eh! en quoi est-ce que j'offenserois Dieu? Tenez, mademoiselle, je vais tous les ans à confesse pour faire mes Pâques, et je dis toujours la même chose. Je ne fais tort à personne, et je n'ai pas du bien d'autrui ce qu'il en tiendroit dans mon œil. Oh! dame! je ne crains pas qu'on puisse rien reprocher sur cet article à mère Jeanne et aux siens. On va à l'église, on dit sa prière, tantôt bien, tantôt mal, car on a ses affaires et ses chagrins dans la tête; une pauvre veuve sur-tout n'en manque pas. On s'impatiente, on se met en colère par-ci par-là, et alors on querelle, on dit des injures; mais tournez la main, il n'y paroît plus. On ne va pas inventer du mal contre son prochain, mais on en parle; et je ne crois pas qu'il y ait grand mal à cela, quand on ne dit que la vérité : on s'en confesse pourtant, car il faut bien dire quelque chose. On murmure par-ci par-là contre ceux qui nous donnent du chagrin; on ment quelquefois, mais c'est pour excuser celui-ci, pour apaiser celui-là, pour gagner sa pauvre vie; car les gens voudroient avoir la marchandise pour rien. Là, en bonne conscience, croyez-vous que Dieu voulût m'envoyer en enfer pour ces bagatelles? car je ne fais point d'autres pé-

chés. A cette heure, vous en savez autant que mon confesseur.

LA BONNE.

En voilà bien assez, mère Jeanne; et puisque vous me priez de vous parler en conscience, je ne vois pas trop, si vous mouriez à présent, comment Dieu pourroit vous donner le ciel, car vous le servez très-mal.

MÈRE JEANNE.

Allez, allez, mademoiselle, Dieu est bon et n'est pas si sévère que vous voudriez nous le faire croire. Vous vous entendez, Dieu me pardonne, avec notre curé, qui m'a remise à la Pentecôte pour faire mes Pâques. Ce qui me console, c'est que la moitié des gens de la paroisse n'ont pas eu l'absolution non plus que moi; car tel curé, tel vicaire : ils sont aussi scrupuleux l'un que l'autre.

LA BONNE.

Vous me donnez une grande estime pour vos pasteurs, mère Jeanne. Ah çà, il n'y a qu'un mot qui serve : voulez-vous aller au ciel ou aller en enfer? On ne peut aller au ciel quand on vit comme vous vivez, j'en suis bien sûre. Je crois, à la vérité, que vous êtes une fort honnête femme, mais cela ne suffit pas. Je vous le répète, vous êtes dans un fort mauvais chemin.

LE FERMIER.

Eh! dans quel chemin sommes-nous donc, nous autres? mère Jeanne est la perle de la paroisse pour l'honneur; ce que j'en dis, ce n'est pas parce qu'elle est ma commère, c'est parce que cela est vrai. A votre compte, qu'est-ce donc qu'il faut faire pour aller au ciel?

LA BONNE.

Haïr le péché, aimer et servir Dieu. N'est-il pas vrai, mon cher, que vous ne voudriez pas payer mon valet, s'il alloit vous demander ses gages? Vous lui diriez fort bien : Mon ami, vous ne m'avez pas servi, pourquoi voulez-vous que je vous paye? allez trouver les gens pour lesquels vous avez travaillé, c'est à eux de vous donner de l'argent, et non pas à moi; je ne dois les gages qu'à mes domestiques. Eh bien! le bon Dieu vous dira ce que vous diriez à mon valet : Vous ne m'avez pas servi, je ne dois pas vous récompenser, cela ne seroit pas juste.

LE FERMIER.

Quand vous me diriez cent fois la même chose, je vous répondrois toujours de même. Vous pouvez servir Dieu tant qu'il vous plaît, mademoiselle; ceux qui ont leur pain gagné n'ont que cela à faire, et peuvent aller à l'église depuis le matin jusqu'au soir : nous ne le pouvons pas, nous autres. Il faut travailler, si l'on veut manger du pain et payer ses maîtres; encore, avec tout le mal qu'on a, il faut bien tirer pour y parvenir.

LA BONNE.

Je vois ce qui vous trompe, mon ami : vous croyez, quand je vous exhorte à servir Dieu, que je veux vous dire d'aller plus souvent à l'église : ce n'est point du tout cela. Vous feriez mal, si vous négligiez votre ouvrage pour y aller plus d'une fois par jour : encore, quand l'ouvrage presse bien fort, c'est assez d'y aller les dimanches et les fêtes.

LE FERMIER.

Pour ce qui est de cela, je n'ai jamais man-

qué d'aller à la messe, et d'y faire aller tout notre monde. Que faut-il faire de plus, mademoiselle ?

LA BONNE.

Je vous l'ai dit : il faut s'instruire et se mettre dans la grâce de Dieu par une confession bonne et sincère; ensuite, quand vous aurez eu le bonheur de rentrer dans la grâce de Dieu, il faudra faire les plus grands efforts pour la conserver, en évitant de pécher et en pratiquant les vertus de votre état; c'est-à-dire, en faisant bien et pour l'amour de Dieu les choses que vous faites tous les jours. La première chose qu'il faut faire, est donc d'apprendre son catéchisme; et cela n'est pas fort difficile. Dites-moi, ma chère Nanon, *pourquoi* est-ce que le bon Dieu vous a mise au monde?

NANON.

Pour le connoître, l'aimer, le servir, et par ce moyen obtenir la vie éternelle.

LA BONNE.

Cela est fort bien répondu. Ce n'est donc pas pour boire, pour manger, pour avoir de beaux habits, pour danser, pour vous divertir, que Dieu vous a mise au monde. Ce n'est pas non plus pour vivre à votre aise, pour devenir riche, pour vous marier. Le bon Dieu veut bien que vous preniez de la nourriture; que vous vous amusiez honnêtement après le travail; que vous fassiez tout ce qui sera en votre pouvoir pour gagner votre vie; mais il veut que vous fassiez ces choses pour lui plaire. Maître Nicolas, je vous le disois tout-à-l'heure : vous ne voudriez pas payer mon valet, et vous payez les vôtres. Si les vôtres, au lieu de vous servir et de

faire votre ouvrage, alloient toute la journée travailler pour vos voisins, vous leur refuseriez avec raison leur nourriture et leurs gages. Nous sommes les serviteurs du bon Dieu, et nous devons faire son ouvrage. Il commande à maître Nicolas de faire valoir sa ferme; à Nanon, de garder ses troupeaux; à Charlot, de s'appliquer à faire des habits, pour gagner le pain que lui donne son maître, et ne pas faire perdre à son père l'argent qu'il a donné pour son apprentissage; à Marie, de faire la cuisine et de ménager le bien de ses maîtres comme si c'étoit le sien propre. En un mot, l'ouvrage que nous faisons tous les jours, c'est Dieu qui nous commande de le faire, et il faut le faire pour lui obéir et pour lui plaire; alors, si nous le faisons bien, nous ferons ce pourquoi Dieu nous a mis au monde. Mais, dites-moi, Charlot, nous parlons beaucoup du bon Dieu, nous disons qu'il faut le servir et travailler pour lui : le connoissez-vous? pourriez-vous me dire ce qu'il est?

CHARLOT.

On me l'a bien appris, quand j'ai fait ma première communion; mais comme il y a trois ans passés, je l'ai tout-à-fait oublié.

LE MANŒUVRE.

Je n'ai pas plus de mémoire que M. Charlot; mais je sais qu'il est bien bon, puisqu'il vous a mis au cœur de nous assister, mademoiselle.

LA BONNE.

Voilà une des meilleures manières de connoître le bon Dieu, mon ami; c'est de le regarder comme infiniment bon, parce que c'est lui qui nous a donné tout ce que nous avons, et qu'il veut nous faire beaucoup plus de bien encore

Il faut encore penser qu'il est un pur esprit, c'est-à-dire qu'il n'a pas de corps.

NANON.

Voilà une chose que je ne puis comprendre, mademoiselle; il me semble qu'une chose qui n'a point de corps n'est rien du tout.

LA BONNE.

Vous avez des pensées, Nanon : ces pensées n'ont ni corps, ni bras, ni jambes; cependant elles sont quelque chose. Or, vos pensées ressemblent un peu au bon Dieu, excepté qu'il est infiniment plus grand. Il est par-tout. Actuellement il est au milieu de nous, et en même temps dans tous les autres lieux du monde. Il nous voit, il nous écoute, il compte nos bonnes et nos mauvaises actions, pour nous récompenser quand nous faisons bien, ou pour nous punir lorsque nous faisons mal. Il connoît non-seulement toutes nos actions, mais encore toutes nos pensées, tous nos désirs.

LE TISSERAND.

Mais, mademoiselle, pourquoi Dieu a-t-il la fantaisie de compter ainsi toutes nos actions? Qu'est-ce que cela lui fait à lui?

LA BONNE.

Retenez bien, mon ami, quand on parle de Dieu, qu'il ne faut jamais le faire sans respect : le bon Dieu n'a point de fantaisie; il fait tout avec sagesse. Supposez que je vous aie donné une pièce de toile à faire, seriez-vous bien aise que votre apprenti vous volât mon fil?

LE TISSERAND.

Non, en vérité, mademoiselle, car il faudroit que j'en achetasse d'autre pour faire votre toile : cela ne m'arrangeroit point du tout.

LA BONNE.

Supposez encore que je fusse juge, et que vous vinssiez vous plaindre à moi de ce que ce domestique vous auroit volé, et que je refusasse de le punir; me croiriez-vous un honnête homme, et ne penseriez-vous pas que je suis un juge qui aime l'injustice?

LE TISSERAND.

Je le dirois, parce que cela seroit vrai. Que ferions-nous, mon Dieu, si les juges refusoient de punir les méchans? Ils viendroient nous égorger dans nos maisons. Ah! vraiment, ce seroit une belle chose! Il en reste encore assez, quoiqu'on les pende.

LA BONNE.

Ne me demandez donc plus pourquoi Dieu tient compte de nos actions. Il est juste et hait l'injustice : il aime les hommes, et doit veiller sur les méchans pour mettre les bons en sûreté. Il reste assez de voleurs, de médisans, de gens colères, durs, impitoyables, quoiqu'il les damne. Ce seroit bien pis, s'il ne nous avoit pas avertis qu'il punira les mauvaises actions, on en commettroit bien davantage; comme il y auroit bien plus de voleurs, s'il n'y avoit pas de justice.

LE TISSERAND.

Je ne trouve point à redire que Dieu condamne ceux qui ne pensent qu'à tourmenter les autres; mais je suis fâché qu'il punisse les péchés qui ne font mal à personne : par exemple, on ment pour avoir la paix; quel mal y a-t-il à cela?

LA BONNE.

Dieu est la vérité, il ne peut souffrir le mensonge; et puis, quand nous ferons notre exa-

men de conscience, nous verrons qu'il y a peu de mensonges qui ne fassent mal à quelqu'un.

Pierre me diroit-il bien si Dieu a eu un commencement, s'il aura une fin ?

PIERRE.

Je n'y étois pas, mademoiselle. M. le curé dit que Dieu n'a pas eu de commencement : je le crois sur sa parole, car je ne sais rien du contraire.

LA BONNE.

Et pourquoi croyez-vous monsieur votre curé, quand il vous parle de la religion ?

PIERRE.

Vous m'en demandez plus que je n'en sais, mademoiselle : c'est la coutume ; il est payé pour nous instruire, et je crois qu'il est plus habile que les autres.

LA BONNE.

Faites beaucoup d'attention à ce que je vais vous dire, mes bonnes gens. Vous devez croire monsieur le curé, quand il vous explique l'évangile et vous apprend votre devoir, parce qu'il vous parle de la part de Dieu, et qu'il ne vous dit que les choses que Dieu lui a commandé de vous enseigner. Ce n'est pas lui que vous écoutez, lorsqu'il vous instruit, c'est Dieu lui-même, parce qu'il tient sa place.

LE FERMIER.

Il n'y a rien à dire au curé que nous avons aujourd'hui, c'est un brave homme ; mais avant lui nous avions un ivregne, un brutal. Je crois aisément ce que celui d'aujourd'hui nous dit : pour le défunt, je n'y avois pas une grande confiance, car il mentoit tout comme un autre ; aussi tout ce qu'il nous disoit entroit

par une oreille et sortoit par l'autre. Faudroit-il croire un curé qui ressembleroit au défunt?

LA BONNE.

Oui, mon ami. Jésus-Christ qui savoit qu'il y auroit de mauvais prêtres, nous a dit de faire ce qu'ils diroient, mais de ne pas faire ce qu'ils font. C'est votre évêque qui doit examiner si votre curé ne vous enseigne point mal; et s'il vous disoit des choses contraires à l'évangile, on lui ôteroit bientôt sa place.

Le bon Dieu est éternel, comme on vous l'a appris, c'est-à-dire qu'il n'a jamais eu de commencement et qu'il n'aura jamais de fin; c'est ce que veut dire le mot *éternel.* Il n'y a qu'un Dieu, mes bonnes gens; mais il y a trois personnes en Dieu, qui sont le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu; et ces trois personnes ne sont pas trois Dieux, mais un seul Dieu. Le Père n'est pas plus grand, plus sage que le Fils; le Fils n'est pas plus sage, plus puissant que le Saint-Esprit. Ces trois personnes sont égales entr'elles; c'est ce qu'on appelle la Sainte-Trinité.

LE FERMIER.

Je veux bien croire tout cela, parce que Dieu l'a dit; mais, par ma foi, je n'y comprends pas un mot. Il faut laisser cela aux prêtres et aux savans.

LA BONNE.

Les prêtres et les savans ne comprennent pas mieux que vous, Nicolas. Dieu nous commande de le croire, et non pas de le comprendre, car cela est impossible : notre esprit est trop petit, et Dieu est trop grand pour y entrer. Cela

s'appelle un mystère, c'est-à-dire une chose qu'on croit sur la parole de Dieu sans la comprendre; et il y en a plusieurs. Par exemple : Dieu avoit créé l'homme pour être toujours heureux; mais le premier homme ayant mieux aimé obéir au diable qu'à son créateur, il devint très-misérable, et ses enfans aussi. Quand nous venons au monde, nous sommes les ennemis de Dieu, les esclaves du diable; et nous aurions été perdus sans ressource, si Dieu n'avoit eu pitié de nous.

MADAME PERNOT.

Mais ce n'est pas notre faute, si le premier homme a fait une sottise : pourquoi faut-il que nous en soyons punis?

LA BONNE.

Je vous l'ai dit, ma chère madame, c'est un mystère que nous ne pouvons comprendre; mais nous avons une grande consolation. Si le premier homme, qui s'appeloit Adam, nous a rendus ennemis de Dieu avant notre naissance, nous avons aussi obtenu le pardon de Dieu, sans rien faire pour cela. C'est Jésus-Christ, la seconde personne de la Sainte-Trinité, qui s'est fait homme, et qui a souffert pour obtenir grâce pour le péché d'Adam et pour les nôtres. Vous dites cela tous les jours dans le symbole qu'on appelle des Apôtres : faites-moi le plaisir de le répéter tout haut, et en français, madame Pernot.

MADAME PERNOT.

Je crois en Dieu le père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.....

LA BONNE.

Arrêtons-nous un moment sur cette pre-

mière partie du symbole : il ne faut pas le dire en courant et sans attention. Voici à-peu-près ce qu'il faut penser. Ce soleil qui est si beau, qui nous donne de si longs jours, qui nous éclaire, qui nous échauffe, qui fait mûrir les biens de la terre, c'est Dieu qui l'a fait pour nous procurer tous ces biens. Il a aussi créé la terre, à laquelle il a commandé de produire du blé, du vin, des fruits, des légumes, et toutes les autres choses qui servent à nous nourrir. Il nous a donné aussi de quoi nous faire des habits dans la laine des moutons. C'est pour nous qu'il a créé toutes ces richesses, qu'il fait pourrir les grains dans la terre, pour germer ensuite. Que nous lui avons d'obligations!

LE FERMIER.

Nous lui en aurions bien davantage, s'il n'y avoit ni grêle ni ces grands vents qui détruisent nos blés, aussi bien que ces gelées des mois d'avril et de mai, qui gâtent nos vignes et nos autres fruits. Est-ce aussi le bon Dieu qui a fait cela?

LA BONNE.

Un père qui aime ses enfans, et qui est honnête homme, ne se contente pas d'avoir du blé dans sa maison pour les nourrir, il y tient aussi des verges pour les châtier quand ils font des sottises, et les forcer à être bons par la crainte du fouet. Ces grêles, ces vents, cette gelée, sont des verges dont Dieu se sert pour nous punir de nos fautes et nous faire penser à lui quand nous l'oublions.

PIERRE.

Oh! pour cela, il n'y a rien de plus vrai.

Jamais notre maître n'est si dévôt que quand on a besoin de la pluie ou du beau temps.

MADAME PERNOT.

Permettez-moi de vous dire, mademoiselle, que les champs des personnes les plus dévotes sont tout aussi bien grêlés que ceux des plus méchans.

LA BONNE.

Dieu afflige souvent les personnes pieuses, pour leur donner occasion de pratiquer la patience. D'ailleurs, ceux qui sont les plus vertueux ne laissent pas de faire des fautes; et Dieu qui les aime, leur fournit les moyens de faire pénitence en cette vie, afin qu'ils ne soient pas forcés de la faire dans l'autre : c'est une grande grâce, madame Pernot. Continuez, s'il vous plaît, à nous réciter le symbole des Apôtres.

MADAME PERNOT.

Et en Jésus-Christ son fils unique, notre seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit; est né de la vierge Marie; qui a souffert sous Ponce-Pilate; qui a été crucifié; qui est mort; qui a été enseveli; qui est descendu aux enfers; qui est ressuscité des morts le troisième jour; qui est monté aux cieux; est assis à la droite de Dieu le père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivans et les morts.

LA BONNE.

Voici, mes bonnes gens, ce que vous devez croire par rapport à Jésus-Christ. Qu'il est la seconde personne de la Sainte-Trinité; qu'il est Dieu, égal à son père, aussi grand, aussi bon, aussi sage, aussi éternel que lui; qu'il s'est fait homme; que la sainte vierge Marie



est sa mère; mais qu'il n'a pas de père parmi les hommes, et que le Saint-Esprit l'a formé dans le sein de Marie où il a pris un corps et une âme semblables aux nôtres; en sorte qu'il est véritablement Dieu et véritablement homme.

MADAME PERNOT.

Je crois toutes ces choses, parce qu'on me les a enseignées dans mon enfance; mais je ne comprends pas bien pourquoi Dieu s'est fait homme. Je ne comprends pas non plus comment il a pu souffrir. Il me vient souvent dans la pensée qu'étant Dieu il ne le pouvoit pas.

LA BONNE.

Je vous ai dit, ma chère madame, que Dieu qui est très-juste et très-saint, hait le péché, et qu'il faut qu'il le punisse, comme un juge est obligé en honneur et en conscience de punir un voleur et un meurtrier. Or, le péché est un si grand mal, qu'il méritoit l'enfer. Pour nous empêcher d'y aller, Jésus-Christ s'est chargé de faire une partie de la pénitence que nous ne pourrions pas faire, quand nous jeûnerions toute notre vie au pain et à l'eau. Supposons que Babet doive mille livres à Pierre, qui pour cela l'a faite mettre en prison : la pauvre Babet y resteroit toute sa vie, parce qu'elle ne pourroit jamais gagner mille livres pour payer Pierre. Alors j'ai pitié de Babet; je tire mille livres de ma poche pour payer sa dette et la faire sortir de prison. C'est toute la même chose par rapport à Dieu. Nous lui devons, non pas beaucoup d'argent, mais de grandes pénitences pour les péchés que nous avons com-

mis. Quand nous n'aurions commis qu'un seul péché mortel, toutes les pénitences que nous pourrions faire dans cette vie, les peines de l'enfer même ne suffiroient pas pour payer ce péché : c'est comme si nous offrions un liard pour payer cent mille écus. Dans ce malheureux état, Jésus a eu pitié de nous; il a voulu payer notre dette pour nous empêcher d'aller en enfer. Mais comme il étoit Dieu, il ne pouvoit souffrir : ainsi, par amour pour nous, il a pris un corps et une âme semblables aux nôtres; et dans ce corps, il a souffert la faim, la soif, le chaud, la fatigue, les coups, les injures, la mort même, qui lui a été moins sensible que l'ingratitude des Juifs qui l'ont crucifié, car il leur avoit fait beaucoup de bien; et Jésus a donné toutes ces souffrances à son père pour payer cette grande dette que nous ne pouvions acquitter nous-mêmes, parce que nous étions trop pauvres.

LE FERMIER.

Sur ce pied-là, mademoiselle, nous ne devons plus rien à Dieu, puisque Jésus a souffert et payé pour nous. Si vous aviez payé à Pierre les mille livres que lui devoit Babet, et que vous en eussiez tiré une bonne quittance, il ne seroit plus en droit de lui rien demander. Qu'est-ce donc que nous crie monsieur le curé du matin au soir? *Si vous ne faites pénitence, vous irez en enfer.* N'est-elle pas toute faite, cette pénitence, s'il est vrai, comme vous venez de nous le dire, que Jésus l'a faite pour nous?

LA BONNE.

Ce que vous dites est de bon sens, maître Nicolas, et j'allois vous faire une réponse à

cette difficulté, lorsque vous m'avez interrompue. Supposons, encore une fois, que Babet est en prison pour ces mille livres qu'elle n'est pas en état de rendre : je veux bien payer sa dette, mais je ne veux pas qu'elle devienne une fainéante. Je sais qu'elle a vingt sous dans sa poche, et qu'elle peut filer. Je lui dis donc : Babet, je veux bien donner tout l'argent que vous ne pouvez donner vous-même; mais c'est à condition que vous donnerez ce que vous pourrez : donnez-moi ces vingt sous que vous avez dans votre poche, et promettez-moi de me donner un liard toutes les semaines; c'est bien peu de chose, cependant je m'en contenterai, parce que vous ne pouvez pas m'en donner davantage. Voilà ce qu'a fait Jésus : il a payé pour nous une très-grosse somme, parce que nous ne pouvions pas la payer nous-mêmes; mais c'est à condition que nous ferions tout ce qui seroit en notre pouvoir. Il ne paye pas pour les paresseux qui ne veulent rien faire. Ainsi monsieur le curé a raison de vous dire qu'il faut faire pénitence : c'est le liard que je demande à Babet chaque semaine, sans quoi je ne paierois pas les milles livres.

LA FLEUR.

C'est tout comme mon maître fit l'an passé : il mourut un de ses fermiers qui lui devoit une somme considérable. S'il avoit voulu être payé de toute cette somme, les enfans de ce fermier n'auroient eu qu'à aller demander l'aumône; il les assembla, et voici ce qu'il leur dit : Je ne veux pas vous ruiner; payez-moi en honnêtes gens ce que vous pourrez, et je vous donnerai quittance du reste. Mon maître savoit

Madame Pernot, par sa bonté, me donna de cette poudre l'an passé; je ne lui en veux pas de mal, car elle le fit à bonne intention. Sur ma conscience, j'en manquai crever.

LA BONNE.

Vraiment, j'oubliois bien de vous dire que c'est fort mal fait de prendre ou de donner aux autres des médecines, sans avoir l'avis du médecin, surtout si on ne les connoît pas. Telle drogue guérit dans une maladie, qui tue dans une autre.

MADAME PERNOT.

Oh! ce n'est pas la même chose de celle-là. J'ai un grand papier imprimé, qui dit qu'elle guérit de toutes sortes de maux.

LA BONNE.

Je vous donne ma parole d'honneur, ma chère madame, que cette drogue doit tuer beaucoup de personnes.

MADAME PERNOT.

Je ne comprends pas cela, mademoiselle; ayez la bonté de m'apprendre pourquoi vous parlez ainsi : vous ne la connoissez pas.

LA BONNE.

Vous vendez du poivre dans votre boutique, madame Pernot; vous vendez aussi des citrons : ces deux choses ont-elles les mêmes qualités?

MADAME PERNOT.

Non, mademoiselle. Le poivre est bien chaud, et l'on dit que les citrons sont bien froids.

LA BONNE.

Ne pourroit-on pas dire que les citrons échauffent et rafraîchissent en même temps?

MADAME PERNOT.

Cela seroit ridicule. S'ils échauffent, ils ne

peuvent pas rafraîchir; s'ils rafraîchissent, ils ne peuvent pas échauffer.

LA BONNE.

Et si vous aviez une maladie qui vînt d'échauffement, croyez-vous qu'on vous guériroit en vous donnant beaucoup de poivre?

MADAME PERNOT.

Tout au contraire, mademoiselle, cela me rendroit plus malade: il faudroit me donner des choses rafraîchissantes.

LA BONNE.

Vous avez raison: nos maladies viennent, tantôt de chaleur, et tantôt de froid. C'est le médecin qui connoît d'où elles viennent, et qui ordonne des remèdes qui leur sont propres. Mais le remède de votre charlatan ne peut pas être chaud et froid en même temps. S'il est froid, il doit faire mal à ceux qui ont besoin d'être échauffés; s'il est chaud, il doit augmenter la maladie de ceux qui ont besoin d'être rafraîchis. Vous comprenez bien cela.

MADAME PERNOT.

De cette façon, un homme qui dit que son remède guérit toutes sortes de maux, est un vrai empoisonneur.

LA BONNE.

Tout justement, ma chère; ainsi on risque sa vie, quand on se sert de ces sortes de remèdes; et cela n'est point permis.

UN PAYSAN.

Vous direz tout ce que vous voudrez, mademoiselle; mais j'étois bien malade, et le remède de cet homme m'a guéri parfaitement.

LA BONNE.

Parce que vous avez un tempérament de cha-

val; mais je suis sûre qu'il en a fait mourir plusieurs, et qu'il y en a d'autres à qui il a laissé des incommodités qui abrégeront leur vie. Ainsi il ne faut jamais prendre ces remèdes sans consulter un médecin.

UN PAYSAN.

Vous en parlez bien à votre aise, mademoiselle : cela coûte beaucoup d'argent; et quand on est pauvre, on ne peut pas leur en donner.

LA FEMME DE CET HOMME.

Il me laisseroit mourir dix fois plutôt que d'appeler un médecin; et quand les vaches sont malades, l'argent ne lui coûte rien.

LA BONNE.

C'est la mode des gens de la campagne, je le sais : cela est contraire au cinquième commandement de Dieu.

MÈRE JEANNE.

Quant à moi, je ne me sers des remèdes ni des uns ni des autres, pour moi et pour les miens. Quand nous sommes malades, nous laissons aller le mal, et à la fin nous nous trouvons guéris tout comme les autres.

LE FERMIER.

Pas moins, vos deux garçons et l'une de vos filles sont morts faute de secours; les miens avoient la même maladie, et le chirurgien les a guéris.

LA BONNE.

Voilà encore une de ces choses qui blessent le cinquième commandement de Dieu. Vous vous confiez à une couturière pour faire vos habits, et vous lui donnez votre étoffe à couper, sans crainte qu'elle la gâte. Pourquoi? c'est que vous savez qu'elle a passé plusieurs années

à apprendre son métier; d'ailleurs, vous la payez, quoique vous ne soyez pas riche. Le médecin aussi a passé plusieurs années à étudier : il peut, malgré toute la peine qu'il a prise, se tromper quelquefois; mais ceux qui ne savent rien du tout, peuvent encore se tromper plus que lui. Ainsi il y a de la folie à confier sa santé à un charlatan, ou à prendre des médecines des mains de ceux qui ne peuvent connoître votre maladie, et par conséquent y appliquer un remède convenable. Par-tout, les médecins et chirurgiens visitent les pauvres par charité : ce qui les dégoûte, c'est que ceux ou celles qui ont de l'argent pour aller au cabaret ou acheter des dentelles, n'en ont point pour les payer. Se faire pauvre plus qu'on ne l'est, pour éviter de payer une bagatelle, c'est une injustice. N'appeler personne pour éviter de dépenser une pièce de douze sous, c'est un péché qui peut causer la mort à soi-même ou aux autres.

Voilà bien des manières de pécher contre le cinquième commandement, en faisant tort au corps de son prochain, et en avançant sa mort. Il n'y en a pas moins à attaquer la vie de son âme, sa réputation. Oh! mes bonnes gens, combien fait-on de fautes sur cet article? Nous jugeons, nous condamnons le prochain depuis le matin jusqu'au soir; nous publions ses fautes, nous les augmentons. Prenez-y bien garde : on n'entre point dans le ciel avec la réputation d'autrui.

CHARLOT.

Je pense bien qu'il ne faut rien inventer contre

le prochain; mais quand on ne dit que la vérité, est-ce un péché?

LA BONNE.

Si vous aviez fait des sottises, mon cher Charlot, vous ne seriez pas bien aise qu'on les dît à tout le monde : or, il ne faut pas faire aux autres une chose que nous ne voudrions pas qu'on nous fît.

On peut nuire à la réputation du prochain en bien des manières. La première, c'est en disant les fautes qu'il a faites, et qui sont secrètes, que personne ne savoit. C'est un horrible péché qui peut faire plus de mal que si l'on donnoit un coup de couteau au pauvre coupable.

NANON.

Mais quand ce sont des choses que tout le monde sait, est-ce un péché d'en parler entre soi, pour passer le temps?

LA BONNE.

Ah, ma chère Nanon! c'est un vilain passe-temps, que de parler des défauts ou des fautes de son prochain, même de ceux qui sont publics. Quand je vois des gens rassemblés, qui ont du plaisir à en parler, il me semble voir une bande d'infâmes cochons qui se plaisent à se rouler dans de l'eau bourbeuse, ou à fouiller avec leur nez dans de l'ordure, pour en tirer les choses les plus sales et s'en nourrir. D'ailleurs, ces choses que vous croyez publiques, il y a peut-être des gens qui ne le savoient pas, et à qui vous les apprenez; ce qui fait tort à ceux dont vous parlez.

ANNE.

J'ai connu une pauvre jeune fille de seize ans,

qui fit une faute. Comme elle avoit été très-sage auparavant, personne ne la soupçonnoit. J'étois alors servante chez sa mère, et je voyois la pauvre enfant bien affligée, car elle pleuroit jour et nuit. Je lui dis qu'elle pouvoit me confier son chagrin sans danger, et que je lui rendrois tous les services qui dépendroient de moi. Elle me déclara son secret; et, Dieu aidant, je lui donnai les moyens de se débarrasser sans que personne n'en sût rien, excepté le curé, et une vilaine femme qui le découvrit je ne sais comment. Quelque temps après, cette méchante créature ayant pris querelle avec ma maîtresse, lui reprocha la faute de sa fille; et cette sotte mère en fit tant de bruit, que toute la ville le sut. Cette mère étoit très-violente; elle vouloit tuer sa fille, qui fut obligée de se sauver de la maison un pied chaussé et l'autre nu. Elle alla dans une ville où elle voulut entrer en condition; mais comme elle n'avoit point de répondant, elle resta sur le pavé, et enfin elle devint une abandonnée. J'ai toujours pensé que la femme qui avoit publié la faute de cette fille, étoit cause de sa perdition, et qu'elle répondroit de son âme devant Dieu.

LA BONNE.

Vous avez bien pensé, Anne, et vous verrez au jour du jugement bien des gens damnés pour de pareilles fautes. Combien de filles se seroient repenties de leurs fautes, et en auroient fait pénitence, si l'on ne leur avoit pas ôté le moyen de gagner honnêtement leur vie, en détruisant leur réputation! Elles sont ensuite tombées dans de grands désordres, parce qu'elles ne savoient où donner de la tête. Pour éviter un

aussi grand péché que celui de causer la perte d'une âme, ne parlons jamais des fautes du prochain, même de celles qui sont connues; et si quelqu'un vouloit nous parler, disons-lui honnêtement de parler d'autre chose, parce que nous ne voulons pas offenser Dieu en l'écoutant. Si c'est un grand péché de parler des fautes du prochain en général, c'en est un bien plus grand, si l'on découvre les fautes des personnes consacrées à Dieu, comme celles des prêtres et des religieux, ou celles des personnes supérieures. Il y a des gens qui ont toujours à la bouche quelques mauvaises histoires sur eux, vraies ou fausses, peu leur importe. C'est aussi un péché d'habitude dans les domestiques; ils déchirent ceux dont ils mangent le pain, et c'est une chose très-rare de leur en entendre dire du bien.

MARIE.

Oh! cela m'est arrivé bien des fois. Voyez-vous, mademoiselle, on n'a que ce seul soulagement quand on a le cœur bien gros.

LA BONNE.

Il faut vous en corriger, ma chère amie. Quand vous aurez le cœur bien gros, vous vous mettrez à genoux pour le décharger devant le bon Dieu.

MARION.

Quand on se confesse, mademoiselle, il faut bien tout dire à son confesseur. Je suppose que j'eusse une maîtresse brutale (ce qui n'est pas), qu'elle me maltraitât sans raison, je ne pourrois pas m'empêcher de dire : je hais une telle per-

sonne, parce qu'elle est méchante et qu'elle me bat toujours.

LA BONNE.

Vous vous confesseriez bien mal, si vous le faisiez ainsi : ce seroit dire les péchés de votre maîtresse, et non pas les vôtres; vous excuser, au lieu de vous accuser. Il faut dire tout simplement : Je m'accuse de haïr une personne, et c'est un péché d'habitude. Son nom et sa colère ne sont pas votre péché; il n'y a que votre haine pour elle qui le soit. Reprenons notre sujet.

Je vous ai dit que publier les fautes de son prochain, et en parler, étoit un grand péché, qu'on appelle médisance : il y en a un autre encore plus grand; c'est quand on accuse son prochain d'une faute qu'il n'a pas faite : cela s'appelle une calomnie.

THÉRÈSE.

Je suppose, mademoiselle, qu'on me dise qu'une telle personne a fait une mauvaise action, et que cela ne soit pas vrai : celle qui m'a dit cela a fait une calomnie; mais moi, qui ne sais pas que cette personne a dit un mensonge, et qui le répète, je n'en fais pas une.

LA BONNE.

Assurément, ma chère, vous faites plusieurs péchés très-considérables. D'abord vous écoutez le mal qu'on vous dit de votre prochain; ce qui est un péché. C'en est un autre, de croire ce mal qu'on vous dit. Pour moi, quand je trouve des gens qui disent du mal du prochain, et que je n'ai pas la liberté de les faire taire, je les regarde comme des menteurs, et je ne crois pas un mot de ce qu'ils me disent.

UNE DÉVOTE.

Mais, mademoiselle, il est défendu de juger son prochain; ainsi vous faites mal de soupçonner cette personne qui dit du mal d'une autre.

LA BONNE.

Je vous apprendrai bientôt qu'on peut mal juger du prochain, pourvu qu'on en ait une bonne raison. Je vous prends la main dans ma poche, et je juge que vous voulez me voler: assurément vous me donnez une bonne raison de le croire, en fouillant dans ma poche; on ne met point la main dans la poche des autres pour y mettre de l'argent, mais pour en prendre. De même je suis en droit de juger qu'une personne qui a l'habitude de parler mal du prochain, a le cœur méchant, et qu'elle ne vaut rien. Je pense ensuite que cette personne qui ne vaut rien, peut fort bien avoir inventé ce qu'elle dit : ainsi, loin de condamner ceux qu'elle accuse, je ne puis m'empêcher de l'accuser, ou du moins de la soupçonner elle-même : cela vient dans mon esprit malgré moi. Par conséquent, je n'ai garde de répéter ce qu'elle a dit, puisque je ne le crois pas : je me mettrois en danger de faire une calomnie, soit en accusant une personne d'un mal qu'elle n'a pas fait, soit en augmentant sa faute; car on ne répète jamais les choses comme elles sont, on augmente toujours.

MARION.

Vous dites qu'on n'entre pas dans le ciel avec la réputation d'autrui; et si l'on avoit eu le malheur de parler mal du prochain, on seroit donc damné?

LA BONNE.

Assurément, si l'on ne réparoit pas sa faute du mieux que l'on pourroit. Je suppose que vous avez inventé une chose contre une personne : vous ne pouvez recevoir l'absolution, qu'à condition d'aller trouver les personnes à qui vous avez tenu cés mauvais discours, pour leur dire que vous avez fait un mensonge, et que la personne que vous avez accusée est innocente.

THÉRÈSE.

Oh! que cela seroit dur d'aller ainsi se déshonorer soi-même! Il vaut bien mieux garder sa langue.

LA BONNE.

Et sur-tout son cœur, ma chère Thérèse; car c'est presque toujours par haine ou par jalousie qu'on invente des choses qui peuvent faire perdre la réputation du prochain. Il faudroit encore prier les personnes à qui l'on auroit fait cette calomnie, de ne jamais la répéter; les prier de se dédire, si elles l'avoient fait; et si elles ne le vouloient pas, il faudroit les prier de vous nommer ceux à qui elles auroient rapporté cette calomnie, afin d'aller vous accuser vous-même, et justifier la personne accusée.

MARION.

Mais si c'étoit une chose véritable que j'eusse dite d'une personne, je ne pourrois pas dire que je l'ai inventée.

LA BONNE.

Non, ma chère, et c'est ce qui doit donner une grande crainte de la médisance. Si j'ai fait une calomnie, je puis la réparer en m'accusant moi-même d'avoir dit une fausseté; mais je n'ai pas la même ressource, si je n'ai fait qu'une

médisance. Il faut pourtant faire de son mieux pour réparer le tort qu'on a fait à cette personne : c'est dans ce cas qu'on doit consulter son confesseur, et suivre son conseil. En général, on peut dire qu'un mauvais discours contre le prochain est comme un coup de couteau qu'on lui donne : la plaie qu'on a faite avec ce couteau peut se guérir, si l'on en a bien soin; mais la place restera cependant marquée, il y aura toujours une cicatrice, c'est-à-dire une couture qui ne s'effacera jamais.

MARION.

J'ai connu une servante fort honnête fille, qui étoit extrêmement malpropre. Un jour que j'étois avec des personnes qui parloient de cette fille, je dis tout ce que je savois de sa malpropreté; ce qui fut cause qu'une dame qui l'avoit arrêtée, ne la prit pas; en sorte que la pauvre fille fut trois mois sur le pavé, et eut bien à souffrir, car elle étoit très-pauvre.

LA BONNE.

Je vous prie, ma chère Marion, dites-moi comment vous avez dit pour vous confesser de ce péché. Je suppose que vous vous en êtes accusée.

MARION.

Oui, mademoiselle, car je ne l'avois pas fait par malice, et j'en étois bien fâchée. J'ai dit : je m'accuse d'avoir mal parlé du prochain.

LA BONNE.

Cela ne suffisoit pas, mon enfant; il falloit dire : je m'accuse d'avoir dit les défauts d'une personne, d'avoir été cause qu'elle a manqué une condition, et qu'elle a beaucoup souffert pendant trois mois : il falloit encore, si cela dé-

pendoit de vous, aider cette pauvre fille pendant ce temps; et quand vous aurez gagné de l'argent, il faudra ménager quelque chose pour lui faire un présent selon votre moyen et selon que vous lui aurez fait perdre.

MADAME PERNOT.

Je suppose que je mette ma servante dehors, parce qu'elle est une voleuse, une ivrognesse, ou une malhonnête fille, et qu'une personne qui veut la prendre vienne me demander en conscience si elle peut compter sur elle; puis-je lui dire ce qui en est, sans pécher?

LA BONNE.

Assurément, ma chère; mais il faut le faire avec tous les ménagemens que la charité demande. Si vous dissimuliez les défauts de cette fille, vous seriez cause de tout le mal qu'elle feroit dans la maison où on la prendroit sur votre parole.

CHARLOT.

Il y a chez notre maître un apprenti rapporteur (vous ne le connoissez pas, ainsi je pense que je puis vous dire cela sans péché) : il examine toute la journée, pour tout raconter au maître, et il ne dit jamais les choses comme elles sont : il nous dit aussi tout ce que font les autres, en sorte que cela fait toujours des querelles. Pour me venger, je l'examine aussi; et quand il ne travaille pas, et qu'il fait quelque sottise, j'ai soin d'en avertir le maître à mon tour, pour le faire gronder.

LA BONNE.

Il n'y a rien de pire qu'un rapporteur, mon enfant, c'est comme une peste. Vous sentez combien cela est vilain : pourquoi donc voulez-

vous imiter votre camarade ? Il a tort d'être rapporteur, et à cause de cela vous voulez avoir tort aussi ? vous voyez bien que cela est fou. C'est comme si vous voyiez un homme qui a un œil crevé, et que vous disiez : cela est bien vilain d'avoir un tel œil; à cause de cela, je veux crever le mien. C'est encore un péché contre le cinquième commandement, de faire des rapports ; mais quand cela ne seroit pas un péché, il faudroit s'en corriger, parce qu'un rapporteur est haï de tout le monde; on le fuit, on le déteste : effectivement ces gens-là feroient battre des montagnes. Il faut faire en sorte d'être aveugle, sourd et muet, quand on vit dans une maison; ou, si l'on ne peut s'empêcher de voir et d'entendre, il faut au moins ne rien rapporter. Un coup de langue est souvent pire qu'un coup d'épée. Soyons donc bien attentifs sur la nôtre, afin de ne pas blesser la charité. Demandons à Dieu tous les matins la grâce de ne point faire de faute sur cet article. Examinons tous les soirs celles que nous avons eu le malheur de faire : réparons-les tout de suite, et ayons soin de nous en confesser, en expliquant bien toutes les circonstances.

NANON.

Qu'est-ce que cela veut dire, les circonstances dont il faut se confesser? je ne comprends pas ce mot.

LA BONNE.

Je dis par étourderie à une de mes amies qu'une telle a un défaut : je fais une faute. Je découvre ce défaut, parce que je suis fâchée contr'elle, parce que je la hais, parce que je veux la faire mépriser : cette fâcherie, cette haine, cette envie

de lui nuire, c'est là ce qui s'appelle des circonstances qui rendent le péché plus considérable, et dont par conséquent je dois me confesser. Je dis du mal de cette personne à une autre qui veut l'épouser, ou la prendre à son service, ou lui faire du bien; ou bien je la brouille par-là avec ses parens et ses amis : voilà des circonstances dont il faut instruire le confesseur, parce qu'elles changent la nature du péché, et le rendent plus considérable.

Adieu, mes bonnes gens : dimanche prochain nous parlerons du sixième commandement.

SEPTIÈME JOURNÉE.

LA BONNE, *et tous les Interlocuteurs précédens.*

LA BONNE.

Mes bonnes gens, Nanon va nous répéter le sixième commandement, dont nous devons parler aujourd'hui.

NANON.

Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement. Je dis pour celui-ci comme pour l'autre, que je ne l'entends pas du tout.

LA BONNE.

Ce commandement nous défend toutes les choses qui pourroient blesser la modestie, toutes les mauvaises paroles, les mauvaises chansons, les mauvais livres, les mauvais tableaux ou images. Je ne vous en dirai pas grand'chose, car Saint-Paul veut que les chrétiens aient une si-

grande horreur de ce péché, qu'ils craignent même d'en parler. Seulement, je veux vous apprendre ce qu'il faut faire pour l'éviter. La première chose est la modestie : elle ordonne aux chrétiens d'être toujours habillés d'une manière honnête; aux femmes, d'avoir toujours un mouchoir sur leur cou, et des jupes suffisamment longues.

UNE PAYSANNE.

Cela vous est bien aisé à dire, mademoiselle; mais quand on va faire les blés et les foins, on meurt de chaud; on se mettroit volontiers toute nue.

LA BONNE.

Il fera bien plus chaud en enfer, ma bonne amie. Si vous êtes obligée d'être moins vêtue en *travaillant*, au moins faut-il toujours l'être modestement. Je passois, il y a quelque temps, dans une campagne où l'on faisoit les foins, je vis une douzaine de filles ou de femmes en chemise, n'ayant qu'une petite jupe de toile si courte, que je fus obligée de détourner les yeux. Je ne comprends pas comment celles qui sont sages peuvent se tenir ainsi devant les hommes : assurément il faut avoir des jupes plus longues, et n'avoir jamais le cou découvert. Si l'on a chaud, il faut l'offrir à Dieu, et penser à l'enfer où iront les personnes immodestes. Il y a encore une chose qui me fait peine à voir ici; ce sont les nourrices : elles donnent à teter aux enfans devant tout le monde; j'en ai vu même qui le faisoient dans l'église, et proche de l'autel; cela m'a paru horrible.

UNE PAYSANNE.

Aimeriez-vous mieux qu'on laissât crier les enfans, sans leur donner à teter?

LA BONNE.

Non, ma chère ; mais je voudrois qu'on se retirât à l'écart d'une façon modeste, sans étaler sa gorge devant tout le monde. Un autre défaut encore fort commun à la campagne, c'est de laisser courir les enfans tout nus en chemise, et quelquefois sans chemise. Une nourrice déshabille un petit garçon devant ses filles encore jeunes. Tout cela est contre le sixième commandement. Les corps de ces petits innocens sont les membres de Jésus-Christ ; il faut les toucher avec respect, et prendre bien garde de les exposer à la vue. Il faut être scrupuleuse à cet égard, et fouetter les enfans qui se découvrent.

MÈRE JEANNE.

Vous devriez donc bien crier contre les garçons qui se baignent tous les soirs, et qui courent, nus comme la main, des heures entières sur le bord de la rivière, en sorte qu'on n'oseroit envoyer les filles chercher de l'eau ni laver un chiffon.

LA BONNE.

Je ferai plus que crier contr'eux, mère Jeanne, car je parlerai pour cela au seigneur de la paroisse et au curé ; et s'il le faut, je paierai un homme pour se tenir au bord de l'eau avec un grand fouet, pour étriller d'importance ceux qui paroîtront ainsi tout nus. Quand vous seriez seuls, il ne faudroit pas vous tenir ainsi, par respect pour Dieu et pour vos saints Anges-Gardiens : et puis, c'est un péché considérable de faire un mauvais regard sur soi, comme sur les autres.

On pèche encore contre ce commandement, quand on met coucher dans son lit des enfans,

ou qu'on les laisse coucher ensemble ; à plus forte raison, les petits garçons avec les filles, quelque petits qu'ils soient, il ne le faut point absolument ; et j'avertis les pères et les mères qui le font, qu'ils ne sont point du tout en état de recevoir l'absolution, et qu'on doit la leur refuser, s'ils s'en accusent.

UNE PAYSANNE.

C'est-à-dire que moi qui ai sept enfans, il me faudroit sept lits; vous voyez bien que cela est impossible. J'ai bien de la peine à en avoir deux, un pour les garçons, et l'autre pour les filles; encore ils ne s'y tiennent pas, et je les trouve tous les matins mêlés les uns avec les autres.

LA BONNE.

Il faut les bien fouetter, ma chère; ou plutôt il ne faut pas les coucher dans le même endroit. J'aimerois mieux les mettre sous un escalier, ou dans quelque coin semblable, au grenier; en un mot, il faut absolument les séparer, à quelque prix que ce soit.

On pèche contre le sixième commandement, en disant des paroles malhonnêtes. Les hommes et les garçons doivent avoir une grande attention à cela. Ils sont obligés d'être sages dans leurs paroles, tout aussi bien que les filles. Il y en a qui sont comme des privés infects et corrompus, qui ne peuvent ouvrir la bouche, qu'il n'en sorte quelque ordure.

UNE FEMME.

Je vous assure, mademoiselle, que cela me fait bien souvent de la peine, et qu'il me prend une grande envie de leur cracher au nez; mais comment faire? On ne peut pas leur coudre la

bouche; il faut les entendre, malgré qu'on en ait.

LA BONNE.

Voilà encore une de ces choses auxquelles le seigneur et le curé mettront bon ordre, j'en suis sûre; et je sais qu'ils en ont bien envie. Quand il passe un chien enragé dans une paroisse, chacun se hâte de le frapper; les femmes et les filles, qui n'ont pas la force de se défendre, s'enfuient et emportent les enfans; voilà ce qu'il faut faire par rapport à ces hommes scandaleux; on ne doit les recevoir en aucun endroit. Quand ils entrent dans une compagnie, il faut que les filles et les femmes en sortent, comme s'ils y apportoient la peste. Mais au lieu de cela, on rit des sottises qu'ils disent; et par-là on les encourage à continuer. Je dis, des mauvaises chansons, comme des mauvaises paroles: pour moi, si j'entendois une fille les chanter, je penserois d'abord que c'est une malhonnête fille, je fuirois sa compagnie; et si j'étois homme, j'aimerois mieux épouser une fille qui demanderoit l'aumône, que celle qui seroit libre en paroles, ou qui chanteroit de mauvaises chansons; c'est la marque d'un cœur gâté : elle feroit des sottises aussi volontiers qu'elle en dit.

Il y auroit encore bien des choses à dire sur cet article; mais ceux qui se sentiront coupables de quelque péché contre ce commandement, doivent s'adresser à leur confesseur, ou demander conseil en particulier à des personnes sages et prudentes. Tout ce que j'ajouterai, c'est que les filles qui veulent n'avoir jamais rien à dire à confesse sur ce sujet, doivent fuir la compagnie des garçons, les danses, les jeux dans lesquels on prend des familiarités, où l'on donne

pour pénitence, par exemple, d'embrasser les hommes. Elles doivent aimer la compagnie de leurs mères, ou de quelques femmes d'un certain âge, et se coudre à leurs jupes, pour ainsi dire.

UNE PAYSANNE.

Mais si l'on fuyoit tant la compagnie des garçons, on ne trouveroit jamais à se marier.

LA BONNE.

C'est un conte, ma très-chère : un honnête garçon veut une honnête fille qui soit sage et modeste. On s'amuse avec les autres, mais on les méprise ; et un garçon assez lâche pour épouser une fille libre, est indigne d'une femme d'honneur, et mérite d'être montré au doigt.

Parlons à présent du septième commandement. Répétez-le-nous, Nanon.

NANON.

Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras aucunement.

LA BONNE.

Remarquez bien ce dernier mot, mes bonnes gens. Il n'y a aucune manière licite, telle qu'elle soit, de prendre le bien d'autrui.

MADAME PERNOT.

Eh! mon Dieu, mademoiselle, croyez-vous qu'on voulût voler son prochain? On sait bien que ce seroit mal fait.

LA BONNE.

J'avoue qu'il y a peu de voleurs de grands chemins; je veux bien croire que tous ceux qui m'écoutent aimeroient mieux mourir, que de prendre un écu dans la bourse d'un autre; et pourtant, je suis persuadée qu'il y en a peu ici

qui n'aient à se reprocher bien des fautes contre ce commandement : et c'est sur quoi je veux vous instruire.

Je répète d'abord ce que j'ai déjà dit, qu'un domestique se rend coupable d'une espèce de vol, quand il laisse perdre et gâter le bien de son maître, quand il ne prend pas ses intérêts, et ne ménage pas son bien, comme il feroit du sien propre.

Je ne vous dirai pas qu'une servante vole son maître quand elle lui fait payer les choses plus cher qu'elle ne les achète; cela est clair, tout le monde le sait : mais celle qui ne marchande point, parce qu'elle compte sur un petit présent des marchandes, vole aussi. Celle qui fait venir de dehors des femmes pour laver la vaisselle, et qui les récompense en leur donnant pain, vin, viande, sans la permission de ses maîtres, vole encore. Celle qui, par paresse, abandonne aux bouchers, boulangers, la taille où l'on marque le pain et la viande, se rend coupable des vols que ces gens-là peuvent faire. Celle qui, peu contente du pain et du vin destinés à la cuisine, boit et mange le vin et le pain destinés aux maîtres, vole aussi.

MARIE.

Dites-moi, je vous prie, mademoiselle, est-ce une faute de donner aux pauvres une partie de mon dîner, ou de ce qu'on me donne pour moi?

LA BONNE.

Oui, ma chère, si vous le faites sans la permission du maître. Une personne qui travaille doit être nourrie; et vos maîtres, par le marché que vous faites avec eux, s'engagent à vous don-

ner tout ce que vous pouvez manger : ce qui est au-delà ne vous appartient pas. Je suppose que vous donniez votre viande à un pauvre, vous mangerez davantage de pain ou d'autre chose, car enfin il faut que vous soyez nourrie. C'est donc du bien de votre maître que vous feriez l'aumône ; ce qui n'est pas permis. Un liard donné de votre poche sera plus agréable à Dieu, parce qu'alors c'est de votre bien que vous ferez cette aumône. Si vous avez dévotion de vous priver d'une partie de votre portion, obtenez-en la permission de votre maîtresse ; alors vous ferez une aumône, un acte d'obéissance et un acte de justice, en refusant de disposer du bien d'autrui.

Un marchand se rend coupable de vol, quand il vend à faux poids, à fausse mesure. Vous me direz, mes balances sont justes. Fort bien ; mais il y a une façon de les tenir qui les rend inégales, et c'est un vol que vous faites à celui qui achète.

MADAME PERNOT.

Il y a certaines marchandises, mademoiselle, que nous sommes obligées de vendre au prix qu'elles nous coûtent, comme le sel, le tabac : ceux qui achètent en détail veulent avoir bon poids, c'est-à-dire quelque chose de plus que le poids ; nous sommes donc forcées, pour les contenter et n'y pas perdre, de les tromper. Nous ne leur faisons point de tort ; car si l'on pesoit ces choses comme il faut, le poids seroit juste ; ce n'est que le surplus du poids que nous ôtons.

LA BONNE.

Je trouve toujours cette pratique fort mau-

vaise. D'abord, vous trompez, et cela est toujours mal; en second lieu, vous prenez l'habitude de mal peser; et pour un article sur lequel vous ne gagnez rien, il y en a cent sur lesquels vous gagnez, et sur l'achat de la marchandise, et sur le poids, sans compter bien d'autres inventions. Combien y en a-t-il qui mettent de petites pierres dans le sel pour le rendre plus pesant? Le tabac, que vous mouillez, ou que vous tenez dans un endroit humide, devient plus pesant. J'en dis tout autant de la cassonade et de plusieurs autres denrées, que vous augmentez en y mêlant des drogues. Tout cela est un vol.

MADAME PERNOT.

Pour ce qui est de mêler rien avec la marchandise, on ne le fait jamais chez nous; mais j'ai toujours cru qu'on ne faisoit pas un grand mal, en prenant un peu sur le poids: c'est si peu de chose pour celui qui achète, pas la centième partie d'une livre, et cela est beaucoup pour nous au bout d'une année. Je vous assure que c'est la plus grande partie de notre gain.

LA BONNE.

Et moi, je vous assure que c'est un mauvais gain. Vendez plus cher, si cela est nécessaire; mais n'altérez point la balance, en la tenant mal. L'envie de gagner, qui est si naturelle, rendroit tous les jours votre main plus inégale.

MADAME PERNOT.

Mais, mademoiselle, si je vends plus cher que les autres, je perdrai toutes mes pratiques qui ne comprendront point que je vends à meilleur poids.

LA BONNE.

Je vous demande pardon, ma chère dame, ils le comprendront bien. Il ne vous est pas défendu de le faire remarquer, et de prier les gens de peser ce qu'ils achètent chez vous, contre ce qu'ils prennent autre part, pour en voir la différence. Peut-être, dans le commencement, pourrez-vous perdre quelques pratiques; mais dans la suite cela vous enrichira, en vous donnant la réputation d'une personne qui ne trompe jamais. Or, cette réputation fait la fortune du marchand, je vous en assure; et puis, il vaudroit mieux être ruinée, que de violer les commandemens de Dieu et d'aller en enfer. Vous dites que ce que vous ôtez sur le poids est si peu de chose, que cela ne peut faire tort à celui auquel vous vendez; mais au bout de l'an, si l'on rassembloit toutes ces bagatelles, vous vous trouveriez redevable de plusieurs livres à chaque particulier, et cela fait un bien mal acquis qu'il faut restituer.

MADAME PERNOT.

Mon Dieu, mademoiselle, que vous êtes scrupuleuse! Savez-vous bien que vous feriez tourner la tête aux gens avec toutes ces nouvelles méthodes? Je ne fais rien que ce que tous les autres marchands font : tous ceux qui viennent chez moi sont contens. Vous dites qu'il faudroit restituer, et à qui? Mon Dieu! connoît-on tous ceux qui achètent? Vous dites encore que ceux qui diminuent un peu le poids iront en enfer : je vous assure, sur ce pied-là, qu'il n'y aura pas un seul marchand qui n'y aille, car il est impossible de faire autrement, si l'on veut gagner quelque bien.

LA BONNE.

En voilà beaucoup, madame Pernot; il faut vous répondre article par article. Vous dites d'abord que je suis une scrupuleuse qui rendrois les gens fous avec mes nouvelles méthodes : je vous assure, madame Pernot, que cette méthode n'est pas nouvelle, et qu'elle ne vient point du tout de moi. C'est Dieu qui l'a donnée; et comme il est très-juste, elle est bonne. Point de miséricorde sur la justice; il faut la rendre aux autres, ou renoncer au ciel. Vous dites que tous les autres font comme vous : j'avoue que c'est le plus grand nombre; cependant j'en ai connu, moi qui vous parle, qui faisoient autrement. J'ai connu à Londres des gens qui avoient commencé avec rien; c'étoit sur-tout un nommé Richard. Ce marchand se mit sur le pied de vendre au vrai poids, et renonça au tour de main qui rend la balance inégale. Je vous assure qu'il y avoit toujours quatre personnes dans sa boutique, occupées à livrer la marchandise et à recevoir l'argent : je ne vous dis pas, à peser la marchandise; nenni, ils passoient une partie de la nuit à peser et à faire des paquets, et l'on prenoit tout de leurs mains sans le peser une seconde fois, tant on étoit sûr qu'il n'y manquoit pas la valeur d'un grain de blé; et ce Richard a laissé une grande fortune à ses enfans. Il gagnoit pourtant la moitié moins que les autres sur ce qu'il vendoit; mais il vendoit quatre fois plus qu'eux, et par conséquent gagnoit davantage. Vous dites qu'il n'y auroit pas un seul marchand qui allât au ciel, si ce que je dis étoit vrai. Hélas! il n'est que trop vrai qu'il n'y

LA BONNE.

Oui, pour apprendre des chansons, et non pas pour retenir son catéchisme, et c'est là faute de son père. L'entendez-vous, maître Nicolas? si vous demandiez à votre fils son catéchisme tous les soirs comme vous lui demandez ces chansons, il le retiendroit. Vous répondrez de son ignorance.

LE FERMIER.

Est-ce qu'il n'a pas bien répondu, mademoiselle? J'aurois dit tout comme lui : l'église, n'est-ce pas la même chose que la paroisse?

LA BONNE.

Vous vous plaignez de ce que monsieur le curé garde *trop long-temps* vos enfans au catéchisme : savez-vous bien ce que je ferois si j'étois à sa place? C'est que les pères et mères ne feroient point leurs Pâques, s'ils ne venoient pas au catéchisme eux-mêmes, puisqu'ils l'ont oublié.

LE FERMIER.

Mais, mademoiselle, ce n'est pas notre faute si nous n'avons point de mémoire et d'esprit. Pourquoi Dieu nous a-t-il faits si bêtes?

LA BONNE.

Vous avez bien de la mémoire pour vos intérêts, Nicolas. Si je vous disois : Je vous donnerai dix louis d'or dans un mois, à condition que vous saurez bien votre catéchisme, vous trouveriez bien de l'esprit et de la mémoire; vous le sauriez sur le bout du doigt, comme vous dites : mais on ne gagne pas de l'argent à s'instruire, on ne gagne que le ciel; cela ne vaut pas la peine de s'y appliquer. Et moi, je

vous dis, de la part de Dieu, que vous irez en enfer si vous continuez à être ignorant par votre faute. Ecoutez ce que c'est que l'Eglise.

C'est l'assemblée de tous les chrétiens qui sont gouvernés par le pape et par les évêques. Le pape est le chef, c'est-à-dire la tête de l'Eglise : c'est comme une grande maison dont tous les évêques sont les pierres, et le pape est le fondement sur lequel elle est bâtie.

LE FERMIER.

Ce sont les gens d'église qui disent cela, mademoiselle, parce qu'ils sont bien aises d'être les premiers. Voilà ce que disent les gens de Genève quand nous allons au marché. Ils disent encore bien d'autres choses dont je ne me souviens pas.

PIERRE.

Et votre cousin le Génevois, notre maître, quand il vient à la ferme, il se moque de moi parce que je crois au pape. A cela près, il est bonhomme. Dites-moi, mademoiselle, est-ce que cet homme n'est pas chrétien? Tout le monde le montre au doigt et le hait.

LA BONNE.

Tous ceux qui le haïssent ont tort, mon ami. Il ne faut pas l'écouter, ni croire ce qu'il dit, quand il parle de religion; mais au lieu de le haïr, il faut avoir pitié de lui, et demander à Dieu qu'il l'éclaire, car il est bien malheureux. Jésus-Christ a versé son sang pour cet homme; il est en état de se convertir, et sera peut-être un grand saint. A présent il n'est pas de l'Eglise de Jésus, car celle-là a pour chef le pape et les évêques. Quand un ange viendroit du ciel vous dire que cette Eglise n'est pas celle

de Jésus, il ne faudroit pas le croire. Ecoutez-moi, je vous prie, maître Nicolas; je ne crois pas cette chose-là, parce que les gens d'église me l'ont enseignée, c'est parce que Jésus me l'a dit lui-même.

NANON.

Est-ce que vous avez jamais vu Jésus-Christ, mademoiselle? Vous nous dites qu'il vous a parlé.

LA BONNE.

Jésus est mort long-temps avant que je fusse au monde, ma chère; mais les apôtres, qui ont vécu avec lui, ont fait un livre dans lequel on a écrit un grand nombre de ses paroles et de ses actions. On appelle ce livre le Saint Evangile, et monsieur le curé y lit, tous les dimanches, à la messe, ce qu'il vous explique ensuite dans le prône; et comme je suis sûre que Jésus a dit tout ce qui est écrit dans ce livre, je le crois fermement.

MADAME PERNOT.

Je le crois aussi, mademoiselle; mais dans nos boutiques, où nous vendons des liqueurs, il vient toutes sortes de gens pour en boire: je ne les écoute guère; cependant on entend quelques mots par-ci par-là, et ce ne sont pas les bons qu'on retient. Il y a un homme surtout que je ne vois jamais entrer sans être fâchée, quoiqu'il soit un noble et qu'il paye bien, car il a toujours quelque chose à dire contre la religion. Il a beaucoup étudié; et comme il est savant, on le croit plus qu'un autre, et l'on ne sait quoi lui répondre. Il dit que le papier souffre tout, quand on lui parle

de l'Evangile, et que c'est une histoire faite à plaisir. Que faut-il lui répondre?

LA BONNE.

Vous n'êtes pas chargée de lui répondre, madame Pernot, mais bien de le faire taire, quand il parle contre la religion. Il vaut mieux perdre sa pratique, que de voir chaque jour salir votre boutique par ces discours empoisonnés. Il faut donc lui dire honnêtement : Monsieur, vous me faites beaucoup d'honneur de venir chez moi, et quand vous y viendrez je ferai tous mes efforts pour vous bien servir; mais, je vous prie, ne parlez jamais contre la religion. Je ne suis qu'une femme ignorante, qui ne pourrois pas vous répondre; mais en récompense il y a cent mille hommes plus habiles que vous, qui la croient, et qui ne la croiroient pas s'ils n'avoient de bonnes raisons pour cela.

Retenez bien cela, mes bonnes gens : vous ne pouvez pas étudier comme les docteurs, et cela n'est pas nécessaire; mais ces docteurs, ces savans qui ont étudié toute leur vie, des princes, des rois, des grands seigneurs, des riches, croient ce qui est écrit dans l'Evangile : vous pensez bien qu'ils ne le croient pas comme des sots, et sans l'avoir bien examiné; nous devons suivre leur exemple.

LE FERMIER.

Vous me faites faire une réflexion, mademoiselle. Le maître de La Fleur vient ici toutes les années : il est bien habile au moins, car quand il a été jeune, il a étudié pour être prêtre. Quand il y a des malades, il va les voir lui-même, et les sert comme s'il étoit un valet; il donne tout

ce qu'il a aux pauvres. Oh dame! c'est celui-là qu'il faut voir dans l'église! il y est ni plus ni moins tout comme une statue, et prie Dieu de si bon cœur, qu'il donne envie de le faire. Quand il me rencontre, il me dit quelques bonnes paroles, et il me vient dans la pensée : Cet homme-là n'est pas comme les prédicateurs qui en disent plus qu'ils n'en font; car il en fait plus qu'il n'en dit. Je vois bien pourquoi cela à présent : c'est qu'à force d'avoir étudié il croit ce qui est dans l'Evangile beaucoup plus que les autres, et que moi tout le premier.

LA BONNE.

Vous avez raison, maître Nicolas; mais moi, qui passe toute ma vie à Paris, j'en vois bien d'autres. J'ai vu dans les hôpitaux des marquises, des duchesses, et même des princesses, qui nettoyoient les pauvres malades, qui les servoient, qui leur rendoient les services les plus bas. Celles-là n'avoient pas étudié; mais elles avoient reçu le Saint-Esprit qui les rendoit bien savantes. Demandez-le beaucoup, mon ami, et pensez souvent : Jésus m'a dit d'obéir à l'Eglise, c'est-à-dire à mes pasteurs, qui sont le pape, les évêques et mon curé; je veux les aimer, les respecter, leur obéir comme si c'étoit à Dieu même; et comme ils ne m'apprennent que ce que Jésus a dit dans l'Evangile, je les écouterai comme si c'étoit Jésus-Christ qui me parlât, car je veux être un bon enfant de l'Eglise de Jésus-Christ.

Passons à un autre article du Symbole des *Apôtres*. Nous en sommes à celui-ci : La communion des Saints. Entendez-vous ce que veulent dire ces paroles, madame Pernot?

MADAME PERNOT.

Je vous avoue, mademoiselle, que je ne suis pas plus instruite que les autres, quoique je sache lire et écrire. Jusqu'à présent je n'ai été occupée que de mon commerce et de mes enfans, sans penser au bon Dieu, ou du moins pas beaucoup; mais je veux me corriger.

LA BONNE.

Je suis bien édifiée de votre résolution, madame Pernot, et j'espère que le bon exemple que vous donnerez dans la paroisse y profitera beaucoup. Par ces mots, *la Communion des Saints*, on entend que tous les biens des enfans de l'Eglise sont en communauté.

NANON.

Est-ce que l'Eglise est comme le couvent du bourg, qu'on appelle la Communauté?

LA BONNE.

A-peu-près, ma chère. Toutes les religieuses qui sont dans ce couvent ont mis leur argent tout ensemble, et cela fait le trésor de la communauté. Parmi les religieuses il y en avoit de bien riches qui ont donné beaucoup d'argent: il y en avoit aussi de pauvres qui n'ont rien donné: eh bien! les riches ne sont pas mieux habillées, mieux vêtues que les autres; l'argent du trésor sert à fournir aux besoins de celles qui n'avoient rien: l'abbesse en a la clef, et c'est elle qui le distribue. De même tous les chrétiens catholiques mettent leurs bonnes œuvres, qui sont les richesses de l'autre monde, dans le trésor de l'Eglise. Il y a de saintes gens qui ont beaucoup de richesses, et nous autres pécheurs nous sommes bien pauvres; mais comme l'abbesse distribue l'argent des riches à celles qui n'ont

rien apporté, de même l'Eglise distribue les bonnes œuvres des Saints, et les offre à Dieu pour obtenir la conversion des pécheurs. Ce trésor est bien riche, mes enfans; car Jésus a commencé à y mettre son sang, ses mérites et ses souffrances, au prix desquels toutes les bonnes œuvres des Saints, mises ensemble, ne sont pas autant qu'une goutte d'eau comparée à une grande rivière; mais il est si bon, qu'il veut bien qu'on mêle cette goutte d'eau avec les mérites de son sang; et l'Église donne de ce trésor à chacun selon qu'il a plus ou moins de regret d'avoir offensé Dieu. C'est ce qu'on appelle le Jubilé, les Indulgences.

MADAME PERNOT.

Expliquez-moi, s'il vous plaît, ce que c'est que le Jubilé, mademoiselle. Quand celui de l'année cinquante arriva, j'étois bien jeune; je me souviens pourtant que notre servante disoit que si l'on mouroit après avoir fait son jubilé, on iroit tout droit dans le ciel.

LA BONNE.

Votre servante devoit dire : tous ceux qui gagnent le jubilé; car tous ceux qui le font ne le gagnent pas.

LE FERMIER.

Comment, mademoiselle! J'ai jeûné exactement, j'ai été faire mes stations, et j'ai donné l'aumône; après cela, je me suis confessé et j'ai communié : est-ce que cela n'étoit pas assez? Que falloit-il faire de plus?

LA BONNE.

Vous convertir, mon cher. Or, se convertir, c'est confesser tous ses péchés; c'est avoir un véritable regret de les avoir commis; c'est être

déterminé à mourir plutôt que de les commettre encore. Quand on est dans cette bonne disposition, il y paroît, on se corrige; et ceux qui n'y sont pas, ont beau jeûner, au lieu de gagner le jubilé ils deviennent plus coupables, parce qu'ils ont ajouté à tous leurs autres péchés ceux d'une mauvaise confession et d'une communion sacrilége, qui est le plus grand de tous les crimes.

L'article qui suit dans le Symbole, est la rémission des péchés. Nous devons croire que Jésus a laissé aux Apôtres et à leurs successeurs, qui sont les évêques, le pouvoir de remettre les péchés. Il leur a aussi donné la puissance de communiquer ce pouvoir aux prêtres, c'est-à-dire qu'ils peuvent donner ou refuser l'absolution comme ils jugent à propos.

PIERRE.

Je vous assure, mademoiselle, que je gronde toujours contre mon confesseur quand il me refuse l'absolution, et que je pourrois le battre, si je l'osois; cela fait qu'on est regardé dans une paroisse. Celui-ci n'a pas fait ses Pâques; et pourquoi? Il faut qu'il ait commis quelque grand péché qu'on ne sait pas, et qu'il soit bien méchant. Pourquoi faire dire toutes ces pauvretés? Ne vaudroit-il pas mieux donner l'absolution aux gens? Qu'est-ce que cela leur coûte?

LA BONNE.

On voit bien, mon pauvre Pierre, que vous ne savez pas ce que c'est que l'absolution. A quoi serviroit-elle à ceux qui ne sont pas convertis? A les rendre plus méchans; et le prêtre qui donneroit l'absolution à des gens qui n'ont pas une grande envie de se corriger, commettroit

lui-même un grand crime qui le conduiroit en enfer.

MÈRE JEANNE.

Le prêtre demande bien : Avez-vous envie de vous corriger ? On lui dit que oui ; mais, en bonne conscience, je crois qu'on promet plus qu'on ne peut tenir.

LA BONNE.

Si vous étiez bien assurée d'être pendue lorsque vous parlerez mal de votre prochain, que vous vous mettrez en colère, ou que vous direz un mensonge, croyez-vous, ma pauvre Jeanne, que vous ne pourriez pas gagner sur vous de ne pas commettre ces fautes ?

MÈRE JEANNE.

J'aurois bien de la peine à me corriger; mais je crois pourtant que la crainte de passer par la main du bourreau me retiendroit.

LA BONNE.

J'en suis persuadée; et si Thomas devoit recevoir cent coups de nerf de bœuf toutes les fois qu'il iroit au cabaret, je suis bien sûre que l'on ne l'y verroit de sa vie. Nous pouvons tout ce que nous voulons comme il faut, mes bonnes gens; avec la grâce de Dieu, s'entend; et si après dix ans nos confessions sont les mêmes, nous avons raison de croire que nous n'avons pas eu un véritable désir de nous corriger, et que par conséquent toutes nos confessions sont mauvaises.

NANON.

Mon Dieu, mademoiselle ! si cela est, que deviendrons-nous ? car enfin, on ne peut pas empêcher que ces choses-là ne soient arrivées !

LA BONNE.

On peut réparer ces mauvaises confessions,

ma pauvre Nanon : il en faut faire une générale qui réparera tout, et qui nous mettra en état d'obtenir la vie éternelle. C'est le dernier article du Symbole. En disant ces paroles, nous devons croire qu'après cette vie il y en aura une autre qui ne finira jamais ; que cette autre vie sera éternellement heureuse pour ceux qui auront bien vécu, qui auront évité le péché, ou qui auront fait pénitence de ceux qu'ils auront eu le malheur de commettre ; pour ceux qui auront aimé Dieu, qui lui auront offert leur travail, leurs peines, leur pauvreté. Vous vous trouvez malheureux, mes bonnes gens, parce que vous manquez souvent du nécessaire ; que vous êtes soumis aux riches qui vous méprisent : cela passera bientôt ; et, je vous le répète, cela vous procurera un bonheur qui ne finira jamais.

NANON.

Est-ce aussi Jésus-Christ qui a promis ce bonheur aux pauvres, mademoiselle ?

LA BONNE.

Oui, ma chère. Écoutez ce qu'il dit un jour en prêchant au peuple.

Il y avoit un homme riche, qui passoit ses jours à manger, à boire et à se divertir. Il y avoit à la porte de ce riche un pauvre, nommé Lazare, qui étoit couché sur un fumier ; il étoit tout couvert de plaies, et les chiens venoient les lécher : il n'avoit pas d'autres médecins, car il ne possédoit rien dans le monde, et il souhaitoit de se nourrir des miettes de pain qui tomboient de la table du riche, mais personne ne lui en donnoit. Enfin ce pauvre homme mourut ; et comme il avoit souffert avec patience, les anges le portèrent dans le ciel. Le riche mourut aussi, et

fut précipité dans l'enfer. Au milieu des flammes qui le dévoroient, il aperçut Lazare dans la gloire, et il eût bien voulu être à sa place; mais on lui dit : Pendant que vous étiez sur la terre, vous avez eu toutes vos commodités, vous avez joui de tous les plaisirs; au lieu que le pauvre Lazare n'a eu que du mal; il est bien juste que chacun ait son tour, et qu'il soit heureux pendant que vous êtes misérable. Le mauvais riche ne répondit rien, car il savoit bien qu'il avoit mérité les peines qu'il souffroit. Il demandoit seulement que Lazare trempât son doigt dans l'eau, pour en laisser tomber une goutte sur sa langue qui étoit toute en feu. Hélas! ce soulagement, qui étoit si peu de chose, lui fut refusé. Eh bien, Babet! voudriez-vous être riche comme ce misérable, et aller lui tenir compagnie dans l'enfer, ou être pauvre comme Lazare pendant quelques jours que vous avez à rester sur la terre, et aller avec lui dans le ciel?

BABET.

Vous pensez bien, mademoiselle, que j'aimerois mieux ressembler au Lazare. Apparemment qu'il étoit patient dans ses maux, et moi je ne l'ai pas été; mais j'ai un grand désir de me corriger, et de faire cette bonne confession dont vous avez parlé.

LA BONNE.

C'est le principal. Quand on a le bonheur d'être dans la grâce de Dieu, il est bien aisé de faire son devoir, parce que cette grâce nous aide et nous console dans nos maux; mais quand on est assez misérable pour être dans le péché mortel, il n'y a plus moyen de rien faire, pour ainsi dire. Une personne qui est dans le

péché mortel, est un criminel qui est attaché avec une grosse chaîne de fer; il voudroit marcher, il ne le peut pas : il faudroit rompre cette chaîne, et il n'y a qu'une bonne confession, une sincère pénitence qui le puissent faire.

CHARLOT.

Je vous demande pardon, mademoiselle, si je vous fais une question. Apparemment que le mauvais riche avoit commis quelque grand péché que vous ne nous avez pas dit, puisqu'il étoit damné; car on ne va pas en enfer à cause qu'on est riche.

LA BONNE.

Ne me demandez jamais excuse pour me faire des questions, mon ami; nous ne sommes ici que pour cela, et je vous répondrai avec plaisir. Ecoutez bien ceci, mes bonnes gens : Babet a souhaité d'être riche; je la prie de me dire pourquoi elle souhaitoit cela.

BABET.

Je vais vous dire la vérité, mademoiselle. J'aime beaucoup à boire et à manger de bonnes choses; j'aurois bien du plaisir à être couchée dans un bon lit, à faire grand feu dans l'hiver : je hais de filer et de travailler, et il me semble qu'on est si heureux d'être à rien faire, et de pouvoir dormir autant que l'on veut! quand j'étois jeune, j'aimois les beaux habits. Or, les gens riches peuvent faire tout cela, et je pense qu'il n'y a point de mal; ainsi ils vont en paradis bien aisément.

LA BONNE.

Cependant ce furent toutes ces choses qui conduisirent le mauvais riche en enfer. Il n'y a pas de péché à manger selon son appétit; mais

il y en a beaucoup à ne penser qu'à manger, à dépenser de grandes sommes pour cela, à manger jusqu'à se faire mal. Voilà un des malheurs des riches; c'est qu'ayant beaucoup d'argent, ils ont la liberté de satisfaire leur gourmandise et de manger trop; au lieu que quand on n'a pour son dîner qu'un morceau de pain et un peu de soupe, on n'est pas tenté de trop manger.

PIERRE.

Oh! pour cela, mademoiselle, vous avez raison. Je fus, il y a deux mois, à une noce où il y avoit de bien bonnes choses; je mangeai quatre fois plus qu'à mon ordinaire; aussi en ai-je été bien malade pendant huit jours, et j'ai donné la noce et les pâtés au diable plus de cent fois.

CHARLOT.

Et moi, mademoiselle, j'ai les boyaux plus larges le jour des Rois et le Mardi-Gras que les autres jours. Je mange, que cela fait trembler.

LA BONNE.

Ce seroit un malheur pour vous, Charlot, qu'on fît tous les jours les Rois, car vous vous rendriez malade; et ce qu'il y a de pis, c'est que vous commettriez un grand péché en ruinant votre santé; c'est donc un bonheur pour vous et pour Pierre de ne pas être riches, afin de ne pas être tous les jours de ces grands repas qui engagent à trop manger.

LE MANŒUVRE.

Et pourquoi ne dites-vous pas à trop boire, mademoiselle? Je ne passe pas un seul de ces jours sans m'enivrer, en sorte que ma femme les craint.

LA BONNE.

Et avec raison, parce que l'ivrognerie, aussi bien que la gourmandise, entraîne un grand nombre de péchés. On jure, on querelle, on est pis qu'un diable, et cela fait beaucoup souffrir une pauvre femme.

CHARLOT.

Mais si l'on avoit bon estomac, et qu'on mangeât sans se faire mal, je pense qu'il n'y auroit pas de péché, mademoiselle.

LA BONNE.

Jésus ne nous dit point que le mauvais riche mangea jusqu'à se faire mal; mais le Lazare qui étoit à sa porte mouroit de faim, et il y avoit encore un grand nombre de pauvres qu'il auroit dû assister. Il ne le pouvoit pas, puisqu'il dépensoit tout son bien en festins et en plaisirs. Voilà la cause de sa damnation et de celle de tous les riches qui suivent son mauvais exemple.

Adieu, mes bonnes gens, à dimanche prochain : nous examinerons les commandemens de Dieu, pour apprendre ce qu'ils ordonnent et ce qu'ils défendent, car il est essentiel de le savoir pour faire notre examen de conscience, et nous confesser de toutes les fautes que nous avons faites contre ces commandemens.

TROISIÈME JOURNÉE.

Conversation particulière.

MÈRE JEANNE, LA BONNE.

MÈRE JEANNE.

Mademoiselle, je vous prie, dans l'examen

que vous ferez, de dire un mot sur les mauvaises compagnies. Il m'est revenu que mes filles, que j'ai mises à la ville pour apprendre une profession, ont trop de liberté : cela me tracasse la tête. J'ai prié leurs maîtresses de les envoyer coucher ici tous les samedis, et elles retourneront le dimanche au soir. L'une est chez une couturière qui a dix ouvrières, et ne travaille que sur la soie ; l'autre est dans une bonne boutique. Mais qu'est-ce que cela, si l'on n'a pas l'instruction ? Voyez-vous, mademoiselle, vous m'avez donné bien à penser.

LA BONNE.

Tant mieux, mère Jeanne; vous me donnez bonne espérance. Une chose essentielle pour aller au ciel, est d'avoir soin de ses enfans. Pour ce qui est de parler contre les mauvaises compagnies, cela viendra en son temps : si je le faisois tout de suite, vos filles se douteroient que c'est vous qui m'avez parlé, et elles seroient en défiance. Passons dans la salle où tout le monde nous attend.

Leçon de Catéchisme.

LA BONNE.

Allons, Charlot, dites-moi le premier des commandemens de Dieu.

CHARLOT.

Oh! pour celui-là, je m'en souviens bien, car je le dis dans ma prière; le voici : Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.

LA BONNE.

Ce n'est pas le tout, mon ami, de savoir ce commandement par cœur, il faut encore comprendre ce que veulent dire ces paroles. Par ce

commandement, Dieu nous commande deux choses, et il nous en défend aussi deux autres. Voici ce que Dieu nous commande, de l'adorer, de l'aimer. Il faut vous apprendre d'abord ce que c'est qu'adorer Dieu. C'est reconnoître qu'il est bon, qu'il est sage, qu'il est saint, qu'il est puissant, qu'il est éternel; en un mot, qu'il est infiniment parfait. Adorer Dieu, c'est reconnoître qu'il est le créateur du ciel, de la terre, du soleil, de la lune, des étoiles et de tout ce qui est; c'est reconnoître que c'est lui qui vous a donné la vie, qui vous la conserve, qu'il est votre Dieu, votre maître, votre roi, votre père, votre juge, et que rien n'arrive sans son ordre et sans sa permission.

NANON.

Vous dites là de bien belles choses, mademoiselle; mais je suis une stupide, et je vous assure que je n'en retiendrai pas un mot.

LA BONNE.

Je suis persuadée que vous n'oublierez pas tout, ma pauvre Nanon; car vous avez bonne volonté, et Dieu bénira cette bonne volonté. Il vous donnera l'esprit qui vous est nécessaire pour le connoître, l'adorer et l'aimer. Ah çà, Nanon, vous passez votre vie à la campagne à filer en gardant vos moutons : qui empêche, lorsque vous arrivez à l'endroit où vous voulez vous arrêter, que vous ne vous mettiez à genoux, et que vous ne disiez : Mon Dieu, vous êtes mon vrai maître; c'est vous que je veux servir en filant et en gardant mes troupeaux; c'est pour l'amour de vous que je vais filer sans m'amuser, et que j'aurai attention à mon bétail. Cela est-il si difficile?

NANON.

Pour cela, je crois que je m'en souviendrai. Mais quelquefois, mademoiselle, il m'ennuie de filer toujours, et je jette là ma quenouille pour aller ou ramasser des châtaignes, ou des noix, ou des pommes, selon ce qu'il y a dans l'endroit où je suis. Je mange toute la journée tant qu'il y a du fruit; cela me désennuie.

LA BONNE.

Vous ne faites pas bien, ma chère : d'abord c'est un péché de gourmandise, et puis cela vous donne des vers, et sera cause que vous mourrez bien jeune. J'ai une servante qui avoit fait comme vous dans sa jeunesse : la pauvre créature s'étoit fait de si larges boyaux, que rien n'y *tenoit*; elle mouroit de faim après avoir mangé comme quatre, et son visage étoit couvert de gros vilains boutons, comme si elle eût eu la galle. Voulez-vous devenir comme cela, ma pauvre Nanon?

NANON.

J'en serois bien fâchée, mademoiselle; mais je suis si fort accoutumée à manger continuellement, que j'aurai bien de la peine à ne plus le faire.

LA BONNE.

C'est un bon moyen de gagner le ciel, que cette grande envie de manger à tous momens! Le matin, quand vous arrivez avec votre morceau de pain pour déjeûner, vous pouvez manger du fruit à votre appétit; mais quand le déjeûner est fini, il n'y faut plus toucher, et dire, toutes les fois que l'envie vous en viendra : Mon Dieu, pour l'amour de vous, je veux surmonter ma gourmandise. Si Nanon a le courage de faire cela, elle deviendra une sainte; car le bon

Dieu, pour la récompenser, lui donnera de grandes grâces : il est si bon, qu'il récompense tout ce que nous faisons pour lui, quoique nous ne fassions que notre devoir.

NANON.

Si je prie le bon Dieu toutes les fois que j'aurai envie de manger du fruit, je prierai donc toute la journée, car j'en ai envie à tous momens : oh! cela seroit trop difficile, mademoiselle!

LA BONNE.

Vous le croyez, mon enfant; mais vous vous trompez fort. Ah çà, je ne vous demande de faire cela qu'une seule semaine; et si vous le faites bien, vous aurez un bonnet neuf dimanche prochain. Il ne faudroit pas mentir pour avoir ce bonnet, mon enfant; vous pouvez me tromper, mais vous ne tromperiez pas le bon Dieu, et au jour du jugement je vous reprocherois ce mensonge.

NANON.

Je suis bien gourmande, et j'aime à manger; mais j'aime encore mieux les beaux habits, et je vous obéirai. Y aura-t-il de la dentelle à ce bonnet?

LA BONNE.

Voilà la pauvre Nanon qui trouvoit trop difficile d'être sobre pour gagner le ciel, et qui le trouve aisé à présent pour gagner un bonnet! Je tiendrai pourtant ma parole, mon enfant; je vous promets même de mettre une jolie dentelle à ce bonnet, à condition que vous demanderez pardon à Dieu de n'avoir pas promis de le faire pour l'amour de lui, et de l'avoir fait par vanité. Dites-lui bien que c'est pour obtenir la grâce de penser souvent à lui dans la journée.

NANON.

Comment est-ce qu'il faut faire pour penser à Dieu, mademoiselle? Cela me paroît impossible. Je puis penser à vous et aux autres personnes de ma connoissance, parce que je vous ai vue; mais je n'ai jamais vu le bon Dieu : je ne le connois pas comme je vous connois.

LA BONNE.

Ecoutez-moi bien, Nanon. Je suis sûre que vous penserez souvent à moi cette semaine, car vous penserez souvent à votre bonnet, et je vais vous dire quelles sont vos pensées. Si ce bonnet a de la dentelle, il sera plus joli que tous les miens.... Cette demoiselle est bien bonne pourtant de me donner ce bonnet; je lui en serai bien obligée.... Hé bien, mon enfant, voilà comme il faut penser au bon Dieu. Si vous ne le connoissez pas, vous ne pouvez vous empêcher de connoître les choses dont il vous fait présent.

NANON.

Ayez la bonté de me dire les choses que le bon Dieu me donne, mademoiselle.

LA BONNE.

Tout ce que vous voyez, ma chère; tout ce que vous avez. Quand vous êtes assise au pied d'un arbre, et que vous travaillez, ne pouvez-vous pas lever les yeux au ciel et penser : C'est Dieu qui a fait ce beau soleil, ce beau ciel, et il l'a fait pour moi. C'est pour moi que le soleil fait mûrir le blé, les fruits, et toutes les choses dont je me nourris. O mon Dieu! je vous remercie d'avoir été si bon pour moi! Une autre fois Nanon dira : Les rois ont de beaux palais, les riches ont de grandes maisons; et moi, je

n'ai pas même une pauvre petite cabane; mais il y a là-haut un magnifique palais que Dieu me destine, si je méprise les richesses qu'il ne m'a pas accordées, et si j'emploie ma vie à le servir et à l'aimer.

PIERRE.

A vous entendre, mademoiselle, on diroit que Dieu a fait le soleil exprès pour nous : ne l'a-t-il pas fait pour tout le monde?

LA BONNE.

Quand il y a long-temps qu'il n'a plu, il n'y a plus d'eau dans le torrent : aimez-vous bien ce temps-là, mon ami Pierre?

PIERRE.

Vous savez bien que non, mademoiselle : j'ai alors du mal comme un chien; car il faut aller chercher l'eau bien loin.

LA BONNE.

J'avoue que cela est fort incommode; et si je faisois faire une bonne fontaine dans le bourg, qui vous épargnât cette peine, m'en auriez-vous obligation?

PIERRE.

Belle demande! Assurément, mademoiselle, je vous bénirois toutes les fois que j'y prendrois de l'eau.

LA BONNE.

Mais, mon enfant, je n'aurois pas fait faire cette fontaine exprès pour vous; tous les gens du bourg s'en serviroient.

PIERRE.

Qu'est-ce que cela me feroit à moi, pourvu que j'eusse assez d'eau pour mon bétail et pour arroser le jardin? Ils pourroient prendre tout le reste, je ne les en empêcherois pas. Mais vous

êtes bien maligne, mademoiselle; comme vous tournez tout cela ! N'est-il pas vrai que vous voulez dire que le soleil et les autres choses que Dieu a faites, c'est tout comme l'eau de la fontaine? ce que les autres en ont, ne diminue point ma part.

LA BONNE.

Tout justement, mon ami. Je vois bien que Pierre est un garçon d'esprit qui devine les choses. Vous avez donc autant d'obligation au bon Dieu, que s'il avoit fait le soleil et tout le reste pour vous seul, puisque votre part n'est point diminuée de ce que les autres en prennent. Par conséquent vous ne devriez jamais sentir la chaleur du soleil sans penser à Dieu et le remercier de l'avoir fait.

NANON.

Je vous assure, mademoiselle, que je le ferai; mais quand le temps est sombre, qu'il pleut, qu'il tonne, qu'est-ce qu'il faut faire?

LA BONNE.

Dans l'hiver, ou quand il fait mauvais temps et que le soleil se cache, toute la campagne a l'air triste et sombre. Hélas! notre pauvre âme est dans un état bien plus triste lorsque Dieu l'abandonne, à cause que nous le quittons les premiers; car Dieu est le soleil de notre âme. Il faut lui dire dans ces temps malheureux et sombres : O soleil de mon âme! venez la réchauffer, venez la réjouir. Une autre fois, il faut penser que cette pluie, ce temps sombre, sont nécessaires pour les biens de la terre, qui périroient et seroient brûlés s'il faisoit toujours un beau soleil. Il en est de même de mon âme : s'il ne m'arrivoit rien de fâcheux, si je n'avois que des plaisirs et point de peines, je vous ou-

blierois, ô mon Dieu! et je n'aurois point occasion de faire pénitence : je vous remercie donc de toutes les choses que j'ai à souffrir; je vous les offre puisque vous me les envoyez, mon Dieu, je crois qu'elles me sont aussi nécessaires que le temps sombre et la pluie le sont à la terre.

MADAME PERNOT.

Vous avez raison de dire que si l'on n'avoit jamais que du plaisir on ne penseroit guère au bon Dieu. Quand j'ai du chagrin, je suis si dévote, je prie Dieu de si bon cœur! mais c'est afin qu'il m'ôte mon chagrin, que je n'ai jamais regardé que comme un malheur.

LA BONNE.

Il n'y a pas de mal à demander au bon Dieu la fin de ses peines, quand on en a, pourvu qu'on soit soumis à sa volonté, s'il ne juge pas à propos de nous ôter les occasions du chagrin. La prière n'est jamais perdue si on la fait comme il faut; et Dieu, qui ne juge pas à propos de nous ôter nos peines parce qu'elles sont nécessaires à notre salut, nous accorde la patience pour les supporter; ce qui est bien meilleur.

NANON.

Pourtant, mademoiselle, c'est une chose bien terrible de souffrir. J'ai bien souvent mal aux dents; et quand cela me tient, je crie, je pleure, je me tourmente, et je cours comme une folle sans savoir où je vais.

LA BONNE.

Cette impatience augmente considérablement votre mal : il faut souffrir tranquillement, et l'on souffre moins.

ANNE.

Oh! pour cela, il n'y a rien de plus vrai. Au-

trefois je faisois comme Nanon quand j'avois mal aux dents, et j'étois pis qu'une enragée : à présent je me tiens assise, la joue malade dans ma main, et je ne souffre pas la moitié tant depuis ce temps-là.

LA BONNE.

Nanon suivra votre bon exemple, ma chère, et elle se servira de tout pour penser au bon Dieu. Par exemple, lorsqu'il y a une grande sécheresse, on voit la terre toute fendue, toute altérée, qui semble ouvrir la bouche pour demander et recevoir la pluie. Dans ce temps on doit penser : Voilà comme est mon âme, lorsqu'elle est éloignée de Dieu : O mon Jésus! venez la rafraîchir, la consoler et lui faire porter du fruit. Quand il fait de la grêle, des vents, du tonnerre, il faut penser que Dieu est puissant et terrible : c'est pour punir nos péchés, qu'il envoie cette grêle et ces vents qui gâtent nos vignes. Mon Dieu, conservez les biens de la terre, si nous devons en faire un bon usage; mais si vous jugez à propos de nous punir, je me soumets à votre sainte volonté : si cet orage détruit nos champs, donnez-nous la patience pour souffrir la pauvreté qui en sera la suite; je vous l'offre de bon cœur par avance.

LE FERMIER.

Pour ce qui est de prier Dieu de conserver nos champs, nous le faisons de bon cœur, car notre pain en dépend : pour ce qui est de se soumettre de bon cœur à les voir grêler, je mentirois comme un diable si je le disois. Pensez donc ce que c'est, mademoiselle : on sue à labourer la terre, à la fumer; on y jette de bon blé : toute l'année on travaille aux vignes; cela

va à merveille. On compte sur une bonne moisson, sur une bonne vendange : on dit, il y aura tant pour payer la taille, tant pour le maître, et puis quelques sous de côté pour marier des enfans qui se font grands, pour payer l'apprentissage des autres : il faut des bas, des souliers, des habits; avec bonne récolte, on pourvoira à tout : et voilà qu'au milieu de ce beau compte une grêle arrive qui détruit tout, et qui vous met à l'aumône. Oh! vous n'y pensez pas, mademoiselle, quand vous dites qu'il faut se soumettre à cela sans murmurer.

LA BONNE.

Je vous répéterai ce que j'ai dit à Babet, maître Nicolas : quand vous avez bien juré, cela raccommode-t-il votre champ et vos vignes?

LE FERMIER.

On sait bien que non; mais, comme dit Babet, cela soulage, on creveroit si l'on ne se plaignoit pas.

LA BONNE.

Eh! de qui vous plaignez-vous, mon ami? Contre qui murmurez-vous? Contre Dieu luimême; contre un Dieu qui pouvoit vous ôter la vie aussi facilement qu'il vous a ôté une partie de votre bien; contre un Dieu qui pourroit sans injustice vous jeter dans l'enfer que vous avez mérité; contre un Dieu qui pourroit vous rendre perclus de tous vos membres, vous réduire à l'aumône; qui vous donne plusieurs bonnes années contre une mauvaise; contre un père qui connoît vos vrais besoins, qui sait que vous avez plus besoin de faire pénitence, que d'avoir une bonne récolte; qui ne vous châtie que pour vous obliger de rentrer en vous-même

et de vous convertir. Vous murmurez contre un maître infiniment bon : car mettez la main sur votre conscience, comment le servez-vous? Si vous aviez dans votre maison un valet qui vous servît aussi mal, qui refusât de vous obéir, qui fît votre ouvrage avec tant de négligence, vous le chasseriez comme un coquin, vous lui diriez qu'il ne gagne pas le pain qu'il mange. Cette justice que vous feriez d'un mauvais valet, vous ne voulez pas que Dieu la fasse de vous. Rougissez de honte de vos murmures, mon pauvre Nicolas. Adorez-la bonté de Dieu, quand il vous donne une bonne année; adorez sa justice, quand il vous en envoie une méchante. Pensez que Dieu sait très-bien que vous avez la taille à payer et des enfans à pourvoir, et que si vous le serviez de votre mieux il ne vous puniroit pas si souvent. Ce sont vos murmures qui attirent ses châtimens.

MARIE.

Mademoiselle, je suis toute émerveillée des belles choses que vous avez dites à Nanon. Elle peut adorer Dieu bien souvent dans la journée, en filant sa quenouille; mais moi qui suis toujours un pied en l'air,, comment voulez-vous que je m'acquitte de ce devoir?

LA BONNE.

Vous le pouvez tout comme Nanon, quoique ce soit d'une autre manière. Je vous assure qu'une servante qui fait bien son devoir, a autant de moyens de devenir une sainte, qu'une religieuse qui est dans le couvent le plus austère.

MARIE.

Vraiment je n'ai pas l'ambition de devenir une sainte, ce seroit une chose impossible avec

tout le tracas que j'ai dans la tête : je serois très-contente d'avoir la dernière place dans le ciel, quand je devrois être derrière la porte, comme l'on dit.

LA BONNE.

Et l'on dit fort mal, ma pauvre Marie. Mettez-vous bien dans la tête qu'il faut être une sainte pour entrer dans le ciel, et que vous le deviendrez sûrement et aisément, si vous voulez suivre mes conseils. D'abord il faut changer de maître, ce n'est plus M. le Marquis que vous allez servir.

MARIE.

Je vous demande pardon, mademoiselle : mais je suis contente de ma condition, quoique j'y aie du mal comme un chien, et je n'en veux point sortir : madame la marquise est la meilleure dame du monde; et s'il n'y avoit qu'elle, je serois trop heureuse.

LA BONNE.

Je ne vous propose pas de quitter la maison où vous êtes, mon enfant, mais de prendre un autre maître en y restant. C'est au bon Dieu auquel il faut vous engager, ma bonne fille. C'est lui qui vous a fait naître dans un état où vous êtes obligée de servir; et c'est lui que vous devez regarder dans la personne de vos maîtres et de tous ceux avec lesquels vous avez affaire. Ainsi il faut vous louer au bon Dieu, et lui dire : Mon Dieu, j'ai travaillé jusqu'à ce jour pour être nourrie et gagner mes gages; à présent je servirai pour gagner le ciel, pour vous obéir, à vous qui êtes mon vrai père, mon vrai maître : mon état est bien fatiguant; mais je crois qu'il vaut mieux pour moi être une pauvre servante,

que d'être une grande dame, parce que vous, qui êtes mon bon père, avez choisi cet état pour moi : vous savez ce qu'il me faut, mon Dieu; sans doute que je me serois perdue, si j'eusse été riche ou de qualité.

MARIE.

Tenez, mademoiselle, j'ai bien de la peine à croire cela. Il me semble que j'aurois si bien servi le bon Dieu, si j'avois été riche! J'aurois donné l'aumône, je n'aurois pas méprisé les pauvres; j'aurois été tous les jours à la messe, au sermon.

LA BONNE.

Dites-moi, ma chère : croyez-vous que Dieu sait tout, qu'il voit tout, qu'il peut tout? Croyez-vous qu'il vous aime?

MARIE.

Oui, mademoiselle, je crois toutes ces choses; cela est dans mon catéchisme, et madame me le fait répéter souvent.

LA BONNE.

Si vous aviez des enfans, ma bonne Marie, que vous connussiez quel est l'établissement qui seroit le meilleur pour eux, et que vous fussiez la maîtresse de leur donner cet établissement, sans qu'il vous en coutât aucune peine, manqueriez-vous à le faire? Et si une mère disoit : je ne veux pas que mon fils prenne cet état, parce qu'il seroit heureux et que je veux qu'il soit misérable, seroit-elle une bonne mère?

MARIE.

Ce seroit la plus méchante femme du monde. Mais il n'y a pas de ces mères-là : chacun fait du mieux qu'il peut pour bien établir ses enfans; et si j'en avois, je travaillerois jour et nuit pour

les mettre dans un état où ils fussent honnêtes gens et heureux.

LA BONNE.

Hé bien, ma chère Marie, Dieu est le père de tous les hommes; il sait quel est l'établissement, c'est-à-dire l'état qui leur convient le mieux; et il n'a pas besoin de travailler pour leur donner cet état. Croyez-vous qu'il ait moins de bonté pour les hommes, qu'une mère n'en a pour ses enfans? Il ne lui en auroit pas coûté davantage de vous faire princesse que de vous faire servante, riche que pauvre; mais il a prévu que vous feriez mieux votre salut dans l'état où vous êtes que dans un autre; que vous auriez abusé des richesses : c'est par miséricorde qu'il vous a refusé ces richesses. Aimeriez-vous à en avoir qui vous menassent en enfer?

MARIE.

Non, assurément, mademoiselle. Mais est-ce que tous les riches vont en enfer? J'en connois qui vivent comme des saints.

LA BONNE.

C'est parce que Dieu a prévu qu'ils feroient un bon usage des richesses, qu'il les leur a données; mais je vous assure que ces personnes riches qui vivent saintement, tremblent à la vue de leurs richesses : elles s'humilient de ce que Dieu ne les a pas trouvées dignes d'être pauvres, elles sont toujours dans la crainte de faire un mauvais usage de leur bien, car elles savent que Dieu leur en demandera un compte rigoureux. Croyez-vous que les riches puissent dépenser leur argent à leur fantaisie?

LE FERMIER.

Eh! qu'est-ce qui les en empêcheroit, je vous

prie? Y a-t-il du mal à faire bonne chère, à se divertir? Est-ce que leur bien n'est pas à eux? Quand ils le dépensent, ils ne font tort à personne.

LA BONNE.

Le bien des personnes riches est à elles, mon pauvre Nicolas, comme la ferme que vous occupez est à vous.

LE FERMIER.

Vous badinez, mademoiselle; il n'y a pas un pouce de terre qui m'appartienne dans cette grande ferme que je fais valoir; tout est à mon maître. Il est vrai que ce qu'elle produit est à moi, quand j'ai payé mon maître; mais les gens riches n'ont rien à payer.

LA BONNE.

Vous vous trompez, mon ami; les riches sont les fermiers du bon Dieu, et doivent lui payer leur ferme. Ils peuvent sans doute avoir une meilleure table et de meilleurs habits que les vôtres, ils peuvent avoir un carrosse et des domestiques; mais il faut que tout cela soit réglé selon leur état, et non selon leur fantaisie; s'ils alloient plus loin, ils pécheroient.

LE FERMIER.

Eh! que pourroient-ils désirer de plus? Si j'en avois autant que M. le marquis, par exemple, je serois content comme un roi.

LA BONNE.

Vous le croyez, mon cher; mais dites-moi, je vous prie, vous n'êtes pas fort riche à présent; n'avez-vous jamais été plus pauvre?

LE FERMIER.

Si j'ai quelques sous à présent, ce n'a pas été sans peine que je les ai gagnés. Quand je me

suis marié, je n'avois pas plus de terre qu'il n'y en a dans ma main; il a bien fallu suer pour acheter le peu que j'ai à présent.

LA BONNE.

Que souhaitiez-vous dans ce temps-là, mon cher?

LE FERMIER.

Je souhaitois de pouvoir gagner de quoi nourrir ma femme et mes enfans, jusqu'à ce qu'ils fussent élevés et en état de gagner leur vie.

LA BONNE.

A présent, mon cher, vous avez de bonnes vignes, de bons champs, et cependant vous souhaitez autant de bien que M. le marquis. Savez-vous ce qui arriveroit si vous l'aviez? Vous en souhaiteriez davantage, et vous ne seriez pas plus content que vous ne l'êtes aujourd'hui : les besoins croissent avec le bien; plus on en a, plus on aura de compte à rendre à Dieu. Je vous le répète : si les riches dépensent au-delà de leurs besoins, ils iront en enfer avec le mauvais riche qui n'étoit point un voleur, un menteur, un jureur, un meurtrier. Jésus-Christ ne lui reproche aucun de ces crimes : il dit seulement qu'il passoit les jours à se divertir, et laissoit le pauvre Lazare mourir de faim à sa porte. C'est une terrible tentation que d'être riche, mes bonnes gens; car il est si aisé d'abuser des richesses! Il est bien plus facile de supporter la pauvreté, que de ne pas s'attacher aux richesses. Aussi Jésus dit-il qu'il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. Or, un chameau est une bête bien plus grosse qu'un cheval.

MARIE.

Si cela est, mademoiselle, il n'y aura donc pas un seul riche qui aille dans le ciel; car il est impossible à un cheval de passer par le trou d'une aiguille : on ne pourroit y faire seulement passer un mouton, ni même un poulet, quand il seroit bien petit.

LA BONNE.

Non, ma chère, il n'y aura pas un seul riche en paradis. Mais tous ceux qui ont beaucoup d'argent et de grandes terres ne sont pas riches : il y en a qui ne sont point du tout attachés à leurs biens, et qui aimeroient mieux les perdre que d'offenser Dieu; ils n'ont de plaisir à en avoir beaucoup, que parce que cela leur sert à assister les pauvres et à faire plaisir à leurs amis. Or, ces riches-là sont de véritables pauvres. Si, au contraire, vous n'aviez que cinq sous, et que vous fussiez prête à faire un péché pour conserver ces cinq sous, ou pour en gagner cinq autres, vous seriez le mauvais riche. Vous sentez qu'il est plus aisé de s'attacher à cent louis d'or qu'à cinq sous; ainsi, ma chère Marie, il faut tous les jours, en vous levant, adorer la bonté de Dieu de ce qu'il vous a ôté l'occasion de faire bien des péchés, en vous ôtant les richesses auxquelles vous n'auriez pas permission de vous attacher. Il faut aussi lui demander la grâce de ne point trop aimer le peu que vous avez, de peur de devenir un mauvais riche malgré votre pauvreté.

MARIE.

Je passerois encore d'être pauvre, mademoiselle; mais voici ce que je trouve de plus insupportable dans mon état : c'est d'être soumise à faire la volonté des autres toute la journée, et

jamais la mienne; d'être contrariée sur tout, grondée souvent mal-à-propos. Je ne trouve rien de si agréable que d'être une maîtresse de maison, qui commande sans dire pouquoi elle veut que ceci soit à droite, et ceci à gauche.

LA BONNE.

Si jamais vous devenez une maîtresse de maison, ma pauvre Marie, je suis persuadée que vous vous trouverez plus gênée que vous ne l'êtes à présent. Demandez-le à votre digne maîtresse madame la marquise. Ne faut-il pas qu'elle soit soumise à mille personnes? Elle ne commande qu'à ses domestiques; et elle est forcée d'obéir à des gens beaucoup moins raisonnables qu'elle.

MARIE.

Je conviens de cela pour madame la marquise; mais tout le monde n'est pas comme elle : il y en a qui commandent sans obéir à personne.

LA BONNE.

Vous vous trompez, ma chère Marie. Tout le monde est domestique dans cette vie. Les rois dépendent des discours publics, des affaires; ils sont obligés d'avoir une grande compagnie, quand ils voudroient être seuls; de s'appliquer, quand ils voudroient être à ne rien faire; car ils doivent gouverner leur royaume. Les grands seigneurs, les princes même dépendent du roi, de ses ministres, de ses favoris. Il faut souvent qu'une grande dame, qui est grosse jusqu'au menton, se tienne debout des heures entières dans la chambre de la reine, tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, toujours prête à se trouver mal.

NANON.

Eh! d'où vient y va-t-elle, mademoiselle? Si

j'étois à sa place, je resterois chez moi : n'a-t-elle pas son pain gagné?

LA BONNE.

La grande dame a des enfans à établir : elle est forcée de faire de la dépense; souvent elle manque de tout, parce qu'elle a un mari qui jette l'argent par la fenêtre, c'est-à-dire qui le dépense en folies; il faut donc qu'elle aille à la cour, pour tâcher d'avancer ses enfans, de leur ménager quelques places. D'ailleurs, c'est un devoir pour les personnes de qualité, de se tenir souvent auprès de leur maître. Je me souviens, quand j'étois jeune, d'avoir vu le roi revenir de la chasse, à cinq heures du soir, à la Toussaint : il pleuvoit; il y avoit trois princesses à cheval qui étoient mouillées comme des soupes; tous les seigneurs de la cour, les officiers étoient trempés jusqu'aux os. Croyez-moi, mes bonnes gens, il y en avoit plus de quatre qui maudissoient la grandeur et l'esclavage dans lequel leur rang les retenoit. Mais ce n'est pas tout : ceux qui vivent à la cour et dans le monde sont dans une contrainte continuelle. On a du chagrin, on meurt d'envie de pleurer : voilà une compagnie qui arrive; il faut renfoncer ses larmes et prendre un visage riant; dans cette compagnie il y a un homme qui est ennemi de ceux qu'il visite; un traître qui ne cherche qu'à leur faire du mal : il faut pourtant lui faire bonne mine, l'embrasser, répondre à ses caresses de chat, quoiqu'on sache qu'il ne flatte que pour égratigner.

PIERRE.

Ah! pardi, si j'étois à leur place, je n'aurois

pas tant de patience, et je traiterois ces traîtres comme ils le méritent.

LA BONNE.

Voilà un avantage de votre état, mon ami, on y dit franchement ce que l'on a sur le cœur, au lieu que les riches ont des bienséances a observer, qui sont un vrai esclavage. Oui, ma pauvre Marie, votre servitude n'est pas aussi rude que celle de ces gens-là. Mais voici de bien meilleures raisons de l'aimer : c'est que c'est l'état que Jésus a choisi pour lui-même; je veux dire l'état de soumission et d'obéissance. L'Evangile ne nous dit rien, ou presque rien de lui pendant trente ans, sinon qu'il étoit soumis à Marie et à Joseph, et qu'il leur obéissoit. Il a dit de lui-même, qu'il n'étoit pas venu en ce monde pour être servi, mais pour servir. Un autre avantage que vous avez au-dessus de votre maîtresse, c'est qu'elle n'est pas assurée de faire la volonté de Dieu en vous commandant, et que vous êtes sûre de la faire en lui obéissant. Je vous répète donc que vous ne devez pas vous lever une seule fois sans remercier Dieu des avantages de votre état.

MARIE.

Vous croyez donc, mademoiselle, que j'ai le temps de faire de longues prières? Ah! vraiment non. On m'appelle d'un côté, on me crie de l'autre : il faut mettre mon pot au feu, courir au marché. Je vous l'ai dit, à peine ai-je le temps de me mettre à genoux pour dire un *pater* et un *ave*.

LA BONNE.

Je ne vous dis pas qu'il faille vous mettre à genoux et retarder votre ouvrage. N'est-il pas

vrai que vous pensez à quelque chose en vous habillant ?

MARIE.

Oui, mademoiselle ; mais penser, ce n'est pas prier : quand on veut parler à Dieu, ne faut-il pas se mettre à genoux ?

LA BONNE.

Je connois des gens qui prient Dieu toute la journée sans se mettre à genoux, excepté pour la prière du matin et du soir. Ecoutez bien, mes bonnes gens, ce que c'est que la prière. Etre à genoux, dire son chapelet, lire dans ses Heures en pensant à mille choses, ce n'est pas prier, si c'est volontairement. Penser à Dieu, lui offrir ses actions, souhaiter de les faire pour lui obéir et pour lui plaire, dire souvent : Mon Dieu, faites-moi la grâce de bien faire ce que je fais ; voilà une véritable prière, et rien n'empêche qu'on ne la fasse plusieurs fois dans la journée.

L'AVEUGLE.

A ce que je vois, mademoiselle, je n'ai jamais prié une seule fois pendant ma vie : j'ai pourtant souvent dit mon chapelet, mais c'est sans y penser. Je vois des gens qui sont des heures à l'église, et je dis quelquefois en moi-même : Que peuvent-ils tant dire ? Pour moi, je ne saurois faire aucune prière ; et je ne crois pas que Dieu me condamne pour cela : c'est que je ne le saurois, faute d'esprit.

LA BONNE.

Quand vous allez prier quelqu'un de vous assister, que lui dites-vous ?

L'AVEUGLE.

Tout ce qui me vient dans l'esprit. Je leur dis que je suis une pauvre femme bien affligée,

qui n'a ni parens ni amis; que je ne vis que de pain et d'eau, et que souvent je n'en ai pas assez pour vivre; que je couche sur la paille comme un pauvre chien, sans couverture pendant l'hiver; je leur montre mes pauvres haillons tout déchirés; en un mot, je fais tout ce que je peux pour faire compassion. Cependant, au-lieu de m'assister, on me rebute souvent. Alors je pleure, je me dépite, je maudis les riches qui ont le cœur si dur; et puis la faim me force à aller tourmenter d'autres personnes, jusqu'à ce qu'on me donne. Oh! cela est bien dur!

LA BONNE.

Il est vrai que cela est bien dur; j'en conviens, ma chère : mais qui vous a appris toutes ces choses que vous dites aux personnes riches?

L'AVEUGLE.

A-t-on besoin d'apprendre ces choses-là? On sent la faim, la misère, le froid : on le dit aux gens; cela va tout seul.

LA BONNE.

Vous avez raison ma chère. Quand la misère et la faim pressent, on n'a pas besoin d'apprendre à demander du secours. Mais hélas! comme vous le dites fort bien, les riches sont impitoyables, et l'on a bien de la peine à leur arracher quelques secours. Que ne dites-vous au bon Dieu ce que vous dites à ces personnes? Vous feriez une excellente prière, et vous ne seriez pas rebutée.

L'AVEUGLE.

Est-ce que le bon Dieu descendroit du ciel pour me donner du pain?

LA BONNE.

Il inspireroit aux riches de vous assister, ma

chère. Mais je vous prie de bien m'écouter. Vous êtes bien pauvre, ma chère Babet; mais votre âme est encore plus pauvre que vous, et il faudroit commencer par chercher à soulager cette pauvreté, avant que de penser à l'autre. Que ne dites-vous au bon Dieu : Seigneur, je suis une pauvre femme bien affligée, je n'ai point de patience dans mes maux, je maudis ma pauvreté que je devrois aimer, parce qu'elle vous plaît et qu'elle peut me conduire au ciel; ma pauvre âme est plus aveugle que mon corps, elle a plus de faim que lui, elle est plus nue, plus misérable : ayez la bonté de la regarder; elle vous fera pitié, mon Dieu ; vous lui ferez l'aumône : donnez-la moi, mon Dieu, pour l'amour de Jésus; donnez-moi votre amour, donnez-moi la patience, donnez-moi de la douleur de vous avoir offensé. Ce que je dis à Babet, mes bonnes gens, je vous le dis à tous : notre âme est plus pauvre qu'elle; et il n'est pas difficile de conter au bon Dieu toutes nos misères, et de lui demander l'aumône.

MARIE.

J'ai quelquefois demandé la patience à Dieu, et c'étoit de tout mon cœur; mais il ne me l'a jamais accordée.

LA BONNE.

Le bon Dieu veut être importuné, ma chère : Babet vous a dit tout-à-l'heure que le besoin de manger lui donnoit la force d'importuner les riches, quoiqu'ils la rebutent souvent : ne vous lassez pas d'importuner le bon Dieu, il aime cela ; et quoiqu'il paroisse quelquefois ne pas nous accorder ce que nous lui demandons, croyez que c'est pour nous engager à redoubler

nos prières, et qu'il nous accorde toujours quelque chose.

BABET.

Je ne puis croire cela, mademoiselle. Combien de fois ai-je prié Dieu d'inspirer aux riches de m'assister! Je l'ai fait encore aujourd'hui; cependant il ne m'a pas écoutée : je n'ai pas mangé de pain à dîner la moitié mon saoul; et j'irai coucher sans souper, car je n'ai pas un liard.

LA BONNE.

Ecoutez, ma bonne mère. Jésus nous a dit qu'il falloit premièrement rechercher les moyens de gagner le ciel, lui demander sa grâce, et qu'il accorderoit les besoins du corps par-dessus le marché. Vous n'avez jamais demandé au bon Dieu l'aumône pour votre âme; c'est ce qui fait que vous n'obtenez pas l'aumône pour votre corps. Cependant Dieu est si bon, que malgré cette négligence il pense à vous : il a inspiré à une personne de ma connoissance de vous donner un pain toutes les semaines, avec une couverture et une robe pour cet hiver.

MADAME PERNOT.

Et moi, je vous donnerai à dîner tous les dimanches, ma pauvre Babet, à condition que vous ferez tout ce que mademoiselle vous dira.

L'AVEUGLE.

Que le bon Dieu bénisse cette personne, madame Pernot, et vous aussi, mademoiselle! Je veux faire tout ce que vous me direz; je répéterai souvent la prière que vous m'avez dite, je vous le promets. Mon Dieu! que vous avez de bonté de penser, tous tant que vous êtes, à une pauvre misérable comme moi!

LA BONNE.

Ce n'est pas cette personne qui est bonne, ma chère; c'est Dieu qui lui a donné la pensée de vous assister, pour vous récompenser de ce que vous venez ici apprendre ce qu'il faut faire pour l'aimer et pour gagner le ciel. C'est donc Dieu que vous devez remercier de ce pain; car, en vérité, c'est à lui que cette personne le donne; c'est donc Dieu qu'il faut remercier : il faut aussi le prier de lui donner sa grâce, car elle ne souhaite que cela.

NANON.

Il me vient une pensée, mademoiselle : c'est que Dieu est bien bon pour les pauvres, puisqu'il donne le ciel aux riches qui les assistent, et qu'il envoie le mauvais riche en enfer, seulement parce qu'il n'a pas fait l'aumône au pauvre Lazare. Tenez, je commence à comprendre que les pauvres sont les favoris de Dieu. Vous nous avez dit aussi qu'il falloit souvent élever son cœur au bon Dieu; comment faut-il faire pour cela?

LA BONNE.

Il faut faire tout ce que je viens de dire, ma chère. Par exemple, Marie, en s'habillant, dira : Mon Dieu, je vous remercie de m'avoir fait servante : j'aime à l'être, parce que c'est votre sainte volonté; je crois que c'est pour mon bien. En disant ces choses, Marie élève son cœur à Dieu : elle aura accompli le premier commandement, en adorant et aimant son créateur. La première chose qu'elle fait en se levant, c'est de courir à son feu; s'il est éteint, elle bat le briquet; s'il s'est conservé sous la cendre, elle le rallume.

MARIE.

Et elle s'impatiente toujours en hiver avec ce maudit briquet qu'il faut battre une heure. Le soir, chacun veut avoir son lit bassiné ; cela détruit tellement mon feu, qu'il n'en reste pas une étincelle; ce qui fait que depuis quelque temps je brûle une quantité de bois le soir, en faisant grand feu.

LA BONNE.

Que de trésors vous perdez pour l'autre monde avec votre impatience, ma pauvre Marie! Quand vous trouvez que le feu s'est conservé, il faut dire en vous-même : Mon Dieu, conservez dans mon cœur le feu de votre divin amour! Vous devez aussi faire cette prière le soir, en le couvrant. Quand le feu est éteint, vous devez penser : Hélas! voilà ce qui m'arrive tous les jours; vous me donnez des grâces pour conserver votre amour dans mon cœur, et je n'en profite pas : ne permettez pas, ô mon Dieu! que le péché éteigne ce divin amour dans mon âme. Quand elle bat le briquet avec bien de la peine, la bonne Marie doit dire : Quand mon feu est éteint, il faut battre bien long-temps pour avoir une étincelle. Hélas! mon Dieu, quand j'éteins votre amour, il faut le rallumer par la pénitence, et pourtant je ne veux rien souffrir. Mon Dieu, donnez-moi le courage de réparer mes fautes : je vous offre la petite peine que j'ai à présent.

MARIE.

Je pense que ce seroit se moquer du bon Dieu, de lui offrir si peu de chose. Que lui importe cette bagatelle?

LA BONNE.

Rien du tout, ma chère Marie; mais votre

impatience l'offense, et il se plaît à voir que vous la corrigez. Quand nous vivons avec les personnes, nous sommes charmés de voir qu'elles cherchent à nous rendre de petits services, parce que c'est une preuve qu'elles nous aiment : il en est de même du bon Dieu; il accepte les plus petites choses, quand nous les faisons pour lui plaire. Mais, dites-moi, Marie : si vous étiez dans votre ménage, et qu'il fallût tirer de votre poche l'argent pour payer le bois, allumeriez-vous un si grand feu? N'aimeriez-vous pas mieux battre le briquet?

MARIE.

Je ménagerois plus le bois; mais j'aurois soin de ne pas détruire le feu le soir, comme ils le font : tout cela me fait bien murmurer.

LA BONNE.

Comme si vos murmures rallumoient votre feu! Avouez, ma bonne Marie, qu'il y a de la sottise à se fâcher, quand cela ne raccommode rien. Concevez aussi que la première qualité d'une bonne servante, est de se mettre dans la tête que le ménage de son maître est le sien, et de ne jamais faire dans la maison d'autrui ce qu'elle ne voudroit pas qu'on fît dans la sienne. Je suis sûre, Marie, que si vous étiez une maîtresse de maison, vous ne voudriez pas qu'on vous brûlât bien du bois, pour s'épargner la peine de battre le briquet : or, nous ne devons jamais faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît.

MARIE.

Peut-être si j'étois aussi riche que mes maîtres, je n'y regarderois pas de si près. Vraiment il se fait bien des dépenses inutiles, et il

se perd dans la maison de Monsieur le marquis bien des choses que je ne voudrois pas laisser perdre dans la mienne.

LA BONNE.

Vous allez être bien étonnée et bien effrayée, ma chère Marie; mais je dois vous dire la vérité. Toutes les fois que vous laissez perdre, casser, gâter quelque chose dans la maison de votre maître, par votre faute, s'entend, vous êtes obligée à lui restituer l'argent que cela a coûté.

MARIE.

Vous avez bien raison, mademoiselle, de dire que je serois effrayée; tous mes gages ne suffiroient pas pour cela. Ce sont des bouts de chandelle qu'on laisse traîner jusqu'à ce qu'ils soient noircis; alors on les jette dans le feu, cela fait brûler plus vîte et épargne la peine de souffler. Ce sont des vivres qui se gâtent, parce qu'on les oublie dans une armoire. C'est un verre, un plat qui se cassent, parce qu'ils n'ont pas été remis à leur place. C'est un rideaux qui se déchire, parce qu'on le tire avec la main; c'est plutôt fait que de tirer le cordon. C'est une serviette qui se brûle ou se noircit, jusqu'à ne pouvoir plus être blanchie sans emporter le morceau, par paresse de prendre un torchon; une lampe qui se renverse. Que sais-je, moi? C'est mille autres bagatelles comme celles-là, qui ne sont rien pour des gens riches, et qui me ruineroient, moi, s'il falloit les payer.

LA BONNE.

Vous ne voudriez pas que je vous cachasse la vérité dans une chose d'où dépend votre sa-

lut, ma chère Marie. Cela va m'obliger à me servir de paroles dures, que je vous prie de me pardonner. Vous avez volé à votre maître tout ce que vous avez laissé perdre. C'est une bagatelle pour lui, dites-vous; mais cette bagatelle auroit soulagé un ou plusieurs pauvres. Si tous les domestiques, dans une maison, négligent les bagatelles dont ils sont chargés, cela fait une somme considérable au bout de l'an. Je vous le répète, vous êtes obligée à restitution.

MARIE.

Vous me désespérez, mademoiselle; je n'ai pas le moyen de faire cette restitution, et puis il faudroit une tête de fer pour penser à tout; il y auroit de quoi devenir folle. Allez, je gagne bien ce qu'on me donne : le service est bien ingrat, quoique j'aie des maîtres très-raisonnables.

LA BONNE.

Non-seulement je ne veux pas vous tromper, ma chère Marie, mais je ne veux pas que vous vous trompiez vous-même; cela est d'une trop grande conséquence. Vous n'êtes point obligée de faire plus que vous ne pouvez. Je sais bien qu'il y a des choses qui échappent malgré qu'on en ait : je ne parle que des négligences volontaires et de celles que l'on a par paresse; celles-là rendent coupable.

MARIE.

Mais comment les distinguer, celles-là, mademoiselle? Pensez donc que je suis une pauvre fille bien ignorante.

LA BONNE.

Vous avez une conscience aussi savante que celle des plus grands docteurs; c'est elle qui

vous avertira, et je vous donnerai outre cela un bon moyen de vous juger vous-même, sans crainte de vous tromper. Supposez que vos maîtres vous disent : Marie, jusqu'à présent il s'est bien perdu des choses dans la maison : Hé bien, ménagez toutes ces choses, et nous vous les paierons à la fin de l'année; ce sera une augmentation à vos gages : cette promesse vous donneroit-elle une meilleure tête que vous ne l'avez à présent?

MARIE.

Pour ne pas mentir, mademoiselle, je crois que cela me donneroit plus d'attention que je n'en ai : un pauvre domestique a bien besoin d'amasser quelques sous pendant qu'il est jeune; car quand on est vieux et qu'on ne peut plus servir, il n'y a d'autre gîte que l'hôpital.

LA BONNE.

Ayez un peu plus de confiance en votre bon maître, ma chère Marie, et croyez fermement qu'il aura soin de vous jusqu'à la fin.

MARIE.

J'en suis bien persuadée, mademoiselle : tant que monsieur et madame vivront, je pense bien qu'ils ne m'abandonneront pas; mais ils peuvent mourir.

LA BONNE.

Ce n'est pas de ces maîtres-là que je veux parler, ma chère; ils peuvent mourir, comme vous le dites fort bien. Vous seriez bien bête, si vous pensiez que ce sont eux qu'il faut servir, et vous tuer le corps et l'âme pour une vingtaine d'écus qu'ils vous donnent par année. Ne sommes-nous pas convenues que c'étoit au bon

Dieu que vous vous loueriez; qu'il seroit votre maître? Celui-là ne meurt pas, mon enfant. C'est lui que vous devez servir dans les personnes de vos maîtres; c'est lui qui doit vous récompenser. Si vous vous mettez bien cela dans la tête, vous ne penserez plus à ces gages qui sont si peu de chose; et en pensant que Dieu vous destine le ciel pour le service que vous lui aurez rendu, vous trouverez que vous faites bien peu de chose.

MARIE.

J'en conviens, mademoiselle; mais j'aurai beau servir le bon Dieu, cela ne m'empêchera pas de mourir à l'hôpital.

LA BONNE.

Eh! qu'importe, ma chère, l'endroit où nous mourrons, pourvu que nous passions de notre lit dans le ciel? Plût à Dieu que je mourusse dans le grand chemin, sur la paille, dans un fumier, pourvu que je fusse sauvée! Aimeriez-vous mieux mourir dans un palais et aller en enfer? Pensez souvent à cela, mes bonnes gens. La vie est bien courte, quand même on vivroit jusqu'à cent ans. Peu importe comment nous la passerons cette vie : ceux qui auront porté des habits de soie, des étoffes d'or et d'argent, n'emporteront qu'un drap pour ensevelir leur cadavre : et vous serez en ce moment aussi riche qu'eux, quand même vous auriez demandé l'aumône.

MARIE.

Voilà qui est fini, mademoiselle; je ne veux plus penser ni à la fatigue que j'ai, ni à ma pauvreté, ni au danger de mourir à l'hôpital quand je serai vieille. Après tout, vous avez

raison, la vie est si courte! et je suis bien bête de m'en embarrasser si fort. Apprenez-moi ce qu'il faut faire pour aller dans le ciel : j'aurai tout le temps de me reposer et d'être heureuse quand je serai là.

LA BONNE.

Assurément, ma chère. Vous commencerez, comme je vous l'ai dit, à prendre Dieu pour votre maître, et vous lui direz tous les matins : Mon Dieu, mon maître, c'est pour vous que je veux faire toutes mes actions aujourd'hui. Vous répéterez souvent cette prière pendant la journée.

MARIE.

Mais si je m'amuse à prier Dieu, mon ouvrage sera reculé, et l'on se moquera de moi si l'on me voit mettre à genoux.

LA BONNE.

Vous oubliez ce que je vous ai dit, ma chère, qu'il n'est point du tout besoin de se mettre à genoux pour élever son cœur à Dieu. Depuis que nous sommes assemblés, j'ai offert plusieurs fois cette action que nous faisons au bon Dieu; vous en êtes vous aperçue?

MARIE.

Non, mademoiselle, et voilà ce que je ne comprends pas, qu'on puisse prier Dieu sans joindre les mains et sans remuer les lèvres.

LA BONNE.

Je suis bien sûre qu'il vous est arrivé plusieurs fois de souhaiter de manger quelque chose que vous croyiez appétissant, ou vous avez désiré d'avoir un tel habit ou un tablier, ou une coiffe. Aviez-vous besoin de remuer les lèvres pour désirer ces choses?

MARIE.

Vraiment non, mademoiselle, tous ces désirs me passoient par l'esprit, c'étoit au dedans de moi : cela est bien différent de prier Dieu.

LA BONNE.

Point du tout, ma chère : en faisant votre ouvrage, s'il vous passe par l'esprit, Mon Dieu, je voudrois bien faire cette action, pour l'amour de vous, vous aurez fait une très-bonne prière. Voyez-vous, mes bonnes gens, je répéterai cela jusqu'à ce que vous m'entendiez bien : vous n'avez pas le temps d'aller à l'église, d'y prier Dieu long-temps; vous ne savez pas même de longues prières; et comme l'on ne vous a pas appris à lire, vous ne pouvez profiter de celles qui sont dans les Heures; mais vous avez un cœur, et ce cœur peut souhaiter d'aimer Dieu vingt fois, cent fois par jour, à tous les momens. Dites-moi, madame Pernot, êtes-vous un moment sans penser à quelques choses, sans les souhaiter ces choses ?

MADAME PERNOT.

Non, mademoiselle, cela fait trembler, que la quantité de choses qui me passent par la tête, seulement pendant un quart-d'heure.

LA BONNE.

Hé bien, souhaitez d'aller au ciel, de vous corriger de vos fautes, de servir Dieu, de faire vos actions pour lui, et vous prierez continuellement, car souhaiter est une prière. Quand Marie ira demander les ordres de sa maîtresse avant d'aller au marché, elle pensera : Ma maîtresse me tient la place de Dieu; c'est à lui que je vais demander des ordres. Alors Marie aura fait un acte de foi, une prière.

Quand elle marchandera ce qu'elle veut acheter, elle pensera en elle-même : Mon Dieu, c'est pour l'amour de vous que je ménage le bien de monsieur le marquis. Quand elle jetera les yeux sur toutes les provisions qui sont au marché, elle pensera : Que Dieu est bon, de faire venir toutes ces choses pour nous nourrir ! je l'en remercie. Quand elle passera devant une église, ou qu'elle verra un clocher : Je vous adore, ô mon Jésus! dans ce lieu où vous restez pour l'amour de nous; ou bien : Divin Jésus! adorez Dieu pour moi, remerciez-le, aimez-le. Quand elle mettra le couvert ou apprêtera son dîner, elle pensera : Quand est-ce, ô mon Dieu! que je serai dans le ciel, débarrassée du soin des choses de la terre, pour ne penser qu'à vous aimer! Quand elle aura bien chaud dans l'été, auprès de son feu, elle pensera : On a bien plus chaud en enfer ou en purgatoire : si Dieu n'a pas pitié de moi, je serai jetée dans l'enfer; c'est un feu bien plus terrible que celui-ci. O mon Dieu! préservez-moi de ce malheur; je vous le demande pour l'amour de Jésus.

MARIE.

Peut-être pourrois-je faire ces choses qui ne sont pas fort difficiles; mais comment voulez-vous qu'on prie Dieu, quand on est en colère ou de mauvaise humeur? Un dîner se brûle, une sauce tourne malgré toutes mes précautions : alors je frappe du pied : je dis : au diable soit la sauce. Quelquefois je jette le poêlon, ou ce que je tiens dans ma main, au milieu de la cuisine, et je suis de mauvaise humeur toute la journée.

LA BONNE.

Le seul remède à cette colère, à cette mauvaise humeur, est l'habitude d'élever son cœur à Dieu. Quand Marie aura pris cette heureuse habitude, elle dira : Mon Dieu, je me soumets à être grondée, quoiqu'il n'y ait pas de ma faute; on dira que je suis une bête, une étourdie : au lieu de chercher une mauvaise excuse et de répondre mal-à-propos, je garderai le silence, ou je promettrai de ne rien épargner pour mieux faire une autre fois.

MARIE.

J'avoue que cela seroit plus aisé que de disputer : mais, tenez, mademoiselle, je n'aime point à dire que j'ai tort; ce mot-là ne veut pas sortir de ma bouche.

LA BONNE.

C'est-à-dire, ma chère, que vous avez beaucoup d'orgueil; et j'en ai ma bonne part, je vous assure : cependant, lorsque j'examine ce qu'il faut souffrir dans une dispute, sur-tout avec des gens qui sont au-dessus de moi, je pense qu'il est plutôt fait de dire ce gros mot, *j'ai tort;* et quelquefois, je le dis par paresse. De plus, ma chère Marie, considérez le grand nombre de fautes que cet orgueil fait faire. On ment pour s'excuser; on manque de respect à ceux qui nous tiennent la place de Dieu; on perd leur amitié, leur estime; on s'expose à se faire donner son congé, ou à le prendre soi-même dans un moment de mauvaise humeur.

MARIE.

Pour ce qui est de cela, mademoiselle, on ne manque pas de places, Dieu merci : quand on

sait servir et qu'on est fidèle, on ne reste pas sur le pavé.

LA BONNE.

Je suis forcée de dire des injures à la pauvre Marie, parce que je l'aime. Hé bien, ma chère, c'est l'orgueil qui vient de me faire cette réponse; et je suis sûre que vous l'avez souvent faite à vos maîtres. C'est un défaut commun aux domestiques : il semble que leurs maîtres leur en doivent de reste quand ils sont fidèles, et ils leur plantent cela devant le nez à toute occasion. Si vous étiez une voleuse, ma chère, on vous pendroit : quand vous êtes fidèle, vous ne faites que votre devoir. Vous dites qu'un bon domestique ne manque pas de maîtres : eh! croyez-vous qu'un bon maître manque de domestiques?

MARIE.

Savez-vous bien, mademoiselle, que j'aurois bien envie de me fâcher de ce que vous venez de me dire; mais je pense que c'est par amitié.

LA BONNE.

Je vous en dirai bien d'autres, ma chère, car je veux vous ôter tous vos défauts; et, je vous le répète, c'est parce que je vous aime.

NANON.

Il y a quelque temps, mademoiselle, que j'eus une dispute avec notre maître, et je lui dis tout ce que vous venez de dire là.

LA BONNE.

Il ne faut jamais le faire une autre fois, ma chère Nanon. Rien ne fait plus d'honneur à une servante, que de rester long-temps dans une même condition. Au contraire, on n'estime pas celles qui ont toujours le pied levé pour sortir, et qui pour un oui ou pour un non

changent de maîtres : cela fait voir, qu'elles n'ont aucune affection pour ceux qu'elles servent. Or, une bonne servante aime ses maîtres, regarde leur maison comme la sienne, leurs intérêts comme les siens propres; et elle le fera aisément, si elle pense qu'ils lui tiennent la place de Dieu.

Je trouverai occasion, mes bonnes gens, de vous apprendre à adorer Dieu, chacun dans l'état où il vous a mis, afin de faire ce qu'il vous ordonne dans le premier commandement. Voyons ce que Dieu exige encore de nous. Vous en souvenez-vous, Nanon?

NANON.

Il me semble que vous nous avez dit qu'il falloit aussi l'aimer.

LA BONNE.

Nanon est une bonne fille qui s'applique bien. Le premier commandement nous ordonne d'adorer Dieu, parce qu'il est grand et puissant; il nous ordonne aussi de l'aimer, parce qu'il est bon, parce qu'il est aimable, qu'il nous fait du bien tous les jours de notre vie, et qu'il nous en prépare un beaucoup plus grand dans l'autre. Mais comment faut-il aimer Dieu? De tout notre cœur, plus que toutes choses, plus que nous-mêmes enfin; en sorte que nous soyons prêts à mourir plutôt que de l'offenser.

Est-ce là comme vous aimez Dieu, mon ami Pierre?

PIERRE.

Je vais vous dire bonnement la vérité, mademoiselle; c'est que je n'ai jamais examiné si j'aimois Dieu, ou si je ne l'aimois pas. On m'a, je crois, appris quelque chose sur cela quand j'ai

fait ma première communion; mais, ma foi, il y a si long-temps, que je ne m'en souviens plus. On est occupé de son travail, on va son chemin. Ce n'est pas que je haïsse Dieu; non, mais seulement je n'y pense guère. J'écoute pourtant avec attention ce que vous nous dites, et depuis dimanche passé j'ai un peu considéré à part moi comment je pourrois faire pour aimer Dieu; mais j'ai eu beau chercher, mon cœur ne se remue non plus qu'une planche. Si je voyois le bon Dieu une fois tant seulement, peut-être que je l'aimerois.

LA BONNE.

Vous dites que vous ne haïssez pas Dieu! cette expression est horrible, mon ami : ne vous en servez jamais, je vous prie; elle me fait frémir depuis les pieds jusqu'à la tête. Quant à ce qui est de voir le bon Dieu, cela est impossible, car il n'a point de corps. Vous ne pouvez pas non plus sentir l'amour de Dieu, comme vous sentez celui que vous avez pour Nanon : c'est le privilége des saints; mais il y a des moyens de connoître si on l'aime.

LE MEUNIER.

Permettez-moi de vous dire une petite parole. Il y a dans le monde quelqu'un que j'aime bien : quand je vois cette personne, tout mon sang se remue jusqu'au bout des doigts; et quand je vais à l'église où l'on dit que le bon Dieu est, cela ne me donne point de plaisir; au contraire, cela m'ennuie : je n'aime donc pas le bon Dieu; mais je dirai comme Pierre, c'est que je ne le connois pas.

LA BONNE.

Si je disois à notre meunier : Je vais parler à une personne qui vous donnera cinq cents

francs pour marier votre fille, et après cela vous serez le maître d'épouser cette personne que vous aimez tant, assurément vous aimeriez celle qui vous donneroit cet argent?

LE MEUNIER.

Vantez-vous-en, mademoiselle; je lui donnerois un pot de mon sang si elle en avoit besoin, et je l'aimerois toute ma vie.

LA BONNE.

Je vous le disois dimanche passé, mes bonnes gens : on aime une personne qui nous fait du bien, quoiqu'on ne la connoisse pas, parce que l'on connoît le bien qu'elle nous fait : or, nous sommes noyés dans les bienfaits de Dieu, pour ainsi dire, ainsi nous devons l'aimer. Mais, je vous le répète, vous ne sentirez pas cet amour, comme vous sentez celui que vous avez pour votre maîtresse, votre femme et vos enfans.

LE MEUNIER.

Puisque je ne sentirai pas cet amour, à quoi connoîtrai-je si je l'ai?

LA BONNE.

Il y a un moyen certain de connoître cela, mon cher. Quand on aime Dieu, on observe ses commandemens. Dieu défend de jurer, de s'enivrer, de parler mal du prochain, de lui faire tort, de manquer à ses prières, de voler, de mentir, de chanter de mauvaises chansons, de dire des paroles malhonnêtes, de désobéir à ses maîtres : il est certain qu'une personne qui fait toutes ces choses, n'aime pas le bon Dieu; et que celle qui, pour l'amour de Dieu, ne les fait pas, l'aime. Thomas avoit bien envie d'aller au cabaret s'enivrer, plutôt que de venir à l'instruction : il n'a pas écouté cette envie, et est venu

ici ; assurément il a fait un acte d'amour de Dieu. Je suppose que Paul a entendu chanter une mauvaise chanson : il a bien envie de la répéter; et pour ne pas offenser Dieu, il ne la chante pas : assurément Paul fait un acte d'amour de Dieu. Pierre a bien envie de jurer, de se mettre en colère ; et parce que ces choses déplaisent à Dieu, il ne les fait pas : voilà des actes d'amour de Dieu. Maître Nicolas a envie de quereller, de battre ses enfans; et il dit en lui-même : je ne veux pas faire ces choses, parce que Dieu les défend : voilà encore un acte d'amour de Dieu. Si l'on faisoit très-souvent de ces actes, la personne qui auroit le bonheur de les faire pourroit se dire : J'espère que le bon Dieu me fait la grâce de l'aimer, puisque j'évite, avec le secours de sa grâce, ce qui peut lui déplaire. Ordinairement, quand on craint de déplaire à une personne, c'est signe qu'on l'aime véritablement.

CHARLOT.

Pas toujours, mademoiselle. Je n'aime pas mon maître; cela est bien sûr, car il est méchant comme un diable, cependant je crains beaucoup de le fâcher, non que je me soucie de lui faire de la peine; mais j'ai peur d'être battu.

LA BONNE.

En sorte que si votre maître étoit moins emporté, vous feriez bien des sottises que la crainte d'être battu vous empêche de faire?

CHARLOT.

Pas de grandes sottises. Par exemple, je n'aime pas à travailler si assidument ; la semaine est bien longue pour rester toujours assis : j'aimerois beaucoup à courir, à sauter de temps

en temps, à boire un coup avec mes amis, ou bien à jouer une partie : je le fais bien quelquefois, au moins quand ce diable d'homme ne me voit pas; car il n'aime que son profit, et ne se soucie guère du plaisir des autres.

LA BONNE.

Je vous dirai en passant, mon cher, que votre maître fait votre profit, en vous forçant de prendre l'habitude de travailler assidument; que vous l'en bénirez un jour. J'ajouterai qu'il ne demande rien que de juste, car il vous nourrit, et il faut gagner votre pain. Mais ce n'est pas là de quoi il est question. Je veux vous faire remarquer, mes bonnes gens, qu'il y a des personnes qui font envers Dieu comme Charlot envers son maître : elles aiment le péché, comme il aime à se divertir : elles voudroient bien le commettre; mais la seule crainte de l'enfer les retient, elles murmurent contre Dieu, et s'il dépendoit d'elles, elles lui ôteroient le pouvoir de punir le péché, et alors elles le commettroient tout à leur aise : oh! cette crainte-là ne vaut rien du tout.

MADAME PERNOT.

Est-ce que c'est mal fait de craindre d'aller en enfer? J'ai toujours cru que c'étoit une bonne chose, et je l'ai recommandée à mes enfans?

LA BONNE.

Vous avez fort bien fait, madame Pernot, et tous les parens doivent faire entendre à leurs enfans qu'il n'y a rien de plus terrible que d'être damné; parce que Dieu hait ceux qui sont dans l'enfer, et que ces pauvres misérables haïssent aussi le bon Dieu, ce qui est bien pis que d'être brûlé et de souffrir toutes sortes de tourmens.

Craindre l'enfer, parce que ceux qui y iront ne pourront pas aimer Dieu, c'est une bonne chose.

NANON.

Je ne comprends pas bien ce que vous dites, mademoiselle; ayez la bonté de nous l'expliquer.

LA BONNE.

Volontiers. Marie craint de casser un plat, parce qu'il faudroit en acheter un autre avec son argent. Si elle étoit sûre que sa maîtresse ne le sût pas, elle le casseroit : vous voyez bien que sa maîtresse ne lui a aucune obligation du soin qu'elle prend de conserver ce plat. Mais elle sait que sa maîtresse aime ce plat, parce qu'une de ses amies le lui a donné; Marie qui aime sa maîtresse, et qui ne voudroit pas pour tout au monde la chagriner, prend bien garde à ce plat : elle ne seroit pas bien aise sans doute d'être mise dehors ni de le payer; mais ce n'est pas là ce qui lui feroit de la peine, c'est celle qu'auroit sa maîtresse. Concevez-vous cela, Charlot?

CHARLOT.

Un peu, mademoiselle; mais pas tout-à-fait. Ayez la bonté de nous l'expliquer encore.

LA BONNE.

Voilà un père qui a trois enfans. L'aîné est bien méchant, et n'aime point du tout son père : il lui obéit pourtant, parce qu'il est sûr que son père lui donneroit des coups de nerf de bœuf, s'il ne faisoit pas ce qu'il lui dit. Mais comment obéit-il? En enrageant, en jurant en lui-même : il maudit son père, il voudroit qu'il fût mort ou retenu dans son lit sans pouvoir remuer, afin de lui désobéir sans craindre les coups. Pensez-vous que le père puisse être con-

tent de l'obéissance de ce fils? Croyez-vous ce fils un honnête homme, Charlot?

CHARLOT.

Non; parce qu'il hait son père; et si ce père savoit qu'il ne lui obéit que par force, il ne devroit pas lui savoir gré de son obéissance.

LA BONNE.

Voilà ce que font ceux qui évitent le péché seulement par la crainte de l'enfer. On appelle cette crainte purement servile; et elle ne vaut rien du tout, comme je vous l'ai dit, parce que celui qui l'a, aime le péché; qu'il le commettroit s'il pouvoit ôter au bon Dieu la puissance de le punir, et qu'il souhaiteroit qu'il n'y eût ni Dieu ni enfer, pour pouvoir faire tout le mal qu'il a envie de faire. Or, Dieu connoît tout, et par conséquent ne sait aucun gré à celui qui évite le péché par ces mauvais motifs.

Le second des fils de cet homme aime un peu son père, et seroit fâché de lui donner du chagrin. Il a de mauvaises habitudes, et il cherche à s'en corriger un peu, parce que cela déplaît à son père, et un peu par la crainte des coups. Ce garçon est-il aussi méchant que son frère?

CHARLOT.

Non pas, mademoiselle; et je suis à-peu-près comme celui-là. Je travaille par la crainte de mon maître, et aussi pour ne point donner du chagrin à mon père que j'aime.

LE FERMIER.

Tu es un bon hypocrite. Si tu m'aimois, tu ne perdrois pas un seul moment; tu sais combien il m'en coûte pour ton apprentissage.

CHARLOT.

Oui, mon père, et j'y pense souvent; sans quoi



je ne travaillerois point du tout : quand j'ai perdu mon temps, j'en suis fâché, et puis j'y retourne.

LA BONNE.

Allons, maître Nicolas, vous devez être content de Charlot : il commence à vous aimer, et à mesure qu'il deviendra plus âgé, plus raisonnable, il vous aimera davantage. Un pécheur qui commence à se convertir, mes bonnes gens, ressemble au second fils de cet homme dont j'ai parlé, et à Charlot : il est encore un enfant dans la piété, il commence à aimer son père; mais son amour est foible, et il a besoin, pour le soutenir, de penser souvent à l'enfer. Il évite le péché parce qu'il déplaît à Dieu et qu'il ne veut pas être damné. Cette seconde crainte, qu'on appelle servile, est un mouvement du Saint-Esprit, et par conséquent elle est bonne.

Le troisième fils de cet homme que j'ai supposé, aime son père si parfaitement, qu'il aimeroit mieux mourir que de lui déplaire, même dans les plus petites choses. Ce n'est pas qu'il craigne d'être battu, il n'y pense seulement pas; et quand il verroit son père paralytique dans son lit et hors d'état de le corriger, il n'en feroit ni plus ni moins. Que pensez-vous de ce troisième enfant, Nanon ?

NANON.

Qu'il est le meilleur enfant du monde. Je voudrois bien aimer le bon Dieu comme cet enfant aime son père.

LA BONNE.

Nanon vient de faire un acte d'amour de Dieu; car souhaiter de l'aimer, c'est l'aimer. Elle auroit beau souhaiter d'être belle, d'avoir de beaux habits, beaucoup d'argent, cela ne

l'avanceroit de rien; mais aussitôt qu'on souhaite d'aimer Dieu, on commence à l'aimer; et si Nanon l'aimoit comme ce troisième fils aime son père, elle auroit la crainte filiale, c'est-à-dire la crainte des enfans. Ceux qui ont le bonheur d'avoir cette crainte, ne pensent non plus à l'enfer ni au ciel, que s'il n'y en avoit point; c'est-à-dire que s'ils pouvoient aller au ciel en péchant, ils ne voudroient pas le faire, dans la crainte de déplaire à leur bon père qui hait le péché.

Nanon, répétez-moi ces trois craintes.

NANON.

Vous nous avez dit qu'il y avoit trois craintes: la première est celle qui fait éviter le péché, seulement par l'appréhension d'aller en enfer, en sorte que si l'on pouvoit le commettre sans se damner, on le feroit, et cette crainte est mauvaise; la seconde fait fuir le péché, parce qu'il déplaît à Dieu et qu'il conduit en enfer; la troisième fait éviter le péché, seulement parce qu'il déplaît à Dieu, sans penser ni à l'enfer ni au ciel.

LA BONNE.

Je ne veux pas dire, mes bonnes gens, qu'on ne doive penser ni à l'enfer ni au ciel quand on a la crainte filiale, mais seulement que ce n'est pas par la crainte de souffrir dans l'enfer, ni par le désir d'être heureux dans le ciel, qu'on évite le péché.

Adieu, mes bonnes gens, jusqu'à dimanche prochain, que nous examinerons ce que Dieu nous défend par ce premier commandement.

QUATRIÈME JOURNÉE.

LA BONNE.

Je vous ai dit, mes bonnes gens, que par le premier commandement Dieu nous ordonnoit une chose et nous en défendoit une autre; que cette chose que Dieu nous commandoit, étoit de l'adorer et de l'aimer. Voici celle qu'il nous défend : c'est d'adorer et d'aimer un autre que lui.

MARION.

Est-ce que Dieu nous défend d'aimer notre père, notre mère, nos frères, nos sœurs et nos bonnes amies ?

LA BONNE.

Tout au contraire, ma chère Marion, il nous commande d'aimer ces personnes-là; mais il ne veut pas que nous les aimions plus que lui.

MARION.

Mais comment peut-on savoir ces choses-là ? Il n'y a pas une balance pour peser ces deux amours.

LA BONNE.

Pardonnez-moi, ma chère. Si vos parens ou vos amis vous commandoient de faire un péché, et que vous le fissiez par la crainte de leur déplaire, assurément vous les aimeriez plus que Dieu, et vous pécheriez contre le premier commandement. Une mère, par exemple, doit aimer son mari et ses enfans : il leur vient une maladie, un accident; ils meurent, cette femme

doit sans doute être bien affligée, cela est juste; mais si elle s'en prend à Dieu, si elle murmure, si elle se désespère, comme Dieu lui défend toutes ces choses, il est certain qu'elle aimoit son mari ou ses enfans plus qu'elle n'aime Dieu.

MÈRE JEANNE.

Mais, mademoiselle, cela est bien dur à une pauvre femme de perdre un homme qui gagnoit sa vie, et de se trouver chargée de nourrir et d'élever une bande d'enfans, en tirant le diable par la queue. Pour moi, je vous l'avoue, j'ai bien murmuré à la mort de mon pauvre homme, à qui Dieu fasse paix! Je disois souvent : Pourquoi Dieu ne prend-il pas plutôt ces gros richards dont les enfans ont leur pain gagné?

LA BONNE.

Vous offensiez le bon Dieu, mère Jeanne. Croyez-vous que Dieu ne savoit pas que vous aviez des enfans, et la peine que vous auriez à les nourrir? Croyez-vous qu'il manquoit de pouvoir ou de bonne volonté pour vous assister et vous aider à les nourrir? Ne les avez-vous pas élevés?

MÈRE JEANNE.

Il est vrai que le bon Dieu m'a fait bien des grâces, et qu'ils sont tous en état de gagner leur vie, ou peu s'en faut. Mais, mademoiselle, j'ai bien eu du mal : l'aîné n'avoit que cinq ans quand le père est mort; et si les bonnes gens ne m'avoient pas assistée, je ne sais ce que j'aurois fait.

LA BONNE.

Eh! qu'est-ce qui a inspiré aux bonnes gens

de vous assister? N'est-ce pas le bon Dieu? Vous ne le méritiez pas par vos murmures; et si Dieu n'avoit pas été aussi bon que vous êtes méchante, il vous auroit abandonnée, parce que vous manquiez de confiance en lui.

MÈRE JEANNE.

Cela est bien vrai, mademoiselle; mais je ne pensois pas alors qu'on m'assisteroit. Un maudit avare, dont nous étions fermiers, nous avoit mis à la paille: tenez, je ne puis penser à cet homme sans être toute hors de moi; il me semble que je consentirois à demander l'aumône ma vie durant, pour avoir le plaisir de le voir pendu, ou du moins de le voir pourrir sur un fumier. Oh! que je le hais!

LA BONNE.

Hé bien, mère Jeanne, si vous mourriez en haïssant cet homme, il est certain que vous iriez en enfer. Assurément vous n'aimez pas Dieu, puisque vous haïssez le prochain. Il est sûr que toutes les confessions et communions que vous avez faites avec cette haine dans le cœur, sont sacriléges, c'est-à-dire que vous avez commis un plus grand crime que si vous aviez jeté à terre la sainte hostie.

MÈRE JEANNE.

Que dites-vous, mademoiselle? j'aimerois mieux mourir que de commettre un tel crime! vous me faites frémir d'y penser seulement.

LA BONNE.

Et pourtant vous avez fait pis, ma pauvre mère Jeanne. Une personne qui reçoit la sainte communion en péché mortel, met Jésus-Christ dans son cœur aux pieds du diable qui y règne. Vous entendez dire quelquefois que les hugue-

nots ont jeté les saintes hosties dans la boue, dans l'ordure : hé bien, Jésus aimoit mieux être dans tous ces endroits, que dans une âme souillée du péché; car il n'y a rien de si sale à ses yeux que le péché. Or le péché est dans votre âme, et il y restera tant que vous haïrez votre ancien maître.

MÈRE JEANNE.

M. le curé le dit bien, et voilà justement pourquoi il m'a remis mes Pâques; mais je ne serai pas plus avancée à la Pentecôte, je ne saurois me déterminer à aimer cet homme-là.

LA BONNE.

Vous vous plaigniez l'autre jour de votre curé; c'étoit un scrupuleux. Eh! que seriez-vous devenue, ma pauvre Jeanne, s'il n'eût pas entrepris de vous convertir? Vous auriez continué à vivre tranquillement dans le sacrilége, et vous y seriez morte; car on meurt comme on a vécu. Je ne vous dis pas que vous deviez aimer cet homme-là comme vous aimez vos amis, d'un amour que vous sentiez; non, cela n'est pas nécessaire; mais vous devez faire une prière pour lui toutes les fois qu'il vous vient des sentimens de haine; vous devez demander à Dieu la grâce de l'aimer. J'avoue qu'il vous a fait beaucoup de mal; mais il ne vous en a pas fait autant que les bourreaux en ont fait à Jésus-Christ; cependant il a prié pour eux. Il est tout prêt à vous pardonner vos fautes, si vous pardonnez à votre ennemi; et ce qu'il y a de terrible, c'est que vous le priez tous les jours de ne pas vous les pardonner.

MÈRE JEANNE.

Il faudroit que je fusse folle pour faire une

telle prière : au contraire, je lui en demande pardon bien souvent.

LA BONNE.

Vous dites tous les jours votre *Pater*, et vous le dites en français ; mais c'est tout comme si vous le disiez en latin, car vous n'y faites pas attention. Quand vous dites : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, c'est comme si vous disiez : Et comme je ne veux pas pardonner à cet homme, je vous prie de ne pas me pardonner. Faites-y bien attention, mes bonnes gens ; tout le temps que vous haïrez quelqu'un, et que vous ne voudrez pas lui pardonner, Dieu ne vous pardonnera pas non plus.

MADAME PERNOT.

Dieu merci, je ne hais personne. Quand j'ai épousé M. Pernot, il avoit une fille de sa première femme : je l'ai élevée comme mon enfant, et je l'ai traitée aussi bien que l'auroit pu faire sa mère. Cependant l'ingrate s'est échappée de la maison pour faire un mauvais mariage qui l'a rendue la plus malheureuse personne du monde. Son mari a mangé les cinq sous qu'elle avoit eus du bien de sa mère, je veux dire cent écus qu'il a reçus, et il l'a laissée chargée de trois enfans. Nous lui avons pardonné sa sottise ; mais nous ne voulons pas la voir. Je l'assiste de temps en temps, parce qu'elle nous fait honte. N'est-il pas vrai que nous avons raison de ne pas la souffrir chez nous ?

LA BONNE.

Hé bien, madame Pernot, le bon Dieu vous pardonnera comme vous lui pardonnez ; il ne vous recevra pas dans le ciel. Je ne veux pas

dire que vous soyez obligée de la garder chez vous avec ses enfans; peut-être avez-vous de bonnes raisons qui vous en empêchent, et c'est à votre confesseur à décider cela, quand vous lui aurez dit vos raisons; mais il faut la voir, lui parler, l'assister; non parce qu'elle vous fait honte, mais parce qu'elle est l'enfant de Dieu, le membre de Jésus-Christ, et particulièrement parce qu'elle vous a offensée. Il faut la réconcilier avec son père; et s'il craint qu'elle dépense mal-à-propos l'argent qu'il lui auroit donné si elle s'étoit mariée avec son consentement, il faut qu'il l'emploie à faire élever ses enfans et à leur donner une bonne profession. En un mot, mes bonnes gens, il faut pardonner à ceux qui nous ont offensés, pleinement, parfaitement; il faut les saluer, les voir, prier pour eux, leur rendre service, et bien parler d'eux, quand on le peut sans mentir. Si cela n'est pas possible, il faut se taire. Par-là nous accomplirons le premier commandement de Dieu.

Dites-moi, Nanon, doit-on adorer la Sainte-Vierge et les Saints?

NANON.

Vous nous avez dit qu'adorer Dieu, c'étoit reconnoître qu'il n'avoit jamais eu de commencement. Or je pense que la Sainte-Vierge et les Saints sont venus au monde comme nous; car on fait la fête de la Nativité de la Sainte-Vierge et de Saint-Jean-Baptiste : ainsi il est impossible de leur dire qu'ils sont éternels; ce seroit mentir et se moquer d'eux.

LA BONNE.

Nanon répond comme un docteur. Adorer

Dieu, c'est reconnoître aussi qu'il est tout puissant, tout parfait; qu'il est notre Dieu, notre maître, notre bienfaiteur; qu'il nous a donné la vie; qu'il a créé le ciel, la terre, les anges et les hommes; qu'il sait tout; qu'il est au-dessus de tout; qu'il a tout fait pour lui, pour sa gloire. Nanon dit fort bien qu'on ne peut pas penser ces choses de la Sainte-Vierge et des Saints. On ne peut pas leur dire : Je vous remercie de m'avoir donné la vie, je vous prie de m'accorder le pardon de mes péchés; car on sait bien que ce n'est pas eux qui nous ont mis au monde et qui peuvent nous donner la grâce. Il n'y a que Dieu qui nous ait donné la vie, la grâce et tous les autres biens; et il faudroit être fou pour remercier les saints pour des choses qu'ils ne peuvent nous donner. C'est tout comme si je vous disois : Remerciez-moi de ce qu'il a plu hier. Vous me diriez : Ce n'est pas vous qui avez fait pleuvoir, c'est Dieu.

PIERRE.

Pourquoi donc faisons-nous des processions pour obtenir la pluie et du beau temps quand on en a besoin? Nous faisons la fête de Saint-Roch pour éviter la peste : on demande aussi à Sainte-Apolline d'être guéri du mal de dents.

LA BONNE.

Si un homme étoit condamné à être pendu, maître Nicolas, M. le marquis, qui est un grand seigneur, pourroit-il lui donner sa grâce?

LE FERMIER.

Oh! par ma foi, non. Il avoit un filleul qui tua un homme par accident, et qu'on vouloit pendre ni plus ni moins. M. le marquis, tout

gros seigneur qu'il est, n'y pouvoit rien du tout, et fut obligé d'aller à Paris. Comme il a un oncle qui demeure chez le roi, cet oncle parla pour le pauvre filleul, et le roi lui donna sa grâce, qui arriva le jour même qu'on alloit le pendre.

LA BONNE.

Mais pourquoi M. le marquis ne demanda-t-il pas lui-même au roi la grâce de ce pauvre homme?

LE FERMIER.

Le roi ne connoît guère M. le marquis, au lieu qu'il aime beaucoup son oncle; et c'est pour l'amour de l'oncle qu'il pardonna au filleul.

LA BONNE.

Voilà ce qui en est par rapport aux Saints. Si mon père avoit mérité la mort, je ne dirois pas à la reine et aux princesses, accordez-moi la grâce de mon père; car je saurois bien qu'elles ne le peuvent pas, toutes grandes dames qu'elles soient : au lieu que si je parlois au roi, je lui dirois, accordez-moi la grâce de mon père; et quand je parlerois à la reine et aux princesses, je leur dirois : demandez pour moi au roi la grâce de mon père.

THÉRÈSE.

C'est pourquoi dans les Litanies, qui sont en français dans mes Heures, il y a *accordez-moi*, quand on parle à Dieu; et quand on parle à la Sainte-Vierge et aux Saints, on dit : *Priez pour nous*. Je n'y avois pas fait attention; il m'en souvient à cette heure que vous en parlez.

LA BONNE.

Nous ne prions donc pas Saint-Roch de nous préserver de la peste, ni Sainte-Apolline de nous guérir du mal de dents, car ils n'ont pas ce pouvoir; mais nous les prions de demander à Dieu

ces grâces pour nous; et il n'y a pas de mal à cela.

PIERRE.

Pourtant cet homme de Genève dit que cela n'est pas bien, et qu'il faut d'abord s'adresser à Dieu.

LA BONNE.

Il a tort, mon ami. Supposons que vous m'ayez fait tout du pis que vous pouviez, en un mot, que vous soyez mon ennemi. Après cela, vous vous repentez du mal que vous m'avez fait; vous voulez vous réconcilier avec moi et me demander une grâce, mais vous sentez bien que vous ne méritez pas de l'obtenir; alors vous allez trouver ma mère, ou quelqu'une de mes amies, et vous la priez de me dire que vous êtes véritablement fâché de tout ce que vous avez fait pour m'offenser, et que vous êtes déterminé à mieux vivre avec moi à l'avenir. Dites-moi, mon ami Pierre, si je pourrois être fâché de ce que vous vous seriez adressé à ma mère ou à mon amie pour vous réconcilier avec moi et obtenir la grâce dont vous auriez besoin.

PIERRE.

Il faudroit que vous eussiez l'esprit mal tourné, pour vous fâcher de cela; il n'y auroit pas de quoi.

LA BONNE.

Dieu ne se fâche pas non plus, quand nous nous adressons à la Sainte-Vierge et aux Saints pour nous réconcilier avec lui et en obtenir des grâces. Dieu aime l'humilité, mes bonnes gens, et ce sentiment ne peut jamais lui déplaire. Je me reconnois indigne des grâces que je lui demande, et je lui dis : Je sais que je ne mérite pas de rien obtenir de vous; mais, ô mon bon

Jésus! vous aimez votre mère, les apôtres et les saints qui vous ont fidèlement servi pendant qu'ils étoient sur la terre, et qui vous aiment parfaitement dans le ciel; accordez-moi, pour l'amour d'eux, les grâces que je ne mérite pas de recevoir : Sainte-Vierge, et vous, tous les Saints, demandez-les à Dieu pour moi.

PIERRE.

Mais pourquoi s'adresse-t-on à Saint-Roch, plutôt qu'à un autre, pour demander à Dieu de n'avoir pas la peste?

LA BONNE.

Cest que Saint-Roch étant dans une ville où régnoit cette horrible maladie, servoit les malades, et en fut attaqué lui-même; qu'il la souffrit avec beaucoup de patience, quoiqu'il eût bien du mal. Sainte-Apolline étoit une fille qu'on vouloit engager à renoncer à Jésus-Christ; et pour l'y forcer les bourreaux lui cassèrent toutes les dents à coups de pierres : voilà pourquoi on la prie de demander à Dieu qu'il nous soulage quand nous avons mal aux dents. Mais il faut bien vous mettre dans l'esprit qu'il n'est pas au pouvoir de Saint-Roch ni de Sainte-Apolline de vous préserver de ces maladies : ils n'y peuvent non plus par eux-mêmes, qu'il tient à moi de faire pleuvoir. Je puis demander à Dieu de la pluie, et à eux la guérison de ces maux. Toute la différence qu'il y a, c'est que leurs prières sont plus agréables à Dieu que les miennes, parce qu'ils sont saints, et qu'ils obtiennent bien plus sûrement de Dieu pour nous les grâces dont nous avons besoin.

NANON.

Je suis bien fâchée de ne savoir pas lire, car

ma mère m'a dit qu'il y avoit une prière à la Sainte-Vierge, qu'on doit dire pendant trente jours, et l'on est sûr après cela d'obtenir tout ce qu'on demande à Dieu.

LA BONNE.

C'est une sottise que ce nombre de trente jours; et puis c'est encore une autre sottise de croire qu'on obtiendra sûrement ce qu'on demande, spécialement au bout de ces trente jours. D'abord il y a des choses qu'on demanderoit trente ans avec cette oraison, et que la Sainte-Vierge ne demanderoit pas à Dieu pour nous, parce que ces choses nous seroient nuisibles. Que demanderiez-vous à Dieu par l'intercession de Marie, si vous saviez cette prière, Nanon?

NANON.

Je demanderois la grâce de bien retenir toutes les bonnes choses que vous nous apprenez pour aller au ciel.

LA BONNE.

Allez, ma bonne Nanon, vous en obtiendrez la grâce sans dire cette prière; elle est fort belle, et si vous la saviez, ce seroit bien fait de la dire, même tous les jours; mais quand vous ne la diriez que vingt jours, cela n'empêcheroit pas que Marie ne demandât à Dieu cette grâce pour vous.

MÈRE JEANNE.

J'ai entendu dire qu'une personne dévote à la Sainte-Vierge ne pouvoit jamais aller en enfer.

LA BONNE.

Vraiment non, mère Jeanne, car un véritable dévot de Marie aime Jésus et observe ses commandemens. Or vous savez bien que quand on aime Dieu de tout son cœur et qu'on fuit le péché, on ne va point en enfer.

MÈRE JEANNE.

Je croyois qu'être dévot à la Sainte-Vierge, c'étoit de dire tous les jours son chapelet, ou de faire quelqu'autre prière.

LA BONNE.

Supposez, mère Jeanne, que ma mère soit ici, que vous alliez tous les matins lui faire la révérence et lui souhaiter le bon jour, et que vous passiez le reste de la journée à me dire des injures, à mal parler de moi, à chercher à m'offenser, croyez-vous que ma mère reçût bien votre compliment?

MÈRE JEANNE.

Il faudroit que je fusse folle pour le croire : je pense plutôt qu'elle me feroit chasser de chez elle, et qu'elle ne voudroit plus me voir. Elle diroit : Si cette femme-là avoit une véritable amitié pour moi, elle aimeroit ma fille, et ne chercheroit pas à l'offenser.

LA BONNE.

Jugez donc, mère Jeanne, comment la Sainte-Vierge peut regarder comme ses serviteurs et ses dévots ceux qui passent leur vie à offenser Jésus son divin fils, et qui ne veulent pas se corriger; elle regarde leurs prières comme des insultes.

LE FERMIER.

Je ne parle pas de ceux qui veulent continuer à pécher; mais il y a des gens qui ont un peu envie de se corriger, et qui ont trop de peine à le faire, en sorte qu'ils n'en ont pas le courage; ceux-là ne peuvent-ils pas prier la Sainte-Vierge de demander à Dieu pour eux la grâce de se corriger, et de ne plus être paresseux, ivrognes, avares?

LA BONNE.

Oui, mon ami; quand on prie la Sainte-Vierge

de demander à Dieu pour nous la santé, la pluie, le beau temps, et les autres choses qui regardent le corps, on n'est pas assuré qu'elle écoutera cette prière, parce qu'il peut arriver que les choses que nous demandons seroient mauvaises pour nous, et nous feroient du mal; mais quand on la prie de demander pour nous l'amour de Dieu, la grâce de nous convertir, de faire pénitence, de nous corriger d'un défaut; quand on fait cette prière de bon cœur et avec un grand désir d'obtenir ces biens de l'âme, nous devons être bien assurés qu'elle les demandera pour nous et nous les obtiendra; car Jésus ne peut rien refuser à Marie, qui ne peut pas non plus lui demander des choses mauvaises pour nous. Ce que je dis de la Sainte-Vierge, je le dis de tous les Saints.

LE FERMIER.

La santé n'est-elle pas un bien? Ainsi, si je prie la Sainte-Vierge de demander la santé pour moi quand je suis malade, je devrois l'obtenir; cependant j'ai bien vu des gens qui sont restés malades, quoiqu'ils eussent fait bien des prières à la Sainte-Vierge et aux Saints pour obtenir la santé.

LA BONNE.

La santé n'est pas toujours un bien, maître Nicolas. Je suppose un jeune homme que ses camarades ont entraîné dans une partie de débauche, et qui s'est enivré : le lendemain il est malade comme un pauvre chien, et pendant huit jours sa maladie continue; cette maladie-là est la meilleure chose du monde, parce qu'elle le dégoûte du vin. Vous voyez que s'il prioit la Sainte-Vierge de demander à Dieu pour lui la santé, elle demanderoit plutôt qu'il fût encore

plus malade; parce que cette maladie, qui lui fera craindre de s'enivrer une autre fois, est une très-bonne chose pour lui. Il y a d'autres personnes qui ne pensent au bon Dieu que quand elles ont du chagrin; hé bien, la Sainte-Vierge demandera pour eux une maladie, un malheur, afin de les obliger à se convertir.

THÉRÈSE.

Oh! cela est bien vrai, mademoiselle. Il y avoit proche de chez nous un jeune homme qui étoit méchant comme un diable : il a eu une grande maladie; tout le monde croyoit qu'il en mourroit, car il avoit perdu la parole. Quand il a été guéri, on ne le reconnoissoit plus, je vous assure, tant il étoit devenu bon; et à présent il est le meilleur homme du monde, et édifie tout le quartier. Son père dit qu'il l'avoit mis sous la protection de la Sainte-Vierge.

LA BONNE.

N'en doutez point, ma chère, Marie lui a obtenu de Dieu la grâce d'être malade et de profiter de sa maladie : c'est un grand bonheur pour lui.

THÉRÈSE.

Dites-moi, mademoiselle, qui vous a dit que les Saints savent dans le ciel ce que nous faisons sur la terre?

LA BONNE.

Jésus-Christ, mon enfant, qui nous avertit qu'il y aura une plus grande fête dans le ciel pour un pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui vivent bien. Or on ne fait pas une fête pour les choses qu'on ne sait pas. On sait donc dans le ciel les choses qui se passent sur la terre, puisqu'on s'y réjouit de la conversion d'un pécheur. Les Saints ne le

savent pas d'eux-mêmes; c'est Dieu qui le leur découvre.

NANON.

Mademoiselle, ayez la bonté de m'apprendre quelque belle prière à la Sainte-Vierge : je la ferai tous les jours pour obtenir ma conversion.

LA BONNE.

Vous en savez une très-belle, et vous la dites tous les jours : nous allons la répéter. *Je vous salue, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous.* Voilà les paroles que l'ange dit à Marie, lorsqu'il vint lui annoncer que Dieu l'avoit choisie pour être la mère de son Fils. Il faut les répéter souvent; mais le faire avec attention.

Savez-vous bien, Nanon, ce que signifient ces paroles de l'ange?

NANON.

On dit quelquefois que Madame la Marquise a bonne grâce : cela signifie qu'elle est belle, et qu'elle a bonne façon à tout ce qu'elle fait.

LA BONNE.

Ce n'est pas de cette grâce-là dont parle l'ange, car le bon Dieu ne s'en soucie point du tout, et la plus belle femme du monde est horrible devant lui, lorsqu'elle est dans le péché; au lieu que la fille la plus laide, la plus pauvre, qui seroit boiteuse, bossue, couverte de plaies et d'ulcères, auroit de la grâce à ses yeux, si elle étoit vertueuse. Quand donc l'ange dit à Marie : *Je vous salue, pleine de grâce,* cela veut dire, pleine d'amour de Dieu, de charité pour le prochain, de douceur, de modestie, de sagesse, d'humilité; en un mot, pleine de toutes les vertus que l'on peut imaginer. Ainsi le Seigneur étoit avec elle; et il sera toujours avec celles qui auront sa

grâce et son amour. Mais il n'est pas possible de parvenir à aimer Dieu autant que l'a fait Marie; il faut donc penser en disant ces paroles : O très-sainte Vierge! que vous avez été heureuse d'aimer Dieu si parfaitement! je m'en réjouis; demandez à votre cher fils que je l'aime aussi de tout mon cœur. Je vous remercie, mon Dieu, d'avoir rempli Marie d'une si grande abondance de grâce.

Quelles sont les paroles qu'on dit ensuite, Nanon?

NANON.

Vous êtes bénie entre toutes les femmes; et Jésus, le fruit de votre ventre, est béni.

LA BONNE.

Ces paroles furent prononcées par Sainte-Elisabeth qui étoit cousine de la Sainte-Vierge. Marie fut lui rendre visite; et sa cousine, au lieu de lui faire de vains complimens sur sa beauté, sa santé, lui dit ces belles paroles. Disons-les avec elle, en pensant que c'est par Marie que nous avons reçu toute bénédiction, puisqu'elle est la mère de Jésus, en qui toutes les nations sont bénies.

Finissez cette belle prière.

NANON.

Sainte-Marie, mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.

LA BONNE.

Ces paroles n'ont pas besoin d'explication, c'est l'Église qui les a ajoutées à celles de l'ange et de Sainte-Elisabeth. Disons donc souvent : Priez pour nous, Marie, afin que Dieu nous accorde son amour; mais priez pour nous par-

ticulièrement lorsque nous serons à l'heure de la mort. Obtenez-nous la grâce de faire une bonne confession, avec un grand regret de nos fautes; obtenez qu'en ce terrible moment le démon ne puisse nous nuire, et que les saints anges nous assistent : enfin, obtenez-nous une bonne vie, afin que nous fassions une bonne mort.

NANON.

J'ai bien fait des fois cette prière, mais je l'ai dite sans réflexion : à présent, j'espère de penser, en la faisant, à ce que vous venez de nous dire.

LA BONNE.

C'est fort bien fait, ma chère; et quand vous serez toute seule dans les champs, il faut la réciter plusieurs fois avec attention. Il y a encore d'autres prières à la Sainte-Vierge qu'il est bon de dire; mais celle-là est la principale, parce que c'est l'Eglise qui nous l'a donnée.

Nous venons de voir, mes bonnes gens, qu'il ne faut adorer que Dieu; qu'il faudroit être fou pour adorer la Sainte-Vierge et les Saints, parce qu'on ne peut pas penser qu'ils nous ont créés et qu'ils nous sauveront; parce qu'ils ne peuvent nous accorder des grâces, et que nous devons seulement les prier de les demander à Dieu pour nous, comme étant ses amis.

Dites-moi, Charlot, faut-il prier les images?

CHARLOT.

Je pense qu'elles ne peuvent pas nous entendre; car les images ne sont que du papier, et les figures, du plâtre et du bois.

LA BONNE.

Charlot répond comme un garçon d'esprit. Certainement les images ne peuvent nous en-

tendre et rien demander à Dieu pour nous; elles ne sont cependant pas inutiles.

Me diriez-vous bien, Nanon, à quoi elles servent?

NANON.

Peut-être répondrai-je mal, mademoiselle, mais je dirai ce qui m'arrive. J'ai dans ma chambre une image de Jésus crucifié, et il m'est arrivé bien souvent d'avoir envie de pleurer en la regardant, parce qu'elle me fait souvenir de ce qu'il a souffert.

CHARLOT.

J'ai été cette année à la Passion, mademoiselle; et quand le prédicateur a montré le crucifix, tout le monde pleuroit, et moi aussi, je vous assure.

LA BONNE.

Voilà précisément à quoi servent les images, mes bonnes gens, à nous faire souvenir des choses qu'elles nous représentent. Je suis sûre, tous tant que vous êtes, que vous ôtez le chapeau ou que vous faites la révérence quand vous passez devant une croix qui est à l'entrée du bourg. Cela est très-bien; mais il faut en même temps penser à Jésus qui est mort sur cette croix, et à qui vous faites la révérence.

PIERRE.

Les missionnaires qui ont planté cette croix nous l'ont bien dit; mais la moitié du temps je ne pense à rien du tout.

LA BONNE.

Il faut mieux faire à l'avenir, mon cher; et en faisant la révérence, vous direz : Je vous adore, ô mon Jésus! qui avez été crucifié pour moi; ou bien, mon Dieu, je vous offre Jésus

crucifié; ou bien, ô mon Jésus! répandez votre sang dans mon âme pour la purifier et la laver du péché, ou autre chose semblable. C'est pour vous rappeler la Passion de Jésus qu'on a mis là cette croix, ainsi il ne faut pas y manquer. Mais puisque les images n'ont aucune divinité ni aucune vertu, devons-nous les respecter?

THÉRÈSE.

Je pense que oui, mademoiselle; on respecte bien le portrait du roi, parce qu'il le représente.

LA BONNE.

Vous avez raison, ma chère; on puniroit un homme qui déchireroit par mépris le portrait du roi, parce que ce seroit l'insulter. On respecte aussi le portrait de son parent, quand on l'a, et l'on ne voudroit pas qu'il fût gâté. Ce n'est pas qu'on se soucie de la toile et des couleurs qui composent ces portraits; mais nous aimons à les regarder, parce que ces portraits nous font souvenir de nos parens et des personnes que nous aimons. Dieu nous permet cela, et nous défend de faire des images pour les adorer et les servir, c'est-à-dire pour leur rendre l'honneur qui n'est dû qu'à lui, qui est l'adoration et l'amour. Cela n'empêche pas que nous n'aimions la Sainte-Vierge et les Saints comme nous aimons nos parens : cet amour, au contraire, l'honore, parce que nous ne les aimons qu'en lui et pour lui. Je suppose que Charlot est mon intime ami : son père, que je ne connois point du tout, ou l'un de ses parens, vient chez moi : je leur fais politesse à cause de Charlot que j'aime. Est-ce que vous seriez fâché de cela, mon ami?

CHARLOT.

J'aurois l'esprit bien mauvais de me fâcher de cela : au contraire, je vous en aurois obligation, puisque ce seroit pour l'amour de moi que vous leur feriez amitié, et je regarderois ces politesses comme si vous les faisiez à moi-même.

LA BONNE.

De même, mon ami, quand nous témoignons du respect à Marie et aux Saints, c'est à cause du bon Dieu, parce que Marie est sa mère et qu'ils sont ses amis. Ainsi Dieu ne peut pas être offensé de ce que nous témoignons du respect à sa mère et à ses amis; car nous ne penserions pas seulement à les honorer s'ils n'étoient pas saints, non plus que nous ne pensons pas à honorer les personnes de notre connoissance qui sont mortes. Quand donc nous avons de la vénération pour les images, c'est à cause qu'elles nous représentent Jésus-Christ ou les Saints ; et quand nous honorons les Saints, c'est seulement à cause de Dieu.

Nanon, répétez-moi le second commandement de Dieu.

NANON.

Dieu en vain tu ne jureras ni autre chose pareillement.

LA BONNE.

Vous croyez peut-être que les femmes ne manquent pas à ce commandement, parce qu'elles ne jurent pas comme les hommes, mais elles jurent bien plus souvent qu'elles ne s'imaginent, parce qu'elles ne savent pas ce que c'est que jurer.

Le juge vous appelle pour prêter serment,

c'est-à-dire pour jurer qu'une choses est vraie ou qu'elle est fausse : savez-vous ce que cela signifie, madame Pernot?

MADAME PERNOT.

Non, en vérité, mademoiselle : j'ai été appelée une fois en témoignage; on me dit, levez la main : je tremblois comme la feuille, sans savoir pourquoi.

LA BONNE.

Vous venez de jurer tout-à-l'heure, madame Pernot; et comme vous l'avez fait sans nécessité, cela n'est pas bien : il faut vous corriger de cette habitude.

MADAME PERNOT.

Moi, je viens de jurer, mademoiselle! en vérité, vous l'avez rêvé ; je prends à témoin le bon Dieu et ceux qui sont ici, que je ne jure jamais.

LA BONNE.

Eh! vous venez de jurer deux fois, en assurant que vous ne jurez jamais. Jurer, c'est prendre Dieu à témoin de la vérité de ce qu'on dit. Le faire quand le juge vous oblige de prêter serment, c'est une bonne action, si vous ne jurez pas une chose fausse; c'est un acte d'adoration, c'est comme si vous disiez : Mon Dieu, je sais que vous êtes la souveraine vérité; que vous haïssez et punissez le mensonge et les menteurs ; je vous prends à témoin que telle chose est vraie, et je consens à être punie si elle ne l'est pas. Vous voyez qu'un serment vrai, qui nous est ordonné par les juges, est une bonne action; mais prendre Dieu à témoin pour des riens, des bagatelles, par coutume,

c'est pécher contre le second commandement de Dieu.

MADAME PERNOT.

Mais expliquez-moi comment j'avois juré la première fois que vous me l'avez dit.

LA BONNE.

Cette parole, *en vérité*, est un serment : c'en est un aussi de dire *ma foi*. Jésus nous le défend, et nous ordonne de ne dire jamais que *oui* ou *non*. On manque souvent à cela, et moi toute la première ; il faut nous en corriger. Mais surtout, mes bonnes gens, il faut bien prendre garde aux faux sermens ; c'est un crime horrible que Dieu punit souvent dès ce monde, aussi bien que les imprécations contre soi et contre les autres.

PIERRE.

Qu'est-ce que veut dire ce mot, *des imprécations?* Je ne l'entends pas, mademoiselle.

LA BONNE.

C'est pourtant un péché bien commun, mon pauvre Pierre. Je vous ai entendu parler hors d'ici, et à chaque mot que vous dites, vous faites une imprécation. Que le diable m'emporte ; je me donne au diable ; que la peste m'étouffe : ou quand vous êtes en colère contre quelqu'un ; puis-tu te noyer, te casser le cou ; ce maudit homme, ce chien d'homme, et autres paroles semblables.

LE FERMIER.

Pour cela, je suis comme Pierre ; j'ai toujours ces paroles à la bouche. Je serois pourtant bien fâché que ce que je souhaite arrivât à moi ou aux autres.

LA BONNE.

Faites-y bien attention, maître Nicolas.

Quand vous êtes en colère, vous faites des imprécations ; et il pourroit bien arriver par mauvaise habitude, que vous les fissiez pour soutenir un mensonge. Un homme avoit aidé à faire tuer un roi d'Angleterre : c'étoit un grand seigneur que cet homme; mais Dieu ne s'embarrasse guère de la qualité, et punit les grands tout comme les petits. Un jour donc que ce méchant homme dînoit avec le nouveau roi qui étoit frère de celui qu'on avoit tué, ce prince dit qu'il ne se consoleroit jamais de la perte de son pauvre frère, et qu'il auroit toujours horreur de ceux qui avoient aidé à cette mort ; et en disant ces paroles, il regarda l'assassin. Ce misérable, qui comprit bien que le roi pensoit à lui, prit un morceau de pain, et dit : Si j'ai contribué en quelque chose à la mort du roi, je prie Dieu que le morceau de pain que je vais mettre à ma bouche soit le dernier; et dans l'instant il en prit une bouchée : ce fut véritablement la dernière ; car il ne lui fut pas possible de l'avaler, et elle l'étrangla.

LE FERMIER.

Mais, mademoiselle, supposons que cet homme eût commandé à un autre de tuer le roi, n'auroit-il pas pu jurer qu'il ne l'avoit pas tué?

LA BONNE.

Celui qui commande à un homme d'en tuer un autre, est véritablement son meurtrier, comme s'il l'avoit tué lui-même, quoiqu'il n'ait pas mis la main sur lui. Celui qui feroit un tel serment, tromperoit les hommes par ce détour, mais il ne tromperoit pas Dieu, et seroit un parjure à ses yeux. Je suppose, par exemple, que vous ayez prié mère Jeanne de vous prêter dix écus : elle

ne les a pas sur elle, et vous dit que vous les envoyiez prendre à sa maison. Vous y envoyez votre femme, et mère Jeanne meurt le lendemain. En mourant, elle dit à ses enfans qu'elle vous a prêté dix écus. Vous soutenez que cela est faux : ils vous font venir devant le juge, et vous jurez que jamais la défunte ne vous remit cette somme : c'est la vérité que vous ne l'avez pas reçue de ses mains; cependant vous commettez un horrible crime, car vous faites un faux serment, et vous trompez vos juges qui ne vous demandent pas si vous avez reçu les dix écus de la main de mère Jeanne, mais si vous avez à elle une pareille somme. Or, il est vrai que vous l'avez cette somme : vous ne pouvez pas tromper Dieu qui sait tout, et vous serez damné sans miséricorde, si vous ne réparez pas ce péché.

LE MANŒUVRE.

Dieu merci, je n'ai jamais témoigné en justice; pour ce qui est du reste, je suis un grand jureur. Tenez, mademoiselle, si le diable m'avoit pris tout ce que je lui ai donné, je n'aurois ni femme, ni enfans, ni lit, ni meubles; il n'y a pas chez moi une seule chose que je ne lui aye donnée, à commencer par moi tout le premier; mais ce n'étoit pas sérieusement, et j'aurois été bien fâché qu'il les eût prises.

LA BONNE.

Vous auriez beau donner votre femme et vos enfans au diable, il ne pourroit les prendre, parce qu'ils appartiennent à Dieu bien plus qu'à vous. Il n'y a que vous, mon pauvre homme, qui appartenez au diable quand vous y donnez les autres. Vous avez choisi là un bien méchant maître, mon cher Thomas.

LE MANŒUVRE.

Patience, je me donnerai tant de fois au bon Dieu, qu'il m'arrachera des griffes de Satan. Mais, mademoiselle, ce qu'il y a de pire à tout cela, c'est la mauvaise habitude : j'aurois beau vouloir me corriger, cela sort de ma bouche sans que je m'en aperçoive.

LA BONNE.

Oh! je vous donnerai bien moyen de vous corriger, si vous en avez une véritable envie. Mais il y a encore d'autres paroles qui sont beaucoup plus criminelles; c'est quand vous joignez le nom de Dieu avec *sacre*, *mort*, *tête*, et bien d'autres; ce sont des blasphèmes que vous prononcez. Vous en faites un aussi, lorsque vous reniez Dieu. Saint-Louis, roi de France, a condamné les blasphémateurs à avoir la langue percée avec un fer chaud... Cela vous fait peur : hé bien, je ne serai pas si sévère : je ne vous condamne qu'à boire de l'eau à votre souper le jour que vous aurez violé le second commandement.

LE MANŒUVRE.

C'est-à-dire que je ne boirai jamais de vin en soupant; car il est aussi sûr, qu'il est vrai que vous êtes là, que je ne passerai pas un seul jour sans jurer.

LA BONNE.

Et moi, je suis sûre que si vous faites cette pénitence seulement trois fois, vous vous corrigerez; car le bon Dieu qui verra votre bonne volonté, vous donnera la grâce nécessaire pour le faire comme il faut. Allons, un peu de courage, mon bon ami; il s'agit de devenir un bon chrétien, d'aller en paradis, et non pas en enfer : pensez bien à cela, mon pauvre Thomas. Si l'on

devoit vous percer la langue avec ce fer chaud la première fois que vous blasphémerez, je suis bien sûre que cela ne vous arriveroit plus. Qu'en dites-vous, Thomas?

LE MANŒUVRE.

Il faut dire la vérité, mademoiselle; j'aurois toujours ce fer chaud devant les yeux, et je crois que je me corrigerois. Pourtant, comme vous le dites, c'est encore pis d'aller en enfer. Allons, c'est marché fait. Mais, dites-moi, je vous prie, supposé que j'aie juré le matin, j'aurai perdu mon demi-setier, comme de raison; et si je ne jurois pas l'après-dîner, ne pourrois-je pas joindre les deux demi-setiers ensemble? Cela me récompenseroit. Pensez donc que j'ai besoin de prendre un peu de force pour travailler: si le vin étoit cher, patience; à présent qu'il est pour rien, c'est pitié de s'en passer.

LA BONNE.

Comme Thomas marchande avec le bon Dieu! Que feriez-vous, mon ami, s'il marchandoit ainsi avec vous pour vous donner le ciel? Ne diriez-vous pas qu'on est mort, parce qu'on n'aura pas bu deux verres de vin? Eh! comment faisoit-on dans le temps qu'il n'y en avoit point? Vous craignez que cela ne vous ôte vos forces: allez, Thomas, c'est l'ivrognerie qui vous ôte les forces, et qui fait mourir jeune: on vivoit bien plus long-temps avant que Noé eût planté la vigne. D'ailleurs, il ne tiendra qu'à vous de ne rien retrancher de votre portion, il n'y a qu'à ne point jurer; je serai bien aise que vous la buviez toute entière.

LE MANŒUVRE.

Vous êtes une enjôleuse, mademoiselle; n'im-

porte, je veux essayer de ce remède, au moins cette semaine; après tout, une semaine est bientôt passée.

LE FERMIER.

Et moi aussi, je boirai de l'eau comme un barbet, si je jure. Veux-tu être de notre écot, Pierre? Ah! mademoiselle, voyez quelle mine il fait!

PIERRE.

Je pense, notre maître, que vous prêchez pour votre paroisse. Tandis que nous boirons de l'eau, vous épargnerez votre vin... Attendez; je laisserai un verre dans le fond de mon pot; mais je ne veux pas que vous en profitiez; ce sera pour Babet. Etes-vous contente, mademoiselle?

LA BONNE.

D'un mauvais payeur il faut bien prendre ce que l'on peut, mon pauvre Pierre : c'est toujours un commencement, la fin viendra peut-être.

LE FERMIER.

A ce compte, Babet peut venir tous les soirs; je lui garantis son coup de vin.

PIERRE.

Ne vous moquez point, notre maître. Qui sait si je ne serai pas plutôt corrigé que vous?

LE FERMIER.

Peut-être Babet fera-t-elle une neuvaine pour que tu ne te corriges pas; mais il faut lui ôter cette tentation : si tu te corriges, je paierai pour toi.

LA BONNE.

Cela sera un acte de charité dont Dieu vous tiendra compte; et j'espère que vous vous corrigerez tous.

A dimanche prochain, mes bonnes gens.

LE FERMIER, *tout bas.*

Si je ne craignois pas de vous importuner, je

vous demanderois la permission de vous dire tant seulement une parole.

LA BONNE.

De tout mon cœur, maître Nicolas; je voudrois faire quelque chose de plus pour votre service. Attendez que tout le monde soit sorti.

Ière *Conversation particulière.*

LA BONNE, LE FERMIER.

LE FERMIER.

Vous m'avez terriblement mis la puce à l'oreille, mademoiselle, et je voudrois vous demander un conseil. Mais, au moins, bouche close : je vais vous dire une chose que je n'ai pas dite à mon confesseur.

LA BONNE.

Vous pouvez parler, maître Nicolas, et compter sur ma discrétion.

LE FERMIER.

Dame! je serois ruiné, si l'on apprenoit mon secret. Savez-vous bien, mademoiselle, que vous avez fait tantôt mon histoire? excepté qu'au lieu de dix écus que vous supposiez, il y en avoit cinquante. J'avois demandé cet argent à un de mes compères, et celui-ci l'avoit donné à ma femme. Quand cet homme fut mort et que ses enfans me demandèrent leur argent, je ne l'avois pas pour le leur rendre : il me rapportoit un grand profit, j'étois jeune, et ne faisois que me mettre en ménage. Le diable est bien malin; il me conseilla de nier que j'eusse reçu la somme, et je suivis ce mauvais conseil; mais quand je jurai, je ne crus pas faire un faux

serment, parce qu'on avoit donné cet argent à ma femme.

LA BONNE.

Apparemment vous avez trouvé le moyen de le faire rendre aux enfans de celui à qui il appartenoit.

LE FERMIER.

Voyez-vous, mademoiselle, les foins avoient manqué, et j'en avois une bonne provision : on donnoit les bestiaux pour rien, parce qu'on n'avoit pas de quoi les nourrir. J'employai ces cinquante écus à en acheter moitié comptant et moitié crédit : ce fut le commencement de ma petite fortune ; car je les revendis trois fois autant l'année d'après. Je sais bien qu'alors j'aurois dû rendre ce qu'on m'avoit prêté ; mais vous savez que l'appétit vient en mangeant : je trouvai le moyen de multiplier cet argent, et je différai de jour en jour à le rendre ; et puis, la honte d'avouer cette faute m'a retenu de plus en plus ; d'ailleurs je ne savois comment m'y prendre pour restituer la somme.

LA BONNE.

Y a-t-il long-temps que vous avez cet argent ? Ceux à qui il appartient sont-ils pauvres ? Ont-ils souffert d'en être privés ?

LE FERMIER.

Eh ! voilà ce qui me fait le plus de peine : faute d'avoir pu payer leur maître, ils ont été ruinés, et n'ont jamais pu se rétablir, ils sont aujourd'hui à la mendicité.

LA BONNE.

Ce n'est pas par curiosité, au moins, que je vous fais ces questions. Je suppose que vous ne me demandez conseil que pour savoir ce que vous

devez faire, et que vous êtes fortement déterminé à ne rien épargner pour réparer tous les crimes où ce vol vous a entraîné.

LE FERMIER.

Oui, mademoiselle, mon dessein est de vous remettre les cinquante écus pour les rendre à ces gens-là, sans qu'il puissent savoir d'où cela vient. Comme il y a vingt ans que cela est passé, et qu'ils servent dans un autre village, ils ne penseront pas à moi, j'en suis sûr; ils ne sont plus que deux.

LA BONNE.

Et quand vous aurez donné à chacun d'eux vingt-cinq écus, croyez-vous que votre conscience sera bien acquittée?

LE FERMIER.

Assurément, mademoiselle : leur père ne m'en avoit pas prêté davantage. S'il y avoit eu cinquante louis, je vous l'aurois dit tout aussi bien; car, Dieu merci, je suis en état de les rendre. Quand on me vit à mon aise, on me confia la grosse ferme que j'ai aujourd'hui; et j'ai si bien manigancé, qu'il n'y a point d'année que je n'achète un petit morceau de terre. Entre nous, mademoiselle, je ne me laisserois pas pendre pour trente mille livres, et je pourrois les trouver en vingt-quatre heures; mais, chut, je me fais pauvre à cause de la taille : j'en ai étrillé qui m'écorcheroient.

LA BONNE.

Mais cet argent que vous gardez vous profiteroit bien davantage, si vous le convertissiez en terre; c'est un argent mort et qui ne vous rend rien.

LE FERMIER.

Oh que nenni, mademoiselle! Nicolas n'est

pas un sot. Je connois tout le pays d'alentour. Quand un fermier n'a pas de quoi payer son maître, je lui avance de l'argent que je lui prête pour trois ou quatre ans, en prenant mes sûretés, s'entend.

LA BONNE.

Et quelles sûretés prenez-vous, maître Nicolas?

LE FERMIER.

Vous sentez bien qu'on ne prête qu'à des gens qui ont de quoi répondre. Ils me passent la vente d'un morceau de pré, d'un quartier de vigne, et cela à très-bon marché, parce qu'ils croient pouvoir me payer dans le terme que je leur ai donné, et comme ils ne le font pas, le bien me reste.

LA BONNE.

Je n'oserois vous dire ce que je pense au sujet des cinquante écus, et de l'emploi de votre argent : vous vous fâcheriez contre moi, j'en suis sûre.

LE FERMIER.

Quelle imagination! Et pourquoi me fâcherois-je, quand c'est moi qui vous prie de parler? Vous avez intention de me faire du bien, n'est-ce pas?

LA BONNE.

Assurément, mon pauvre Nicolas, tout aussi vrai comme il l'est que votre bien, ou du moins la plus grande partie, n'est pas plus à vous qu'à moi. Il est encore très-sûr que vos richesses sont des biens de malédiction qui vous entraîneront dans l'enfer. Dites-moi, maître Nicolas, s'il étoit question à présent d'être pendu, n'est-il pas vrai que vous donneriez de bon cœur tout ce que vous avez valant pour éviter la potence?

LE FERMIER.

Belle demande! de quoi me serviroit mon

bien, après que j'aurois été pendu? Mais il n'est pas question de cela.

LA BONNE.

Et vous refusez de sacrifier une partie de ce bien que vous donneriez tout entier pour éviter la potence; de le sacrifier, dis-je, pour éviter l'enfer.

LE FERMIER.

Mais comment! me parler toujours de l'enfer, quand je veux rendre les cinquante écus, et me confesser des péchés qu'ils m'ont fait commettre!

LA BONNE.

Ce ne seroit pas là restituer comme il faut. Il faut réparer le mal que vous avez fait aux enfans de celui qui vous avoit prêté. S'ils avoient eu ces cinquante écus, ils n'auroient pas été mis sur la paille par leur maître : ils auroient continué d'être fermiers, au lieu qu'ils sont domestiques : en conscience, vous devez partager avec eux ce que vous avez gagné avec leur argent, ou du moins les remettre dans l'état où ils étoient, et d'où ils sont tombés, faute d'avoir payé à leur maître les cinquante écus que vous aviez à eux.

LE FERMIER.

Ah! pour cela, vous me la baillez belle. Quelque sot vous croiroit, mais ce ne sera pas moi. Quoi! j'aurai sué sang et eau pour amasser quelques sous et établir mes enfans, il faudra partager le fruit de mon travail et de mes peines avec des étrangers! Vous n'y pensez pas, mademoiselle.

LA BONNE.

Je vous l'avois bien dit, maître Nicolas, que vous vous fâcheriez contre moi; cependant je suis bien éloignée de vouloir vous faire de la peine. Si vous me croyez trop sévère, consultez quelques personnes savantes : elles vous diront que

vous êtes obligé de réparer le tort que vous avez fait au prochain, non-seulement aux enfans que vous avez ruinés, mais encore à tous ceux dont vous avez acheté le bien moins qu'il ne valoit. La loi de Dieu l'ordonne expressément, et tous les hommes ensemble ne pourroient vous dispenser d'obéir à la loi de votre Créateur.

LE FERMIER.

Mais cette loi doit être raisonnable, et ne pas étrangler les gens comme vous le faites.

LA BONNE.

Pour comprendre combien cette loi est juste et raisonnable, mettez-vous à la place de ceux que vous avez ruinés. Allons, vous êtes le fils de ce fermier, et je viens vous rapporter votre argent, en vous disant que je vous l'ai retenu. Vous direz alors en vous-même : Me voilà bien gras avec les vingt-cinq écus qui me reviennent! S'il nous avoit payé dans le temps, nous serions peut-être à présent aussi riches que lui, au lieu que ma sœur et moi nous sommes obligés de servir les autres. N'est-il pas vrai que si vous étiez cet homme, vous trouveriez la loi de Dieu très-raisonnable?

LE FERMIER.

Vous me chicanez encore avec votre comparaison. J'avoue que si je me trouvois à la place de cet homme, je conviendrois que vous avez raison.

LA BONNE.

Jésus, mon ami, nous ordonne de faire aux autres ce que nous souhaitons qu'on fasse à notre égard. Voulez-vous lui désobéir et vous damner, pour laisser à vos enfans un bien qui ne leur profitera pas, j'en suis sûre? Allons, mon cher,

voici encore une supposition. Prenez que vous devez mourir cette nuit; il n'y a rien d'impossible à cela : emporterez-vous votre argent dans l'autre monde?

LE FERMIER.

Vous avez raison dans le fond; mais je dois acheter un bien qui est très-bon marché; si je l'échappe, un autre l'achetera.

LA BONNE.

N'avez-vous pas honte, Nicolas, de mettre Dieu et votre salut en comparaison avec ce bien? L'acheterez-vous aux dépens de votre salut? Car enfin, on ne peut pas aller au ciel, sans avoir réparé le tort fait au prochain; c'est folie de penser autrement. Il faut le rendre, ce bien, ou aller en enfer.

LE FERMIER.

Combien croyez-vous qu'il faudroit que je donnasse pour avoir la conscience tout-à-fait nette?

LA BONNE.

C'est à vous à le décider, mon cher. Vous savez l'état où étoient ces gens-là, et ce qu'ils ont perdu par votre faute : il faut le leur rendre. Par rapport à ceux que vous avez forcés de vendre leurs biens pour un morceau de pain, il faut leur payer le surplus de ce qu'ils ont reçu, comme vous voudriez le vendre raisonnablement, si vous étiez à leur place. Voilà la vraie règle que je vous répéterai toujours : Faites aux autres comme vous voudriez qu'on vous fît. Si vous ne vous en rapportez pas à ma décision, je consulterai des gens habiles, sans vous nommer; vous savez lire, vous verrez leur réponse.

LE FERMIER.

Gardez-vous bien de consulter personne;

peut-être diroient-ils qu'il faut encore donner plus d'argent. Je suis bien malheureux de vous avoir dit tout ceci! Je n'avois qu'à rendre mes cinquante écus sans dire mot à personne, et j'en serois quitte; car Dieu ne m'auroit pas puni pour une chose que je ne savois pas. Or je vous assure que je n'avois pas la moindre idée qu'il fallût rendre davantage.

LA BONNE.

Vous croyez donc, maître Nicolas, qu'il n'y a qu'à ignorer ses devoirs pour n'être pas obligé de les remplir? Cela seroit fort commode; mais il n'en va pas ainsi : on est fort bien damné pour avoir négligé de s'instruire. Vous pensez bien que depuis vingt ans vous avez fait des confessions et des communions sacriléges, qu'il faudra recommencer : avec les autres péchés, il faudra bien dire celui-là; et vous pouvez être assuré que votre curé, ou tout autre confesseur, ne pourra vous donner l'absolution, si vous ne faites ce que je vous dis. Apparemment vous ne voulez pas continuer à cacher ce péché?

LE FERMIER.

J'avois bien résolu de m'en confesser; mais j'aurois entortillé tout cela de manière que le confesseur n'y auroit pas fait grande attention.

LA BONNE.

Il vaut tout autant que vous ne vous confessiez point du tout, mon enfant. Vous voulez tromper votre confesseur, c'est la chose du monde la plus facile, car il est obligé de vous en croire sur votre parole; mais vous ne pouvez tromper Dieu, et au jour du jugement il montrera à tout le monde que maître Nicolas qui avoit la réputation d'être honnête homme, étoit un sa-

crilége, un voleur, qui a mieux aimé être damné que de restituer; un avare, qui aimoit mieux son argent que son Dieu et son âme; un menteur, un fourbe, un hypocrite, qui faisoit semblant de se confesser, et qui trompoit son confesseur. Voyez un peu la belle figure que vous ferez, quand on vous reprochera tous ses crimes.

LE FERMIER.

Rétablir ces gens-là! Payer le surplus de ce que j'ai acheté! Il faudroit la moitié de mon bien. Allons, mademoiselle, il n'y faut plus penser; il en arrivera tout ce qu'il pourra. Au surplus, je pense que vous êtes une honnête personne, et que vous aurez bouche close sur ce que j'ai dit.

LA BONNE.

Adieu, pauvre malheureux, qui achetez l'enfer à si bon marché! Vous pouvez compter sur le secret; mais vous me laissez bien affligée.

Leçon particulière.

CHARLOT, LA BONNE, *Et ensuite* LE FERMIER.

CHARLOT.

Ah! mademoiselle, faites-nous la charité de venir jusqu'à la ferme. Nous avons été grêlés cette nuit : nous n'aurons pas la peine de payer des vendangeurs cette année, car le raisin est haché; et qui pis est, la vigne est coupée comme si c'étoit avec un couteau. Mon père étoit déjà bien désespéré de cela ce matin; il s'arrachoit les cheveux, et pleuroit, que c'étoit une pitié. Tout d'un coup on est venu lui dire que la plus belle de nos

vaches étoit morte, et que les autres paroissoient malades; cela l'a rendu à moitié fou : il s'est évanoui, et puis il lui a pris une grosse fièvre. A présent que je vous parle, il a le transport au cerveau, car il vous parle tout comme si vous étiez là : il vous demande pardon à tous momens. Est-ce qu'il vous a donné du chagrin? A la fin il m'a dit de vous appèler, car il est dans son lit.

LA BONNE.

Le pauvre homme! J'espère pourtant que cela ne sera rien, mon enfant. Allez, mon ami, j'y serai aussitôt que vous.

LE FERMIER.

Ah! mademoiselle, le bon Dieu m'a bien puni. J'ai perdu plus de cinquante louis cette nuit, sans ce que je perdrai encore. Je suis ruiné, je suis damné.

LA BONNE.

Ni l'un ni l'autre, mon pauvre Nicolas, le bon Dieu vous a châtié; mais c'est une marque qu'il vous aime et qu'il veut vous sauver. Allons, promettez-lui de faire une bonne confession, de tout dire à votre saint curé, et de faire tout ce qu'il vous ordonnera.

LE FERMIER.

Oui, je vous le promets. Il n'y a qu'à envoyer chercher M. le curé. Mais demandez, s'il vous plaît, au bon Dieu qu'il sauve mon bétail.

LA BONNE.

Le bon Dieu a les bras bien longs, mon cher ami : quand on ne veut pas lui obéir de bonne volonté, il sait bien le moyen d'y contraindre. Regardez le malheur qui vous est arrivé cette nuit comme une grande grâce, mon cher; sans

cela vous alliez tomber dans l'endurcissement. Mais prenez bien garde à une chose : si ce n'est que la crainte de perdre vos bêtes, qui vous engage à réparer vos fautes, cela ne vous servira de rien. Dites bien au bon Dieu : Seigneur, je suis un malheureux avare qui ne pense qu'aux biens de ce monde, et qui les aimois plus que vous : je vous remercie de m'avoir puni; je vous abandonne le reste de mes biens, pourvu que vous m'accordiez un véritable regret de vous avoir offensé, et une ferme résolution de me corriger..... Voici monsieur le curé, je vous laisse avec lui.

CINQUIÈME JOURNÉE.

LA BONNE, *et tous les Interlocuteurs précédens.*

LA BONNE.

Nous allons aujourd'hui expliquer ce qui regarde le troisième commandement de Dieu. Répétez-le-nous, Nanon.

NANON.

Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.

LA BONNE.

Dieu avoit ordonné de sanctifier le septième jour de la semaine : l'Eglise a remis ce jour au lendemain, parce que Jésus-Christ est ressuscité ce jour-là.

Me diriez-vous bien, Marion, comment il faut faire pour sanctifier le jour du dimanche?

MARION.

Il faut aller à la messe, aux vêpres, après quoi on va se promener et se divertir. Je vous assure, mademoiselle, que j'aime beaucoup le dimanche; je me lève de bon matin, pour être bientôt quitte de la messe et avoir la liberté de me promener tout le jour avec mes compagnes.

LA BONNE.

Vous n'allez donc pas tous les dimanches à la grand'messe de votre paroisse, au prône ni au sermon?

MARION.

Non, en vérité, mademoiselle; cela est si long, que je m'y ennuie à mourir; aussi je dors toujours pendant le prône. Mais, dites-moi, je vous prie, est-ce qu'on est obligé d'y aller?

LA BONNE.

Oui, ma chère, on doit y aller tous les dimanches, quand on le peut; mais au moins est-on obligé d'y assister de temps en temps, et l'on doit s'arranger pour cela, afin d'y aller les uns après les autres. Si tout le monde faisoit comme vous, ma chère, monsieur le curé perdroit bien son temps en faisant le prône.

MARION.

Je pense, mademoiselle, que ces longs offices sont bons pour les personnes dévotes ou pour les gens riches qui se promènent toute la semaine et ne font œuvre de leurs dix doigts; mais nous, qui travaillons depuis le matin jusqu'au soir, c'est bien la moindre chose que nous ayons un jour pour nous divertir.

LA BONNE.

Vous verrez que Dieu a institué le dimanche

pour le divertissement de celles qui, comme Marion, travaillent toute la semaine : je ne savois pas cela; je croyois que c'étoit pour le servir et se reposer. Mais, Marion, que faites-vous donc tous les dimanches? Quels sont vos divertissemens ?

MARION.

D'abord nous allons à la messe dès le grand matin, et puis nous prenons notre pain dans notre poche, nous allons nous promener, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre : nous revenons dîner; on entend vêpres, après quoi on retourne à la promenade. On joue ensemble à de petits jeux, on chante, on danse, on boit du lait. Je pense, mademoiselle, qu'il n'y a pas de mal à cela. Oh! la journée paroît bien courte.

LA BONNE.

Vous êtes apparemment une grande compagnie, car on ne danse pas toutes seules : cela vous ennuyeroit, n'est-ce pas?

MARION.

Nous sommes à présent dix ouvrières chez ma maîtresse, et puis il vient souvent d'anciennes apprenties qui travaillent pour elles-mêmes.

LA BONNE.

Mais des filles danser toutes seules! cela doit être ennuyeux; il faut au moins une couple de chapeaux, cela réjouit la vue. Et puis, quand on boit du lait et qu'il y a des garçons, ce sont eux qui payent, et quelquefois même ils font venir un violon.

MARION.

Comme vous savez tout cela, mademoiselle!

Est-ce que vous faisiez de même quand vous étiez à notre âge? Nous avons deux de nos filles qui ont leurs frères : ce sont des garçons bien sages, je vous assure; je ne les ai jamais entendus jurer ni dire de mauvaises paroles.

LA BONNE.

Nous raisonnerons de tout cela une autre fois; mais, en attendant, souvenez-vous qu'il n'y a pas un autre paradis pour les personnes dévotes, que pour les autres, qui doivent, tout aussi bien qu'elles, assister au prône. N'oubliez pas qu'on ne peut aller au ciel sans observer les commandemens de Dieu, et que le troisième commandement nous oblige à sanctifier le dimanche par la prière et des exercices pieux.

THÉRÈSE.

Je ne saurois croire cela, mademoiselle. A vous entendre, on diroit qu'il faut passer tout le dimanche à l'église, sans avoir la liberté de se divertir un peu.

LA BONNE.

Je ne suis pas si sévère, ma chère Thérèse' Dieu est si bon, qu'il ne défend point un divertissement honnête et innocent; mais il faut commencer par le servir, et puis on peut se délasser, pourvu que ce soit d'une manière permise et qui ne conduise pas au péché.

CHARLOT.

Mais y a-t-il rien de plus innocent que de danser après vêpres, ou bien de jouer une partie de cartes? Cela ne fait tort à personne.

LA BONNE.

Ces divertissemens sont fort mauvais en tous

temps, et sur-tout les dimanches. Il vaudroit mieux labourer la terre, travailler à toutes sortes d'ouvrages, que de danser les jours consacrés au Seigneur. Ce n'est pas moi qui décide cela, mes bonnes gens, c'est l'Eglise, à laquelle nous devons obéir. Les filles qui ont envie de rester sages et de conserver leur réputation, doivent faire beaucoup d'attention à cela : elles doivent fuir la compagnie des garçons et n'avoir aucune familiarité avec eux. Quand l'ange vint annoncer à la Sainte-Vierge que Dieu l'avoit choisie pour être la mère de son fils, il parut sous la figure d'un jeune homme et lui donna des louanges; car il lui dit qu'elle étoit pleine de grâces. Marie fut troublée de se voir seule avec l'esprit bienheureux, parce qu'il étoit sous la figure d'un homme. Que penser donc de ces jeunes filles qui n'aiment la danse que pour se trouver avec les garçons; qui les regardent effrontément en dansant; qui se laissent toucher les mains; qui écoutent avec plaisir toutes leurs balivernes? Vous savez bien, tous tant que vous êtes, que toutes ces choses se font quand on danse; ainsi la danse est mauvaise en tout temps, et l'est bien davantage les dimanches, parce que ce sont des jours consacrés au Seigneur. Il faut, ces jours-là, assister à la messe de paroisse, à l'eau-bénite, au prône. L'après-dîner, il faut aller à vêpres, au catéchisme, ou bien au sermon : celles qui savent lire doivent rassembler leurs bonnes amies pour lire quelques bons livres pendant une demi-heure : s'il y a des malades dans le bourg, il faut aller les visiter et tâcher de leur rendre quelques services. Après cela, on peut se promener et prendre une hon-

nête récréation avec ses parens et avec des personnes sages. Le soir, il faut aller à la bénédiction, quand on la donne quelque part, ou aller un demi-quart d'heure dans l'église pour adorer le Saint-Sacrement, dire son chapelet, ou faire quelque autre prière.

CHARLOT.

Bon pour la danse, je ne m'en soucie guère; mais quel mal y a-t-il entre les garçons de jouer une partie de cartes? On ne peut pas se promener en hiver.

LA BONNE.

Voici le mal, mon ami; c'est qu'on s'accoutume à aimer le jeu; qu'on perd son argent, quand on en a; qu'on souhaite d'en avoir pour jouer, quand on n'en a pas; qu'on est quelquefois tenté d'en prendre à ses parens; qu'on a beaucoup de chagrin quand on perd; qu'on jure, qu'on se fâche contre celui qui gagne; qu'on lui dit des injures qui finissent par des querelles et des batteries. Il est bien rare que le jeu et la danse ne finissent pas par-là; vous le savez bien; ainsi c'est profaner le saint jour du dimanche, que de l'employer à danser ou à jouer aux cartes.

NANON.

N'est-ce pas une bonne chose de faire des pélerinages les jours de dimanche?

LA BONNE.

Oui et non, ma chère, cela dépend de la manière dont on les fait. Une bande de jeunes filles et souvent des garçons avec, vont faire une lieue ou deux pour aller en pélerinage: ils y vont en batifolant, en riant, en parlant de toutes sortes de choses, et en reviennent de même. Vous

sentez bien que des pélerinages faits ainsi ne peuvent pas être regardés comme des bonnes œuvres, mais comme des parties de plaisir.

NANON.

Apprenez-nous comment il faut faire les pélerinages; je les aime beaucoup.

LA BONNE.

Et moi je ne les aime guère, sur-tout pour les filles, quand ils sont un peu éloignés. On dit qu'une fille sage doit avoir le pied coupé, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas aimer à courir. Je voudrois donc qu'on ne fût jamais en pélerinage, sans en avoir demandé permission à son curé. Quand on va ainsi courir, on manque la messe de paroisse, on arrive tout échauffé, et à grand'peine a-t-on le courage de prier Dieu.

MADAME PERNOT.

J'avois pourtant dessein de faire vœu d'aller à... il y a dix lieues d'ici; c'est une grande dévotion.

LA BONNE.

Vous pouvez, comme je vous l'ai dit, consulter votre confesseur, sur-tout avant de faire aucun vœu. J'ai oublié de vous en parler, aussi bien que des superstitions, quand je vous ai expliqué ce qui regarde le premier commandement de Dieu; et je le ferai après avoir fini l'article des pélerinages. Si votre confesseur vous permet d'en faire, il faut y aller en silence, en priant Dieu, et en revenir de même : jamais les jours de vogue et de foire. S'il falloit aller en pélerinage comme cela, on n'en auroit pas tant d'envie; car, comme je l'ai dit, on n'y va que pour se divertir. Reprenons ce que j'ai oublié.

Vous savez, sans doute, ce que c'est qu'un

vœu, madame Pernot, puisque vous en voulez faire un.

MADAME PERNOT.

C'est, je pense, une promesse que l'on fait à Dieu de jeûner, de faire quelque prière, ou de faire dire des messes.

LA BONNE.

C'est cela même. Le vœu est un excellent acte de religion; mais il faut prendre de grandes précautions avant de le faire, parce que sans cela on s'expose à le violer; ce qui est un très-grand péché. Ainsi il ne faut jamais, je le répète, faire de vœu sans la permission de son confesseur. Une fille n'en peut pas faire sans la permission de ses parens; et presque jamais une femme sans celle de son mari. On prend seulement résolution de faire une bonne œuvre; mais il n'en faut pas faire le vœu.

Parlons de la superstition. Savez-vous ce que c'est, Nanon?

NANON.

Je crois bien qu'on me l'a expliqué, car je connois ce mot; mais je ne me souviens pas de ce qu'il veut dire.

LA BONNE.

Pour le bien comprendre, mes bonnes gens, il faut bien vous mettre dans la tête qu'il n'y a que Dieu qui sache les choses à venir; qu'il n'y a que lui non plus qui puisse vous découvrir celles qui doivent vous arriver.

LE MEUNIER.

Je vous demande pardon, mademoiselle; mais il y a aussi des bohémiennes qui disent la bonne aventure; et elles m'ont prédit que j'aurois deux femmes. Ma première est morte, j'ai

envie d'en prendre une autre : vous voyez bien qu'elles savoient cela.

MÈRE JEANNE.

Vous êtes un bon nigaud de croire de vilaines créatures. J'étois un jour avec votre défunte; et une de ces femmes vint pour nous dire notre bonne fortune : pour moi, qu'elles avoient volée une fois, je ne voulois point l'écouter; mais elle dit à votre femme qu'elle seroit mariée trois fois, et qu'elle auroit six enfans. Vous voyez bien qu'elle mentoit, puisque la pauvre femme est morte à sa première couche.

LA BONNE.

C'est un grand péché de faire dire sa bonne aventure : tous les confesseurs n'ont pas le pouvoir d'en donner l'absolution; il faut qu'ils la demandent à monseigneur l'évêque. Mais, outre cela, c'est une grande bêtise. Ordinairement les diseurs de bonne aventure sont des vauriens et des voleurs, qui, ne voulant point travailler pour gagner leur vie, vivent aux dépens des sots. Vous savez bien qu'ils volent tout ce qu'ils peuvent attraper. Comment Dieu découvriroit-il l'avenir à des voleurs, à des malhonnêtes gens? Il faut donc prendre la résolution de ne jamais écouter ces gens-là, et s'en confesser, si on l'avoit fait.

MARION.

Jamais je ne me suis fait dire ma bonne aventure, parce que j'ai remarqué que ces misérables femmes disent la même chose à tout le monde : mais nous avons une ouvrière qui connoît avec les cartes ce qui doit arriver, et qui explique tous nos rêves. Elle ne veut pas les entendre avant de déjeûner, parce qu'elle dit que le malheur des rêves retomberoit sur elle.

LA BONNE.

Hé bien, ma chère Marion, il faudra aller à confesse à M. le pénitencier, parce que vous avez fait dire votre bonne aventure d'une autre manière. Nos rêves ne signifient rien, mon enfant; c'est un péché d'y croire. C'est aussi un péché de s'imaginer qu'en prenant les cartes on saura les choses qui doivent arriver; et il ne faut jamais faire de pareilles sottises. On pèche encore contre le premier commandement de Dieu, en faisant des remèdes pour lesquels il faut dire des paroles; c'est un péché et une sottise.

MÈRE JEANNE.

J'ai pourtant été guérie de mes verrues comme cela. On me dît de frotter mes mains, qui en étoient pleines, avec un morceau de bœuf tout cru, et après cela de l'enterrer en disant : *Terre, mange mes verrues.* Je vous assure qu'au bout d'un mois elles furent guéries.

LA BONNE.

Je le crois bien, ma chère; mais elles l'auroient été tout aussi bien, quand vous n'auriez pas prié la terre de les manger. Voilà où est la superstition. Je suis malade, je prends une médecine en disant : *Médecine, guéris-moi.* Je suis guérie, non parce que j'ai parlé à cette médecine qui ne m'a pas entendue, mais parce que le remède, en me purgeant, a ôté les mauvaises humeurs qui me rendoient malade.

ANNE.

J'ai connu une pauvre femme qui étoit bien malade : on voulut lui donner un remède où il falloit dire des paroles, et l'on assuroit que ce remède devoit la guérir. Elle ne voulut pas le

prendre avec les paroles; elle l'avala sans rien dire, et fut guérie.

LA BONNE.

Elle agit en bonne chrétienne et en femme d'esprit. Si vous étiez sûre qu'un remède superstitieux pris avec des paroles, pût vous guérir, il vaudroit mieux choisir de mourir, que de prendre ce remède; car la mort n'est pas un aussi grand mal que le péché.

MÈRE JEANNE.

Mais quand ce sont de certaines prières qu'il faut dire en prenant le remède, ce n'est pas un péché de prier Dieu.

LA BONNE.

C'est un péché de croire que Dieu fera un miracle toutes les fois qu'on dira ces paroles; car ces paroles ne font pas vomir, ni suer, ni évacuer; elles ne peuvent pas rafraîchir, quand on est trop échauffé, ou échauffer quand on est malade de froid. Ainsi, puisqu'elles ne peuvent pas guérir par elles-mêmes, il faut donc dire que Dieu est forcé de faire un miracle toutes les fois qu'on dit ces paroles. Or, c'est un péché de dire cela et de le croire : Dieu le défend dans la Sainte-Ecriture, et avoit ordonné de faire mourir ceux qui alloient aux devins ou aux sorciers.

THÉRÈSE.

Je vous prie de me dire, mademoiselle, s'il est vrai qu'il y ait des sorciers : j'en ai bien peur. On dit qu'ils jettent des sorts sur les gens; cela fait trembler.

LA BONNE.

Non, ma chère, cela ne peut pas faire peur à une chrétienne qui sait que Dieu peut tout, et qu'il ne tombe pas un cheveu de notre tête

sans son ordre ou sans sa permission. J'ai voyagé dans le pays de Caux, où l'on dit que tous les bergers sont sorciers, en sorte que les passans sont assez bêtes pour leur lever le chapeau, crainte qu'ils n'arrêtent leur cheval. Toutes les fois que j'en rencontrois, je m'arrêtois pour leur dire que je me moquois d'eux; que je les défiois d'arrêter ma bête; et jamais il ne m'est rien arrivé. Je faisois cela, parce que j'étois avec une personne qui étoit assez sotte pour en avoir peur, et que je voulois la rassurer, en lui faisant voir que ces gens-là n'étoient pas plus sorciers qu'elle et moi.

Passons au quatrième commandement de Dieu, sur lequel il y aura bien des choses à dire. Répétez-le-nous, Nanon.

NANON.

Tes père et mère honoreras, afin de vivre longuement.

LA BONNE.

Vous croyez peut-être, mes bonnes gens, que ce commandement ne regarde que les enfans. Il regarde aussi les pères et mères, les maîtres et les domestiques, le curé et les paroissiens; tous ceux qui doivent commander et ceux qui sont obligés d'obéir, c'est-à-dire qu'il regarde presque tout le monde.

Me diriez-vous bien, Nanon, à quoi les enfans sont obligés par rapport à leurs pères et mères?

NANON.

Ils sont, je pense, obligés de les respecter, de leur obéir, et de les assister quand ils sont vieux, si cela est en leur pouvoir.

LA BONNE.

C'est quelque chose, mais ce n'est pas assez; ils doivent les aimer. Considérez quel mal a une pauvre mère pour élever ses enfans. Pendant que le père travaille comme un esclave toute la journée pour leur gagner du pain et les nourrir de ses sueurs, pour ainsi dire, la mère est clouée à la maison pour en avoir soin. Souvent elle se dépouille de ses habits pour les vêtir, interrompt son sommeil pour leur donner à teter ou les rendre propres. Elle les traîne par-tout sur ses bras. Pendant leurs maladies, que de soins, de peines, d'inquiétudes! et cela, avant qu'ils puissent même connoître la peine qu'ils donnent.

MÈRE JEANNE.

C'est encore bien pis quand il n'y a pas un père qui gagne le pain, et que tout doit venir d'une pauvre mère. Ah! mademoiselle, il n'y a que Dieu qui sache ce qu'elle souffre.

LA BONNE.

Vous avez raison, mère Jeanne; aussi les enfans lui doivent-ils l'amour qu'ils auroient eu pour leur père. Il n'y a pas d'enfant qui n'ait coûté bien des larmes à sa mère avant d'être élevé. Celle qui a cinq à six enfans, et qui veut faire son devoir est une esclave; et si elle offroit à Dieu ce qu'elle a à souffrir, il n'en faudroit pas davantage pour devenir une sainte. Tantôt celui-ci est tourmenté par les dents qui lui percent, il crie la nuit comme le jour, et ne permet pas à sa mère de fermer l'œil. Celui-là a une grosse colique, chaque cri qu'il jette déchire le cœur de la pauvre mère. Un autre tombe et se casse la tête; un quatrième a la rougeole, la pe-

tite-vérole, la coqueluche; que sais-je, moi? Il faut nettoyer celui-là de la vermine, panser celui-ci qui a une gale qui soulève le cœur. Quelquefois ils sont tous malades en même temps, et la pauvre mère ne sait auquel courir. Les sept à huit premières années d'un enfant sont des années de douleurs à qui n'a personne pour lui aider. A trente ans elle se trouve vieille, épuisée, malade, parce qu'elle a trop veillé, trop souffert autour de ses enfans. Cependant cette pauvre mère est-elle malade, faut-il passer un dimanche à la garder, son ingrate fille se plaint, murmure, se dépite, est de mauvaise humeur, la sert en rechignant, parce qu'elle ne peut pas aller se divertir avec ses compagnes.

Mais qu'avez-vous, madame Pernot? Et vous aussi, mère Jeanne? Vous pleurez toutes deux.

MADAME PERNOT.

Je pleure, parce que je me souviens d'avoir traité très-durement ma pauvre mère, dans une maladie qu'elle eut lorsque j'avois seize ans : je ne restois auprès d'elle que malgré moi, parce que j'aimois mieux aller courir; et souvent je l'abandonnois aux soins d'une servante. Le bon Dieu m'en a puni par de grands remords. Quand j'ai eu des enfans, j'ai senti, par le mal que j'avois autour d'eux, combien j'en avois donné à ma pauvre mère, et j'ai eu le cœur déchiré de ma dureté pour elle; mais je ne pouvois pas réparer mes fautes. Elle est bien loin d'ici, et vit avec une de mes sœurs qui n'est pas fort à son aise, et qui la traite si bien, qu'elle n'a jamais voulu entendre parler de revenir chez moi.

LA BONNE.

Je suis charmée que vous ayez senti combien il

est abominable de traiter mal celle qui nous a mis au monde ; c'est une grâce que Dieu nous a faite.

MADAME PERNOT.

Le bon Dieu m'a encore punie d'une manière plus rigoureuse ; mes enfans ont fait pis pour moi, que je n'ai fait à ma mère. Je me suis épuisée pour les élever, les établir, et à la mort de leur père ils m'ont plaidée, et n'ont rien épargné pour me mettre à la paille ; c'est ce qui m'a obligée à me remarier ; je n'y aurois jamais pensé, si j'avois pu vivre avec mes enfans. Il est bien triste d'en avoir marié sept, et d'être comme si l'on n'en avoit point.

LA BONNE.

Il faut, ou que vos enfans soient d'un très-mauvais caractère, ou que vous leur ayez donné une mauvaise éducation.

MADAME PERNOT.

Ils n'avoient pas, ce me semble, un mauvais cœur quand ils étoient petits ; mais, comme vous le dites, je crois que je les ai mal élevés. Je les aimois si fort dans leur enfance, que je ne pouvois gagner sur moi de les contredire, et jamais je ne les ai frappés, à moins que je ne fusse bien en colère ; alors je battois à droite et à gauche, sans trop regarder par où ni pourquoi.

LA BONNE.

Voilà ce qui fait votre malheur aujourd'hui : nous en parlerons bientôt. Et vous, mère Jeanne, pourquoi pleurez-vous ?

MÈRE JEANNE.

Je n'ai pas à me reprocher d'avoir mal élevé mes enfans : les coups ne leur ont pas manqué, quand il a fallu ; mais c'est à cause de ma pauvre mère qui est chez moi : elle est bien vieille, comme

vous pouvez penser, et est assez souvent incommode à servir; je la traite si rudement, que la pauvre femme n'ose pas souffler. Elle me dit quelquefois ce que vous disiez tout-à-l'heure, que j'étois toute chétive et toute délicate quand j'étois petite, que je lui ai donné beaucoup de mal. Je l'aime, je vous assure; mais mon humeur est brusque, et je sens que je la rends misérable.

LA BONNE.

Vous réparerez cela, mère Jeanne; et si vous voulez suivre mon conseil, au sortir d'ici vous demanderez pardon à votre mère de l'avoir traitée avec dureté, et vous le ferez devant vos enfans, pour leur donner bon exemple; car je suis sûre qu'ils ont bien manqué de respect à cette pauvre femme. Ensuite vous mettrez toute votre attention à la servir; et Dieu, pour vous récompenser, permettra, quand vous serez dans cet état, que vos enfans aient soin de vous, et ne souffrent point qu'on vous manque de respect dans leur maison.

MARION.

Si vous saviez, mademoiselle, combien elle est insupportable! Elle est toujours de mauvaise humeur, elle est malpropre, elle radote.

LA BONNE.

Je ne suis point édifiée de vous, ma chère Marion. Un jour viendra peut-être où vous radoterez, et où vous serez plus malpropre qu'elle; et Dieu vous punira alors de votre dureté, en permettant qu'on vous traite comme vous la traitez. Ecoutez une histoire.

Il y avoit un homme qui n'avoit qu'un fils, qu'il aimoit beaucoup; il lui donna tout son

bien en le mariant, à condition que ce fils auroit soin de lui le reste de sa vie. Ce bon homme étoit sujet à des toux qui le faisoient cracher d'une manière désagréable. Un jour qu'il y avoit compagnie, la belle-fille dit à son mari que cela dégoûtoit tout le monde; et le fils pria son père d'aller se chauffer dans la cuisine. Le vieillard, outré de se voir avec les domestiques, se plaignit beaucoup; et le petit garçon de la maison, qui avoit sept ans, vint dire à son père que le grand papa étoit allé chercher la couverture de son lit pour s'envelopper, afin d'aller au coin d'une rue demander l'aumône. Laisse-le aller, répondit brutalement le père. Ne lui donne que la moitié de la couverture, reprit l'enfant, et garde l'autre pour toi quand tu seras vieux et que je te mettrai dehors. Ce discours de l'enfant obligea le père de réfléchir sur sa dureté, et il pensa que son mauvais exemple seroit un jour imité par son fils. Il fut donc trouver le bon homme, lui demanda pardon, et le traita avec amour et respect le reste de ses jours.

Ainsi, mère Jeanne, si vous voulez être bien traitée par vos enfans dans votre vieillesse, donnez-leur-en l'exemple, en respectant votre mère; supportez ses mauvaises humeurs, sa malpropreté et ses autres défauts, afin qu'on supporte les vôtres quand vous serez à son âge.

MÈRE JEANNE.

Entendez-vous, Marion et Thérèse? Si vous êtes assez osées pour manquer de respect à ma mère, je vous tirerai les oreilles d'importance. J'espère, avec la grâce de Dieu, de ne plus vous donner mauvais exemple à ce sujet. Si elle est malpropre, vous vous souviendrez qu'elle vous

a nettoyées cent fois quand vous étiez petites; car elle a pris cette peine pour vous aussi bien que pour moi.

MADAME PERNOT.

Et moi, mademoiselle, que puis-je faire pour réparer les fautes dont je me suis rendue coupable envers ma mère ?

LA BONNE.

Vous priver de vos plaisirs, pour lui faire tenir quelque argent toutes les années, lui sacrifier tout celui dont vous pourrez disposer, et que votre mari vous donne; l'engager même à lui donner aussi quelque chose. Hélas ! les mères s'ôteroient le pain de la bouche pour le donner à leurs enfans; et ceux-ci sont assez cruels et assez dénaturés pour laisser manquer de tout ceux auxquels ils doivent la vie, pendant qu'ils ne s'épargnent sur rien ! c'est une barbarie dont Dieu les punira sévèrement dans l'autre vie, et souvent même il n'attendra pas jusques-là, et le leur rendra dès celle-ci. Il est rare que les méchans enfans prospèrent.

NANON.

Mademoiselle, vous ne dites rien d'Anne : c'est elle qui est une bonne fille ! Elle a sa pauvre mère qui est demeurée dans son lit, et elle demande l'aumône pour la soulager : outre cela, elle file tout le long du chemin, parce qu'elle dit qu'il ne faut pas être un moment sans rien faire.

PIERRE.

Vous disiez l'autre jour, mademoiselle, que quand on servoit bien le bon Dieu il récompensoit dès cette vie; cependant voilà la bonne mère Anne qui a toujours bien eu de la dévotion,

et Dieu la laisse demander l'aumône; il n'a pas soin d'elle, elle est misérable.

ANNE.

Vous vous trompez bien, maître Pierre, si vous croyez que j'aie eu de la dévotion, c'est que vous êtes charitable, et que vous pensez bien de votre prochain. J'ai toujours eu, il est vrai, une grande envie de servir le bon Dieu; mais j'en suis restée là, et je ne l'ai jamais fait. Je suis une grande pécheresse, je vous assure: cependant, malgré cela, Dieu est si bon, qu'il me traite comme si je faisois quelque chose pour lui. Vous dites, Pierre, que je suis misérable, parce que je suis obligée de demander l'aumône: je ne trouve point que ce soit là un si grand malheur.

PIERRE.

Que venez-vous nous conter là? Quoi! on n'est point misérable, quand on demande son pain de porte en porte? Vous vous moquez, je pense.

ANNE.

Ah çà, mon pauvre Pierre, supposez que je suis une grande dame qui ai beaucoup d'argent, de belles terres, des meubles, des maisons, des contrats, que sais-je, moi: vous diriez alors que je suis riche, heureuse. En bonne foi, si j'aimois toutes ces choses, si j'y mettois ma confiance, je me trouverois beaucoup plus pauvre que je ne suis à présent, car Dieu ne seroit plus mon trésor: je me complairois dans ces richesses, et Dieu me diroit peut-être: Tu crois pouvoir te passer de moi à présent: attends un peu, et je te ferai bien voir que tu n'es qu'une bête: les voleurs prendront ton argent, le feu brûlera tes

maisons, des procès te dépouilleront de tes terres, et je te mettrai à la paille malgré toi et tes dents. N'est-ce pas, Pierre, que je serois bien avancée alors? Aujourd'hui vous dites que je n'ai rien, et vous avez raison; mais je suis enfant d'un bon père : il est bien riche, lui; et si j'avois besoin de richesses, il sauroit bien me les donner; mais je ne m'en soucie non plus que de la paille. Il me fournit du pain pour moi et pour ma pauvre mère; il a placé mes enfans, ils sont sages : allez, il me donne tout ce que je souhaite; je suis heureuse et contente.

CHARLOT.

Mais, Anne, puisque le bon Dieu vous donne tout ce que vous voulez, pourquoi filez-vous depuis le matin jusqu'au soir? Ce n'est pas Dieu qui vous donne du pain, c'est vous qui le gagnez; et tous ceux qui voudront travailler, en auront comme vous.

ANNE.

Oui-dà, mon beau fils! Mais qui est-ce qui me donne la santé pour travailler? Ne pourrois-je pas être demeurée percluse de tous mes membres sur un grand chemin? Supposez que cela soit, croyez-vous que Dieu fût embarrassé à me donner du pain? Il nourrit bien les petits oiseaux, pourquoi ne nous nourriroit-il pas? Soyez aussi tranquille que moi là-dessus; cela ne m'empêche pas de dormir, je vous assure. Il est vrai que je travaille, parce que mon père n'aime pas les paresseux, et qu'il a dit, aide-toi, je t'aiderai; mais je ne compte pas sur mon travail.

LA BONNE.

Vous avez bien raison, ma chère Anne; le vrai

moyen de ne manquer jamais, est de ne se confier qu'en Dieu. Que font vos enfans?

ANNE.

Ils sont en condition, mademoiselle; Dieu m'a bénie, en me donnant les meilleurs enfans qu'il soit possible d'imaginer. On croit que c'est moi qui nourris ma pauvre mère, et ce sont eux qui épargnent la moitié de leurs gages pour elle et pour moi. Il est vrai que c'est bien peu de chose, car ils ne gagnent guère; mais ce peu qu'ils donnent c'est de bon cœur. Ma fille vient même de refuser de se marier, car elle est assez recherchée parce qu'elle est sage; mais elle ne veut point s'établir, à moins qu'elle ne trouve un homme qui la mette en état de nous nourrir.

PIERRE.

Elle sera long-temps fille : les hommes d'aujourd'hui veulent de l'argent, au lieu de se charger d'une mère et d'une grand'mère.

UN PAYSAN *de soixante ans.*

Pas tous, maître Pierre : il y en a qui préfèrent la sagesse et la crainte de Dieu à tout l'argent du monde.

LA BONNE.

Et ce sont les gens de bon sens qui savent qu'une femme qui craint Dieu et qui observe ses commandemens, est un trésor, et que Dieu prend un soin particulier des enfans qui soulagent leurs pères et mères. Sa parole y est engagée; il les fait vivre longuement et heureusement sur la terre. Vous voyez bien que mère Anne est bien pauvre; vous voyez bien aussi que malgré sa pauvreté elle est plus heureuse qu'une grande dame. Je gagerois bien qu'elle a toujours aimé et respecté sa mère; Dieu la

récompense, dès ce monde, d'avoir fait son devoir.

ANNE.

Par la grâce de Dieu, je n'ai point à me reprocher de lui avoir désobéi. Elle m'en avoit donné l'exemple, car elle a été une très-bonne fille envers sa mère. Elle me disoit comme çà, quand j'étois petite : Voyez, Anne, ma mère me tient la place de Dieu; il s'est servi d'elle pour me mettre au monde, pour me nourrir et m'élever; je dois donc lui obéir comme si c'étoit au bon Dieu. Ce que ma mère me disoit, je l'ai dit à mes enfans, et j'espère, s'ils en ont, qu'ils le diront aux leurs; car je le leur ai répété tant de fois, qu'ils ne peuvent l'oublier.

LA BONNE.

Les bons parens font les bons enfans, vous le voyez. On se plaint de l'ingratitude des enfans : c'est presque toujours la faute des pères et mères, qui ont négligé eux-mêmes d'accomplir le quatrième commandement de Dieu. Ce commandement, qui ordonne aux enfans d'aimer et de respecter leurs pères et mères, de leur obéir, de les assister dans leurs besoins, ordonne aussi aux pères et mères de s'acquitter de leurs devoirs à l'égard de leurs enfans, et c'est ce qu'on ne fait guère.

MADAME PERNOT.

Que dites-vous, mademoiselle? Je pense, moi, que les parens en font toujours assez pour leurs enfans, la tendresse qu'ils ont pour eux les y force; mais l'amour ne remonte point des enfans aux pères et aux mères, comme il

descend des pères et mères aux enfans : c'est une chose que tout le monde sait.

LA BONNE.

Je ne suis pas de cet avis, madame Pernot. Je sais bien qu'ordinairement on ne voit pas les enfans fort attachés à leurs parens; mais, je le répète, c'est presque toujours la faute de ces derniers, qui font une rude pénitence de la mauvaise éducation qu'ils ont donnée à leurs enfans.

MADAME PERNOT.

Je ne les ai que trop aimés, les miens, mademoiselle. Je leur ai donné toute l'éducation que j'ai pu; ils n'étoient point maltraités, contredits; je n'en avois pas la force.

LA BONNE.

Eh! voilà précisément ce que j'appelle une mauvaise éducation. Les parens ne doivent point maltraiter leurs enfans; mais il est aussi nécessaire de les contredire à propos, que de les nourrir : voilà ce qu'on ne veut pas comprendre.

MÈRE JEANNE.

Je vous l'ai déjà dit, mademoiselle, je n'aurai pas cela à me reprocher devant Dieu. Mes enfans n'osoient pas broncher : au premier mot qu'ils me raisonnoient, une bonne paire de soufflets leur apprenoit à me respecter et à m'obéir. Demandez plutôt à Thérèse et à Marion.

LA BONNE.

Si vous leur donniez permission de tout dire, et qu'elles n'eussent pas peur de vous fâcher, vous verriez le bel effet de ces soufflets donnés à tort, à travers, et à tous momens. J'ai dit qu'il falloit corriger les enfans; mais corriger,

ce n'est pas battre. C'est une mauvaise éducation que celle qui se fait à force de coups. Mère Jeanne, priez vos filles, ou plutôt commandez-leur de nous dire ce qu'elles en pensent.

MÈRE JEANNE.

Eh! comment peut-on corriger les enfans sans les battre? Au surplus, qu'elles parlent; je leur promets de ne pas me fâcher.

MARION.

Ah! ma mère, je ne m'y fie pas; dans quatre jours vous oublierez que vous nous avez donné cette permission, et gare les soufflets, les coups de pied au cul.... Suffit, je ne me fie point du tout à votre permission.

MÈRE JEANNE.

Voyez un peu cette petite impertinente qui ne se fie pas à ma parole! Si ce n'étoit le respect que j'ai pour mademoiselle, et que tu fusses auprès de moi, tu aurois déjà été souffletée comme il faut. Est-ce que tu me prends pour une menteuse?

LA BONNE.

Non, mère Jeanne; mais quand nous vous prendrions pour une femme bien violente, nous ne nous tromperions pas beaucoup.

MÈRE JEANNE.

J'avoue que je suis un peu prompte; mais cela ne dépend pas de moi, je ne puis me refondre : tournez la main, il n'y paroît plus.

LA BONNE.

Voilà la chanson ordinaire de toutes les personnes colères : j'aurois dit brutales, si je n'avois peur de vous fâcher. Si vos enfans, quand il a été question de les corriger de leurs défauts, vous avoient dit : Cela est plus fort

que nous, vous ne vous seriez pas accommodée, de cette excuse. Ce qu'ils n'ont osé vous dire, ils l'ont pensé. Dites-moi, Anne, comment avez-vous fait pour élever vos enfans ? Leur avez-vous donné des soufflets, ou leur laissiez-vous faire tout ce qui leur venoit en fantaisie ?

ANNE.

Hélas ! mademoiselle, une pauvre femme ignorante, telle que je suis, ne savoit guère comment s'y prendre pour bien élever ses enfans. Je demandois bien souvent au bon Dieu de m'instruire de ce que je devois leur dire. Peut-être que je les aimois trop ; car je leur laissois passer bien de petites choses sans faire semblant de les voir, afin de n'être pas obligée de gronder toute la journée. J'avois dans l'esprit qu'il falloit garder les corrections pour les plus grosses fautes ; comme d'être sans respect à l'Eglise, de parler brusquement au prochain, de faire des rapports ; je ne pardonnerai jamais cela. Ils le savoient bien ; aussi se dépêchoient-ils de se corriger.

LA BONNE.

Et pour les corriger, ne leur donniez-vous pas des soufflets, de vilains noms ? Leur donniez-vous le fouet ?

ANNE.

J'avois quelquefois envie de les fouetter quand j'étois en colère ; mais j'avois entendu dire que corriger des enfans dans la colère, cela les rendoit encore plus méchans. Je sortois donc alors de la maison, et j'allois me mettre à genoux à la porte de l'Eglise, comme mon confesseur me l'avoit conseillé : je restois là tranquillement ;

et quand ma colère étoit passée, je revenois chez nous pour les corriger.

MADAME PERNOT.

Voilà ce que je n'aurois jamais eu le courage de faire : on peut bien fouetter un enfant dans le moment de la vicacité, et cela m'est arrivé quelquefois; mais les battre de sang-froid ! il faut avoir le cœur bien barbare pour le faire.

ANNE.

Mais je ne les battois pas, madame Pernot; je les mettois en pénitence, et cela les corrigeoit tout aussi bien que les coups.

LA BONNE.

Et les pénitences que vous leur donniez, étoient-elles bien terribles ?

ANNE.

Elles le paroissoient à ces enfans, et c'étoit comme si elles l'eussent été. Ils m'aimoient beaucoup, mademoiselle, et je les aimois aussi. On m'avoit pourtant recommandé de ne point les manger de caresses; ce qui me fit bien de la peine d'abord. Je les baisois le matin et le soir; et quand ils avoient fait une grande faute, je ne les embrassois pas, ni leur grand'mère non plus. Cela les mettoit au désespoir; ils pleuroient comme si on les avoit assommés : mais les pleurs étoient inutiles; quand j'avois dit une chose, il falloit qu'elle se fît.

LA BONNE.

Mais vos enfans étoient sans doute menteurs : comment punissiez-vous leurs mensonges? Vous n'avez point parlé de cette faute.

ANNE.

C'est qu'ils ne la faisoient pas, mademoiselle. Eh! pourquoi auroient-ils menti ? Ils

savoient bien qu'ils n'étoient jamais grondés quand ils disoient la vérité. Ma mère m'a bien aidé, mademoiselle; c'est une sainte femme, et elle prioit Dieu jour et nuit pour moi et mes enfans.

LA BONNE.

Hé bien, mes amis, je vous dirai que ma mère Anne a accompli, comme il faut, le quatrième commandement de Dieu. Il ne faut pas s'en étonner; elle avoit prié Dieu de l'instruire à cet égard, et c'est un grand maître qui rend savans ceux qui se confient en lui. Il nous ordonne d'aimer nos enfans, de les nourrir, de les habiller, d'en avoir un soin raisonnable, de leur gagner de quoi apprendre un métier ou les établir; mais il nous ordonne encore plus de ne point les gâter, et d'avoir soin de les corriger de leurs défauts. Madame Pernot, qui se plaint de l'ingratitude de ses enfans, ne sait pas qu'elle en est coupable aux yeux de Dieu, aussi bien que des autres fautes qu'ils commettront le reste de leur vie, faute d'avoir été corrigés dans leur jeunesse. Oh! combien y aura-t-il de pères et de mères damnés pour ce sujet! Le bon Dieu vous avoit confié ses enfans (car ils sont à lui plus qu'à vous) et vous les avez négligés, maltraités, abandonnés au démon. Si le roi vous avoit chargée de ses enfans, vous en auriez eu soin, et les enfans de Dieu n'ont pu exciter votre attention! Quelle honte! quel crime!

MADAME PERNOT.

Mais, mademoiselle, est-ce que Dieu n'aura point pitié de notre ignorance? Je vous assure que je croyois être une très-bonne mère : je leur disois qu'il falloit être sages; je recom-

mandois à la servante de les faire prier Dieu, de les mener à l'Eglise, de leur faire dire leur catéchisme.

LA BONNE.

Oui, ma chère dame, le bon Dieu vous pardonnera vos fautes à cet égard, sur-tout si vous acceptez en esprit de pénitence les peines que vous donnent vos enfans, et que vous auriez évitées si vous leur aviez donné une bonne éducation. Ecoutez-moi bien, mes bonnes gens: Quand Dieu ne vous auroit pas commandé de donner une éducation chrétienne à vos enfans, votre propre intérêt devoit vous engager à le faire. Pauvres comme vous êtes, vous n'avez d'autres ressources que votre travail, et il vous suffit à peine pour nourrir votre famille. Ce travail, vous ne serez pas toujours en état de le faire. La vieillesse demande du repos. Quand un vieillard voudroit travailler comme dans sa jeunesse, il ne le pourroit pas : la vue s'affoiblit, les mains et les jambes deviennent tremblantes. Les gens riches ont alors des domestiques pour les servir, et puis leurs enfans les servent dans l'espérance d'avoir leur bien, si ce n'est pas par amitié. Vous qui vivez au jour la journée, il n'y aura pas presse pour votre héritage. Il n'y a donc pour vous de douceur, de consolation et de secours à espérer, que dans le bon cœur de vos enfans. Vous n'y pouvez compter sûrement, que lorsqu'ils auront la crainte de Dieu ; alors ils accompliront ses commandemens, et supporteront, pour l'amour de lui, les incommodités de votre vieillesse, car cet état en a beaucoup. Les vieilles gens sont malpropres, dégoûtans, de mauvaise humeur : un

enfant se fatiguera des soins qu'il prend d'abord avec plaisir, si la grâce de Dieu ne le soutient pas.

UNE NOUVELLE MARIÉE.

Ayez donc la bonté, mademoiselle, de nous dire ce qu'il faut faire pour les bien élever, et je vous promets de le pratiquer.

LA BONNE.

D'abord il faut les offrir à Dieu avant qu'ils viennent au monde. Dès qu'une femme se sent grosse, elle doit en avertir son mari, et tous les deux ensemble doivent aller à l'Eglise pour offrir à Dieu cet enfant. Ils doivent adorer, aimer, remercier le Seigneur pour cet enfant qui ne sauroit le faire lui-même; demander pour lui la grâce du baptême : il faut répéter cette offrande tous les jours en se levant, en se couchant, et plusieurs fois dans la journée. Quand la femme est accouchée, et qu'on lui porte son enfant, elle doit remercier Dieu de son baptême encore plus que de sa naissance, et ne pas le remettre au lendemain. Le père accompagne l'enfant quand on le porte à l'Eglise : quelques jours auparavant il doit prier monsieur le curé, ou quelque autre, de lui expliquer les cérémonies du baptême, y être fort attentif, et demander à Dieu, pour son enfant, la grâce de plutôt mourir que de perdre son innocence. Il doit se souvenir qu'il est chargé de conserver cette innocence, et que si l'enfant la perd par sa faute, il en répondra devant Dieu.

LE MANŒUVRE.

Personne ne voudra se donner la peine de nous

expliquer les cérémonies du baptême, ayez la bonté de nous les expliquer, mademoiselle.

LA BONNE.

Je les sais en général, mes enfans, mais je m'en instruirai plus particulièrement; et quand nous en serons à l'instruction sur les sacremens, j'aurai soin de vous les expliquer. Continuons à parler des commandemens de Dieu et des devoirs des parens.

Le premier est de leur apprendre, aussitôt qu'ils pourront le comprendre, que c'est à Dieu qu'ils ont obligation de tout le bien que vous leur faites. Vous leur donnez un morceau de pain, un habit, etc..... il faut leur dire : Mes enfans, ce n'est pas moi qui vous donne ce pain, cet habit; c'est le bon Dieu qui m'a commandé de vous le donner, et qui m'a fait la grâce de le gagner.

LE MANŒUVRE.

J'ai dit cela à mon petit garçon, et depuis ce temps il me tourmente pour lui faire voir le bon Dieu : je ne sais que lui dire.

LA BONNE.

Il faut lui répondre qu'il est par-tout, dans votre chambre même, mais qu'il est impossible de le voir. Proposez-lui de regarder le soleil; cela lui fera mal aux yeux, et à vous aussi : alors vous lui direz que, comme nos yeux ne sont pas capables de regarder le soleil, ils ne peuvent non plus voir Dieu; mais ajoutez que s'il est bien sage il le verra quand il sera mort.

ANNE.

Je me souviens, quand j'étois petite, que je demandois à ma bonne mère ce que Dieu faisoit dans notre chambre : elle me répondoit qu'il exa-

minoit toutes nos actions pour nous récompenser quand nous faisions bien, et nous punir quand nous faisions mal. Si je désobéissois, ou si je faisois quelque autre faute, elle n'avoit qu'à me dire : Anne, Dieu va écrire cette désobéissance, il va être bien fâché contre vous. Aussitôt cela me faisoit demander pardon et reprendre ma belle humeur.

LA BONNE.

C'est un excellent moyen de corriger les enfans; mais comme il y en a qui ne sont pas si dociles, il faut les mettre tout seuls dans un coin, ou leur donner une autre pénitence, en leur disant : Si je ne vous punissois pas, Dieu me puniroit moi-même.

MÈRE JEANNE.

Cela seroit bon si l'on ne s'impatientoit pas; mais on est pressé, on leur donne un soufflet; on va d'un autre côté, et on les laisse pleurer.

UNE FEMME.

Il y a des enfans si méchans, qu'il leur faut des coups; ils se moqueroient d'une pénitence qui ne leur feroit point de mal.

LA BONNE.

Savez-vous pourquoi, ma chère? C'est que vous les avez accoutumés aux coups; vous leur parlez toujours brusquement, vous ne cessez de jurer après eux : vraiment, un enfant ainsi élevé, est, comme l'on dit, un bon cheval de trompette, qui ne s'épouvante pas du bruit. Mais un enfant repris avec douceur, tremble pour peu qu'on hausse le ton : la plus petite mortification lui fait plus d'impression que les coups aux autres.

LE FERMIER.

Pour en revenir à ce que vous disiez tout-à-

l'heure, je disois l'autre jour au dernier de mes garçons que Dieu étoit par-tout : le petit coquin, qui n'a que huit ans, me dit que je me moquois de lui, parce que si je croyois cela je ne jurerois pas en sa présence.

LA BONNE.

Cet enfant vous a donné une bonne leçon, maître Nicolas : vous direz inutilement à vos enfans que Dieu est par-tout, et qu'il leur fera rendre compte de leurs actions, si vous détruisez par vos mauvais exemples ce que vous leur dites. Voulez-vous que vos enfans deviennent de bons chrétiens, soyez-le vous-même. Un des plus importans devoirs des parens à l'égard de leurs enfans, est de leur donner bon exemple. S'ils voient que vous prenez garde à toutes vos actions pour n'en point faire de mauvaises, et que vous leur disiez : J'aurois bien envie de me fâcher, d'être paresseux; mais par respect et amour pour mon Dieu qui me regarde, je ne veux pas le faire: alors ils croiront tout ce que vous leur direz à cet égard. Retenez bien, mes bonnes gens, que vos enfans feront plutôt ce que vous ferez, que ce que vous leur direz. Vous vous mettez en colère, vous donnez un soufflet à votre enfant, vous lui apprenez à battre ses frères et sœurs, quand ils le contrediront, et à se mettre en fureur quand on ne fera pas les choses à sa fantaisie.

Un des grands devoirs des pères et mères est d'apprendre à leurs enfans à prier Dieu; et ils leur apprennent à le prier mal et sans respect.

MÈRE JEANNE.

Que dites-vous, mademoiselle? Il n'y a point de mère qui voulût apprendre à ses enfans à ne

pas prier Dieu comme il faut; on leur dit assez de le bien faire.

LA BONNE.

Et moi, mère Jeanne, je ne dis rien que je ne voie tous les jours : Une mère a son enfant à genoux devant elle, et lui fait réciter son *Pater* : pendant ce temps, elle souffre qu'il ait la tête tournée, qu'il joue avec les cordons de son tablier; elle lui enseigne sans respect une prière qu'il répète de même : n'est-ce pas lui donner l'habitude de mal prier ?

MADAME PERNOT.

Mettez-vous à notre place, mademoiselle : on a sa vie à gagner, une ou plusieurs personnes à commander. Pendant qu'on fait prier Dieu aux enfans, l'un dit ceci, l'autre cela : un mari fait une question, il faut bien lui répondre : il vient une chose dans l'esprit, un ordre à donner à un domestique, qu'on a peur d'oublier, on se dépêche, et puis l'on achève la prière.

LA BONNE.

Vous me dites que vous avez votre vie à gagner, et moi, je vous dis que vous avez aussi le ciel à gagner; qu'il vaudroit mieux être ruinée, demander l'aumône, être réduite à mourir de faim sur un fumier, que d'aller en enfer. Mais bien loin qu'on se ruine en servant le bon Dieu, je vous assure qu'on fait mieux ses affaires, parce que cela attire sa bénédiction. Quoi! vous sacrifierez les jours et les nuits pour travailler à votre petite fortune, et vous ne trouverez pas un demi-quart d'heure par jour pour faire prier vos enfans ! Cela est horrible.

MÈRE JEANNE.

Vous dites qu'on s'enrichit en servant le bon

Dieu, que cela n'arrête point les affaires; je dirai comme Pierre : voyez la pauvre Anne qui a servi Dieu toute sa vie, et qui a fort bien élevé ses enfans; a-t-elle fait ses affaires? non, puisqu'elle demande l'aumône.

LA BONNE.

On est toujours riche quand on est content de ce qu'on a, et qu'on ne demande rien de plus au bon Dieu : on ne veut être riche que pour être content; or, mère Anne vous dit qu'elle est heureuse, contente; qu'elle ne voudroit pas changer sa condition contre celle d'une grande dame : elle n'a point d'inquiétude pour l'avenir, car elle sait que Dieu, son bon père, aura soin d'elle.

ANNE.

Eh! pourquoi manquerois-je de confiance en Dieu! Il m'a toujours accordé tout ce que je lui ai demandé. Je n'ai jamais été beaucoup plus riche qu'à présent, excepté que je gagnois un peu plus avant que ma mère ne fût incommodée, parce que je pouvois aller travailler aux champs; mais comme il pourroit lui arriver quelque chose pendant que je serois loin, j'ai mieux aimé demander aux bonnes gens de m'aider. Je ne souhaitois que deux choses, et je les ai obtenues : élever mes enfans, et nourrir ma mère.

PIERRE.

Et si vous deveniez malade comme votre mère, seriez-vous encore contente et heureuse? Qui la nourriroit, et vous aussi?

ANNE.

Je vous l'ai déjà dit, Pierre; celui qui nourrit les petits oiseaux, et qui peut mettre à la besace

l'homme le plus riche. Ma fille quitteroit sa condition pour venir nous servir, j'en suis bien sûre, et je ne m'inquiéterois pas davantage, si je ne l'avois pas : j'ai un bon maître.

LE PAYSAN *de soixante ans.*

Eh! voici ce que le maître de mère Anne lui gardoit; c'est un mari pour sa fille, qui lui donnera du pain, à elle et à sa pauvre mère. Dès ce jour, Anne, vous ne demanderez plus l'aumône, vous avez votre pain gagné, et je marierai votre fille.

ANNE.

Et Dieu vous récompensera; car de vous dire que je vous suis bien obligée, cela ne signifieroit pas grand'chose.

LA BONNE.

Oui, bon et honnête homme, Dieu vous récompensera, vous bénira. Est-ce que vous n'avez point d'enfans ?

LE MÊME PAYSAN.

Je n'ai jamais été marié, mademoiselle, et si ce n'est que je suis trop vieux, je me serois offert pour la fille de mère Anne; je disois toujours que je mourrois garçon, faute de trouver une femme à ma fantaisie : c'est dommage que celle-ci soit venue trop tard, car j'ai bientôt soixante ans; mais je la marierai bien, si je ne peux l'épouser moi-même.

LA BONNE.

Vous connoissez donc la fille de mère Anne?

LE PAYSAN.

Pour ce qui est de la personne, je ne sais pas si elle est grande ou petite, brune ou blonde; mais cela ne m'importe guère; elle a la crainte de Dieu; quand je serai plus vieux, elle et le

mari qu'elle prendra auront soin de moi, comme si c'étoient mes enfans. Cette famille est une maison de bénédiction : tout cela me portera au ciel ; et j'aime mieux leur laisser mon bien, qu'à des parens de cent lieues, qui sèchent sur pied toutes les fois qu'ils entendent dire que je me porte aussi bien qu'à vingt ans.

LA BONNE.

Nous parlerons de cela après la leçon. Que ce qui arrive là, mes bonnes gens, vous apprenne à commencer par servir Dieu, et à vous confier en lui. S'il ne vous accorde pas les biens, il vous donnera le bonheur qui vaut mieux. Ne dites-vous pas tous les jours : *Contentement passe richesses?* Que peut-on souhaiter à une personne qui est contente de ce qu'elle a ?

LE FERMIER.

Je n'en demanderois pas davantage, mademoiselle ; mais je n'ai pas toutes les choses que je souhaite, il s'en faut de beaucoup.

LA BONNE.

Parce que vous souhaitez des choses que vous ne devez pas avoir, et qui vous rendroient malheureux si le bon Dieu vous les accordoit. Devenez un bon chrétien, maître Nicolas, et je vous assure que vous ne souhaiterez plus rien, parce que vous aurez tout ce qui peut rendre content ; et vous le serez tant que vous ne voudrez pas changer votre place pour une autre, si cela étoit en votre pouvoir ; car plus on a, plus on veut avoir.

LE FERMIER.

Il me prend toujours un mouvement de chagrin quand je passe devant la porte du savetier ; il n'a ni prés ni vignes, et a dix enfans ; tout

cela travaille, chante à gorge déployée, de manière qu'on les entend d'un quart de lieue, pendant que je suis rongé de soucis.

LE SAVETIER.

Je vais vous enseigner un bon remède à vos soucis. Demander à Dieu qu'il vous ôte tout votre bien, et qu'il vous réduise à travailler comme moi; et vous verrez que quand on n'a rien, on ne craint pas de le perdre. Ce sont ces craintes qui ôtent la joie; j'en sais quelque chose. J'ai été riche, tel que vous me voyez; et quand j'y pense, cela me fait frémir : quelque jour je vous conterai mon histoire.

LA BONNE.

Vous nous la direz à la fin de la leçon. Continuons ce qui regarde l'éducation des enfans. Nous en étions sur le bon exemple que les parens doivent leur donner. Vous leur diriez pendant dix ans qu'il faut servir et aimer Dieu, éviter le péché et pratiquer la vertu, qu'ils n'en feroient ni plus ni moins; et s'ils vous voient constamment vertueux, ils le deviendront, quand même vous ne leur diriez rien. De tous les bons exemples que vous pouvez leur donner, il n'y en a point de plus utile que de prier avec respect devant eux, soit à la maison, soit à l'église.

CHARLOT.

Pourquoi dites-vous que c'est là l'exemple le plus utile? Est-ce que leur montrer à être doux, bon, charitable, ne l'est pas autant?

LA BONNE.

C'est qu'on ne devient doux, bon et charitable, en un mot c'est qu'on ne peut devenir bon chrétien sans la grâce de Dieu, et que c'est

par la prière qu'on obtient la grâce qui nous fait faire des choses qui auparavant nous paroissoient impossibles.

NANON.

Vous avez bien raison, mademoiselle. Qui m'eût dit l'an passé, Nanon sera toute la journée au milieu du fruit, et elle n'y touchera pas; elle ne mangera qu'à ses quatre repas? Oh! je ne l'aurois jamais cru. Hé bien, ci-devant j'avois envie cent fois par jour, de prendre des pommes vertes, car je les aime beaucoup, quoiqu'elles m'aient fait mal très-souvent. Toutes les fois que cette envie me prenoit, je me mettois à genoux, et je disois : Mon Dieu, faites-moi la grâce de ne plus être gourmande. Dans le moment, mon envie se passoit. Il est vrai qu'elle revenoit bientôt; mais je disois encore ma prière, et puis l'envie s'est passée tout-à-fait, et à cette heure j'en suis bien contente.

LE FERMIER.

Tu dis que tu t'es mise à genoux plus de cent fois; comment cela se peut-il? Tu ne filois jamais qu'un fuseau, et à présent tu en files deux.

NANON.

Mademoiselle m'a dit qu'il n'étoit pas nécessaire de quitter mon travail pour prier Dieu; et puis, je ne m'amuse plus à présent que je me suis louée au bon Dieu. Quand il n'étoit pas mon maître, je pensois que vous n'étiez pas là pour voir si je perdois mon temps; et pour dire la vérité, je croyois que j'en faisois assez pour ce que vous me donniez. C'est autre chose à présent : mon maître me voit toujours, et me récompensera.

LE FERMIER.

Grand merci à vous mademoiselle Bonne; je voudrois bien que tous mes domestiques fissent comme Nanon; je m'en trouverois mieux.

LA BONNE.

Cela dépend de vous, mon cher ami : convertissez-vous sincèrement, donnez de bons exemples, et vous verrez bientôt que tout changera dans votre maison; mais sur-tout ayez recours à la prière. Il est certain que nous ne valons rien, que nous ne pouvons rien, et que sans le secours de Dieu nous ne saurions corriger un seul de nos défauts. Il est aussi certain que Dieu a plus envie de nous accorder les biens spirituels, que nous n'en avons de gagner les temporels. C'est donc faute de prier que nous restons pauvres et misérables, colères, avares, gourmands; car, je le répète, la parole de Dieu y est engagée : il accorde toujours ce qu'on lui demande comme il faut.

PIERRE.

Pourtant je lui ai demandé plusieurs fois de me corriger de mes défauts, et il ne me l'a pas encore accordé.

LA BONNE.

C'est que vous n'avez pas demandé comme il faut, ni assez souvent. Il faut demander notre conversion au bon Dieu, comme nous demanderions du pain, si nous mourions de faim; comme nous demanderions notre grâce, si nous étions condamnés à être pendus demain. Il faut demander au nom de Jésus, en reconnoissant que nous sommes indignes d'obtenir; il faut demander avec confiance, c'est-à-dire avec une ferme espérance que nous obtiendrons quelque jour;

enfin, il faut demander sans nous fatiguer. Le bon Dieu nous a attendus tant d'années! il est bien juste que nous l'attendions à notre tour.

Une autre chose sur laquelle les parens doivent beaucoup s'observer, c'est le mensonge. Si des enfans vous voient mentir, il est sûr qu'ils mentiront. Vous avez entendu que les enfans de mère Anne ne mentoient jamais; c'est qu'elle ne mentoit pas elle-même.

PIERRE.

Je pense, moi, qu'elle ne s'en apercevoit pas: tous les enfans sont menteurs, et bien souvent les grandes personnes aussi. On a cassé, brisé, perdu une chose, on a oublié d'en faire une autre; si cela étoit su, il y auroit un tapage enragé; il faut bien mentir.

LA BONNE.

C'est-à-dire qu'on ment pour éviter ce tapage; ce qui est fort mal : mais si l'on étoit assuré qu'il n'y auroit pas de tapage, on ne mentiroit pas. Je conçois bien que des enfans élevés par des mères qui ont toujours des injures à la bouche, et le soufflet au bout des doigts, doivent devenir menteur pour éviter les injures et les coups; au lieu qu'ils diroient la vérité, s'ils étoient sûrs du pardon de leurs fautes, et même d'être loués et caressés toutes les fois qu'ils auroient dit la vérité. Répétez-moi, Nanon, tout ce que je viens de dire.

NANON.

Il y en a beaucoup, mademoiselle : je dirai ce que je pourrai. Vous nous avez dit qu'une bonne mère doit prier Dieu pour ses enfans, leur apprendre à prier, leur donner bon exemple, sur-tout à l'Église; les corriger, mais avec

douceur, et ne jamais les gronder ni les battre, quand elle est en colère.

LA BONNE.

Fort bien, ma bonne fille. Voici encore un devoir des parens à l'égard de leurs enfans ; c'est de leur apprendre de bonne heure à travailler. L'oisiveté est la mère de tous les vices; vous le savez bien. Si vous remplissiez ce devoir, vos enfans, quand ils seroient en grand nombre, loin de vous appauvrir, vous aideroient à soutenir votre maison. Mais il y a une raison bien plus propre à vous engager à donner de bonne heure à vos enfans l'amour du travail; c'est que vous leur éviterez une infinité de fautes. Des enfans toujours occupés dans la maison, sont doux, dociles, parce que la plus grande partie de leurs défauts vient de ce qu'ils se gâtent en polissonnant dans les rues avec les autres enfans.

MÈRE JEANNE.

Vous me faites suer, mademoiselle : on voit bien que vous n'avez jamais eu d'enfans, sans quoi vous sauriez ce qui en est. On peut les forcer à travailler à force de coups; mais avec cela jamais on ne parviendra à leur faire aimer le travail. J'ai voulu faire tricoter mes filles, quand elles étoient petites, elles me gâtoient plus de laine qu'elles ne me faisoient d'ouvrage; ce qui me mettoit en fureur. Marion s'en souvient bien.

MARION.

Je m'en souviendrai toute ma vie; aussi je tremblois, quand je voyois le bas. Ce n'étoit pourtant pas que je haïsse l'ouvrage; vous savez bien vous-même que je travaillois de bon cœur

chez ma marraine : vous en souvenez-vous, ma mère ?

MÈRE JEANNE.

Vraiment oui; et c'est ce qui me mettoit en colère; parce que je voyois que c'étoit par pure malice que tu ne travaillois pas chez nous.

MARION.

Oh! je vous assure, ma mère, que ce n'étoit pas par malice : quand je prenois mon tricot, ma main trembloit comme la feuille, et je laissois tomber mes mailles. Vous étiez si prompte, ma mère! Ma marraine, au contraire, me caressoit toujours. Elle me disoit : m'aimez-vous bien, Marion? Je lui répondois : oui, ma chère marraine, je vous aime de tout mon cœur. Je vais bien voir si cela est vrai, me disoit-elle : Ah çà, ma chère Marion, cela me feroit bien du plaisir, si vous faisiez quatre coutures à votre bas avant de déjeûner; mais il faudroit qu'il n'y eût pas une faute. Alors je prenois mon bas, et je travaillois sans lever les yeux, jusqu'à ce que ma tâche fût faite. Je lui portois ensuite mon bas; et s'il n'y avoit pas de fautes, elle me disoit : Voilà ce qui s'appelle une bonne fille; venez m'embrasser. S'il y avoit des fautes, elle disoit : J'avois bien envie d'embrasser ma chère Marion, mais il n'y a pas moyen, elle ne s'est pas appliquée à son ouvrage.... Peut-être que je vous ennuie, mademoiselle, en vous racontant cela?

LA BONNE.

Au contraire, ma chère Marion, vous me faites plaisir. Continuez à me dire comment faisoit votre marraine.

MARION.

Dans le commencement, cela me faisoit beaucoup de peine, quand elle ne vouloit pas m'embrasser ; à la fin, je m'y accoutumai. Quand elle vit cela, elle fit autrement. Un jour elle me dit qu'elle avoit pris pour tâche de faire dix coutures avant de déjeûner. Quand ce vint à huit heures, j'avois faim, et je lui demandai si nous déjeûnerions bientôt. Non, mon enfant, me dit-elle; j'ai fait un trou à mon bas; et comme cela m'arrive souvent, et que je veux me corriger, je vais défaire mon ouvrage et me donner une pénitence, c'est que nous ne déjeûnerons point, que je n'aie refait ces dix coutures. En finissant ces paroles, elle défila son bas, et nous ne déjeûnâmes qu'à neuf heures. Le lendemain matin, elle me dit : Marion, je vous ai fait jeûner hier matin, prenez garde de me faire jeûner aujourd'hui; car si une de nous deux fait des fautes à son bas, il faudra le défaire, et recommencer l'ouvrage avant de manger. Une autre fois, elle me tint parole à l'heure du dîner; il étoit plus de deux heures, avant que j'eusse refait l'ouvrage que j'avois été obligée de défaire; et comme elle m'attendit, je n'osai pas m'en plaindre. J'avois bon appétit; il me donna de l'attention par la crainte de dîner trop tard. Pour m'accoutumer à travailler vîte, elle me promettoit deux sous chaque paire de bas que je faisois : elle mettoit cela dans une boîte, et m'achetoit un tablier, une coiffe ou quelque autre chose, en fournissant le surplus sans m'en rien dire. Avant que d'employer cet argent, elle me le présentoit en disant : N'y aura-t-il rien pour Jésus-Christ dans la personne des pauvres? Donnez ce que

vous voudrez. Alors je tirois une pièce; elle me louoit beaucoup, et m'embrassoit dix fois pour cette petite aumône.

LA BONNE.

Votre marraine étoit une excellente femme: retenez bien les leçons qu'elle vous a données; et vous, mes bonnes gens, retenez bien que, si vos enfans aiment l'ouvrage, il ne faut pas les battre pour les faire travailler; car autrement vous leur donneriez horreur du travail. Il faut aussi les encourager, en leur achetant des nippes de l'argent de leur travail. Parmi les enfans, il s'en trouvera de plus paresseux les uns que les autres: il faut laisser ceux-là avec leurs vieilles hardes, et dire à tout le monde que les autres ont un tablier neuf, parce qu'ils l'ont gagné, sans dire un seul mot des autres, et sans les quereller. En un mot, il y a mille moyens de les faire travailler; et tout est bon, pourvu qu'on en use sans mauvaise humeur et sans colère.

UNE FEMME.

Il y a des enfans qu'on peut élever aisément, parce qu'ils sont doux: j'en ai quatre dont je fais tout ce que je veux, et que j'aime beaucoup; mais il y en a une cinquième qui me désespère. C'est une grosse laide, une maligne boiteuse, qui est plus méchante qu'un diable.

LA BONNE.

Je crains bien qu'elle ne soit si méchante que par votre faute. Je gage que vous n'avez jamais aimé cette pauvre infirme, et qu'elle a été votre grenier à coups de poings; il n'y a rien qui rende si méchant. Un enfant qui est souvent battu, se désespère d'abord; ensuite il s'y accoutume,

et fait du pis qu'il peut pour se venger, parce qu'il sait qu'il n'en sera ni plus ni moins.

LA MÊME FEMME.

Comment voulez-vous qu'on aime une méchante petite créature qu'on ne peut regarder sans peur ? Dieu me feroit une belle grâce, s'il vouloit la prendre.

LA BONNE.

Ce n'est pas ordinairement ces enfans que Dieu enlève ; il les laisse aux parens pour les punir, et leur ôte ceux qu'ils aimoient mal-à-propos. C'est un grand péché d'avoir des préférences pour un enfant : cet enfant devient l'objet de la haine de ses frères, et souvent il se gâte. Que la nourriture et les habits soient égaux entre les enfans d'un même père : toute la différence qu'on doit y mettre, c'est que celui qui travaille le plus doit être distingué, aussi bien que celui qui est le plus pieux, le plus obéissant. Mais s'il y a un estropié, un infirme, on doit montrer aux autres, par son exemple, qu'il faut avoir plus de douceur et d'attention pour lui, parce qu'il est déjà assez malheureux d'être estropié, sans être encore haï.

Il me reste encore à vous apprendre ce que le quatrième commandement de Dieu nous ordonne par rapport à nos supérieurs. Il nous oblige à les respecter, à leur obéir, à les aimer. Il ordonne aussi aux supérieurs d'aimer leurs inférieurs, de les reprendre de leurs fautes, de les assister dans leurs besoins, et de les traiter avec douceur ; en un mot, comme ils voudroient être traités eux-mêmes, s'ils étoient à leur place.

NANON.

Je n'entends pas ce que cela veut dire, des

supérieurs et des inférieurs; ayez la bonté de nous l'expliquer.

LA BONNE.

Les personnes supérieures sont toutes celles qui sont au-dessus de nous : les inférieures sont celles qui sont au-dessous. Nous avons plusieurs sortes de supérieurs. Les rois, les princes, les souverains, quels qu'ils soient, nous leur devons le respect, la fidélité, l'obéissance et l'amour.

PIERRE.

Pourquoi aimerions-nous ces gens-là? Ils ne nous connoissent point; nous ne les connoissons pas non plus. Ils ne nous feront jamais de bien; au contraire, il faut leur payer la taille et les autres impôts : ceux qu'ils envoient pour nous obliger à les payer, nous tourmentent; ils voudroient nous arracher l'âme, si cela étoit possible.

LA BONNE.

Il faut aimer ceux qui nous gouvernent, parce qu'ils sont chargés de soins, d'inquiétudes et d'embarras, pour nous faire vivre en sûreté et en paix. Vous vous plaignez de ce qu'il faut leur payer quelque chose; mais ce seroit bien pis, si les ennemis venoient gâter vos champs et vos vignes, et vous égorger, vous, vos femmes et vos enfans; ce seroit bien pis, s'il n'y avoit point de maître qui eût le pouvoir de punir les méchans et les voleurs, ils viendroient vous étrangler jusques dans vos maisons. Or, pour empêcher les ennemis de venir ruiner votre pays, ne faut-il pas avoir des soldats? Et ces soldats, ne faut-il pas les payer, aussi bien que les juges et les autres gens nécessaires à l'état? Que diriez-vous, si les moutons savoient parler,

et qu'ils voulussent que le fermier les nourrît et les fît garder sans prendre leur laine? Nous devons aussi obéir aux lois que les souverains publient, parce qu'elles sont ou doivent être faites pour procurer le bonheur et la tranquillité du peuple.

UNE PAYSANNE.

Avouez aussi, mademoiselle, qu'ils font des lois bien ridicules, et d'autres qui ne servent à rien du tout. Pourquoi, par exemple, ne pas laisser les gens s'habiller à leur fantaisie? Il ne faut pas porter de ceci, de cela. J'ai passé quelques années en Suisse; il est défendu d'y porter de la dentelle. En France, il faut que je paye bien cher le tabac et le sel, pendant que je puis l'avoir à bon marché.

LA BONNE.

Voilà le défaut général des gens de la campagne; ils ne savent pas conduire leurs maisons ni eux-mêmes, et ils voudroient gouverner l'état. Pourquoi ceci, pourquoi cela? Apparemment qu'il y est ce *pourquoi;* mais faut-il vous en rendre compte? Ne faudroit-il pas que les souverains vinssent vous consulter l'un après l'autre, pour savoir ce qu'il faut défendre ou commander? D'ailleurs, ce qui plairoit aux uns, déplairoit aux autres; ce seroit une belle charrue à mener! Par exemple, rien de plus sage que la loi qui défend de porter des dentelles en Suisse : ce pays a peu d'argent; si on avoit la permission de le dépenser mal-à-propos en habits, bientôt on en manqueroit pour acheter du pain. Apprenons à nous soumettre, sans murmurer, aux lois de notre pays, et croyons qu'elles sont sages; apprenons à respecter les

puissances, parce qu'elles viennent de Dieu; apprenons que toutes les fois que nous manquons d'obéir aux princes, nous désobéissons à Dieu.

UN PAYSAN.

Mais si les rois ou les souverains nous commandoient quelque chose de mauvais, faudroit-il aussi leur obéir? S'ils défendoient, par exemple, de s'assembler pour prier Dieu, ne pourroit-on pas essayer d'en obtenir la permission de gré ou de force?

LA BONNE.

Si les souverains nous commandoient de violer les commandemens de Dieu, sans doute qu'il ne faudroit pas leur obéir; mais il ne faudroit pas se révolter contre eux, sous quelque prétexte que ce soit. Cela n'est jamais permis.

CHARLOT.

Mais si le souverain vouloit m'ôter les biens, la liberté et même la vie; s'il vouloit ôter nos privilèges, alors on pourroit se révolter, n'est-ce pas? Car alors il feroit mal.

LA BONNE.

Non, mon cher; quand Jésus-Christ est venu au monde, il y avoit de fort méchans princes. Cependant, quoiqu'Hérodes, qui étoit le roi de son pays, eût cherché à le faire mourir, il n'a jamais dit une seule parole contre lui, et lui a obéi tout comme les autres. Il est vrai qu'il s'enfuit de son pays, jusqu'à la mort de ce méchant roi: ainsi, si on vouloit nous faire du mal, nous pourrions nous sauver; mais c'est tout ce qui est permis à des chrétiens. Les apôtres et les premiers chrétiens ont été aussi bien tourmentés par de méchans princes, qui

leur ôtoient leurs biens, et les faisoient mourir d'une manière cruelle; ils étoient en très-grand nombre, cependant ils ne se sont jamais révoltés; ils se sauvoient, et s'ils étoient attrapés, ils se laissoient égorger comme des agneaux, comme leur divin maître.

Il y a encore plusieurs sortes de supérieurs auxquels nous devons les devoirs dont je vous ai parlé. Le supérieur du diocèse, c'est l'évêque. Le supérieur de la paroisse, c'est le curé, et les prêtres qu'il a avec lui. Le supérieur de la paroisse pour le temporel, c'est le seigneur, les juges, et tous ceux qui rendent la justice de la part du roi, ou de la part du seigneur. Le supérieur d'un domestique, c'est son maître, sa maîtresse, ou les gens qu'ils mettent à leur place. Le supérieur d'une famille, c'est le père. En général, on appelle supérieurs tous ceux qui ont autorité sur les autres. Nous commencerons par nos devoirs envers les supérieurs ecclésiastiques: le premier est notre évêque. Il ne peut pas être par-tout, l'évêque; mais il a mis les curés à sa place, pour vous gouverner et avoir soin de vos âmes. L'évêque, qui tient la place de Dieu, remettant ses pouvoirs au curé, le curé vous tient aussi la place de Dieu : vous lui devez le respect, l'obéissance, l'attachement, c'est-à-dire que vous devez le regarder et l'aimer comme un père; enfin, vous lui devez les dîmes : manquer à ces devoirs envers son curé, c'est manquer à Dieu.

UN PAYSAN.

Quand vous le diriez pendant dix ans, il y a des curés qu'on ne peut respecter quand on le voudroit. Je ne parle pas de celui-ci; c'est un brave homme, excepté qu'il est bien intéressé :

il ne vous feroit pas grâce d'un épi de blé. Mais, patience, il faut bien que chacun ait ses défauts.

ANNE.

Si vous appelez intéressé celui qui assiste les pauvres, jusqu'à se dépouiller pour eux; mais je dois me taire, on m'a défendu de parler.

LA BONNE.

Pour moi, je ne suis pas obligée au secret, et je vous dirai, mon bon homme, que votre curé donne tout aux pauvres, et que, pour avoir plus à leur donner, il vit lui-même très-pauvrement, et n'a valant que ce qu'il porte sur son corps. Il a raison de se faire payer exactement les dîmes : c'est le bien des pauvres dont il n'est que le procureur, quand il a pris dessus ce qu'il lui faut pour vivre.

UN PAYSAN ÉTRANGER.

Mais le nôtre, mademoiselle, est très-bien nourri, très-bien vêtu : doit-il être aussi respecté que celui de cette paroisse ?

LA BONNE.

Celui de cette paroisse pourroit mieux se nourrir sans qu'il y eût de l'excès, et qu'on y pût trouver à redire. Un homme qui travaille beaucoup a besoin de se procurer quelques soulagemens : il est de même obligé de se conserver pour son troupeau.

LE PAYSAN.

Les curés sont bien malades, assurément ! Tenez, j'ai plus de mal dans un mois, qu'ils n'en ont dans un an; et si vous voulez que je vous dise la vérité, ce sont de vrais fainéans qui vivent aux dépens du pauvre laboureur.

LA BONNE.

Si vous ne venez ici que pour y débiter de pareilles extravagances, je vous défends d'y revenir. Vous dites que vous avez plus de mal dans un mois, que votre curé dans une année : vous oubliez, mon ami, que vous êtes fait pour avoir ce mal; vous y avez été accoutumé dès l'enfance, et vous n'êtes pas capable d'autre chose. La plupart de vos curés, au contraire, pourroient être mieux qu'ils ne sont; et quand il n'y auroit que la peine de vivre avec des gens tels que vous, j'aimerois mieux labourer la terre. Heureusement tous les paysans ne vous ressemblent pas, sans quoi ils seroient pires que des ours. Croyez, mon très-cher, que vous auriez bien peu de prêtres qui voulussent être curés de campagne, s'ils n'avoient d'autres récompenses que les dîmes qu'on leur paye de si mauvaise grâce. C'est pour gagner le ciel qu'ils sacrifient leur vie et leur santé. Continuez à être bien ingrats, leur part du paradis en sera plus grosse; mais, je vous en avertis, dans le même temps qu'ils gagnent le ciel en supportant votre ingratitude, vous gagnez l'enfer.

MÈRE JEANNE.

On sait bien qu'il faut respecter son curé; mais va-t-on en enfer pour en dire quelque chose par-ci, par-là?

LA BONNE.

On se met toujours dans le chemin de l'enfer, quand on néglige d'observer les commandemens de Dieu. Ecoutez une histoire bien terrible.

Dieu avoit donné au peuple juif Moïse pour

leur commander, et Aaron pour être leur prêtre. Il y avoit alors, comme on voit aujourd'hui, des hommes qui n'aimoient pas à obéir et à payer les dîmes. Il y en eut trois qui dirent : Pourquoi faut-il que nous obéissions à Moïse et à Aaron? Quel droit ont-ils de nous commander? Moïse leur dit : Ce n'est pas contre nous que vous venez de murmurer, mais c'est contre Dieu, et il va vous punir. En même temps il commanda au peuple de se séparer de ces trois méchans hommes, et de leur famille qui ne valoit pas mieux qu'eux, et dans le moment la terre s'ouvrit sous leurs pieds, et ils furent ensevelis tout vivans dans l'enfer. Il y avoit parmi le peuple cinquante hommes qui étoient du parti de ces misérables; Dieu envoya un grand feu qui les dévora, sans qu'il en échappât un seul.

NANON.

Oh! mon Dieu, que cela est terrible! Priez-le pour moi, mademoiselle, car j'ai beaucoup murmuré contre le curé, parce qu'il ne vouloit pas nous permettre de danser les dimanches après les vêpres : j'ai dit qu'il étoit trop rude.

LA BONNE.

Vous aviez grand tort, Nanon; il n'a fait que son devoir. L'Eglise a défendu de danser les dimanches et les fêtes; et si monsieur le curé souffroit que vous désobéissiez à l'Eglise, sans faire tout ce qu'il pourroit pour vous en empêcher, il iroit en enfer, et vous aussi. Corrigeons-nous donc, mes bonnes gens, et accoutumons-nous à respecter nos pasteurs. Toutes les fois que nous rencontrons monsieur le curé, nous

lui faisons la révérence : il faut dire dans votre esprit, en la faisant : Je vous salue, ô mon Dieu ! dans la personne de mon curé; je crois fermement qu'il me tient votre place. Quand quelques personnes voudront vous dire quelque chose contre votre curé, il faut leur dire humblement, mais avec fermeté : Parlons d'autre chose, je ne veux pas murmurer contre celui que Dieu m'a donné pour me conduire. Si vous lui voyez faire quelque action qui ne vous paroisse pas bonne, il faut en détourner votre pensée, et dire en vous-même : Je me trompe; il y a sans doute quelque chose que je ne comprends pas.

UN FERMIER.

Mais si l'on voyoit un curé s'enivrer, est-ce qu'on pourroit excuser cette action, et penser qu'il fait bien ?

LA BONNE.

Une personne charitable en trouveroit bien le moyen. D'abord, c'est qu'une personne peut paroître ivre, et pourtant ne l'être pas.

LE FERMIER.

On s'y connoît bien, mademoiselle; la rue a beau être large, elle est trop étroite pour un ivrogne; il ne peut se soutenir sur ses pieds.

LA BONNE.

J'ai connu un saint prêtre qui se mit en retraite à la campagne, les trois jours de carnaval, pour demander pardon à Dieu des péchés de gourmandise qui se commettent ces jours-là : il ne mangea que quatre onces de pain par jour, et ne but que de l'eau. Vous pensez bien que quand il revint en ville le soir du mardi gras, il étoit bien foible et chanceloit. Ceux

qui voyoient cela, disoient : Voyez ce vieux prêtre qui vient de goûter; il est bien ivre. Vous concevez bien que ces personnes-là se trompoient.

MARION.

Une fois on a dit cela de moi et de trois de mes compagnes. La maîtresse nous avoit donné un jour de congé pour prendre une médecine : après l'avoir avalée, nous fûmes nous promener. Nous mangeâmes des poires, du lait, et nous bûmes des eaux minérales. Oh ! cela nous rendit si malades, que nous fûmes obligées de rejeter tout ce que nous avions dans le corps en rentrant en ville. Les gens ne disoient-ils pas : Voyez ces jeunes filles qui se sont enivrées. Cela me rendit si honteuse, que je n'ai pas osé passer dans cette rue depuis.

THÉRÈSE.

Et moi, mademoiselle, je me suis véritablement enivrée une fois. Je venois de la campagne, c'étoit en été, et je mourois de chaud : je priai la servante de m'aller chercher un pot d'eau fraîche. Elle, qui pensoit que cela me rendroit malade, m'apporta du vin blanc dans le pot. J'avois une telle soif, que je bus tout d'une haleine sans m'en apercevoir, et cela me rendit bien ivre. Est-ce que c'étoit un péché, mademoiselle? Je ne m'en suis jamais confessée, et je n'y ai pas même pensé.

LA BONNE.

Non, ma chère, on ne pèche pas sans le vouloir. Ah çà, si quelqu'un vous avoit vue ivre, et qu'il eût pensé que vous étiez une ivrognesse, vous voyez bien qu'il auroit fait un mauvais jugement. Ainsi, si je voyois un curé

ivre, je penserois en moi-même : Voilà un honnête homme qui n'a pas coutume de boire du vin; il aura été surpris en buvant un coup, quand il avoit chaud; car les personnes qui ne sont pas habituées à boire, sont d'abord enivrées. En pensant ainsi, je ne risque rien, et je conserve la charité; car si ces personnes sont véritablement ivres, je ne serai pas condamnée par elles au jour du jugement.

UNE FEMME.

J'ai ouï dire que Noé, qui étoit un saint homme, s'étoit pourtant enivré. Mon mari me dit cela quand je l'appelle ivrogne.

LA BONNE.

Noé s'enivra comme a fait Thérèse, sans le vouloir. Après avoir cultivé la vigne, il s'avisa de faire du vin; et comme il ne connoissoit pas l'effet de cette boisson, et que ce vin doux lui paroissoit bon, il en but assez pour s'enivrer; mais prenez garde à ce qui arriva ensuite, mes bonnes gens. Pendant que Noé étoit ivre, il lui arriva d'être découvert d'une manière malhonnête, car il s'étoit endormi. Cham, l'un de ses fils, ayant vu cela, se mit à rire, et appela ses frères pour en rire avec eux; mais ils ne voulurent pas le faire; au contraire, ils jetèrent un manteau sur leur père pour le couvrir. Noé ayant appris à son réveil ce qui s'étoit passé, bénit ses deux fils, et maudit celui qui s'étoit moqué de lui.

MARIE.

Cela me paroît bien rude d'être maudit pour si peu de chose.

LA BONNE.

Dieu approuva la conduite de Noé, ma chère;

et par conséquent elle étoit juste. C'est qu'il n'y a pas de petites fautes, quand il est question du respect que nous devons à nos supérieurs. Une personne qui leur voit faire une mauvaise action, et qui le dit aux autres, fait comme Cham qui découvre à ses frères la faute innocente que son père avoit faite, et elle court le risque d'être maudite de Dieu, qui regarde les fautes contre ses supérieurs comme si elles étoient faites contre lui.

UN PAYSAN.

Je trouve ce que vous dites fort bien, mademoiselle; mais si un curé s'enivroit tous les jours, on ne pourroit guère l'excuser : y auroit-il du mal à en avertir les grands-vicaires? Cela m'est arrivé dans une paroisse où j'ai demeuré, et l'on mit le curé au seminaire.

LA BONNE.

Avant de vous répondre, je dois vous faire une question. N'aviez-vous pas eu quelque querelle avec ce curé? L'aimiez-vous? Etoit-ce seulement pour éviter le scandale, que vous eûtes soin d'avertir les supérieurs de ce mauvais prêtre?

LE PAYSAN.

Je vous assure que j'aimois le curé; car, à cela près qu'il s'enivroit tous les jours, c'étoit le meilleur homme du monde. Je lui ai dit, après sa sortie du séminaire, que c'étoit moi qui avois averti : il m'en remercia, et ne but plus autant.

LA BONNE.

Vous n'avez fait aucun mal, mon cher; au contraire, c'étoit un acte de charité. Mais si vous eussiez eu quelque querelle avec lui, qu'il eût été votre ennemi, et que vous l'eussiez accusé

pour vous venger, vous auriez commis une grande faute.

MÈRE JEANNE.

On ne pèche donc pas. quand on ne hait point ses supérieurs, de dire leurs fautes par conversation ?

LA BONNE.

Pardonnez-moi, mère Jeanne. Faites bien attention à ce que je vais vous dire, et que ce soit le fruit de notre leçon d'aujourd'hui. Il n'y a qu'une seule occasion où il soit permis de dire les fautes du prochain, et sur-tout celles de ses supérieurs. D'abord, il faut ne point les voir, si cela est possible : on doit les excuser, croire que ceux qui les font n'ont pas mauvaise intention; que si ces fautes sont si claires qu'on ne puisse s'empêcher de les voir, on ne doit jamais en parler qu'en secret à ceux qui peuvent y apporter remède, encore faut-il n'avoir d'autre intention que celle de rendre service à la personne qu'on accuse. Ainsi on peut, en quelques occasions, avertir une mère des fautes de ses enfans; un maître, de celles de ses domestiques; les supérieurs ecclésiastiques, de celles des mauvais prêtres. Néanmoins, comme cela est fort délicat, et que l'on pourroit s'y tromper, il ne faut jamais le dire sans avoir consulté son confesseur, crainte de mettre une bûche dans son œil, en voulant ôter une paille de l'œil du prochain.

Ce n'est pas assez de respecter vos supérieurs, quels qu'ils soient, il faut encore les aimer, leur souhaiter du bien, et tâcher de leur en faire, prendre leurs intérêts dans les grandes comme dans les plus petites choses, pourvu que ce soit selon la justice. Enfin on est obligé d'obéir à

ses supérieurs dans les choses qui ne sont point contraires aux commandemens de Dieu et de l'Eglise.

UN HOMME *d'une autre paroisse.*

Mais si M. le curé veut fourrer son nez partout. Combien gagnez-vous? Combien ne gagnez-vous pas? Que fait celui-ci? Que dit celui-là? S'il interroge les enfans et les domestiques pour savoir tout ce qui se passe dans une maison, est-on obligé de lui rendre compte? Ne puis-je pas penser qu'il fait une faute d'être si curieux, et de s'embarrasser des affaires d'autrui?

LA BONNE.

Que dites-vous là, mon ami? Vos affaires ne sont-elles pas celles de votre curé, puisqu'il est votre père? S'il vous aime comme ses enfans, peut-il être indifférent sur ce que vous faites et sur ce que vous dites? Supposons pour un moment qu'il poussa cela trop loin, que ce soit par curiosité qu'il fasse ces questions, pouvez-vous être fâché de ce qu'il a plus de moyens de vous être utile en vous connoissant davantage? Souvent c'est sa charité, son amitié pour vous, qui excitent sa curiosité; et vous devez lui en avoir obligation.

CHARLOT.

Si l'on mentoit pour obéir à son maître, n'est-ce pas, mademoiselle, que ce seroit lui qui porteroit le péché, et point celui qui auroit obéi?

LA BONNE.

Le maître, sans doute, seroit le plus coupable; mais cela n'empêcheroit pas le menteur de faire un péché dont il seroit puni. Je viens de le dire

tout-à-l'heure, Charlot : le maître ou le père qui commanderoit une mauvaise chose, ne tiendroit plus la place de Dieu, mais celle du diable.

En voilà assez pour aujourd'hui, mes bonnes gens : dimanche prochain nous nous reverrons, et nous parlerons des devoirs des maîtres envers les domestiques.

THÉRÈSE.

Mademoiselle, il y a un homme qui nous a promis de nous dire une histoire, et vous l'avez remis à la fin de la leçon.

LA BONNE.

Je l'avois oublié, ma chère : je vois que vous aimez les histoires : ce bon vieillard peut nous dire la sienne. De quoi est-il question ?

LE SAVETIER.

C'est que vous disiez que ceux qui ont beaucoup d'argent ne sont pas plus riches que les pauvres, et qu'ils ne sont pas si heureux. J'en sais quelque chose, moi : tel que vous me voyez, j'ai été riche, j'ai eu un carrosse, des laquais.

THÉRÈSE.

Miséricorde ! un homme qui a traîné carrosse, être un savetier ! Mais cela n'est pas possible.

LE SAVETIER.

Cela est possible, car cela est. Mon père qui étoit fort pauvre, et un tantinet paresseux, avoit huit enfans, et bien de la peine à les nourrir, comme vous pensez bien ; car tel père, tels enfans, et nous n'aimions pas mieux à travailler que lui. Il juroit continuellement contre la pauvreté, au lieu de pester contre sa paresse qui en étoit cause ; et il souhaitoit les richesses comme un pauvre fiévreux souhaite l'eau.

J'étois le quatrième de ses fils; et ses plaintes firent une telle impression sur moi, que je résolus de devenir riche à quelque prix que ce fût.

Je quittai donc mon village pour aller à Paris, et j'amassai trente sous sur la route en demandant l'aumône. Ayant vu que des drôles de mon âge gagnoient leur vie en décrotant les souliers, j'achetai une banquette et une paire de brosses.

Heureusement pour moi, je rencontrai un homme de notre pays, qui étoit laquais chez un grand seigneur, et qui me fit obtenir la place de décroteur de la maison, où il venoit beaucoup de monde. J'étois fidèle et assez gentil, le cuisinier me faisoit faire ses commissions, et me donnoit des restes plus que je n'en pouvois manger. D'abord, je pensai qu'en vendant ces restes je pourrois envoyer quelque chose à mon pauvre père, car j'avois bon cœur en sortant de notre village; mais ayant amassé un louis d'or, la vue de cette somme chatouilla tellement mon âme, que je ne pus me résoudre à m'en défaire. En un mot, je devins si avare, que je ne pensois jour et nuit qu'aux moyens de mettre liard sur liard. Au bout de dix ans je me trouvai quinze cents livres, que je regardois plusieurs fois par jour : cet argent étoit caché sous un tas de paille dans le grenier que j'occupois; et je vous assure que je serois mort de faim mille fois plutôt que de toucher à cet argent de malheur. Ce n'est pas qu'il ne me vînt de temps en temps de bonnes pensées. N'es-tu pas un grand chien, me disois-je quelquefois? Es-tu heureux avec ton argent? Non, tu en désires davantage; et quand tu l'auras, tu en voudras encore plus. Ces pensées ne me corrigèrent pas. J'entrai en qualité de laquais dans la maison

où j'avois été décroteur, et je trouvai bientôt le moyen de devenir riche. Il y avoit alors des billets de banque : mon maître faisoit un certain négoce avec ces billets, qui faisoit pleuvoir les richesses. Il m'avertissoit d'acheter les billets à bon marché ; et huit jours après je les vendois quatre fois autant. Enfin, tant y va, que je gagnai deux cent mille livres.

Vous croyez peut-être que j'étois content après cela : point du tout; je voulois augmenter mon bien, en épousant une vieille veuve qui étoit fort riche et qui aimoit l'argent tout autant que moi. Pour lui donner dans la vue, je pris de beaux habits, un carrosse, des domestiques. Mes affaires alloient bien, et je faisois une dépense enragée. Un beau matin, voilà que ce papier, qui avoit un prix la veille, ne valoit presque plus rien : il diminuoit tous les jours, et à la fin il ne valut plus rien du tout; en sorte que je me trouvai tout d'un coup plus pauvre que je n'étois au sortir de mon village; car je devois de tous côtés, et je fus réduit à m'enfuir pour ne pas aller en prison. Arrivé dans une petite ville proche Paris, je fus loger chez un savetier qui eut pitié de voir un homme de qualité réduit à mon état; car j'avois fabriqué une histoire qu'il crut bonnement.

Ce savetier avoit dix enfans, et pourtant n'étoit point pauvre, car il vivoit passablement, et avoit encore de quoi faire l'aumône, parce que sa femme et tous ses enfans travailloient : il n'y avoit pas jusqu'à un petit garçon de cinq ans, qui gagnoit déjà six liards par jour en filant du coton. Ce savetier étoit estimé de tout le monde; et un grand seigneur ayant entendu chanter un de ses enfans qui avoit la voix belle,

le demanda au père pour lui faire sa fortune. Le savetier le remercia bien humblement, et lui dit que la fortune de ses enfans étoït faite. Avez-vous du bien, lui demanda ce seigneur? Non, répondit le savetier; mais nous avons des bras, nous aimons l'ouvrage; notre travail suffit pour nous vêtir et nous faire faire nos quatre repas par jour. Le roi, tout grand seigneur qu'il est, n'en fait pas davantage, et je gagerois bien qu'il ne les fait pas de si bon appétit que nous. Au moment de la mort nous aurons vécu tout comme lui; nous, de pain et de lard; lui, de poulets et de fricassées : mais n'importe ce que l'on mange, pourvu que l'on vive. Nous ne manquons de rien, nous ne souhaitons que ce que nous avons; et quand il faudra quitter ce monde, nous ne regretterons point ce que nous laisserons. Mais, lui dit ce seigneur, tu te fais vieux; qui te nourrira quand tu ne pourras plus travailler? Monseigneur, lui répondit le savetier, mon père a nourri mon grand'père; je le nourris à présent qu'il est vieux; et, s'il plaît à Dieu, mes enfans me nourriront. Ce seigneur ne put s'empêcher d'admirer la sagesse de cet homme, et voulut lui donner un louis d'or en se retirant. Le savetier le refusa, et lui dit qu'il lui demandoit seulement la pratique de ses domestiques, pour raccommoder leurs souliers : il faut, lui dit-il, pour manger son pain avec appétit, l'avoir gagné.

Je demeurai étonné d'entendre un tel discours; et si j'avois su chanter, je me serois offert à ce seigneur. Je déclarai donc à cet homme que j'étois fort surpris de son refus; et de fil en aiguille, je lui racontai mon histoire.

Etiez-vous content, me dit-il, quand vous aviez tout cet argent? Hélas! non, lui répondis-je; au contraire, j'étois accablé de soins, de chagrins et d'inquiétudes. Oh! me répondit cet homme, nous ne connoissons le chagrin que de nom : nous sommes heureux dans notre pauvreté; et puisque Dieu nous a mis dans cet état, nous croyons fermement qu'il est le meilleur pour nous. Cet honnête homme me fit comprendre que pauvreté, vertu et honneur, s'accordent très-bien ensemble, au lieu qu'il est rare de voir loger richesses, contentement et vertu dans la même maison. Enfin, il vint à bout de me faire aimer le travail, et m'offrit, de la meilleure grâce du monde, de m'apprendre à raccommoder les souliers. Il me mit en trois mois en état de gagner ma vie. Mais ce qui valoit infiniment davantage, il m'apprit à servir Dieu. Je revins dans ce bourg où j'avois pris naissance; j'y épousai une bonne ménagère qui n'avoit pas plus de bien que moi. J'ai eu neuf enfans qui ne m'ont été à charge que jusqu'à l'âge de cinq ans, car alors je les ai mis au travail : ils sont tous placés selon leur état, hors une fille qui n'a pas voulu se marier pour avoir soin de nous : et ses frères et sœurs lui ont fait une pension à cause de cela; chacun lui donne cinq sous par semaine pour lui faire une dot. Si je devenois paralytique, il y auroit dispute entre mes enfans, à qui m'auroit chez lui; mais, Dieu merci, j'ai bon pied et bon œil, comme vous voyez, quoique j'aie près de quatre-vingts ans.

LA BONNE.

N'oubliez jamais cette histoire, mes bonnes

gens ; elle est la preuve de deux vérités que je vous ai dites : c'est qu'on peut aisément être pauvre et heureux ; et que les pères qui ont bien élevé leurs enfans, en reçoivent leur récompense dans cette vie, puisque dans leur vieillesse ils en sont aimés, respectés et servis dans leurs besoins.

IIème Conversation particulière.

LA BONNE, ANNE, LE VIEILLARD.

LA BONNE.

Je vous ai fait rester, mon bon et honnête homme, pour vous faire des complimens et des remercîmens pour mère Anne et sa famille, et pour vous demander si vous pensez sérieusement à vous marier.

LE VIEILLARD.

C'est que vous trouvez ridicule qu'on se marie à mon âge, n'est-ce pas, mademoiselle ? Aussi n'en ai-je pas bien pris la résolution. Je serois fâché que la jeune fille fût malheureuse ; et pour tout au monde je ne voudrois pas la contraindre.

LA BONNE.

Vous avez raison, mon cher ami. Que pensez-vous de cela, mère Anne ?

ANNE.

Je pense comme maître Paul : je ne voudrois pas contraindre l'inclination de ma fille, j'aimerois mieux demeurer encore plus pauvre que je

suis. Mais, mademoiselle, elle a bon cœur, bon sens; et avec cela je pense qu'il ne lui fera point de peine d'épouser cet honnête homme.

LA BONNE.

C'est donc l'inclination de la fille qu'il faudra consulter. Vous la ferez venir demain, mère Anne : ne lui dites point pourquoi; et dans le soir vous me l'amenerez avec Paul.

Pour vous, mon cher, je ne puis vous trouver trop vieux pour vous marier, d'autant plus que ce n'est point par amourette, mais par raison. Dieu n'est point offensé de ce que vous cherchez à vous procurer une société et quelque soulagement dans vos dernières années. Mais nous examinerons cela demain plus amplement.

IIème *Conversation particulière.*

LA BONNE, ÉLISABETH, *fille de mère Anne*, ANNE *et* LE VIEILLARD.

LA BONNE.

Comment donc, mère Anne, vous ne nous aviez pas dit que votre fille avoit fort bonne façon. On ne peut rien de plus simple que son habit; cependant il est net, propre et bien décent : c'est signe que son âme est aussi bien disposée, et qu'elle n'est pas paresseuse.

ANNE.

Je ne vous ai pas parlé de sa figure, mademoiselle, parce que je ne m'en soucie guère. J'ai souhaité qu'elle ne fût pas contrefaite, parce que Dieu l'avoit fait droite, et que je crois qu'il

faut avoir soin des présens qu'il nous a faits. S'il me l'avoit donnée de travers ou bossue, je n'en aurois pas été plus mécontente : tout ce qu'il donne est bon. Pour ce qui est de la propreté, c'est une obligation qu'elle a à ma bonne mère. Elle disoit toujours qu'une fille peut bien être habillée avec une loque, pourvu qu'elle soit nette et bien rapiécée. Dès l'enfance elle accoutumoit mes enfans à la propreté; elle disoit qu'on s'en portoit mieux. Elle vouloit qu'ils ne laissassent rien traîner de leurs petites guenilles, et ne vouloit pas souffrir une paille dans la chambre : on auroit pu s'y mirer par-tout. C'est ce qui fait qu'on aime tant ma fille dans la condition où elle est : tout le monde achète son beurre et son lait, parce que la laitière fait plaisir à voir.

LA BONNE.

Rien de plus vrai que ce que disoit votre bonne mère : la malpropreté vient de paresse; elle produit des maladies, et fait qu'on ne peut trouver à se placer, parce qu'une servante malpropre fait soulever le cœur.

Ah çà, Elisabeth, nous voulons vous marier. Cet honnête homme ayant entendu dire que vous êtes une bonne fille, veut vous faire entrer dans sa famille.

ÉLISABETH.

Il est bien bon, mademoiselle; mais je suis encore si jeune, que je ne pense pas à me mettre en ménage. Cet honnête monsieur ne sait peut-être pas que je suis extrêmement pauvre; je ne possède rien que ce que j'ai sur le corps; et je ne serois pas en état de nourrir des enfans.

LA BONNE.

Vous avez un bon corps, mon enfant. Vous travaillerez de votre côté, votre mari de l'autre : Dieu vous aidera ; il faut se confier en lui.

ÉLISABETH.

Cela est bien vrai, mademoiselle : s'il avoit permis que ma mère m'eût commandé de me marier, et que j'eusse bien des enfans, je pense qu'il m'aideroit à les élever, parce qu'il me les auroit donnés ; mais il ne me commande pas de me marier à dix-huit ans, ni ma mère non plus ; et à moins qu'il n'y ait une nécessité, je crois que ce seroit folie à une fille de se marier si jeune.

Quel âge a le fils de monsieur ?

LA BONNE.

Si je vous disois qu'il a vingt ans ; qu'il a de quoi nourrir les enfans que Dieu lui donnera ; qu'il sait que vous êtes pauvre, et que cela ne l'empêche pas de vous rechercher ; qu'il est non-seulement un honnête garçon, mais encore que sa figure est agréable.

ÉLISABETH.

Je dirois qu'il est trop bon de penser à moi ; et que je lui en suis bien obligée ; mais je ne le prendrois pas, il est trop jeune ; ce seroit mettre deux enfans ensemble. Je pense qu'un mari doit toujours avoir une douzaine d'années plus que sa femme.

LA BONNE.

Et s'il en avoit quarante de plus que vous, ma chère, mais qu'il se portât bien, l'aimeriez-vous mieux ?

ÉLISABETH.

Je n'ai point de répugnance pour les gens

âgés : quand ils se portent bien, c'est tant mieux; quand ils sont infirmes, on en a soin. Mais, mademoiselle, je n'ai point d'inclination à me marier; et à moins que ma mère ne me le commande absolument, je resterai fille encore quelques années, quoique je n'aie pas de répugnance pour le mariage.

LA BONNE.

Et si vous trouviez un mari qui se chargeât de donner du pain à votre mère et grand'mère, auriez-vous cette répugnance au mariage?

ÉLISABETH.

Je vous assure, mademoiselle, que je me marierois dès demain avec plaisir. Je n'ai d'autre désir que celui de les soulager.

LA BONNE.

Cela me fait voir que vous êtes une bonne fille; mais seriez-vous une bonne femme? Savez-vous, Elisabeth, qu'une femme est obligée d'aimer son mari? Or, si pour nourrir votre mère, vous preniez un homme vieux, dégoûtant, contrefait, vous ne pourriez pas l'aimer.

ÉLISABETH.

Pourquoi non, mademoiselle? Ne m'auroit-il pas choisie de préférence à une autre? Ne verrois-je pas qu'il me feroit le plus grand plaisir que je puisse recevoir en ce monde? ne serois-je pas sûre qu'il est bon chrétien, charitable, et qu'il auroit un bon cœur, puisqu'il m'aideroit à accomplir un des commandemens de Dieu? Il me semble qu'il n'est pas difficile d'aimer un tel homme. Quand cet homme feroit pareille chose pour un autre que moi, je ne pourrois m'empêcher de l'aimer.

LA BONNE.

Vous voyez bien, maître Paul, que vos années ne feront pas peur à cette bonne fille, puisqu'elle vous aimeroit quand vous seriez infirme, dégoûtant, seulement à cause du bien que vous feriez à ses parens, parce que cela marqueroit que vous auriez un bon cœur.

LE VIEILLARD.

Et moi je l'aimerois à cause de ces sentimens-là, quand elle ne seroit ni jeune ni jolie. Je lui donnerai tout mon bien en l'épousant; j'ai doûze bonnes mille livres en contrats, outre la maison dans laquelle je loge, qui est à moi, et où il y a de bons meubles. Elle pourra laisser tout à ses parens, si je meurs.

ÉLISABETH.

Est-ce que vous n'avez point du tout de parens, monsieur ?

LE VIEILLARD.

J'ai un grand nombre de petits neveux; mais leurs pères m'ont donné beaucoup de chagrins, et eux-mêmes me souhaitent la mort.

ÉLISABETH.

Je vous demande pardon, monsieur, si je vous dis librement ma pensée, peut-être à cause que je vous aime déjà, en reconnoissance du bien que vous avez voulu me faire; mais je ne pourrois pas vous épouser à cette condition. Ma mère m'a toujours dit qu'il ne falloit pas faire tort à son prochain; or je ferois tort à vos neveux, si je leur ôtois votre héritage; et puis, vous vous feriez tort à vous-même devant Dieu, car vous ne me ferez riche qu'à cause du chagrin que vous ont donné leurs parens, ou

eux-mêmes. Ce seroit vous venger, et Dieu le défend.

LE VIEILLARD.

Vous êtes une fille admirable; mais pourtant je vous trouve trop scrupuleuse. Il n'y a que la moitié de mon bien que j'ai reçu de mon père : mes frères en ont eu autant que moi, ils l'ont mangé; et moi, j'ai augmenté le mien en travaillant. N'est-il pas à moi? N'en suis-je pas le maître?

LA BONNE.

Comptez, maître Paul, que ce que vous dit cette bonne fille n'est pas un scrupule. Si vous avez des enfans, il est clair que tout votre bien leur appartiendra, comme cela est juste; mais si vous n'en aviez point, il ne seroit pas juste que ce que vous avez sortît de votre famille, surtout si vous avez des parens pauvres. Laissez à votre femme la jouissance, pendant sa vie, de ce que vous avez; ce sera la récompense des soins qu'elle aura de votre vieillesse : assurez du pain à sa mère et à sa grand'mère, c'est un acte de charité; mais il faut que le ruisseau retourne à sa source, et le bien dans la famille. Vous y êtes d'autant plus obligé, que vos parens sont vos ennemis; car vous savez bien que Jésus nous a commandé de les aimer et de leur faire du bien.

LE VIEILLARD.

Dieu vous bénisse toutes les deux, pour m'avoir empêché de faire une faute : je ferai tout comme vous voudrez; et dès cette semaine, si vous le jugez à propos, mademoiselle Elisabeth sera ma femme.

ÉLISABETH.

Oh! mon cher monsieur, cela ne se peut

pas. Vous ne voudriez pas que je donnasse du chagrin à mon maître et à ma maîtresse qui ont eu bien des bontés pour moi. Ils ont beaucoup de bétail; si je les quittois tout d'un coup, ils seroient bien embarrassés : il faut leur laisser le temps de chercher une autre servante, car ils ont compté sur moi pour toute l'année.

LE VIEILLARD.

Miséricorde ! il y a encore huit mois pour finir l'année. Ne savez-vous pas, la belle fille, que mort et mariage rompent toute espèce d'engagement ?

ÉLISABETH.

Je sais bien que c'est la coutume; mais si j'étois à la place de mes maîtres, je serois bien fâchée qu'on me laissât toutes mes bêtes sur les bras, sans savoir à qui les donner à soigner : cela pourroit leur faire tort. Pourquoi ferois-je à ces bonnes gens une chose que je ne voudrois pas qu'on me fît ?

LA BONNE.

Conservez bien cette maxime, ma chère Elisabeth; ne faites jamais aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même. Mais si vous aviez une servante, voudriez-vous que, pour vous obliger, elle manquât l'occasion de se bien établir ? Je suis persuadée que non.

ÉLISABETH.

Oh ! pour cela, je ne voudrois pas faire ce tort à une pauvre fille; mais pourtant je ne veux point désobliger mes maîtres.

LA BONNE.

Ce sentiment est louable, ma chère; cependant, si vos maîtres étoient assez peu raison-



nables pour préférer si grossièrement leurs intérêts aux vôtres, ils ne mériteroient pas que vous sacrifiassiez pour eux votre établissement. Je leur parlerai : il faut leur donner le loisir d'en chercher une autre; et pendant ce temps vous arrangerez vos petites affaires. Adieu, mes bonnes gens.

IVème Conversation particulière.

LA BONNE, MARION.

LA BONNE.

Marion sera-t-elle bien sincère ? Si je lui demande une chose, ou que je la devine, me dira-t-elle la vérité ?

MARION.

Oui, mademoiselle, à moins que vous ne me demandiez mes péchés, car je ne dois les dire qu'à mon confesseur, je pense.

LA BONNE.

Mais les dites-vous bien à votre confesseur, vos péchés ? J'ai quelque chose qui me dit que vous n'êtes pas bien sincère avec lui.

MARION.

Je vais vous parler tout bonnement, mademoiselle; car, tenez, vous me paroissez une bonne personne. Il y a des bagatelles que je ne dis pas à mon confesseur : ce n'est point par honte; mais il y en a de scrupuleux qui lanternent sur tout, et qu'il n'est pas possible de contenter. Ils voudroient qu'on fût des

saintes : vous voyez bien que cela ne se peut pas à notre âge; il y a temps pour tout.

LA BONNE.

Mais, ma chère Marion, on meurt souvent à votre âge; et si l'on n'est pas sainte, on ne va pas dans le ciel Vous voyez bien que votre confesseur n'a pas tort de vouloir que vous en soyez une; mais je ne suis pas si sévère que lui. Quelles sont ces bagatelles que vous ne voulez pas lui dire? Apparemment ce ne sont pas des péchés, car vous savez qu'il faut les confesser tous.

MARION.

Il dit, lui, que ce sont des péchés; mais je ne saurois le croire : au surplus, je ne vous crois pas plus douce que lui. N'avez-vous pas dit tantôt qu'il ne falloit pas danser les dimanches et les fêtes? On ne danseroit donc jamais, car il faut travailler les autres jours.

LA BONNE.

A ce que je vois, Marion aime terriblement la danse. Hé bien, ma chère, vous êtes douze ouvrières chez votre maîtresse; quand je serai retournée à la ville, je vous donnerai permission de venir chez moi tous les dimanches après l'office : j'ai une grande chambre dans laquelle vous danserez tout à votre aise, mais à condition qu'il n'y aura pas d'autres personnes.

MARION.

Comment voudriez-vous qu'une douzaine de filles dansassent toutes seules? Il faut bien qu'il y ait quelques garçons.

LA BONNE.

Je me trompois, Marion, quand je croyois que vous aimiez la danse : ce n'est pas cela que

vous aimez, mais la compagnie des garçons. Vous rougissez, ma fille, pourquoi cela? Croyez-vous que ce soit une chose honteuse? Y a-t-il du mal?

MARION.

Je vous assure, mademoiselle, que je n'y fais pas du tout de mal; et pourtant on n'aime point à entendre dire cela : le monde est si méchant! il pense d'abord au mal, quoiqu'il n'y en ait pas. On aime qu'il y ait quelques garçons dans une compagnie, parce que cela la rend plus gaie. Au surplus, je défie à une seule personne de dire qu'ils y viennent pour moi seule.

LA BONNE.

Allons, ma chère Marion, du courage et de la sincérité. Ce n'est pas par curiosité que je vous demande ces choses, je vous en assure. Dès que vous m'avez parlé de vos promenades, j'ai tout deviné, et c'est pour cela que je vous ai priée de passer la soirée avec moi : j'ai voulu vous être utile, vous avez bien vu que je n'ai rien dit tantôt devant votre mère, vous pouvez bien compter qu'elle n'entendra jamais parler de ce dont nous devons raisonner ensemble. C'est la meilleure femme du monde; mais comme elle est un peu vive, elle vous auroit querellée. Dites-moi donc sincèrement la vérité. Toutes les apprenties ont un galant, et vous en avez un aussi; mais je pense que ce garçon-là ne vous convient pas, pour plusieurs raisons.

MARION.

Eh! pourquoi, mademoiselle? Ce garçon est fort sage, et il m'aime beaucoup, excepté que je n'ai rien et qu'il est riche, mais il ne s'embarrasse guère de l'argent, quoique son père soit

un vilain avare; sans cela il m'auroit déjà demandée en mariage à ma mère. Il attend un de ses oncles qui l'aime beaucoup, pour obtenir le consentement de son père; et il le menacera de s'engager s'il le refuse.

LA BONNE.

Je vous le répète, ma chère Marion; ce garçon-là veut vous attraper; j'en suis aussi sûre que si je le voyois. Pauvre Marion! que je serois fâchée qu'on la trompât! Tout le monde la montreroit au doigt; si sa mère ne la tuoit point à force de la battre, elle ne trouveroit point à se marier, car un honnête homme n'épouse point une fille qui a eu des amans. Il n'y a que celles qui sont sages qui trouvent à se marier comme il faut. Croyez-moi, ma chère enfant, renoncez à cette intrigue; je suis sûre que le père de votre amant ne consentira jamais qu'il vous épouse. Je gage qu'il vous a défendu de rien dire à votre mère.

MARION.

C'est par une bonne raison: il dit qu'elle gâteroit tout, parce qu'elle ne pourroit s'empêcher de parler, et il ne faut pas que le père sache rien avant l'arrivée de l'oncle. Mais pourquoi croyez-vous que je me laisserai attraper? Je vous assure, mademoiselle, que je suis sage, et que j'aimerois mieux mourir, que de cesser de l'être.

LA BONNE.

J'en suis bien persuadée, ma chère Marion, et c'est pour cela que je vous aime et que je vous donne de bons conseils. Ah ça, vous aimez ce garçon, qui vous aime, je le vois bien: je veux vous donner un moyen de l'épouser, s'il en a véritablement envie, et s'il est un honnête gar-

çon : c'est de ne plus le voir, et de vous retirer de cette compagnie où il vient. S'il ne cherche qu'à se moquer de vous, il verra bien qu'il n'y a rien à gagner de ce côté-là, et il vous laissera en repos. Que s'il pense à vous épouser un jour, il vous en aimera davantage, parce qu'il connoîtra que vous êtes sage, et que quand il vous aura épousée, vous serez une fort honnête femme. Les hommes prennent bien garde à cela, Marion; ils ne s'embarrassent guère de la sagesse d'une fille qu'ils veulent tromper; mais quand ils la fréquentent dans un bon dessein, ils prennent garde sur-tout à ce qu'elle soit prudente et sage. Vous avez été sage; mais vous n'avez pas été prudente.

MARION.

Eh! comment est-ce que je n'ai pas été prudente, mademoiselle?

LA BONNE.

Écoutez-moi bien, ma chère. Toutes les filles sont sages naturellement, et d'abord elles disent comme vous : J'aimerois mieux mourir que de ne pas l'être. Les garçons savent fort bien cela; et pour gagner le cœur de ces filles, ils font semblant d'être sages aussi, et parlent d'abord de mariage pour gagner la confiance de leurs maîtresses; quand une fois ils sont sûrs d'être aimés, ils proposent des goûters dans lesquels on boit du vin, des promenades, et alors ils se montrent tels qu'ils sont. Une pauvre fille qui aime, croit son amant un honnête homme, et ne se défie point de lui; et puis, quand elle a succombée, et qu'il l'a embarrassée, il la laisse là; alors la pauvre malheureuse se désespère: quand elle a des parens violens, elle s'enfuit,

et très-souvent devient une créature qui court les rues, et qu'on enferme, parce qu'elle ne sait que faire pour gagner sa vie. Oh ! que cela est terrible!

MARION.

Vous avez bien raison, mademoiselle. Si mon amant étoit assez hardi pour me faire une mauvaise proposition, je le dévisagerois. Pourtant tous les hommes ne sont pas malhonnêtes : j'en connois qui ont épousé des filles qu'ils avoient trompées ; et comme l'on dit ordinairement, le mariage couvre tout.

LA BONNE.

On dit fort mal, ma chère : le mariage ne peut empêcher le monde de penser que cette fille étoit une évaporée, une créature sans pudeur, qui seroit au rang des malhonnêtes filles, si celui qui l'a épousée l'avoit plantée là. D'ailleurs, croyez-vous qu'une femme comme celle-là soit fort heureuse ? A la moindre dispute qu'elle a avec son mari, il lui reproche qu'elle a été trop heureuse qu'il l'ait épousée; il ne l'estime pas, il se défie d'elle, et pense que, puisqu'elle n'a pas été sage avec lui, elle pourroit fort bien ne pas l'être avec un autre. Croyez, ma chère, qu'il lui fait faire une bien rude pénitence de sa faute.

MARION.

Je vois bien que tout ce que vous me dites est vrai ; pourtant je ne puis me résoudre à ne plus voir mon amant. Vous ne savez pas combien il m'aime, mademoiselle. Il se mettroit mille choses dans l'esprit : il croiroit que je ne l'aime plus, que j'en aime un autre; cela le feroit mourir de chagrin, le pauvre garçon !

LA BONNE.

Les hommes ne meurent pas si aisément, ma

chère enfant : au surplus, vous pouvez lui dire que j'ai deviné tout ceci, et que je vous ai conseillé de ne plus le voir; ou si vous aimez mieux que je lui parle, j'irai demain à la ville, et je verrai bien, en lui parlant, s'il a dessein de vous épouser. Tenez, je vous cacherai dans mon cabinet; vous entendrez toute notre conversation, et vous verrez par vous-même ce qu'il faut penser de lui.

MARION.

Je le veux bien, mademoiselle; mais s'il alloit être fâché contre moi à cause que vous savez cela?

LA BONNE.

Vous pouvez lui dire hardiment que je le savois. J'avois interrogé votre sœur, ma chère Marion; elle est bien prudente; elle n'a jamais voulu aller dans vos parties, vous le savez; elle m'a tout dit.

MARION.

Voyez la mauvaise langue! Elle me le paiera, je vous assure : elle m'avoit tant promis le secret!

LA BONNE.

Elle devoit le dire en conscience, ma chère : son confesseur lui avoit commandé d'avertir votre mère; mais elle a mieux aimé m'en parler, de peur de vous faire maltraiter. D'ailleurs, loin de nuire à votre amour, cela y servira; car si votre amant est honnête homme, nous prendrons ensemble de bonnes mesures pour gagner son père. Mais comment votre maîtresse souffre-t-elle un tel désordre parmi ses ouvrières? Est-ce qu'elle ne le sait pas? Est-elle une méchante femme?

MARION.

Notre maîtresse est une femme bien dévote,

qui passe à l'église tous les dimanches et toutes les fêtes. Elle a une vieille ouvrière qui vient avec nous, et qui est la meilleure fille du monde; elle dit souvent : *Il faut que jeunesse se passe.* Elle fait croire à notre maîtresse tout ce qu'elle veut, car il y a bien long-temps qu'elle demeure chez elle : c'est cette fille qui coupe et conduit tout l'ouvrage. Oh! elle sait son pain manger. Quand madame y est, elle ne parle que de Dieu et des Saints : si nous disons alors un mot plus haut que l'autre, elle rechigne, nous fait des sermons; mais quand nous sommes seules, elle nous laisse chanter, babiller, et faire ce que nous voulons, pourvu que l'ouvrage s'avance, s'entend; car elle veut qu'on travaille bien.

LA BONNE.

Il me semble que vous aimez bien cette fille : mais, dites-moi, ma chère Marion, voudriez-vous faire comme elle? Là, là, dans votre conscience, trouvez-vous qu'elle fasse bien de tromper ainsi une honnête femme qui se fie à elle?

MARION.

Je vous dirai bien la vérité, à condition que vous n'en parlerez jamais à personne. Il me vient souvent dans la pensée qu'elle ne vaut rien, qu'elle est une menteuse, une hypocrite, une ingrate : elle se moque de la dévotion de notre maîtresse; mais je ne voudrois pas, pour tout au monde, que madame le sût, car nous serions trop gênées. Savez-vous bien que nous n'osons pas rire devant elle? Elle dit que c'est un péché.

LA BONNE.

Vous dites que cette fille vous laisse parler et chanter à votre fantaisie quand vous êtes seules : que chantez-vous? Sont-ce des cantiques?

MARION.

On se moqueroit de nous, mademoiselle ; et puis cela ne divertit pas : ce sont des chansons à danser, ou celles qu'on chante dans les rues.

LA BONNE.

Je suis votre amie, ma chère Marion, et je ne voudrois pas vous tromper. Vous êtes dans un tel état, que, si vous mouriez à présent, je tremblerois pour votre salut : vous êtes très-assurément dans le chemin de l'enfer. Vous savez bien que le plus grand malheur du monde est d'être damné pour toute une éternité : cependant vous avez encore d'autres malheurs à craindre dès cette vie; c'est d'être déshonorée, et de devenir une malhonnête fille : car Dieu, que vous avez abandonné, vous abandonnera. Eh! qu'est-ce que notre vertu sans sa grâce? Une feuille que le vent emporte. Ah! pauvre Marion, que vous êtes à plaindre!

MARION (*en pleurant.*)

Mais pourquoi dire que je suis abandonnée de Dieu? Quel grand mal ai-je fait? Croyez vous que je vous trompe, en vous disant que je suis sage?

LA BONNE.

Non, ma chère, je ne crois pas que vous me trompiez. Mais comptez-vous pour rien les mauvaises confessions et communions que vous avez faites? Oui, assurément, vous avez fait de mauvaises confessions ; d'abord, en ne vous confessant pas de ces péchés que vous traitez de bagatelles, et qui sont très-considérables; d'ailleurs, vous n'aviez aucun dessein de vous en corriger.

MARION.

Pour ce qui est de ces fautes que vous appelez

de gros péchés, je ne pensois pas qu'il y eût beaucoup de mal. Je m'en suis pourtant confessée une fois, et mon confesseur me refusa l'absolution, parce que je ne voulois pas faire des choses qu'il demandoit, et qui étoient impossibles. Je l'ai quitté pour cette raison, et j'en ai pris un autre à qui je n'ai rien dit de tout cela, crainte qu'il ne fût aussi scrupuleux.

LA BONNE.

Eh! quelles étoient ces choses impossibles que demandoit votre confesseur? Il avoit tort de vous demander des choses que vous ne pouviez pas faire.

MARION.

C'est justement ce que j'ai pensé, mademoiselle. Il vouloit que je dise à ma maîtresse tout ce que faisoit son ouvrière, ou que je sortisse de cette maison. Vous pensez bien que je ne pouvois pas faire cela : on auroit dit que j'étois un mauvais esprit, une rapporteuse. Je vous assure que madame ne m'auroit pas crue : l'autre auroit trouvé le moyen de s'excuser; et après cela elle m'auroit traitée comme un chien. Je ne pouvois pas non plus quitter mon apprentissage : je suis engagée pour cinq ans, et il n'y en a que trois de passés.

LA BONNE.

Mais ces choses là ne sont point impossibles, ma pauvre Marion, et il faut absolument les faire, ou vous exposer à aller en enfer. Supposez que votre maîtresse ne voulût point croire toutes ces choses, et chasser la malheureuse qui perd toutes ses ouvrières, assurément il faudroit bien la quitter : je me charge, moi, d'en trouver les moyens, et de vous mettre

dans une maison où vous pourrez faire votre salut aussi bien que dans celle-ci. Donnez-moi permission d'ajuster tout cela à ma fantaisie, et vous serez assurément contente.

MARION.

Comme vous voudrez, mademoiselle; mais, pourtant.... Ah! je n'ose vous dire une chose, vous me gronderiez.

LA BONNE.

Pourquoi vous gronderois-je, ma chère, quand vous avez assez d'amitié pour moi, pour me dire vos petits secrets? Assurément, je serois bien injuste. Mais je puis bien deviner ce que vous n'osez me dire : c'est que vous craignez de ne plus voir votre amant.

MARION.

C'est justement cela, mademoiselle. Nous avons fait des parties pour nous bien divertir cet hiver; j'aurois regret d'y manquer.

LA BONNE.

Vous dites que vous êtes une honnête fille, que vous aimeriez mieux mourir que de manquer à l'honneur; et je vous crois, puisque vous me le dites, c'est-à-dire que je suis persuadée que vous ne voulez pas me tromper. Mais vous vous trompez vous-même : vous vous exposez au péril, vous périrez : vous ne voulez pas vous retirer des occasions de vous perdre, vous vous perdrez. Quel dommage! une jeune fille comme vous, qui est bien faite, qui a de l'esprit, qui pouvoit espérer de trouver un bon parti, un honnête homme de son état, qui l'auroit rendue heureuse; et il faudra que cette pauvre fille soit perdue par la faute d'un monstre qui n'a ni

religion ni honneur : cela m'afflige tellement, que je ne puis retenir mes larmes.

MARION.

Hé bien, mademoiselle, je ferai tout ce que vous voudrez : mais, pour l'amour de Dieu, qu'on ne sache pas que c'est moi qui vous ai dit tout cela. J'ai encore une chose qui me fait bien de la peine. Une de mes compagnes a eu bien du malheur : elle aimoit un jeune homme qui l'a attrapée; son amant est allé courir le pays aussitôt qu'elle lui a dit l'état dans lequel elle étoit. Cette pauvre créature pleure nuit et jour; elle dit que ses parens la feroient enfermer s'ils savoient cela; car ils ont de l'honneur. La première fille lui a promis de lui aider à cacher son malheur : or, si elle sort, ma pauvre amie est perdue.

LA BONNE.

Non, ma chère; je me charge de lui aider à garder son secret : la charité nous engage à cacher les fautes du prochain, et ce seroit un grand péché d'en parler. Apparemment que cette fille n'étoit pas sage naturellement; comment donc l'avez-vous prise pour votre amie ?

MARION.

Oh ! je vous assure qu'elle n'est point une dévergondée; j'aurois mis ma main au feu pour elle : mais sous prétexte de la mener à une vogue, ce misérable l'a fait entrer dans une maison où les gens ne valoient rien sans doute.

LA BONNE.

Vous voyez donc bien, ma chère, qu'il ne suffit pas d'être sage, mais qu'il faut encore être prudente et fuir les occasions du péché : d'ailleurs, pour vous parler naturellement, une

fille qui consent à ces parties, et qui donne son cœur sans la permission de ses parens, n'est plus une fille sage; elle se perdra à la première occasion. Cela ne m'empêchera pas de donner du secours à cette pauvre pécheresse, pour la mettre en état de réparer sa faute. J'oubliois une chose, Marion, vous êtes bien brave; votre mère dit que vous avez de grands profits : il est bien aisé de la tromper, car elle ne sait pas ce qui se passe dans les villes, mais moi je sais comme les choses vont. Les profits sont bien petits et ne suffisent pas pour acheter de beaux tabliers, des rubans, des dentelles : j'ai bien peur que ce ne soit le diable qui vous ai fait ces présens par les mains de votre amoureux. Dites-moi la vérité.

MARION.

Il est vrai qu'il m'a donné la dentelle qui est à mon bonnet, mais c'étoit le jour de ma fête, et je n'ai jamais rien voulu prendre que cela. Nous avons d'assez bons profits, parce qu'on nous donne souvent quelque chose, et puis nous vendons des morceaux d'étoffes pour faire des souliers, des bonnets....

LA BONNE.

En vérité, ma chère, je ne puis assez remercier Dieu de vous avoir amenée ici, vous étiez dans le plus mauvais chemin du monde. D'abord une fille qui reçoit des présens d'un garçon, se vend, et je ne donnerois pas deux sous de sa sagesse; quand ce ne seroit qu'un lacet, un ruban, c'est toujours prendre, et c'est la plus mauvaise chose du monde. En second lieu, vous volez les personnes que vous servez. C'est une très-mauvaise habitude; quand une fois on l'a

prise, on ne s'en corrige presque jamais, et il y aura un grand nombre de couturières et de tailleurs damnés pour ce seul article. Il faut absolument changer de vie, mon enfant. Je retournerai demain à la ville avec vous, et je partirai aussi matin que vous voudrez. Soyez tranquille sur vos secrets; c'est comme si vous ne m'aviez rien dit.

Vème. Conversation particulière.

LA BONNE, MARION, UN JEUNE PROCUREUR.

LA BONNE.

J'ai écrit ce matin un billet à votre amoureux, pour le prier de se rendre ici, et il ne tardera pas. Je vous placerai dans ce cabinet, d'où vous pourrez entendre tout ce qu'il dira..... Vous avez bien pleuré, ma pauvre Marion, vos yeux sont très-rouges.

MARION.

J'ai pleuré toute la nuit, mademoiselle : si vous saviez combien j'aime ce garçon ! Et s'il vouloit m'épouser, mademoiselle.....

LA BONNE.

Je gagerois ma vie qu'il n'y pense pas. Quand un garçon parle de mariage à une fille, il y a une marque infaillible pour connoître si c'est tout de bon, ou s'il veut la tromper. Il ne cherche qu'à se moquer d'elle, s'il lui défend de parler à ses parens; c'est une chose infail-

lible..... Mais je l'entends monter; entrez vîte dans mon cabinet.

LE PROCUREUR.

J'ai reçu un billet de votre part, mademoiselle, qui m'invite à venir ici : qu'y a-t-il pour votre service.

LA BONNE.

Asseyez-vous, s'il vous plaît, Monsieur. Je suis chargée de savoir quelles sont vos vues par rapport à une jeune fille de la campagne que vous voyez souvent : elle appartient à de fort honnêtes gens, et je m'intéresse beaucoup à elle.

LE PROCUREUR.

Les vues qu'ont les jeunes gens, mademoiselle, quand ils cherchent à s'amuser. La fille est gentille, elle m'écoute : un homme de mon âge n'est point un Caton, et l'on ne peut lui faire un crime de pousser sa bonne fortune auprès d'une jeune créature qui n'est pas cruelle.

LA BONNE.

On m'avoit dit que vous aviez sur elle des vues plus sérieuses, et que vous pensiez à l'épouser.

LE PROCUREUR.

La chose me paroît singulière; mais, mademoiselle, vous avez trop d'esprit pour croire un mot de cette fable. Je suis fils unique, j'ai du bien; me croyez-vous assez lâche pour déshonorer ma famille en épousant une campagnarde dont la conduite est suspecte?

LA BONNE.

Je loue votre délicatesse sur l'honneur, Monsieur; et je suis persuadée que ce n'est que faute de réflexion que vous y avez manqué.

LE PROCUREUR.

Vous m'insultez, mademoiselle : si vous étiez un homme, cela ne se passeroit pas tranquillement, malgré ma robe et ma profession.

LA BONNE.

Vous êtes sensible, Monsieur, c'est bon signe. Ne nous échauffons point, s'il vous plaît ; aussi bien mon sexe ne me permettroit pas de vous donner satisfaction comme vous souhaiteriez ; mais je suis en état de vous en donner une autre. Si vous n'avez point manqué à l'honneur, et que je me sois trompée, je me soumettrai à toutes les réparations qui seront en mon pouvoir. Dites-moi, s'il vous plaît, Monsieur, peut-on mentir, en honneur, en donnant des paroles qu'on est résolu de ne pas tenir ?

LE PROCUREUR.

Je vois où vous voulez venir, mademoiselle : j'ai dit par-ci par-là quelques mots de mariage à la Marion ; mais mettez-vous à ma place. On trouve une compagnie de jeunes filles qui ne respirent que le plaisir ; j'en trouve une assez drôlette qui s'avise de m'aimer bien tendrement : la première chose que ces sottes demandent, est, si on veut les épouser : on le promettroit à vingt, car on sait bien que ces sortes de paroles n'engagent à rien ; on en est quitte pour quelque argent, et on ne les trompe pas, parce qu'elles savent bien que ces paroles ne sont pas sérieuses, et qu'on se moque d'elles ; mais elles veulent bien être trompées.

LA BONNE.

Cela est bon pour les filles de la ville, qui connoissent la mauvaise foi des hommes ; mais

celles de la campagne n'entendent rien à l'honneur des messieurs de la ville, et on les trompe quand on leur promet une chose qu'on ne veut pas tenir. Ainsi, Monsieur, vous avez trompé une fille innocente, que vous auriez perdue si Dieu n'avoit pas permis que je fusse instruite de tout; une fille sage, dont toute la famille n'a rien à se reprocher sur l'honneur : et comme vous pensez trop bien pour vous rendre coupable de tels crimes, j'espère que vous n'essayerez plus de la revoir et de la séduire.

LE PROCUREUR.

Je suis un libertin, je passe condamnation sur cet article : je vous assure pourtant que je me ferois un scrupule de séduire une honnête fille. Mais puis-je regarder comme une honnête fille, celle qui vient souvent dans une compagnie pleine de jeunes gens; qui se familiarise avec eux, qui souffre qu'on lui prenne les mains, qu'on l'embrasse, qu'on la régale, qu'on lui fasse des présens? Vous sentez bien qu'on regarde une jeune fille qui agit ainsi, comme une fille perdue. Au reste, je vous promets de ne plus revoir la Marion, pourvu qu'elle ne cherche pas à me voir, et qu'elle ne se trouve plus sur mon chemin. Je suis votre serviteur, mademoiselle, quoique vous me fassiez un grand tort: la petite personne n'auroit pas tenu contre un habit neuf que je voulois lui donner, et dont elle avoit envie.

LA BONNE, *après le départ du Procureur.*

Hé bien, ma pauvre Marion, êtes-vous contente de ce que vous avez entendu? Aimez-vous encore cet homme-là?

MARION.

C'est un monstre que j'étranglerois de mes deux mains. Peut-on être aussi traître! J'ai manqué de sortir trois ou quatre fois pour le dévisager.

LA BONNE.

A présent que vous avez repris votre raison, je puis vous parler sincèrement, ma chère. Vous avez plus de tort que lui; il n'a pu deviner que vous étiez sage, pendant que vous vous comportiez comme une fille qui ne l'est pas. On pensera toujours mal d'une fille qui se familiarise avec les hommes, qui cherche à les voir à l'insu de ses parens, qui reçoit des goûters, des présens : on croit sans peine qu'elle n'a plus de vertu, et qu'elle ne demande qu'à être attrapée. Les hommes, qui font semblant de les aimer, se moquent d'elles, les méprisent comme de malhonnêtes filles. Je ne vous en dirai pas davantage, parce que vous avez tout entendu. Tranquillisez-vous un quart-d'heure. Je prierai votre maîtresse de venir à nos instructions en vous ramenant, et je lui enverrai une voiture. Si elle me refuse, je trouverai le moyen de la faire avertir de ce qui se passe chez elle, sans que cela puisse vous donner du chagrin.

Fin de la première Partie.

LE MAGASIN DES PAUVRES.

LE MAGASIN DES PAUVRES,

ARTISANS, DOMESTIQUES ET GENS DE LA CAMPAGNE;

Par Mme LE PRINCE DE BEAUMONT.

Nouvelle Édition, revue et augmentée.

SECONDE PARTIE.

A PARIS,
CHEZ PARMANTIER, LIBRAIRE,
RUE DAUPHINE, N° 14.

1822.

MAGASIN DES PAUVRES,

ARTISANS, DOMESTIQUES ET GENS DE LA CAMPAGNE.

SECONDE PARTIE.

SIXIÈME JOURNÉE.

LA BONNE, *tous les autres Interlocuteurs*, *Et* UNE MAITRESSE COUTURIÈRE.

LA BONNE.

Je vous ai parlé, la dernière fois, de ce que les paroissiens doivent à leurs curé; j'ai dit que vous deviez les mêmes devoirs à vos maîtres et à vos maîtresses, c'est-à-dire que vous devez les aimer, les respecter, leur obéir : j'ajoute et je répète que les domestiques doivent conserver le bien des maîtres comme le leur propre; qu'ils sont obligés à la restitution pour tout ce qui se perd et se gâte par leur faute; enfin, ils sont obligés de les avertir s'ils s'aperçoivent que quelqu'un les vole.

UNE SERVANTE.

On se feroit haïr de tous les domestiques, si l'on suivoit votre conseil, mademoiselle. Pour moi, je me contente de ne pas faire de tort à mon maître : que les autres fassent comme ils l'entendent, je ne m'en mêle pas.

MARIE.

Avant que de servir chez M. le marquis, j'ai été cuisinière à la ville chez une grosse dame qui étoit bien riche, et qui me donnoit de gros gages et de bons profits. Ce n'étoit pas moi qui faisoit la dépense de la maison, mais un valet-de-chambre qui voloit sur tout. Il marquoit douze livres de viande quand il en prenoit dix; il n'auroit pas acheté pour deux sous de salade, qu'il n'y eût gagné deux liards; c'étoit comme un vœu qu'il avoit fait. Mon confesseur m'ordonna d'avertir ma maîtresse de ce pillage; savez-vous ce qui m'arriva? Le voleur trouva le moyen de persuader à la vieille dame que j'étois une menteuse, on me donna mon congé, et tout le monde me dit que je le méritois bien, pour m'être mêlée de choses qui ne me regardoient pas.

LA BONNE.

Eh! dites-moi, ma chère Marie, avez-vous manqué de condition depuis ce temps? N'étoit-ce pas chez madame D.... que vous serviez?

MARIE.

Non, mademoiselle; mais j'ai plus de mal où je suis que chez cette vieille, et je ne gagne pas tant. Je n'en ai pourtant pas de regret, car si j'étois restée là, je n'aurois pas eu occasion de m'instruire, et d'apprendre ce qu'il faut faire pour gagner le ciel.

LA BONNE.

On ne fait jamais rien pour Dieu, qu'il n'en récompense; il le fait sûrement dans l'autre vie, et bien souvent dans celle-ci. Je vais vous apprendre ce que vous ne savez pas : c'est que ce valet-de-chambre ayant volé une grosse somme d'argent, la dame a porté ses plaintes à la justice, et tous les domestiques ont été en prison pendant plusieurs mois, jusqu'à ce que le coupable, en mourant, a déclaré qu'ils étoient innocens. Marie, en faisant son devoir, a donc évité d'aller en prison; et ce qui est infiniment mieux, c'est qu'elle peut s'instruire. Ne manquons donc jamais d'accomplir les commandemens de Dieu, par la crainte d'un mal temporel; l'éternité sera assez longue, et Dieu assez riche, pour nous dédommager du mal que nous aurons souffert en lui obéissant.

De quoi ai-je promis de vous parler aujourd'hui, Nanon?

NANON.

Des devoirs des maîtres envers leurs domestiques ou apprentis.

LA BONNE.

Fort bien. Les maîtres sont obligés d'aimer leurs domestiques, de veiller sur eux, de les corriger comme de bons pères de famille, de leur donner une bonne nourriture, de payer leurs gages. Ceux qui ont des apprentis, sont obligés, outre cela, de leur apprendre leur profession.

Marion, dites-nous, je vous prie, quel est le premier devoir des maîtres envers leurs domestiques?

MARION.

Il me semble que vous avez dit qu'il falloit les aimer.

LA BONNE.

Ceux qui remplissent bien ce devoir n'exigent point de leurs domestiques des choses qu'ils ne voudroient pas faire s'ils étoient réduits à servir. Il faut les nourrir suffisamment, ne leur donner que des choses bonnes et saines. Si vous avez du blé, du vin, de la viande gâtée, et dont vous ne voudrièz pas manger vous-même, ce seroit un péché de leur en donner. Il ne faut exiger d'eux que le travail qu'ils peuvent raisonnablement faire, leur donner le temps de satisfaire aux devoirs du chrétien, de manger, de dormir, de se reposer. Enfin, il faut les traiter comme de pauvres frères que Dieu a recommandés à la charité des maîtres.

PIERRE.

Grand merci, mademoiselle Bonne : je suis bien aise qu'après nous avoir donné notre paquet, vous donniez aussi celui des maîtres. Il y a deux ans que j'étois avec un maître qui étoit pire qu'un juif : il avoit du blé échauffé qu'il ne pouvoit vendre, il nous en fit du pain qui étoit si mauvais, que j'ai manqué d'en crever : et puis, quand je fus malade, il m'envoya à l'hôpital.

LA BONNE.

Si vous étiez mort de cette maladie, votre maître eût été aussi coupable aux yeux de Dieu, que s'il vous avoit tué d'un coup de pistolet. Quand on ne donneroit aux domestiques que du pain très-noir, il faut qu'il soit bien pétri, bien cuit, et fait avec du blé qui soit sain.

LA FLEUR.

Voilà pour vous, Marie-Jeanne. Vous faites à merveille le pain blanc que mangent les maîtres.

pour ce qui est du nôtre, vous ne vous donnez pas la peine de le faire cuire et de le pétrir, et ne le pétrissez qu'à moitié : il semble qu'on avale du plomb. Elle dit qu'on en mange moins.

MARIE-JEANNE.

C'est que vous êtes un douillet, monsieur La Fleur; j'en mange bien, moi : ne suis-je pas obligée de ménager le bien de mes maîtres?

LA FLEUR.

Tenez, mademoiselle, Marie-Jeanne est la meilleure fille du monde; mais l'avarice l'étrangle. L'autre jour, pour la première fois de sa vie, elle oublia de cuire huit jours avant que notre pain fût fini : vraiment, elle s'arrachoit les cheveux en pensant combien nous allions manger de ce pain qu'elle appeloit tendre, quoiqu'il fût cuit depuis deux jours. Si j'ai le malheur d'oublier un petit bout de chandelle dans le chandelier, en sorte qu'il y en ait de perdu, il faut voir comme elle me gronde! Oh! quelque jour elle me battra.

LA BONNE.

Le pauvre garçon! Allons, je veux que vous fassiez la paix. Marie-Jeanne vous donnera du pain bien fait, parce que cela est juste; et elle vous grondera bien fort quand vous laisserez perdre des bouts de chandelle ou la plus petite chose. Elle est également obligée à ménager le bien de son maître, et à ne pas vous donner des choses qui puissent vous faire mal.

Les maîtres sont aussi obligés de veiller sur leurs domestiques et sur leurs apprentis. Ils doivent bien prendre garde à ce que Dieu ne soit pas offensé dans leur maison. Un maître

de maison doit être un peu méfiant; j'en dis autant des maîtres qui ont chez eux les enfans d'autrui pour apprendre des métiers, ils ne doivent dormir que d'un œil, pour ainsi dire; ils doivent aimer leur maison, la quitter le moins qu'il leur est possible, y revenir dans le moment où on les attend le moins, et craindre que pendant leur absence il ne se commette des péchés dont ils répondront devant Dieu.

LA COUTURIÈRE.

Mais, mademoiselle, on a ses affaires qui obligent absolument de sortir, et puis il faut aller à l'église : je ne puis y retenir de jeunes filles aussi long-temps que moi, qui y reste toute la journée; elles s'y ennuieroient. Ne suffit-il pas que je les confie à une honnête personne qui veille sur elles ?

LA BONNE.

Puisque vous voulez bien me demander mon avis, ma chère dame, je vous dirai tout naturellement que cela ne suffit pas. L'église d'une personne qui a chez elle de jeunes filles, est sa maison; c'est là où elle doit faire ses prières, et je ne puis souffrir la dévotion qui la fait courir à toutes les messes, les saluts et les sermons, parce que son état ne lui permet pas d'être si long-temps à l'église. Pour ce qui est du dimanche et des fêtes, je crois qu'elle doit conduire sa jeunesse à l'église, pour y assister à l'office; après quoi elle doit les mener à la promenade, en prenant bien garde alors d'être gaie, d'être complaisante, douce, de ne les point gêner par des scrupules mal entendus; il faut les laisser rire, chanter, courir et sauter, pourvu qu'elles ne chantent point de mauvaises chan-

sons. La jeunesse a besoin de récréation et d'exercice, après avoir été enfermée toute la semaine.

LA COUTURIÈRE.

Une personne de mon âge a besoin de faire des réflexions : pensez donc, mademoiselle, que je n'ai pas trop de temps pour prier Dieu.

LA BONNE.

Pourquoi réfléchit-on ? Pour apprendre à connoître les devoirs de son état. Pourquoi prie-t-on ? Pour obtenir la grâce de les remplir. Des réflexions et des prières qui empêcheroient de remplir les devoirs de son état ne pourroient donc pas être agréables à Dieu. Qui fait son devoir, prie. Une femme qui, pour l'amour de Dieu, raccommode les habits de son mari et de ses enfans, fait une prière. Une servante qui fait sa cuisine, en l'offrant à Dieu, prie. Si pour l'amour de Dieu vous vous promenez avec vos jeunes filles, que vous les fassiez jouer devant vous à de petits jeux innocens, vous prierez, et cela d'une manière plus parfaite que si vous étiez dans une église. Au contraire, si, pour satisfaire votre goût pour la prière, vous abandonnez ces jeunes personnes, vous faites un grand péché, et vous répondez devant Dieu de ceux qu'elles peuvent commettre.

LA COUTURIÈRE.

Que je sois avec mes apprenties, ou que j'y mette une personne que je connois depuis vingt ans, n'est-ce pas la même chose, mademoiselle ?

LA BONNE.

Non, ma chère madame. Si j'étois votre confesseur, vous n'auriez pas l'absolution, à moins que vous ne remplissiez ce devoir. Je vous l'ai

dit : une personne qui est à la tête d'une maison doit être défiante. Si l'on vous donnoit à garder un coffre plein d'or, et qu'on vous dît que vous seriez pendue si on en prenoit, vous ne le confieriez à personne, et vous ne voudriez pas le perdre de vue.

LA COUTURIÈRE.

Je vous assure, mademoiselle, que je le confierois à la personne dont je vous parle : je la connois de longue main, c'est une sage et sainte fille; et d'ailleurs elle a trouvé le secret de se faire aimer de toutes ces jeunes personnes. N'est-il pas vrai, Marion, que vous l'aimez toutes beaucoup ?

LA BONNE.

Je répondrai pour Marion. Si elle avoit à s'en plaindre, elle n'oseroit le faire, car vous êtes prévenue en sa faveur; mais fût-elle fille à miracles, il ne vous seroit pas permis de vous décharger absolument sur elle de la conduite de vos jeunes filles. Ne vous en fiez qu'à vos yeux. Celle qui étoit une sainte il y a un an, peut s'être gâtée depuis ce temps, et n'être plus qu'une malheureuse hypocrite.

ANNE.

Ma mère me disoit toujours que, quand on a de jeunes gens à sa charge, c'est tout comme si l'on avoit un poêlon de lait sur le feu : il faut toujours y regarder; car si on le quitte un moment, il s'enfuît, et l'on ne peut plus le ramasser.

LA BONNE.

La comparaison étoit très-bonne, ma chère, et je vous invite tous à la bien retenir.

LE FERMIER.

Cela est bon pour les filles, il n'y a rien à dire

à cela; c'est une marchandise bien difficile à garder. Je n'en ai point, Dieu merci! et si j'en avois, peut-être cela m'empêcheroit-il de dormir. Pour mes cinq garçons, à la garde de Dieu, je les laisse courir. Vous savez bien, mademoiselle, que pourvu qu'ils rapportent leurs oreilles à la maison, on ne leur en demande pas davantage.

LA BONNE.

Vous vous trompez, maître Nicolas, je ne sais point cela; mais voici ce que je sais au contraire: c'est que Dieu ne met point de différence entre l'âme d'une fille et celle d'un garçon, et que les parens seront de même damnés, pour n'avoir pas conservé l'innocence de leurs garçons, aussi bien que celle de leurs filles: ce qui est péché pour les filles, l'est pareillement pour les garçons.

LE FERMIER.

Mais une fille ne peut pas aller au cabaret; elle ne pourroit pas dire des drôleries aux garçons, comme les garçons en disent aux filles; on se moqueroit de celles qui feroient cela, et pourtant un garçon passe pour honnête homme, quoiqu'il agisse ainsi; c'est la mode.

LA BONNE.

Ce n'est pas la mode du bon Dieu, que les garçons aillent au cabaret, et qu'ils disent des drôleries aux filles. Les honnêtes garçons, aux yeux des hommes, ne le sont pas toujours aux yeux de Dieu; et comme c'est la faute des pères, ils seront encore plus punis que les enfans.

LE FERMIER.

Voulez-vous qu'un père tienne son fils cousu

LE MAGASIN DES PAUVRES,

ARTISANS, DOMESTIQUES ET GENS DE LA CAMPAGNE;

Par Mme LE PRINCE DE BEAUMONT.

Nouvelle Édition, revue et augmentée.

SECONDE PARTIE.

A PARIS,
CHEZ PARMANTIER, LIBRAIRE,
RUE DAUPHINE, N° 14.

1822.

tement. Je vous assure que je n'entends pas ces paroles.

LA BONNE.

Faire un homicide, c'est tuer un homme, ou souhaiter de le tuer, ou s'exposer à le tuer volontairement.

LE FERMIER.

Passez celui-là, mademoiselle : Dieu merci, nous n'avons tué personne. Ce commandement ne regarde que les voleurs de grands chemins.

LA BONNE.

C'est ce que nous allons voir, maître Nicolas. En l'examinant, vous vous trouverez beaucoup plus coupables que vous ne le croyez, sur cet article. Remarquez, mes bonnes gens, que nous avons deux vies, celle de l'âme et celle du corps. Or, ce commandement nous défend tout ce qui peut endommager ces deux vies dans nous et dans le prochain. Commençons par la vie du corps : les femmes sur-tout doivent bien écouter ce que je vais dire.

MARION.

C'est pour badiner que vous nous dites cela, mademoiselle; les femmes sont compatissantes : pour moi, quand je vois une coupure de couteau, je me trouve mal.

LA BONNE.

J'avoue, ma chère, qu'il y a peu de femmes qui voulussent tuer un homme à coups de couteau; mais combien y en a-t-il qui deviennent homicides dans le temps de leurs grossesses, en faisant des choses capables de blesser leur enfant; comme de porter des fardeaux trop pesans, de lever les bras, de s'échauffer trop en courant les assemblées, les foires, ou en dansant. Un mari

se rend coupable d'homicide, en n'empêchant pas sa femme de faire ces sottises, en lui laissant faire, par paresse, un travail dont il devroit se charger lui-même quand elle est en cet etat; enfin, quand, pour épargner quelques sous, il ne choisit pas la meilleure sage-femme, et ne donne pas à son épouse, selon son moyen, les choses dont elle a besoin pendant ses couches, supposé que cela dépende de lui.

LE MANŒUVRE.

Vous avez bien fait de dire ce dernier mot, mademoiselle; car moi, par exemple, je ne suis pas en état de donner à ma femme les choses dont elle auroit besoin dans le temps de ses couches: à grand'peine puis-je lui procurer une goutte de bouillon les premiers jours?

LA BONNE.

La première fois que votre femme accouchera, vous serez plus riches, car vous aurez l'argent que vous auriez dépensé au cabaret; et il y en aura de reste pour lui acheter quelques livres de viande, et lui donner une goutte de vin. Combien y en a-t-il ici qui ne craignent pas de jouer et de perdre, les dimanches, des vingt-cinq et trente sous, et qui reprochent à une pauvre femme prête d'accoucher, ou qui vient d'accoucher, la plus petite bagatelle dont elle a besoin pour se restaurer; qui, au lieu de rester à la maison le dimanche, pour lui procurer un jour de repos, en faisant son ouvrage et gardant les enfans, vont au cabaret avec leurs amis, et la laissent toute seule comme un pauvre chien; qui la forcent de se lever plutôt qu'il ne faudroit, parce qu'ils ne veulent pas l'aider dans la moindre chose? Je les avertis que si leurs femmes pren-

nent mal, et périssent par cette négligence et cette cruauté, ils sont coupables de leur mort : à plus forte raison, ceux qui, dans ce temps, les querellent.

UNE PAYSANNE.

Ce n'est rien d'être querellée, mademoiselle, mais celles qu'on abîme de coups, et qui font de fausses couches pour avoir été battues!

LA BONNE.

C'est un crime énorme, ma chère, pour lequel un homme devroit être pendu, puisqu'il risque la vie de la mère et prive l'enfant du baptême. Un homme qui a commis un tel crime ne doit jamais s'en consoler, et doit en faire pénitence le reste de ses jours.

LE FERMIER.

Vous en parlez bien à votre aise, mademoiselle. Il y a des femmes qui sont pires que des diables; si elles étoient aussi fortes qu'elles sont méchantes, elles vous étrangleroient un homme comme un poulet : il faut les battre pour en venir à bout.

MÈRE JEANNE.

Là, là, si tous les hommes étoient rossés par ordonnance du juge toutes les fois qu'ils le méritent, il n'y auroit pas assez de papier marqué pour écrire les ordonnances; mais ce sont eux qui ont fait la loi, ils sont les maîtres; ils ont décidé que nous devions obéir.

LA BONNE.

En vérité, mère Jeanne, ce ne sont pas les hommes qui ont fait la loi de l'obéissance pour les femmes, c'est Dieu même. Vraiment j'avois oublié de vous le dire, en vous parlant du quatrième commandement de Dieu. Il oblige une

honnête femme à aimer son mari, à le respecter, à lui obéir, à supporter ses défauts, à n'en parler à personne, à ne jamais lui tenir tête, surtout quand il est ivre.

UNE FEMME.

Et ce commandement ne dit-il rien pour les maris, après avoir si bien prêché les femmes?

LA BONNE.

Il commande à un mari d'aimer sa femme, de travailler pour la nourrir, de supporter ses défauts, et sur-tout de ne la frapper jamais. Il n'y a qu'un coquin, un malheureux, qui puisse mettre la main sur une femme; tout le monde méprise beaucoup un homme qui est assez lâche pour le faire, d'autant plus qu'il s'expose à la tuer ou à l'estropier, ce qui est contre le cinquième commandement.

MADAME PERNOT.

N'y a-t-il pas un petit mot pour les mauvaises nourrices? Ces misérables m'ont tué deux enfans.

LA BONNE.

Les femmes qui nourrissent sont sujettes à commettre bien des péchés contre le cinquième commandement. D'abord il y en a beaucoup qui prennent des nourrissons qu'elles ne sont pas en état de bien nourrir et soigner, ou qui n'ont pas assez de lait, ou qui ne peuvent pas donner assez de temps aux enfans, parce qu'elles en ont beaucoup, ou sont obligées de trop travailler.

UNE NOURRICE.

Si vous saviez combien on donne peu pour les enfans, et combien il faut avoir de peine avec eux, vous verriez qu'on en fait toujours assez pour l'argent qu'on reçoit. C'est un rude métier que celui d'être nourrice, je vous assure.

LA BONNE.

Et un métier bien dangereux pour le salut, ma très-chère, sur-tout pour celles qui pensent comme vous, qu'on en fait toujours assez pour l'argent qu'on reçoit. Qui vous oblige à prendre des enfans? Si vous n'y gagniez rien, les prendriez-vous? Celles qui nourrissent pendant leur grossesse, font un très-grand crime; car elles font languir le malheureux enfant qu'elles allaitent, et ruinent la santé de celui qu'elles portent : elles l'exposent même à mourir, faute d'avoir de quoi vivre.

MADAME PERNOT.

Je vous ajouterai encore à cela quelque chose de pire, mademoiselle : elles font semblant de sevrer leur enfant, qui est déjà grand; et puis elles continuent de lui donner à teter aux dépens du pauvre innocent qu'on leur a donné, qui meurt de besoin.

LA BONNE.

Plusieurs, dans ce cas, leur donnent de la bouillie, ce qui est très-dangereux pour les enfans nouveaux-nés. Leur estomac est très-délicat pour la digérer : cela s'aigrit, s'amasse dans les boyaux, leur donne d'horribles coliques; et quand ils n'en meurent pas, ils s'en ressentent le reste de leur vie, et ont une mauvaise santé.

UNE FEMME.

Je ne prends point de nourrissons; j'ai assez de peine à nourrir mes propres enfans, car je n'ai presque point de lait : cependant je n'ai pas le moyen de leur payer une nourrice; les laisserai-je mourir de faim? Ne vaut-il pas mieux leur donner de la bouillie?

LA BONNE.

Non, ma chère; c'est la nourriture la plus pernicieuse aux enfans. Faites bouillir du pain dans de l'eau, et l'écrasez bien; mettez-y un peu de sucre ou de cassonade, donnez-leur cela au lieu de votre bouillie. Il y a un grand pays où l'on ne nourrit pas autrement les enfans, car on ne les fait pas teter; et cela les rend forts et vigoureux. Dans les commencemens, on fait cette bouillie de pain fort claire; quelques-uns la passent même dans un gros linge. On peut aussi faire bouillir du riz dans de l'eau jusqu'à ce qu'elle soit épaissie; on passe cette eau qui devient comme une bouillie bien claire; on la donne aux enfans, d'abord très-légère, et puis on l'épaissit à mesure qu'ils deviennent plus grands.

UNE FEMME.

Cela peut être bon; mais je croirois toujours tuer mon enfant, si je ne lui donnois pas à teter: la coutume est telle, et on la suit.

LA BONNE.

On sait bien que la meilleure nourriture pour les enfans est le lait; mais dans combien de cas ne se trouve-t-on pas dans l'impossibilité d'allaiter un enfant? Une fièvre, ou toute autre maladie, une grossesse, ne le permettent pas. Si c'est l'enfant d'autrui, il faut vîte avertir les parens, afin qu'ils fassent ce qu'ils trouveront à propos : si c'est le vôtre, et que vous ne puissiez pas lui procurer une autre nourrice, mettez-le à la bouillie de pain dont je vous ai parlé, vous pouvez être assurées que cela le nourrira à merveille. J'ai encore un avis à donner aux nourrices. Elles sont entêtées comme des mu-

les : quand elles ont dit, *c'est la coutume*, elles n'en démordroient pas pour tout au monde.

UNE VIEILLE FEMME.

C'est que nous autres, qui avons nourri beaucoup d'enfans, sommes plus habiles à cet égard que les gens de la ville. Vous qui en parlez, mademoiselle, je gage bien que vous n'avez jamais vu nourrir d'enfans. Que chacun fasse son métier, les vaches seront mieux gardées. Ma bru nourrit à présent un enfant dont les parens sont aussi chipoteux que vous : ils ne vouloient pas qu'on l'emmaillotât. Voyez un peu la belle mode ! comme si dix enfans que j'ai nourris, et qu'on a toujours emmaillotés, ne se portoient pas bien: Oh ! nous avons dit *amen* à tout ce qu'ils vouloient, et puis nous faisons à notre mode : l'enfant est tout comme les autres.

LA BONNE.

Si j'en avois un, ma très-chère, assurément vous ne l'auriez pas. C'est aux parens à régler la manière dont ils veulent que leurs enfans soient tenus, et vous devez vous y conformer. Écoutez-moi bien, mes bonnes gens. Vous avez beaucoup de peine avec les enfans que vous nourrissez; plusieurs pleurent la nuit comme le jour, et ne vous donnent pas un moment de repos : d'habiles gens ont examiné quelle étoit la cause des cris des enfans, et ils ont trouvé que cela vient souvent de la manière dont on les enveloppe et dont on les traite. Les sauvages sont droits et bien faits, parce que leurs enfans ne sont pas emmaillotés. Il faut que leurs petits membres aient la liberté de se mouvoir, si vous voulez qu'ils profitent beaucoup et qu'ils

soient toujours gais ; ce sont les bandes dans lesquelles vous les serrez, qui excitent leurs cris.

UNE FEMME.

J'avois déjà remarqué cela, mademoiselle. Quand je dois changer mon enfant, et que je le démaillote, il paroît tout-à-fait content; il remue les pieds, les mains, vous diriez qu'il se dépêche d'en faire usage avant que je le garrotte : il rit, que cela fait plaisir à voir.

LA BONNE.

Tous les enfans font la même chose, ma chère : le moment le plus heureux pour eux, est celui où ils ont la liberté de gambiller.

MÈRE JEANNE.

Vous ne voulez pas dire, je pense, qu'on doit les tenir tout nus; ils mourroient de froid.

LA BONNE.

S'il n'y avoit que cette raison, ma chère, je ne m'en embarrasserois pas beaucoup, ils n'en seroient que plus robustes; mais la modestie veut qu'on les couvre. Voici comme les Anglais tiennent les leurs. Ils leur donnent d'abord, en naissant, des brassières qui leur laissent les bras en liberté; puis ils les enveloppent dans leurs langes comme de coutume; mais au lieu de les relever pas en-bas, et de les serrer avec une bande, ils laissent traîner ces langes de toute leur longueur. Ils ont un autre lange carré, qu'ils plient comme un mouchoir de cou; ils passent un cordon entre deux, et le nouent autour de l'enfant, la pointe par derrière : cette pointe, ils la ramènent entre les jambes de l'enfant, et l'attachent au cordon

par devant, ce qui fait comme de petites culottes.

UNE NOURRICE.

Et quand l'enfant se salit, comment fait-on pour le changer?

LA BONNE.

Rien de plus aisé. On détache le cordon qui est noué par devant, et l'on met un mouchoir sec à la place de celui qui est mouillé. On n'a pas besoin de démailloter l'enfant de toute la journée, et il est toujours propre; on le nettoie même beaucoup plus aisément. Souvent un enfant se salit une minute après qu'on l'a emmailloté : supposons qu'on le change quatre fois par jour, c'est toujours trois heures qu'il a à rester dans son ordure; or, vous ne pouvez croire combien cela fait mal à de pauvres enfans. Ceux des Anglais ne salissent plus leurs langes dès six mois. Comme ils ne sont pas enveloppés, et qu'il ne faut qu'une minute pour dénouer le cordon qui tient la petite culotte, on les présente au pot quatre ou cinq fois par jour, et ils s'accoutument à faire leurs besoins à ces heures.

UNE JEUNE FEMME.

Je vous assure, mademoiselle, que je suivrai votre conseil. J'ai un enfant qui est né méchant on ne peut pas plus; sitôt qu'on cesse de le bercer, il crie comme un âne; peut-être qu'il ne veut pas être serré.

LA BONNE.

C'est encore la plus mauvaise des méthodes de bercer les enfans. On leur donne à teter ordinairement avant de les coucher : or, si l'on nous brandilloit comme on les remue, aussitôt

après notre dîner, vous savez bien que cela nous feroit rendre tout ce que nous aurions mangé; aussi voit-on les pauvres enfans vomir tout leur lait; et s'ils s'endorment ensuite, c'est de la fatigue que leur a laissé le vomissement.

NANON.

Oh! pour cela, mademoiselle Bonne, vous êtes habile sur tout : on diroit que vous avez nourri une douzaine d'enfans.

LA BONNE.

Non, ma chère, je ne suis pas habile; mais je lis ce que d'habiles gens ont écrit sur ce sujet; et je vous le répète, il y a d'autres choses que je puis savoir par moi-même et sans avoir besoin d'étudier. Combien n'ai-je pas vu d'enfans que de cruelles nourrices laissent dans le berceau la plus grande partie du jour, sans être touchées de leurs cris! Combien qui les enferment plusieurs heures de suite, souvent sous la conduite d'une petite fille de sept ou huit ans, qui n'auroit pas la force de les relever s'ils tomboient à terre! Combien qui font user les hardes du nourrisson à leurs propres enfans! Combien qui le laissent croupir dans son ordure, mangé par la vermine! Les nourrices s'exposent encore à être homicides, quand elles mettent les enfans coucher dans leur lit, pour s'épargner la peine de les tirer de leur berceau et de les y remettre, parce qu'elles peuvent les étouffer; quand elles les laissent auprès du feu, de l'eau, ou à la portée des cochons ou des chiens.

Hé bien, maître Nicolas, convenez-en; pouvons-nous nous passer d'être instruites sur l'homicide?

LE FERMIER.

Qui pourroit deviner tout ce que vous venez de dire? On sait bien que toutes ces choses sont mal; mais on n'y fait guère attention, parce qu'on ne s'imagine pas qu'il y ait autant de péchés que vous venez de nous le montrer.

LA BONNE.

Je n'ai pas encore tout dit, maître Nicolas. J'ajoute qu'il ne nous est pas plus permis de nous tuer nous-mêmes, que de tuer les autres.

LE FERMIER.

Oh! pour cela, si vous voulez nous faire une exhortation, c'est peine perdue : je m'imagine qu'il n'y a personne ici qui veuille se tuer.

LA BONNE.

Non, pour ce qui est de se pendre ou de se brûler la cervelle d'un coup de pistolet; mais vous vous tuez en détail; vous vous brûlez le sang à force de boire. Ainsi, mettez la main sur la conscience : n'y a-t-il personne ici qui se soit rendu malade plusieurs fois pour avoir fait la débauche? J'avertis ici, en général, qu'il y a bien d'autres manières de se donner la mort et de la donner aux autres. Tous ceux qui aiment la compagnie des mauvaises femmes, s'exposent à être homicides. C'est à votre curé et à votre confesseur à vous en dire davantage là-dessus. Une servante se met en danger de procurer la mort à son prochain, quand elle n'a pas bien soin de nettoyer les vaisseaux de cuivre dont elle se sert pour sa cuisine. J'en ai connu qui en sont mortes et ont fait périr les autres, et un plus grand nombre qui en ont été bien malades.

UNE SERVANTE DE PAYSAN.

Comment est-ce qu'on peut mourir ou être malade, pour n'avoir pas nettoyé sa marmite et ses plats ?

LA BONNE.

N'avez-vous jamais vu, quand vous laissez de l'eau sale dans un poêlon de cuivre, qu'il vient quelque chose de vert aux côtés ? Hé bien, cette chose verte est un poison qui donne la mort. En général, il ne faut laisser aucune sorte de nourriture dans le cuivre ou dans des vaisseaux d'étain, quand même les cuillers, chaudrons et plats seroient bien propres. Par exemple, en bien des endroits on se sert d'une grande cuiller de cuivre pour prendre de l'eau; il ne faut jamais la laisser dans le seau. Il arrive aussi souvent qu'on laisse un ragoût dans un plat d'étain; s'il y a quelque chose d'aigre dans ce ragoût, cela attire le plomb qui est dans l'étain, et donne des coliques affreuses.

MARIE.

J'ai toujours pris garde au cuivre, mais jamais à l'étain. Est-ce que j'ai fait un péché en y laissant des ragoûts ?

LA BONNE.

Non, ma chère, puisque vous ne le saviez pas; mais à présent que vous êtes avertie, si par paresse vous négligiez de tirer un reste de ragoût d'un plat d'étain, vous pécheriez contre le cinquième commandement.

MARIE.

Je n'aurois jamais cru qu'une servante pût

devenir homicide. Est-on exposé à ce péché dans les autres professions?

LA BONNE.

Oui, ma chère : un cabaretier devient homicide, quand il met des drogues dans son vin pour le rendre meilleur au goût, ou le raccommoder quand il est gâté; car si ces drogues ne tuent pas d'abord, elles détruisent la santé petit à petit.

Un boucher commet le même péché, quand il vend des bêtes mortes, ou celles que l'on a tuées parce qu'elles avoient quelques maladies, car cela peut occasionner des maux considérables et contagieux.

On pèche encore contre le cinquième commandement, lorsqu'en temps de maladie on refuse d'obéir au médecin, de prendre une médecine parce qu'elle a un mauvais goût, de rester quelque temps sans manger quand on a la fièvre. Comme ces choses-là, et beaucoup d'autres semblables, peuvent occasionner la mort, on se rend coupable en les faisant.

MADAME PERNOT.

J'aurai bien de la peine à suivre vos conseils sur cet article, mademoiselle, je n'aime point du tout les médecins. Il passe quelquefois ici des opérateurs qui en savent cent fois plus qu'eux. Nous en avons eu un, il y a deux ans : il me donna une poudre qui est à grand marché et facile à prendre; elle est si bonne, qu'elle guérit d'abord, quoiqu'on n'en prenne pas plus gros que deux noyaux de cerises. Oh! voilà une bonne médecine!

UNE PAUVRE FEMME.

Oui, pour envoyer les gens à l'autre monde.

fort bien ce que ces gens-là pouvoient lui donner; mais il disoit qu'il vouloit voir s'ils avoient de la conscience, et s'ils méritoient ce qu'il vouloit faire pour eux. C'étoient de braves personnes; elles avoient de quoi payer la moitié de la somme, et la donnèrent. Il la reçut; et le lendemain il leur envoya des bestiaux qu'il avoit achetés de l'argent qu'il avoit reçu, afin de remettre leur ferme sur un bon pied; car il dit qu'il faut encourager les gens fidèles. Il leur a donné dix ans pour payer ces bestiaux, et ils lui ont déjà rendu le quart de la somme.

MÈRE JEANNE.

Plût à Dieu que j'eusse rencontré un aussi honnête homme à la mort de mon pauvre mari! Il devoit à son maître, qui étoit un gros richard qui rouloit sur l'or et sur l'argent; cependant il nous mit sur la paille, moi et mes enfans, et fit tout vendre pour être payé.

LA BONNE.

Mais, ma pauvre Jeanne, cet homme ne vous fit point de tort : après tout, votre mari lui devoit; il étoit juste de le payer.

MÈRE JEANNE.

J'entends bien cela, mademoiselle, aussi je ne dis pas que cet homme fût un voleur; mais qu'il avoit le cœur dur comme un caillou. S'il avoit voulu nous donner un peu de temps, j'aurois travaillé, je l'aurois payé petit à petit, et moi et mes enfans nous aurions prié Dieu pour lui tous les jours de notre vie. Tenez, si un maître avoit fait pour moi ce que le maître de La Fleur a fait pour les enfans de son fermier, vous pouvez être assurée que j'aurois

donné pour lui avec plaisir la dernière goutte de mon sang.

LA BONNE.

Je vois que mère Jeanne a un bon cœur, qu'elle est reconnoissante. Eh bien! ma chère amie, Dieu a fait pour vous ce que votre maître n'a pas fait. Vous lui deviez beaucoup; il pouvoit vous mettre non sur la paille, mais dans le feu de l'enfer avec les démons. Au lieu de cela, Jésus vous a dit : Payez en conscience à la justice de mon père le peu que vous pourrez, je paierai le reste avec mes souffrances et mon sang. Si vous aviez fait tout ce qui étoit en votre pouvoir, ma pauvre Jeanne, ces pénitences, ces bonnes œuvres auroient encore été employées à votre profit pour vous acheter le ciel : comme vous voyez que le maître de La Fleur a dépensé l'argent qu'il avoit reçu des enfans de son défunt fermier à leur avancer du bétail qui dans la suite les mettra fort à leur aise. Aimez donc ce bon Jésus, ma chère; il n'exige pas que vous donniez pour lui jusqu'à la dernière goutte de votre sang; il ne veut que votre cœur. Il veut que vous observiez ses commandemens, ce qui vous rendra heureuse dès cette vie; que vous lui offriez votre travail, vos peines, vos fatigues, ce qui les adoucira. Y a-t-il rien de si juste après ce qu'il a fait et souffert pour vous? Serez-vous assez ingrate pour ne vouloir rien faire pour lui?

MÈRE JEANNE.

Tenez, mademoiselle, ce que vous venez de me dire m'a été tout droit au cœur. J'ai été bien misérable de n'avoir pas pensé à ces choses avant ce jour. Vous n'avez qu'à me dire tout ce qu'il

faut faire pour plaire au bon Jésus, je vous promets de vous obéir.

LA BONNE.

Je suis fort édifiée de vos bonnes dispositions, mère Jeanne, et je crois que tous ceux qui sont ici pensent de même; mais, mes bonnes gens, faites bien attention à ces paroles du Symbole : *D'où il viendra juger les vivans et les morts.* Que penseriez-vous des enfans du fermier à qui cet honnête gentilhomme a fait tant de bien, s'ils ne lui savoient aucun gré de ses présens; si, au lieu de faire valoir sa ferme, ils ne cherchoient qu'à la détruire; s'ils vendoient le fumier au lieu de le mettre sur la terre; s'ils coupoient ses bois; s'ils laissoient sa vigne sans échalas; en un mot, s'ils le haïssoient et ne cherchoient qu'à lui faire du mal?

MÈRE JEANNE.

Je penserois qu'il faudroit les noyer bien vîte, ou les tuer, ainsi qu'un loup ou un serpent; car ils seroient pires que ces animaux.

LA BONNE.

Je vous le répète : Jésus a plus fait pour vous que ce gentilhomme n'a fait pour les enfans de son fermier, car il ne leur a donné que son argent, et il nous a donné son sang, ses souffrances et sa vie même. Nous serions donc plus méchans que les plus cruels animaux, si nous étions ingrats, si nous refusions de l'aimer, et si, au lieu de nous attacher à le servir comme le meilleur de tous les maîtres, nous passions notre vie à l'offenser et à lui déplaire. Aussi en serions-nous rigoureusement punis, quand il viendra juger les vivans et les morts.

NANON.

Je ne comprends pas du tout cela, mademoiselle. Dieu ne pourra pas juger les personnes qui seront mortes; n'est-il pas vrai que si un voleur meurt dans la prison, les juges ne le condamnent plus à être brûlé ou pendu? il ne le sentiroit pas.

LA BONNE.

Il n'y a que notre corps qui meurt, ma bonne Nanon; mais notre âme, cette chose qui est en nous et qui pense, cette âme, dis-je, ne mourra point; et au moment qu'elle quittera notre corps, elle paroîtra devant Dieu pour être jugée. Mais ce n'est pas tout : un jour viendra que le soleil n'éclairera plus, la lune paroîtra couverte de sang, la terre tremblera horriblement, il tombera une grêle épouvantable qui tuera beaucoup d'hommes et d'animaux; enfin, il tombera une pluie de feu qui brûlera tout ce qu'il y aura de vivant sur la terre; après cela, il viendra un ange qui sonnera de la trompette, en disant: *Levez-vous, morts, et venez au jugement.* En même temps tous les hommes qui seront morts depuis le commencement du monde, sortiront de leurs tombeaux, et reviendront sur la terre avec leurs propres corps. Les corps des bons alors seront beaux, brillans, même ceux qui auront été vieux et laids pendant qu'ils étoient en vie; au contraire, la plus belle fille du monde, qui aura eu le malheur de mourir dans le péché, retrouvera un corps plus horrible qu'un cadavre qui pourrit depuis six mois.

NANON.

Cela est bien terrible! Tenez, je n'ai pas une seule goutte de sang dans les veines, en vous écoutant. Être brûlé par une pluie de feu! J'es-

père que je mourrai avant ce temps; si je voyois cela, la peur me tueroit, je vous assure.

LA BONNE.

Ce que je viens de vous dire, mon enfant, n'est qu'une bagatelle au prix de ce qui arrivera ensuite. Quand tous les hommes qui sont morts seront ressuscités, c'est-à-dire quand ils seront revenus en vie, le ciel s'ouvrira, et Jésus-Christ paroîtra assis sur le trône de sa gloire, et accompagné de tous les anges et de tous les saints. Alors les saints anges, par son ordre, feront passer tous les bons à sa droite, et les méchans à sa gauche; on ouvrira les livres où sont écrits toutes nos bonnes et mauvaises actions, toutes nos pensées, toutes nos paroles, tous nos désirs; et l'on publiera tout haut ce qui est écrit dans ces livres.

MÈRE JEANNE.

Quoi! on dira tout haut toutes les choses que nous aurons pensées, quand même nous ne les aurions pas faites! Si cela est, on en verra de belles!

LA BONNE.

Oui, ma pauvre Jeanne, si les hommes pouvoient connoître toutes les pensées et tous les désirs d'un méchant, il iroit se cacher et n'oseroit paroître, ou bien il se corrigeroit, et ne penseroit plus de mauvaises choses. Cependant, ces mauvaises choses, on n'a pas honte de les penser en la présence de Dieu; on ne fait pas attention qu'il les reprochera un jour en présence de tous les anges, de tous les saints et de tous les hommes, devant nos parens, nos amis, devant ceux qui nous auront crus honnêtes gens, et qui verront alors que nous n'avons été que

de misérables hypocrites. O quelle honte! que ne devons-nous pas faire pour l'éviter?

NANON.

Dites-moi, je vous prie, mademoiselle, Dieu révélera-t-il aussi les péchés qu'on aura dits à confesse, et dont on aura fait pénitence?

LA BONNE.

Oui, mon enfant; mais ces péchés ne donneront point de honte à ceux qui les auront confessés. Je suppose que vous avez un beau corps de damas, et que l'on vous jette une bouteille d'encre sur le devant de votre corps, la pauvre Nanon seroit bien fâchée. Eh bien! quand elle commet un péché, elle noircit son âme comme cette encre noirciroit son corps, et rien ne peut effacer cette tache; mais on peut la couvrir. Comment faudroit-il faire pour réparer le malheur arrivé à ce beau corps de damas? Il faudroit prendre une étoffe toute d'or, et en faire une pièce à ce corps; cette belle étoffe cacheroit toute la tache d'encre: de même, quand votre âme a été une fois gâtée par le péché, la tache y demeure; mais si vous vous confessez comme il faut, si vous faites pénitence, le sang de Jésus non-seulement couvrira, il effacera encore entièrement cette tache, et votre âme deviendra aussi belle qu'elle l'étoit auparavant.

CHARLOT.

Eh! qu'est-ce qui arrivera, quand le bon Dieu aura reproché aux hommes tous les péchés qu'ils auront faits?

LA BONNE.

Jésus ne reprochera point aux hommes les péchés qui auront été couverts avec son sang;

au contraire, il louera ceux qui auront eu le courage de s'en confesser et de s'en corriger; après cela il dira aux bons : Venez, les bénis de mon père, posséder le royaume qui vous a été préparé de toute éternité.

NANON.

Qu'est-ce que c'est, mademoiselle, que posséder un royaume? Je n'entends pas ce mot-là.

LA BONNE.

Posséder une chose, c'est en être le maître. Nanon possède ses chemises, ses habits, ils sont à elle; personne ne peut les lui ôter : posséder un royaume, c'est être comme le roi qui est maître de plusieurs grandes villes, de belles campagnes, de beaux châteaux. Or, ces villes, ces campagnes, ces châteaux, c'est comme de la boue au prix du royaume du Ciel; et ce beau royaume, Dieu l'a fait pour Nanon qui est à présent une pauvre fille, et qui sera comme une grande princesse, si elle a bien aimé le bon Dieu: elle sera avec lui dans son royaume, elle aura la compagnie de Jésus, de la Sainte-Vierge; elle aura tous les biens qu'elle pourra désirer, et elle ne souffrira jamais aucun mal.

LE FERMIER.

J'ai une curiosité, mademoiselle : les avares, dans ce monde, sont heureux, quand ils ont de l'argent; les ivrognes, quand ils boivent; les gourmands, quand ils ont beaucoup à manger; les jeunes gens, quand ils voient leurs maîtresses : y aura-t-il de tout cela dans le ciel? Et si cela n'y est pas, comment pourroit-il arriver qu'on y fût heureux? Demandez à Pierre s'il pourroit être content sans vin.

LA BONNE.

Les avares, les gourmands, les ivrognes n'entreront point dans le ciel, mes enfans. On a du plaisir à manger, parce qu'on a faim : à être riche, pour contenter ses fantaisies : si l'on n'avoit ni faim ni fantaisies, on n'auroit point de plaisir à manger et à avoir de l'argent. Ceux qui ont été malades savent bien qu'on n'a pas alors de plaisir à manger. Mais y a-t-il ici quelqu'un qui ait beaucoup aimé?

MÈRE JEANNE.

Je réponds de moi, mademoiselle; j'aimois tellement mon pauvre défunt, que je manquai devenir folle quand il mourut. Il n'étoit pas riche quand je l'épousai, et moi j'avois quelque chose; il y avoit de gros fermiers qui vouloient de moi; mais quand ils auroient été cousus d'or, je ne les aurois seulement pas regardés. Je n'aimois que mon pauvre Thomas, aussi étoit-il le meilleur homme qui fût au monde. Tenez, mademoiselle, nous avons vécu douze ans ensemble; cela a passé comme un jour : nous n'avions de plaisir qu'à être l'un avec l'autre; et après avoir été deux jours sans nous voir, c'étoit une joie. Ah! je ne puis m'empêcher de pleurer quand j'y pense.

LA BONNE.

Eh bien! ma chère, vous pouvez avoir une petite idée du bonheur du ciel. Les bons aimeront Dieu cent millions de fois plus que vous n'aimiez votre mari; ils n'auront de plaisir qu'à le voir, à être avec lui, à en être aimés : ils seront sûrs de n'en être jamais séparés, d'en être toujours aimés : ils seront tellement occu-

pés de lui, que tout ce qui ne sera point Dieu ne pourra leur donner de distraction.

MÈRE JEANNE.

Il est vrai, quand on aime bien les gens, on ne pense qu'à eux, et l'on ne souhaite que de les aimer encore davantage. Mais qu'est-ce que Jésus dira aux méchans qui seront à sa gauche ?

LA BONNE.

Retirez-vous de moi, maudits; allez dans le feu éternel qui a été préparé au diable et à ses anges. Imaginez-vous, mère Jeanne, que votre mari, au lieu d'être mort, est allé faire un grand voyage, et qu'il reviendra ce soir. Vous l'attendriez avec une grande impatience, vous iriez au-devant de lui; aussitôt que vous l'apercevriez, vous iriez à lui les bras ouverts pour l'embrasser; et lui, au lieu de recevoir vos caresses, vous diroit : Retire-toi, maudite femme, je ne veux jamais te voir, je te hais, je te déteste, j'aimerois mieux mourir que de rester avec toi.

MÈRE JEANNE.

Si pareille chose m'étoit arrivée, j'en serois, je crois, morte sur la place : oh! certainement mon cœur eût été brisé. Quand j'aime les gens, je ne puis durer lorsqu'ils sont fâchés contre moi.

LA BONNE.

Concevez donc quelle sera la peine et le désespoir des méchans ! Dieu a fait notre âme pour lui; et aussitôt qu'elle est séparée de son corps, elle s'élance vers lui avec beaucoup plus d'ardeur qu'une bonne femme ne court vers un mari qu'elle aime, et dont elle a été long-

temps séparée. Mais, ô désespoir ! elle en sera repoussée, haïe, méprisée pendant toute une éternité. Cette terrible sentence, *retire-toi, maudit,* qui lui aura été prononcée au moment de la mort, Dieu la lui répétera à la face de l'univers, devant tout ce qu'il y aura eu d'hommes vivans. Quelle confusion, quelle honte ! Aussi les méchans diront-ils : *Tombez sur nous, montagnes, cachez-nous.* Ils le demanderont inutilement ; il faudra subir cette honte et cette humiliation. D'un autre côté, quelle sera la gloire des bons ! Pendant que les rois, les riches, les seigneurs de paroisses qui auront mal vécu, seront couchés dans la poussière, les pauvres vertueux iront se placer à côté de Jésus, dans la plus belle compagnie du monde. Babet, la pauvre Babet, si elle se convertit, peut espérer cette gloire. Jésus lui dira : Pendant que vous avez été sur la terre, vous avez supporté patiemment votre pauvreté ; vous m'avez aimé, vous m'avez servi, il est juste que vous soyez récompensée : venez avec les riches qui m'ont donné à manger quand j'avois faim ; qui m'ont habillé quand j'étois nu ; qui m'ont visité quand j'étois malade, c'est-à-dire, qui ont rendu ces services aux pauvres pour l'amour de moi.

BABET.

Hélas ! mademoiselle, si je mourrois aujourd'hui, le bon Dieu ne pourroit pas me dire cela ; car j'ai fait tout le contraire de ce que vous venez de dire. Je murmure bien souvent contre lui, parce qu'il m'a rendu pauvre et aveugle ; j'ai toujours maudit les riches, lorsqu'ils m'ont refusé l'aumône ; j'ai souhaité d'avoir leurs

richesses pour les refuser à mon tour; en un mot, je n'ai fait que du mal.

LA BONNE.

Mais vous voulez vous convertir, j'en suis sûre, pauvre Babet? Vous venez de faire tout haut votre confession générale, c'est signe que vous êtes bien fâchée d'avoir commis tous ces péchés. Il faudra vous en confesser, ma bonne mère, tout aussitôt que je vous aurai appris à le bien faire; et en attendant, il faut faire tout le contraire de ce que vous avez fait jusqu'à ce jour.

CHARLOT.

Eh! que deviendront les méchans après ce jugement général?

LA BONNE.

Je vous l'ai déjà dit, mon enfant; ils iront dans le feu éternel avec les diables, auxquels ils auront mieux aimé obéir qu'au bon Dieu.

NANON.

Savez-vous bien, mademoiselle, que je ne pourrai dormir de toute la nuit? Je croirai toujours être à ce jugement, où tout le monde saura mes péchés.

LA BONNE.

C'est une très-bonne pensée que celle-là, ma chère Nanon. J'espère, mes bonnes gens, que nous allons sérieusement penser à nous convertir tous tant que nous sommes, afin de n'être plus exposés à être condamnés dans ce terrible jour. Pensez bien à tout ce que nous avons dit pendant ces trois jours, je vous le répète; et jeudi, qui est une fête, vous viendrez me trouver après l'office.

SECONDE JOURNÉE.

Conversation particulière.

LE MANŒUVRE, LA BONNE.

LE MANŒUVRE.

Allez, mademoiselle, j'ai bien eu de la peine à venir aujourd'hui.

LA BONNE.

Qu'est-ce qui vous en empêchoit, mon ami? Est-ce que votre femme ou quelqu'un de vos enfans sont tombés malades?

LE MANŒUVRE.

Eh! vraiment, c'est bien autre chose. En sortant de l'église, j'ai rencontré un de mes compères qui m'a proposé de me payer un pot de vin. Comme j'aime un peu à boire, j'ai été avec lui jusqu'à la porte du cabaret, et puis tout d'un coup il m'est venu dans la pensée : Tu es un grand misérable d'aimer mieux ton chien de ventre que l'instruction de ton âme. Le diable me disoit : Entre, un pot sera bientôt bu. Mais moi, je sais bien qu'après avoir bu ce pot, j'en aurois voulu boire un autre; et de pot en pot, je ne serois sorti du cabaret qu'à dix heures du soir et bien ivre. Je me suis donc sauvé sans dire un seul mot, et j'ai laissé mon compère si étonné de me voir refuser de boire un coup de vin, qu'il a resté sur la porte comme une statue, sans branler de sa place.

LA BONNE.

Dites-moi, mon pauvre Thomas, avez-vous à présent du plaisir ou du chagrin d'avoir résisté à cette tentation?

LE MANŒUVRE.

Tous les deux ensemble, mademoiselle : ce vin que j'aurois bu me revient à la pensée, il me semble qu'il m'appelle, qu'il me reproche de l'avoir laissé-là; j'ai le gosier si sec que je suis près d'étrangler. Voilà le chagrin. Et puis, d'un autre côté, j'ai une grande joie d'être ici. Oh! cela est quelque chose de drôle que cette joie! je ne l'avois jamais sentie; et puis encore j'aurai ce soir dans ma poche six sous qui seroient dans celle du cabaretier. Ma femme, qui ne m'a jamais vu revenir à la maison le dimanche sans être ivre, et qui m'appelle toujours chien d'ivrogne, ne me dira point d'injures ce soir, et moi je ne la battrai pas comme j'ai coutume de faire; demain matin, au lieu d'avoir mal à la tête, je serai gaillard, je gagnerai mes huit sous, au lieu que je perds ma journée quand je me suis enivré la veille : huit sous que je gagnerai, et six que j'ai dans ma poche, ce sera quatorze sous bien comptés qui seront comme si je les avois trouvés dans la rue. Si je puis gagner sur moi d'être quatre dimanches sans aller au cabaret, j'aurai de quoi acheter une paire de souliers dont j'ai grand besoin. Voilà les choses qui me donnent du plaisir, malgré le chagrin que j'ai de n'avoir point bu. Vous voyez bien que je suis triste et joyeux tout-à-la-fois. Pas moins, mademoiselle, je vous demande pardon d'être venu avant les autres pour vous importuner; mais

j'avois besoin de me sauver bien vîte; car si j'étois resté un moment, je n'aurois pas eu la force de résister. C'est la première fois de ma vie que j'ai refusé de boire du vin; il en sera parlé dans le bourg, je vous assure.

LA BONNE.

C'est-à-dire, mon pauvre Thomas, que vous êtes un peu ivrogne de votre métier. Allons, bon courage; vous vous corrigerez, avec la grâce de Dieu, s'entend. Vous voyez bien vous-même qu'il vaut mieux avoir une bonne paire de souliers à ses pieds, que de boire : cela reste pendant un an; et du vin, quand il est bu, il n'en reste plus rien. Voilà qui est fini, vous n'irez plus au cabaret. Vous avez gagné quatorze sous en ne buvant pas aujourd'hui, vous en gagnerez autant dimanche; et pour faire le compte rond, je vous donnerai six sous toutes les fois que vous aurez passé un dimanche sans entrer dans le cabaret : cela fera une vingtaine d'écus par année, avec lesquels on peut faire quelque chose de bon. Mais ce n'est pas tout : vous n'offenserez plus le bon Dieu, ce Dieu qui vous aime tant, qui vous a donné la vie, qui vous l'a conservée dans un métier où l'on est en danger de se casser le cou à chaque instant; ce Dieu qui vous a donné la bonne pensée de ne plus aller au cabaret, et qui vous a tiré, comme par la main, pour vous amener ici; car sans le secours de sa grâce vous auriez suivi le diable qui vous entraînoit au cabaret pour vous faire commettre un grand nombre de péchés. C'en est un bien grand, mon ami, de battre votre pauvre femme; cette malheureuse créature a déjà assez de mal; je dis cette

malheureuse; car une femme l'est beaucoup, quand elle a un méchant mari. Est-ce que vous ne l'aimez pas ?

LE MANŒUVRE.

Je ne la hais pas, je vous assure. C'est une assez bonne créature, excepté qu'elle me chante pouille quand je m'enivre.

LA BONNE.

Mais a-t-elle tort, mon bon ami ? Vous vous plaigniez dimanche d'avoir beaucoup de peine à nourrir vos enfans, et pourtant vous trouvez de l'argent pour boire. Vous vous rendez par-là misérable dans cette vie, et puis vous irez en enfer dans l'autre : vous ruinez votre santé par-dessus le marché. Depuis que je suis dans ce bourg, j'ai remarqué qu'il y a souvent des fièvres malignes qui emportent toujours ceux qui en sont attaqués. C'est que ce sont des ivrognes : ils se mettent le feu dans le corps à force de boire; et quand la fièvre vient dans ce corps si échauffé, il n'y a plus moyen de l'apaiser : c'est comme si l'on mettoit le feu dans un tonneau d'eau-de-vie; vous pensez bien qu'il n'y a guère moyen de l'éteindre. Que s'il y a quelques ivrognes d'un assez bon tempérament pour en réchapper, je suis bien sûre qu'ils meurent dix ans plutôt qu'ils n'auroient fait sans cela : ils deviennent hébêtés, maladifs, et mènent une vie misérable.

Eh ! à quoi s'occupent votre femme et vos enfans ? Quel âge ont-ils ?

LE MANŒUVRE.

A vous dire le vrai, ma femme est un peu paresseuse; elle aime à babiller, et ne fait

guère que le tracas du ménage. Pour mes enfans, ils sont encore trop petits pour travailler : la plus grande n'a que sept ans, l'autre en a six, et mon petit garçon en a quatre. Ils sont assez gentils.

LA BONNE.

Il faut m'envoyer votre femme et vos enfans; je veux les voir. Mais voilà tout notre monde qui arrive.

Leçon de Catéchisme.

MÈRE JEANNE.

Les Vêpres m'ont paru bien longues, mademoiselle, tant j'avois envie de venir. Nanon étoit à côté de moi, et elle me disoit à tous momens : Ne finiront-elles pas bientôt? Oh! je vous assure que nous ne nous sommes pas ennuyées chez vous.

LA BONNE.

Vous avez, sans doute, dit tout cela quand vous avez été hors de l'église; car c'est une très-grande faute d'y parler. Est-ce la mode ici?

MÈRE JEANNE.

On sait bien qu'on ne parle pas dans l'église comme dans la rue; mais un petit mot par-ci par-là, n'allez-vous pas encore nous dire que c'est un péché? Si c'en est un, il faut avouer, mademoiselle, qu'il est bien petit.

LA BONNE.

D'abord, ma pauvre Jeanne, vous vous trompez : c'est une grande faute que de manquer de respect à Dieu, qui est dans nos églises d'une manière très-particulière pour y recevoir nos hommages. D'ailleurs, Jésus-Christ est en corps et en âme dans le saint Tabernacle. Les anges,

qui sont dans l'église, y sont prosternés, ils tremblent devant le Seigneur; et nous, qui sommes comme des vers de terre, nous osons nous distraire, et en sa présence nous occuper de toute autre chose que de lui! Dites-moi, mère Jeanne, si le roi vous permettoit de lui rendre visite et de lui demander vos besoins, vous amuseriez-vous, quand vous seriez en sa présence, à parler avec ses domestiques? Et qu'est-ce que le roi en comparaison de Dieu? C'est moins qu'un grain de poussière : cependant vous osez lui manquer de respect.

MARIE.

J'ai bien cette mauvaise habitude, mademoiselle. L'une entre avec un corps neuf : voyez un peu comme elle se quarre, dis-je à celle qui est à côté de moi; elle feroit bien mieux de donner du pain à ses enfans, aussi bien que des souliers. Une autre a une croix d'or; elle devroit la vendre pour payer ses dettes. Celle-ci a l'air maussade, quoiqu'elle ait de belles dentelles à sa coiffe : celle-là eut hier une grosse querelle avec ses voisins.

LA BONNE.

Vous me faites trembler en vérité. Quoi! c'est donc pour outrager Dieu que vous allez à l'église? Ecoutez bien ceci, mes bonnes gens :

Un jour Jésus trouva à l'entrée du temple des hommes qui vendoient des pigeons pour les sacrifices, et d'autres qui étoient là pour changer les pièces d'or en monnoie; car il venoit à ce temple des étrangers qui n'avoient pas la monnoie du pays. C'est comme si l'on trouvoit dans le cimetière des vendeurs de cierges, et qui changeassent en liards les pièces de deux sous pour

aller à l'offrande. Vous diriez : Mais il n'y a pas de mal à cela. Jésus ne pensa pas comme vous ; et lui, qui étoit le plus doux de tous les hommes, fit un fouet avec des cordes, et s'en servit pour chasser tous ces gens-là, en disant : Ma maison est un lieu de prières, et vous en faites une caverne de voleurs.

Voilà ce qu'il ne faut jamais oublier ; c'est que l'église est la maison de prières ; qu'on ne doit y aller que pour servir Dieu, en le priant ; et que toutes les fois qu'on y fait autre chose, on devient de vrais voleurs, puisqu'on vole à Dieu le respect, l'adoration, et les autres devoirs qu'on doit lui rendre.

Madame Pernot va nous dire le reste du symbole des Apôtres.

MADAME PERNOT.

Je crois au Saint-Esprit, la Sainte Église catholique, la Communion des saints, la Rémission des péchés, la Résurrection de la chair, et la vie éternelle.

LA BONNE.

Voici ce que nous devons croire par rapport au Saint-Esprit : qu'il est Dieu comme le père et le fils ; qu'il nous sanctifie, c'est-à-dire, qu'il vient dans nos âmes pour en chasser le péché, pour y faire régner les vertus, en y allumant le feu de l'amour de Dieu. Enfin, il vient nous éclairer. Vous vous plaignez de votre ignorance, mes bonnes gens : vous ne savez pas lire ; vous n'avez pas étudié comme les Prêtres et les Savans. Eh bien ! si vous receviez le Saint-Esprit, dans le moment vous seriez plus habiles dans les choses de Dieu, que tous les docteurs avec leurs études. Oui, ma chère Nanon, vous deviendriez une

fille savante dans la science du salut, quoique vous ne sachiez que filer en gardant vos moutons. Les apôtres Saint-Pierre, Saint-Jean, Saint-André, et plusieurs autres, n'étoient que de pauvres pêcheurs qui étoient plus grossiers et plus ignorans que les gens de la campagne : eh bien ! au moment où ils eurent reçu le Saint-Esprit, ils devinrent d'habiles prédicateurs qui convertirent tout le monde.

LE FERMIER.

Cela seroit drôle, si je devenois un habile prédicateur! Si nous recevions le Saint-Esprit, mademoiselle, nous n'aurions donc plus besoin d'avoir un curé pour nous prêcher? J'aimerois assez cela, nous ne paierions plus la dîme.

LA BONNE.

La première chose que le Saint-Esprit vous apprendroit, mon cher, ce seroit d'écouter votre curé, de le respecter, de lui obéir. Quand on est véritablement savant dans les choses de Dieu, on devient obéissant et humble; car on reconnoît qu'on est naturellement méchant et foible; qu'on ne peut rien, qu'on ne vaut rien, qu'on est capable de faire toutes sortes de sottises, qu'on a besoin des bons conseils de ceux que Dieu a établis pour nous gouverner. Maître Nicolas, aussi bien que Mère Jeanne, oublient toujours que leur curé leur tient la place de Dieu; que c'est Dieu qui leur commande de lui obéir; que manquer de respect pour son curé, c'est en manquer à Dieu. Vous vous plaignez d'être obligés de payer les dîmes; mais votre curé se plaint-il de la peine qu'il a à vous prêcher et à vous instruire? Quand il y a un malade dans un hameau éloigné, qu'il faut aller le confesser,

lui porter Notre-Seigneur dans un temps de neige, de pluie ou dans les grandes chaleurs, vous reproche-t-il la peine qu'il prend? Combien de fois est-il obligé de se lever la nuit, de quitter son dîner ou son souper pour les malades? Et il faut, par-dessus le marché, qu'il supporte vos mauvaises humeurs, vos plaintes, vos murmures, votre désobéissance, votre mauvaise foi.

LE FERMIER.

Le voilà bien malade! Tenez, mademoiselle, nous avons mille fois plus de peine que monsieur le curé; mais nous ne sommes pas si délicats. Il est bien nourri, bien couché, bien vêtu, bien servi; il ne dépend de personne : voyez qu'il est à plaindre!

LA BONNE.

Sans contredit, il est bien à plaindre de vivre avec des hommes ingrats et pires que les bêtes. Si l'on fait du bien à un chien ou à quelque autre animal, il vous aime, il vous caresse, il vous est fort attaché. Savez-vous bien que votre curé, qui est un homme savant, pourroit vivre beaucoup plus à son aise dans une ville où il n'auroit pas tant de mal dans un an, qu'il en a ici dans un mois; où il trouveroit bonne compagnie, où l'on ne chercheroit point à le tromper comme vous faites tous tant que vous êtes.

LE FERMIER.

Ne vous fâchez pas, mademoiselle : ce que j'en dis, c'est par façon de parler; je n'y entends pas malice. Il y a des curés honnêtes gens qui gagnent bien le pain qu'ils mangent. Je vous ai déjà dit que je n'ai rien à dire contre

celui que nous avons à présent : c'est un brave homme qui assiste bien les pauvres, qui ne fait point de magot comme l'autre, qui a laissé dix mille livres à ses parens, et qui n'avoit pas le sou quand il est entré dans la cure : nous le connoissions bien, il étoit fils d'un paysan comme nous.

LA BONNE.

Nous ne sommes pas ici pour dire du mal de notre prochain, et sur-tout de ceux à qui nous devons du respect. Si votre défunt curé a fait une faute en amassant beaucoup d'argent, vous ne serez pas damnés pour cette faute qu'il a faite, il en répondra tout seul devant Dieu; mais vous serez fort bien condamnés pour avoir critiqué sa conduite, pour avoir mal jugé de ses actions. Dans le temps que Jésus vivoit sur la terre, les prêtres étoient les plus méchantes gens du monde; plus méchans que ceux qui volent et qui tuent sur le grand chemin : Jésus-Christ leur reprochoit à tous momens leurs défauts, et malgré cela il disoit au peuple : Vos prêtres sont les plus méchans de tous les hommes; mais ils vous parlent de la part de Dieu; ainsi faites ce qu'ils vous disent, et ne faites pas ce qu'ils font. Je vous en dis autant : si vous aviez un curé vicieux, il ne faudroit pas suivre ses mauvais exemples; mais il faudroit le respecter, parce qu'il tient la place de Dieu; ne jamais parler de ses défauts, ne point souffrir qu'on en parlât, de point juger mal de ses actions, et faire ce qu'il vous prêcheroit, quand même il ne le feroit pas lui-même.

LE FERMIER.

Vous dites qu'il ne faut pas souffrir qu'on

parle mal du curé : est-ce que j'ai la langue des gens dans ma poche? Ils grondoient contre le défunt, parce qu'il étoit avare; ils grondent contre celui-ci, parce que c'est un chipoteur qui regarde à tout : est-ce ma faute à moi?

LA BONNE.

Oui, maître Nicolas, c'est votre faute. D'abord, vous leur donnez mauvais exemple en parlant mal de lui tout le premier, ainsi que de tous les autres prêtres. Si quelqu'un raconte une mauvaise histoire sur le curé ou ceux des environs, vous en riez avec les voisins, vous en parlez avec vos domestiques. Savez-vous ce qui en arrivera? Comme ils voient que vous parlez mal de vos supérieurs, ils parleront mal de vous quand ils seront entr'eux. Vous leur apprenez de bons tours pour voler le curé et ne pas lui payer exactement la dîme : eh bien, ils ne se feront pas un scrupule de vous voler vous-même.

MADAME PERNOT.

Mademoiselle, est-ce que c'est voler que de ne pas payer la dîme?

LA BONNE.

Tout aussi bien que si vous preniez de l'argent dans la poche de votre curé. C'est Dieu même qui a ordonné qu'on donnât la dîme aux curés : elle leur appartient, c'est leur bien que vous retenez, quand vous ne la payez pas exactement; c'est retenir le bien d'autrui. Or, retenir le bien d'autrui de quelque manière que ce soit, c'est être un voleur; il n'y a point à marchander là-dessus.

MADAME PERNOT.

Je vous suis bien obligé, mademoiselle, de la

peine que vous prenez à nous instruire : je n'avois jamais réfléchi à ce que vous dites ; je tâcherai d'en profiter, et monsieur le curé en profitera aussi. J'ai des poules, et je lui dois bien des poulets de dîme, je vous assure : il les aura, pas plus tard que demain, quand il devroit ne pas m'en rester un seul. Je ne veux pas avoir cela sur ma conscience, et être une voleuse.

MÈRE JEANNE.

Oh ! vraiment, si cela est un vol, j'en ai bien d'autres à me reprocher. Je veux vous faire tout haut ma confession. J'avois deux truies pleines, je fis vendre plus de la moitié des petits cochons au marché de la ville ; puis je dis au curé qu'on me les avoit volés.

LA BONNE.

Eh bien, mère Jeanne, vous fûtes assurément une voleuse et une menteuse dans cette occasion ; et vous êtes obligée de restituer au curé ce qui lui appartenoit. Ceci est de grande conséquence, mes bonnes gens. Quand on a fait de ces fautes, et qu'il faut aller à confesse à Pâques, on n'ose dire cela ni à M. le curé ni à son vicaire ; en ce cas on fait de mauvaises confessions et des communions sacriléges.

MÈRE JEANNE.

Je vous dirai bonnement que je ne me suis jamais confessée de cela, parce que je croyois que c'étoit une gaillardise plutôt qu'un péché. J'ai toujours entendu dire que c'étoit pain bénit de tromper les gens d'église ; et puis, si j'avois parlé de ces cochons à M. le curé, il se seroit défié de moi une autre fois, ou il m'auroit reproché cela en paroles couvertes. Il est bien malin notre curé.

LA BONNE.

Et vous bien ignorante, mère Jeanne, puisque vous ne savez pas que votre curé, non seulement ne peut pas vous parler de votre confession, mais qu'il ne peut pas même y penser volontairement, sur-tout pour vous mépriser ou vous faire de la peine. Nous parlerons de cela plus amplement quand il sera question de la confession : je veux seulement vous prier de faire une remarque. Ceux qui vous ont dit que c'étoit pain bénit de voler les gens d'église, sont coupables des péchés que vous avez faits à cette occasion; et vous aurez sur votre conscience les fautes que vos enfans, vos domestiques et vos amis commettront pour vous avoir entendu répéter ce discours. Continuons l'explication du symbole, et appliquons-nous-y avec attention.

Vous dites que vous croyez la Sainte-Église : mais il faut savoir ce que c'est que l'Église.

Charlot, vous allez au catéchisme : qu'est-ce que l'Église à laquelle nous devons croire ?

CHARLOT.

Je pense que l'église, c'est la place où nous allons prier Dieu, et où monsieur le curé dit la messe et les vêpres tous les dimanches.

LA BONNE.

Me diriez-vous bien, Charlot, les chansons que cet homme chantoit avec son violon dimanche passé ?

LE FERMIER.

Oh! pour cela, il le sait sur le bout du doigt; il nous les chante tous les jours les après-souper, cela nous amuse. Charlot a bonne mémoire, mademoiselle.

en auroit pas beaucoup, et il faut tâcher d'être de ce petit nombre.

MADAME PERNOT.

Comme je ne savois point du tout qu'il y eût de mal à faire comme tous les autres marchands, est-ce un péché de l'avoir fait? Suis-je obligée de m'en confesser? Et, s'il faut faire des restitutions, comment m'y prendrai-je, puisque je ne connois pas ceux auxquels j'ai fait tort? D'ailleurs, si cela dérangeoit trop ma fortune, serois-je obligée de le faire? Et puis mon mari se moquera peut-être de moi, quand je lui dirai cela.

LA BONNE.

Il faut répondre à vos questions l'une après l'autre. Ce n'est point une excuse aux yeux de Dieu d'avoir manqué à observer sa loi par ignorance, parce que vous deviez vous en instruire. Il y a plus, madame Pernot : quand vous envoyez à la boucherie, seriez-vous bien aise qu'on vous trompât sur le poids, et qu'il manquât un demi-quart d'once sur votre viande?

MADAME PERNOT.

Je mentirois, si je vous disois que j'en fusse bien aise; mais cela ne me sert de rien d'en être fâchée, il n'en est ni plus ni moins, et jamais le poids n'est assez fort; quand même je ferois peser ma viande devant mes yeux, il manque toujours quelque chose quand je la pèse à la maison.

LA BONNE.

Voilà ce qui vous condamne, ma chère dame : vous êtes fâchée de ce que fait le bou-

cher, vous pensez que c'est une injustice; ainsi vous saviez bien que c'étoit mal fait de peser à votre profit. Vous me demandez comment vous pouvez restituer. Dans les maisons que vous fournissez annuellement, cela n'est pas difficile; il est aisé de compter combien vous leur êtes redevable : par rapport à ceux qui ne prennent qu'en passant, vous devez compter à-peu-près ce que vous avez vendu chaque année, et en distraire le profit injuste que vous avez fait, pour le donner aux pauvres du bourg et des villages qui ont coutume de se fournir chez vous. Si vous avez peu pris, vous rendrez peu. Que si cela se monte à une somme considérable, vous comprendrez encore mieux la nécessité de la restitution, et vous ne traiterez plus de bagatelle le tort que vous avez fait au prochain. Que si, de rendre tout d'un coup une bien grosse somme, cela vous dérangeoit absolument, vous consulteriez votre confesseur, qui pourra partager cette restitution en différens temps. Enfin, vous me dites que vous n'êtes pas la maîtresse, et que peut-être votre mari ne voudra point entendre parler de cette restitution. J'ai meilleure opinion d'un chrétien; cependant, comme il faut mettre les choses au pire, je vous conseillerois, pour décharger votre conscience, de vous épargner sur vos plaisirs, sur vos habits, en un mot sur-tout, pour vous acquitter de ce que vous devez, et de prendre une ferme résolution de ne jamais retomber dans cette faute, quand même votre mari voudroit vous forcer à le faire; car vous devez plutôt obéir aux commandemens de Dieu qu'à lui.

LE TISSERAND.

Ce qui me console, c'est que je ne suis pas dans une profession où l'on puisse voler : on pèse le fil quand on nous le donne, et nous rendons la toile au même poids. Vous voyez bien, mademoiselle, qu'il faut aller bien droit pour que cela soit juste.

LA BONNE.

Non, mon ami, je ne vois point du tout cela. Je vois dans madame Pernot une personne qui a été entraînée par le mauvais exemple, par le manque d'attention. Si elle y avoit pensé, elle n'auroit eu garde de le faire : aussitôt qu'on lui fait connoître qu'elle a péché contre un des commandemens de Dieu, elle se détermine à se corriger, et elle est si fâchée d'avoir mal fait, qu'elle l'avoue tout haut et qu'elle veut réparer le tort qu'elle a fait au prochain. Je répondrois bien pour elle qu'elle ne commettra jamais une pareille faute. Au contraire, je vois en vous un homme de mauvaise foi, qui cherche à nous faire croire, non-seulement qu'il n'a jamais volé de fil, ce qui seroit possible, mais même qu'il ne pourroit pas le faire quand il en auroit la volonté; comme si nous ne connoissions pas toutes les ruses des tisserands, et combien il y en a de fripons! Fi! cela est vilain de chercher à me tromper, parce que vous croyez que je ne puis pas connoître ces ruses. Je vous assure, mon ami, que vous ne feriez pas ma toile, si j'en avois à faire.

LE TISSERAND.

A vous entendre, mademoiselle, on me pren-

droit pour un voleur; cependant personne ne s'est jamais plaint de moi ni de mon ouvrage.

LA BONNE.

Comme vous venez de mentir en voulant me faire croire qu'on ne peut pas voler dans votre métier, il m'est très-permis de juger que vous pourriez bien mentir encore, en me disant que personne ne s'est jamais plaint de vous. Et moi, je vous assure que tout tisserand qui ne rend que le même poids en toile qu'on lui a donné en fil, ne travaille pas fidèlement. N'employez-vous pas de la colle pour faire cette toile, et n'avez-vous pas coutume d'en mettre beaucoup plus qu'il ne faut, afin de la rendre plus pesante?

LE TISSERAND.

Hé mais, c'est la coutume, on le sait bien, et personne ne s'en fâche. Ne vient-on pas voir ourdir sa toile? On voit bien combien nous mettons de pelotons pour faire la chaîne. Avez-vous quelque chose à dire à cela, mademoiselle?

LA BONNE.

Comme si l'on ignoroit qu'après avoir ourdi la toile, vous savez fort bien en retirer un bon nombre de pelotons. J'ai connu une dame qui compta ses pelotons quand ils furent sur le métier, et qui écrivit sur ses tablettes le nombre qui en étoit entré dans la chaîne; lorsqu'on lui rapporta sa toile, elle eut la patience de compter les fils qui étoient à cette chaîne; et comme elle vit qu'on en avoit retiré un bon nombre, elle parla si haut au tisserand, et le menaça si bien, qu'il lui restitua quatre livres et demie de fil qu'il lui avoit volé. Je vous en

avertis, mon ami, tous ceux de votre profession n'entreront pas dans le ciel avec le fil qu'ils auront dérobé : il faut le rendre ou aller en enfer; il n'y a point de pardon sans restitution. Ceux aussi qui changent de bel et bon fil qu'on leur donne, pour en mettre de plus commun, sont des voleurs tout comme ceux qui prennent du fil, et sont aussi obligés de dédommager ceux auxquels ils ont fait tort, et il n'y a aucun confesseur qui puisse donner l'absolution, si l'on n'est résolu de restituer et de se corriger.

UNE FEMME.

Mais une personne qui, n'ayant absolument rien du tout, ne pourroit restituer, seroit donc damnée ?

LA BONNE.

Le bon Dieu ne demande pas l'impossible. Il faut dire bien en conscience sa situation à son confesseur, et se conduire par ses conseils. Il y auroit un moyen bien court, mais qui coûteroit beaucoup à l'orgueil; ce seroit d'aller trouver les gens auxquels on a fait du tort, et de les prier de vous donner par charité les choses que vous leur avez prises, en leur faisant voir que vous êtes trop pauvre pour restituer. Mais souvenez-vous que si, par la suite, vous gagniez du bien, l'obligation de rendre reviendroit ; car ce n'étoit que parce que vous étiez pauvre, qu'on vous avoit donné ce que vous aviez volé.

UNE FILLE.

Et si les gens à qui on reporteroit cet argent, ne vouloient pas le reprendre, seroit-il alors à nous ?

LA BONNE.

Sans contredit : il n'y a rien de plus à nous

que ce qu'on nous donne, pourvu qu'on n'ait pas menti en se faisant plus pauvre que l'on n'est.

NANON.

Je pense à une chose, mademoiselle, c'est que c'est une très-grande sottise de voler; on n'y gagne rien, puisqu'il faut rendre les choses ou aller en enfer.

LA BONNE.

Si l'on y pensoit bien, ma chère, on ne seroit jamais tenté de faire tort à son prochain; c'est une vraie bêtise.

UN HOMME.

Et moi, je pense qu'un tisserand qui avoueroit qu'il a volé une fois, mourroit de faim; personne ne voudroit plus lui donner d'ouvrage.

LA BONNE.

Tout au contraire, mon ami : je vous répète que quand on a le courage d'avouer ces sortes de fautes, et de restituer, c'est signe qu'on est bien résolu à ne plus les commettre, et l'on se fieroit avec raison à un tel homme.

LE MEUNIER.

Pardi, mademoiselle, vous savez toutes les rubriques comme si vous aviez été élevée chez les gens : n'avez-vous rien à dire des meuniers?

LA BONNE.

Certainement, mon ami : je dirai aux meuniers que souvent ils ont deux poids, un qui est faux, avec lequel ils viennent chercher le blé; et un autre qui est juste, avec lequel ils pèsent la farine quand ils la rapportent. Je leur dirai encore que quand ils nettoient le moulin, et qu'on est assez simple pour se fier à eux, ils le garnissent bien de son, et qu'ils ont soin de prendre la même quantité de farine. Rien de plus

obligeant que les meuniers pour les servantes qui vont au moulin. Vous êtes bien fatiguée, vous devriez aller boire un coup avec notre femme : nous avons de bon lait; voudriez-vous en boire une écuellée, ou avaler un œuf tout chaud? Si la pauvre fille a la simplicité d'accepter l'invitation, on fait de la belle besogne pendant son absence; le son que l'on met à la place de la farine paie le meunier de son lait et de ses œufs. Est-ce moi qui invente cela, mon compère? ou bien faites-vous de ces tours, et bien d'autres, qu'il seroit trop long de détailler?

LE MEUNIER.

En voilà bien assez. Mais, mademoiselle, mettez-vous à notre place : on nous loue un moulin cinq à six cents livres, il faut retirer cet argent, et puis faire vivre une femme et des enfans : ce qu'on nous donne pour moudre ne suffiroit pas. Je suppose qu'un meunier ne volât jamais de farine, et qu'au lieu de cela il voulût se faire payer plus cher, personne ne viendroit à son moulin.

LA BONNE.

Je sens la vérité de ce que vous me dites, mon ami. Il est vrai qu'on vous loue le moulin trop cher, et qu'on ne vous paye pas assez. A ce mal je ne connois pas d'autre remède que ce que je vais vous dire. Il est certain que nous ne sommes sur la terre que bien peu de temps. Demandez à un homme qui meurt à quatre-vingts ans ce qu'il pense de sa longue vie, il vous répondra que cela a passé comme un jour. Il est encore certain qu'après cette vie il y en aura une autre qui sera éternelle, c'est-à-dire

qu'elle ne finira jamais. Une autre chose qui est très-sûre, c'est que cette vie, qui ne finira jamais, sera très-heureuse ou infiniment misérable, selon que nous aurons bien ou mal vécu. Quand on pense à ces trois grandes vérités, et qu'on n'est pas devenu fou, il est tout naturel d'avoir une autre pensée, et la voici. Il n'importe guère d'être heureux, riche, à son aise, ou pauvre et misérable pendant le peu de temps que nous avons à demeurer sur la terre; mais que seroit-ce d'être malheureux pour toujours! Je dois donc tout faire pour éviter cet horrible malheur, en servant fidèlement ceux qui m'apportent leur blé. Je resterai très-pauvre, moi et mes enfans; mais je gagnerai le ciel. En volant quelques livres de farine par-ci par-là, je vivrai un peu plus à mon aise, et je laisserai quelques sous à mes enfans; mais cet argent ne me fera pas mourir un jour plus tard, et je n'emporterai pas la moindre chose. Oh! que ce seroit une grande folie de m'exposer à être damné, pour laisser quelques écus de plus!

LE MEUNIER.

Savez-vous ce que l'on feroit, si l'on pensoit bien à cela? on laisseroit le moulin, car il ne donneroit pas assez pour payer le maître : et cela est si vrai, que je vais dire tout de suite à M. le marquis de chercher un autre meunier : je travaillerai à la terre, ou je demanderai l'aumône avec mes enfans, plutôt que de m'exposer à être damné.

LA BONNE.

Vous avez bien raison, mon ami, et je suis très-édifiée de la bonne résolution que vous prenez; mais il y a un autre moyen que je vais

vous donner. Priez M. le curé de dire au prône que vous demandez pardon à la paroisse de vous être payé sur la farine du peu qu'on vous donnoit pour moudre le blé; avertissez que vous exigerez quelque chose de plus pour moudre, mais que vous promettez devant Dieu de ne jamais prendre une once de farine. Après cela, mettez votre confiance en Dieu qui nourrit les petits oiseaux et qui a promis d'avoir soin de ceux qui veulent tout sacrifier pour observer ses commandemens, et vous verrez qu'il bénira tellement votre travail qu'il suffira pour faire vivre et élever votre famille : ou, s'il est nécessaire pour votre salut que vous soyez pauvre, il vous donnera tant de joie et de consolation dans la pratique de votre devoir, que vous serez plus heureux que vous ne l'êtes aujourd'hui.

LE FERMIER.

Écoutez, notre meunier : si vous n'êtes point un menteur, je donnerai l'exemple de vous payer davantage, j'y gagnerai encore.

LE MEUNIER.

Quand vous me donneriez le double de ce que vous payez aujourd'hui, vous y gagneriez et j'y perdrois; mais je ne vous en demande pas tant : je prierai mademoiselle de faire un petit compte de ce que je dois prendre pour vivre, et vous connoîtrez à votre farine que je ne vous trompe point. Pour mes enfans, il est vrai qu'ils ne trouveront rien quand je serai mort; mais en récompense j'irai dans le ciel où je prierai Dieu pour eux; cela vaudra mieux qu'une trentaine d'écus qu'ils auroient peut-être eus chacun.

Et le bon Dieu en aura soin, mon ami. Notre garçon aime votre fille aînée depuis long-temps, et son père et moi ne voulions pas qu'il la prît, à cause qu'elle n'a rien : tenez, tout d'un coup j'ai senti quelque chose qui me disoit au cœur : Prends la fille de cet homme qui aime mieux être pauvre que d'offenser Dieu ; le Seigneur bénira cette fille à cause de son père.

LA BONNE.

Très-assurément, ma bonne mère, ce sera une famille de bénédiction. On dit ordinairement que ce qui vient par la flûte s'en retourne par le tambour ; c'est-à-dire que le bien mal acquis ne profite pas. J'ai connu bien des gens qui avoient gagné beaucoup de bien en volant dans le commerce ou autrement : je ne sais comment tout cela a tourné ; mais leurs petits-enfans demandoient l'aumône, tout ce bien s'étoit fondu sans savoir comment.

LE FERMIER.

Mais on dit aussi que les enfans d'un père qui s'est damné en volant, sont heureux : j'en connois qui sont bien riches.

LA BONNE.

Donnez-vous patience jusqu'au bout, cela n'ira pas loin, à moins que les enfans de ce malheureux père ne restituent ce bien mal acquis. Saint-Jean l'aumônier vit un jour un marchand qui étoit presque ruiné, parce qu'un vaisseau qui portoit ses marchandises avoit péri. Il lui donna une bonne somme pour acheter d'autres marchandises ; et, quelque temps après, comme le saint prioit Dieu de bénir ce marchand, il entendit une voix qui lui dit que son

vaisseau périroit encore, parce qu'il avoit une terre qu'il avoit gagnée par un procès injuste, quoiqu'il sût fort bien qu'elle ne lui appartenoit pas. Le marchand vint le trouver ensuite tout désespéré, et lui dit qu'il avoit encore perdu toutes ses marchandises. Le saint lui en dit la raison. Le marchand restitua la terre à celui auquel elle appartenoit, malgré les cris de sa famille qui disoit qu'il ôtoit le pain à ses enfans; et depuis ce temps cet homme réussit si bien dans toutes ses entreprises, qu'il devint plus riche qu'il ne l'étoit auparavant.

LE MEUNIER.

Donnez-moi permission d'embrasser la bonne mère Armelle, pour la grâce qu'elle fait à ma fille. Tenez, mademoiselle, je vais vous dire la vérité toute pure, comme si j'étois prêt à mourir; c'est que cette fille n'a jamais voulu m'aider à prendre de la farine; elle me disoit toujours : Mon père, cela n'est pas bien, c'est offenser Dieu. Je me moquois d'elle; mais je vois bien à présent qu'elle avoit raison : le bon Dieu la récompense, et moi aussi; car je ne pèse pas une plume, depuis que j'ai pris la résolution d'agir fidèlement.

LA BONNE.

C'est que Dieu est un bon maître : on ne perd rien à le servir; et il récompense, dès ce monde fort souvent, l'obéissance à ses commandemens, comme il punit aussi ceux qui lui désobéissent. Il fait grêler sur leur blé, couler leur vigne, tourner leur vin; il leur envoie des maladies, des afflictions; leurs bestiaux deviennent malades; et s'ils ne profitent pas de ces afflictions pour se corriger, souvent ils meurent jeunes et

vont en enfer. Continuons à nous instruire, pour apprendre à éviter ce terrible malheur.

Les tailleurs et les couturières pèchent contre le septième commandement de Dieu, lorsqu'ils prennent plus d'étoffe qu'il n'en faut pour faire les habits, qu'ils gardent les morceaux de reste, qu'ils comptent ce qu'ils fournissent plus qu'il ne coûte, ou qu'ils font payer pour dix sous de fourniture, quand ils n'en ont employé que neuf.

UNE COUTURIÈRE.

Je suppose, mademoiselle, que la toile se vende vingt sous dans la boutique du marchand : j'en achète une pièce entière chez ceux qui la fabriquent, ou par une autre occasion, et elle ne me coûte que dix-huit sous; ou bien le marchand la donne à un sou de moins, parce que je lui prends beaucoup, et qu'il veut avoir ma pratique : est-ce voler, que de gagner ce sou sur la toile?

LA BONNE.

Non, ma chère, si vous la donnez au prix qu'on la vend en détail dans la boutique. Mais il faut prendre garde à une chose : c'est que pour l'avoir à meilleur marché, vous prenez une toile d'une qualité un peu plus grossière, et qui durera moins. En ce cas, vous n'agiriez pas fidèlement; car, quand on vous prie d'acheter cette toile, c'est à condition que vous prendrez la meilleure pour le prix. En un mot, mes bonnes gens, vous péchez contre le septième commandement de Dieu, quand vous faites aux autres un tort que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. Voilà la règle générale pour connoître si on agit mal. Il faut d'abord se demander à soi-même : Si j'étois à la place de ces personnes,

est-ce que je serois bien aise qu'elles me fissent ce que je leur fais? Si votre cœur vous répond, non; dites aussitôt : Je ne dois donc pas e faire.

LE COLLECTEUR.

Mais quand il est question de lever la taille, je serois bien aise qu'on me fît payer moins que les autres : cependant, à cette heure que je suis collecteur, il faut bien trouver la somme fixée pour la paroisse, ou payer de ma poche.

LA BONNE.

Vous avez tort, mon ami, quand vous souhaitez qu'on ne vous mette pas à une taxe convenable pour la taille : il faut la payer selon votre bien, et coter les autres à proportion de ce qu'ils ont. Faites bien attention à ce que je vous dis : c'est une année bien dangereuse pour le salut, que celle où l'on est collecteur. On veut ménager ses parens, ses amis, son compère; on veut se venger de celui qui nous a fait un chagrin, une injustice, et pour cela on la fait soi-même, cette injustice. L'année où l'on est collecteur, il faut n'avoir ni parens, ni amis, ni ennemis.

UN LOURDAUT.

Est-ce qu'on peut les envoyer hors de la paroisse l'année où l'on est collecteur?

LA BONNE.

Ce n'est pas cela que je veux dire, mon ami; mais que, quand on les met à la taille, il faut oublier que nous avons des parens, pour les taxer selon Dieu et leur bien. Il y a des gens qui, parce qu'ils ont eu une querelle avec un voisin, trouvent le moyen de le coter à la taille beaucoup au-dessus de ce qu'il doit payer : assuré-

ment ces gens-là sont des voleurs, et ils doivent restituer ce qu'ils ont fait payer de trop ; il y en a d'autres qui ménagent les riches, sur-tout ceux qui doivent être collecteurs à leur tour, afin d'en être aussi ménagés ; de sorte que le plus pauvre est abîmé, et paye beaucoup plus qu'il ne doit et qu'il ne peut. Tout cela est voler, comme si l'on prenoit cet argent dans la poche de ce pauvre ; et il n'y a point de paradis pour ceux qui meurent sans avoir fait tout ce qui étoit en leur pouvoir pour restituer.

MARIE.

J'ai été dans une maison où nous étions trois domestiques : il y eut un couvert d'argent qui fut volé, et nous en achetâmes un autre, afin que le maître ne s'en aperçut pas ; mais ce couvert, que nous mîmes à la place de celui qui étoit perdu, pesoit un écu de six livres moins que l'autre.

LA BONNE.

C'est-à-dire, ma chère Marie, que vous avez fait tort de six livres à votre maître, et qu'il faut les lui rendre.

MARIE.

De tout mon cœur, mademoiselle, je lui rendrai quarante sous pour ma part, car nous étions trois, et c'est à eux de payer leur part.

LA BONNE.

S'ils veulent bien la payer, cela sera juste ; mais s'ils refusoient de donner chacun leurs quarante sous, vous seriez obligée de payer pour tous les trois.

MARIE.

Vous n'y pensez pas, mademoiselle : est-ce que je suis obligée de payer pour les autres ?

LA BONNE.

Oui, ma chère. Vous n'êtes pas capable de voler, ma bonne amie, mais supposons, pour un moment, que vous ayez fait tort à votre maître d'une vingtaine de louis, et que vous soyez dix personnes qui ayez fait ce vol, vous auriez chacun deux louis pour votre part. Ensuite vous avez regret de ce vol; et vous allez dire à ceux qui ont volé avec vous : Je ne veux pas aller en enfer, et nous y irons tous si nous ne rendons pas ces vingt louis. Vos compagnons de vol se moquent de vous, et ne veulent pas rendre : alors vous êtes obligée de restituer la somme toute entière; et il en est ainsi dans tous les vols. Quand vous n'auriez eu que dix sous pour votre part, il faudroit restituer toute la somme, si cela étoit en votre pouvoir : point d'absolution, point de pardon, point de paradis sans cela.

NANON.

Étant jeune, j'allai avec mes compagnes abattre des noix : je n'en mangeai pas une douzaine; on en laissa à terre plus qu'on en prit : faut-il aussi que je paye toutes ces noix? Je n'aurois pas assez pour cela; car il ne me reste de mes gages que trente sous.

LA BONNE.

Il est certain que vous devez payer toutes ces noix, si vos compagnes ne veulent pas le faire avec vous. Cette loi vous paroît sans doute bien rigoureuse; mais, mes bonnes gens, ce n'est pas moi qui l'ai faite, c'est le bon Dieu.

LE TISSERAND.

Non, je ne puis croire que Dieu ait donné

une loi si rude; vous voulez nous en faire accroire, mademoiselle.

UN GROS FERMIER.

Mademoiselle Bonne s'entend avec les prêtres : ils aiment beaucoup les restitutions; car on leur donne l'argent, et je suis sûr qu'ils le gardent.

MADAME PERNOT.

Oh! cela ne peut pas être : on m'a fait dans ma vie deux restitutions, et c'étoit deux différens prêtres : ils m'ont fait donner quittance des deux sommes.

LA BONNE.

Tous les prêtres qui savent ce qu'ils doivent à leur sainte profession, feront toujours de même : ils prendront une quittance des personnes auxquelles ils feront une restitution, pour la rendre à celui qui leur aura remis l'argent, quand bien même il ne l'exigeroit pas. Mais je m'aperçois qu'il y a ici des gens qui n'ont guère de religion, et qui tâchent de la détruire chez les autres : hommes scandaleux, qui, dans une paroisse, font plus de mal que la peste, et qui semblent être aux gages du diable pour être ses prédicateurs.

LE FERMIER.

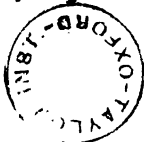
C'est sans doute pour moi que vous dites cela; mais je m'en moque et de vous aussi. Vous devriez monter dans la chaire du curé ; vous prêchez si bien ! Mais j'ai ouï dire qu'on devoit se méfier des femmes qui font les savantes, et qui souvent sont pires que les autres.

LA BONNE.

Mon ami, j'avoue naturellement que je suis la pire de toute la compagnie, sans vous en excepter. Je suis pécheresse ; j'ai bien abusé des

grâces de Dieu; et quand vous me mépriseriez quatre fois davantage, je ne vous en saurois pas mauvais gré. Dites donc du mal de moi tant que vous voudrez, moquez-vous-en, vous pourriez me battre, que je ne me fâcherois pas, et que je ne vous en aimerois pas moins, avec la grâce de Dieu, s'entend : mais respectez sa parole et sa loi, quoiqu'elle vous soit annoncée par une personne qui ne vaut guère. Revenons à ce que je disois. Toutes les fois qu'on a participé à un vol, on est obligé de restituer non-seulement ce que l'on a eu pour sa part, mais encore la part des autres. Vous voyez qu'il est bien important de fuir la mauvaise compagnie, car on s'expose à se rendre coupable de toutes les friponneries des méchans, pour peu qu'on leur aide; et il faut rendre beaucoup plus que l'on n'a gagné et reçu. Il en est de cela comme des sociétés : si deux marchands s'associent, et qu'il y en ait un qui fasse des dettes, on s'en prend à son camarade tout comme à lui : et si celui qui a dépensé l'argent n'a point de bien, on saisit les terres de l'autre. Continuons.

Ceux qui portent au marché de vieilles bêtes engraissées, et qui les vendent comme jeunes, sont obligés à restitution, de même que ceux qui vendent des œufs gatés, du lait écrêmé et qui tourne : outre le vol dont ils se rendent coupables, ils sont encore responsables devant Dieu des péchés d'impatience des personnes qu'ils ont trompées. Ceux qui, avant de vendre leur toile, la tirent plusieurs jours auparavant pour l'allonger, qui la mesurent du côté que la lisière est plus lâche; en un mot, tous ceux qui, de quelque façon que ce soit, s'emparent



du bien d'autrui, sont coupables et doivent restituer.

MADAME PERNOT.

Il faut que je vous dise une chose, mademoiselle. Quand vous m'avez parlé des fautes que je faisois dans mon commerce pour gagner davantage, j'ai trouvé que cette loi étoit bien dure : au lieu que je la trouve très-douce, quand vous recommandez à ma servante de prendre soin que rien ne se perde dans mon ménage, et de me servir fidèlement ; quand vous recommandez au meunier et au tisserand de ne prendre ni fil ni farine. Si l'on observoit bien ce commandement, moi toute la première, on seroit trop heureux en ce monde, on n'auroit point à se défier les uns des autres.

LA BONNE.

Vous avez bien raison, madame Pernot : la terre deviendroit un paradis.

Adieu, mes bonnes gens. Dimanche prochain nous parlerons du huitième commandement de Dieu : on le viole bien souvent.



VIème Conversation particulière.

NANON, LA BONNE.

NANON.

Je vous demande pardon, mademoiselle, de la liberté que je prends de venir vous demander un conseil ; mais je suis si heureuse depuis que j'ai observé tout ce que vous m'avez dit, que je

ne voudrois rien faire sans votre avis. Il se présente plusieurs personnes qui veulent m'épouser, et je suis fort embarrassée pour choisir : je voudrois bien que vous me donnassiez conseil sur le choix que j'ai à faire parmi ces différens partis.

LA BONNE.

De tout mon cœur, ma chère Nanon; mais il faut commencer par demander conseil au bon Dieu, en le priant de vous faire choisir celui qui sera le plus honnête homme, et avec lequel vous pourrez gagner le ciel plus sûrement. On demande conseil au bon Dieu, en le priant beaucoup.

NANON.

Oh! je l'ai déjà bien fait, mademoiselle, et je pense que c'est lui qui m'a donné la pensée de venir vous parler : je ne l'aurois pas osé sans cela, je vous assure.

LA BONNE.

Il ne faut pas avoir peur de moi, ma bonne enfant; car je vous aime beaucoup, et je serai toujours charmée de vous rendre service. Parlez-moi donc à cœur ouvert. Parmi tous ces amoureux, n'y en a-t-il point un que vous aimez plus que les autres?

NANON.

Oui, mademoiselle, il y en avoit un que j'aimois et que j'aurois choisi par préférence aux autres, avant de venir ici les dimanches; mais à cette heure, je crois qu'il ne me convient pas. Ce n'est pas à cause qu'il est aussi pauvre que moi, mais parce qu'il se moque des instructions que vous avez la bonté de nous donner. Tenez, c'est Pierre, le valet de maître Nicolas : il n'a pas du tout la crainte de Dieu.

LA BONNE.

Si vous êtes sûre de cela, ma chère, il vaudra mieux rester fille toute votre vie que de vous marier avec un garçon de cette espèce. On est toujours malheureuse avec un homme qui ne craint point Dieu. Mais, dites-moi, comment n'aviez-vous pas remarqué cela auparavant? Y a-t-il long-temps que vous l'aimez?

NANON.

J'étois toute petite, qu'il me cherchoit des nids d'oiseaux, m'alloit cueillir des noisettes, et me donnoit un ruban le jour de la fête de la paroisse; d'ailleurs, il me paroissoit bon garçon, si ce n'est qu'il aimoit un peu à boire, et qu'il s'enivroit quelquefois. Je ne voyois pas qu'il ne servoit pas Dieu; car, quand on est jeune, on ne pense pas à cela, et puis je ne le servois pas non plus. Mais depuis un mois j'ai été à confesse, et je me suis accusée, du mieux que j'ai pu, de tous les péchés que j'ai faits depuis que j'ai de la connoissance. Comme cela m'a rendue très-contente, j'ai dis à Pierre qu'il falloit qu'il en fît autant; mais il s'est bien moqué de moi. Il me boude, parce que je ne veux plus lui parler dans l'église; et j'ai remarqué qu'il n'y prie jamais le bon Dieu.

LA BONNE.

Cela ne me paroît pas un bon parti pour vous, mon enfant; et à tout ce que vous venez de dire, il faut ajouter qu'il n'a pas un sou. On pourroit passer par-dessus cela s'il avoit de la religion, car Dieu vous béniroit; mais puisqu'il n'en a pas, ce seroit vous mettre la corde au cou pour quelqu'un qui n'en vaut pas la peine. Vous êtes encore bien jeune, ma chère Nanon;

à moins que vous ne trouviez mieux, il ne faut pas vous presser de vous marier. Qui sont les autres qui songent à vous ?

NANON.

Il y a le fils du gros Thomas qui est bien riche ; mais son père a dit qu'il lui tordroit le cou, plutôt que de consentir qu'il épousât une pauvre vachère comme moi. Ce garçon en a pleuré, et il m'a dit qu'il n'auroit jamais d'autre femme, pourvu que je voulusse attendre que son père fût mort.

LA BONNE.

Je n'aime pas ce garçon-là, ma chère : il souhaiteroit la mort de son père pour vous épouser. Or, un mauvais fils ne peut pas être un bon mari.

NANON.

Ma marraine dit qu'il faut prendre patience ; qu'on lui fera parler par le seigneur, dont il est fermier, et qu'il n'oseroit le refuser.

LA BONNE.

C'est-à-dire que votre marraine veut lui arracher son consentement malgré lui. Je ne puis trouver cela bien, ma chère. Si vous aviez élevé un garçon avec beaucoup de peine, et puis qu'il vous forçât à lui donner une femme qui ne vous plairoit pas, cela ne vous feroit pas plaisir : or, il ne faut pas faire aux autres une chose que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. Mais il me semble que vous aimez ce garçon ?

NANON.

Non, mademoiselle ; s'il n'étoit pas riche, je ne m'en soucierois pas du tout ; mais il me donneroit une croix d'or, de jolies robes ; on me regarderoit dans la paroisse, et chacun me

feroit la révérence. Je vous dirai tout bonnement que cela me feroit plaisir.

LA BONNE.

Oui, mais son père vous haïroit; tous ses parens diroient : Nous avions bien affaire qu'il épousât une fille qui n'avoit pas de chemise. Les autres gens du village diroient aussi : Voyez comme elle est fière avec sa croix d'or, elle qui n'a jamais porté que des sabots. D'un autre côté, votre mari se dégoûteroit de vous; il vous reprocheroit que vous ne lui avez rien apporté. Vous voyez bien que vous ne seriez pas heureuse. Epousez plutôt un homme de votre sorte, ma chère enfant, qui ait de la religion, qui ne soit ni débauché ni ivrogne. Il ne faut jamais entrer dans une famille qui ne vous reçoit pas de bon cœur, sur-tout malgré un père. Avez-vous encore un autre prétendant?

NANON.

Il y a encore le cordonnier du bourg qui est à son aise; mais il est bien vieux pour moi : il a plus de quarante ans. C'est un veuf qui aimoit bien sa défunte femme. Tout le monde en dit du bien; mais je pense qu'il seroit bien mon père : je n'aime pas les vieilles gens.

LA BONNE.

Un homme n'est pas vieux à quarante ans, ma chère. Quand on se marie, il faut penser qu'on l'est pour toujours. Vous pourriez prendre un brutal, un ivrogne, qui vous battroit comme un chien, qui peut-être aimeroit à jouer. Si l'homme dont vous me parlez n'a aucun de ces défauts, il ne les aura jamais; car on ne change point à quarante ans. Vous vivriez avec lui doucement et en paix comme

la défunte. Or on dit : Où est la paix, Dieu y est. Croyez-moi, Nanon, ne rebutez point cet homme, demandez-lui quelques jours pour penser à cela, et employez-les à demander à Dieu qu'il vous fasse connoître sa sainte volonté. Vous me direz dimanche ce que vous en pensez. Mais une honnête fille n'écoute point plusieurs hommes à-la-fois. Vous ne voulez point épouser Pierre, et vous avez raison : vous seriez malheureuse, j'en suis sûre, avec un homme qui n'a point la crainte de Dieu. Vous ne devez pas penser non plus au fils du gros Thomas; car ce seroit très-mal fait de l'épouser à contre-cœur de son père : vous seriez cause qu'il feroit l'action d'un mauvais fils; que son père le haïroit; vous apporteriez dans cette famille les reproches, les querelles; et encore une fois, Dieu ne béniroit pas ce mariage. Ainsi, il faut y renoncer aussi bien qu'à cette croix d'or, à ces belles robes, à ces révérences qui vous avoient tentée.

Or, comme vous prendrez résolution de ne jamais épouser ces deux hommes, il faut les en avertir et ne pas les amuser. Si au bout de huit jours vous ne voulez pas épouser le cordonnier, il faudra le lui dire aussi, et attendre tranquillement que Dieu vous envoie un autre parti. Vous êtes encore jeune; demandez à Dieu celui qui vous convient, et il vous le donnera.

NANON.

Je trouve tout ce que vous me dites fort bien, et je vous obéirai, mademoiselle; mais dites-moi, je vous prie, pourquoi je sens au dedans de moi une certaine peine à faire cela;

car, puisque je ne veux pas les épouser, rien de plus juste que de les en avertir.

LA BONNE.

C'est que Nanon est un peu coquette, comme les filles qui demeurent à la ville. Elle est bien aise d'avoir plusieurs amoureux : l'un lui donne un bouquet, l'autre lui présente de l'eau bénite, un autre lui aide à porter son eau.

NANON.

J'avoue aussi que je suis bien aise de cela, parce que les autres filles en sont enragées. Il y en a une qui a cinq cents livres et qui voudroit bien le fils du gros Thomas : elle me fait une grimace terrible quand elle me rencontre; elle dit que je ne suis pas si gentille qu'on le croit; que j'ai le visage trop rond, les yeux trop grands; que sais-je? C'est un peu pour lui faire pièce que j'ai fait bonne mine à ce garçon: je vois à cette heure que cela n'est pas bien.

LA BONNE.

Assurément, ma chère. Il faut bien remercier le bon Dieu de ce qu'il vous découvre cela; vous seriez devenue tout-à-fait méchante s'il vous avoit abandonnée. Dites-lui tous les jours : Mon Dieu, je vous demande pardon du plaisir que j'ai eu à fâcher les autres, de l'envie que j'ai eue de ces belles robes. Vous étiez pauvre, ô mon Jésus! pendant que vous étiez sur la terre, on vous méprisoit comme un pauvre ouvrier; et moi, qui ne vaux rien du tout, je voudrois être à mon aise, estimée, honorée; oh! que cela est horrible! Je vous sacrifie, ô mon Dieu! ces beaux habits, cette croix d'or; je ne les emporterois point après ma mort, et je

suis bien aise de ne pas les avoir pendant ma vie ; je vous les livre, mon bon Jésus, pour avoir votre amour.

NANON.

Mais, mademoiselle, je mentirai si je dis au bon Dieu que je suis bien aise de n'avoir point ces choses, car j'en ai grande envie, je vous assure ; et puis, je ne puis pas les donner au bon Dieu à cette heure, puisque je ne les ai pas.

LA BONNE.

Écoutez-moi bien, ma bonne enfant. Désirer une chose mauvaise malgré nous, ce n'est pas un péché ; mais c'en seroit un, si l'on faisoit quelque chose pour l'avoir. Ce n'est pas un péché d'avoir une croix d'or, de belles robes ; et si le gros Thomas étoit venu vous dire : Nanon, je suis bien aise que mon fils ait de l'amitié pour vous, et qu'il vous épouse ; il n'y auroit point du tout de mal à y consentir et à accepter tout ce qu'il vous auroit donné. Mais ce père ne vous veut pas pour sa fille ; et s'il consent à vous prendre, ce sera malgré lui ; alors vous dites en vous-même : Je ne veux pas avoir ces choses que je souhaite, à cause que le bon Dieu seroit offensé ; ainsi je vais renvoyer ce garçon pour plaire à Dieu. Hé bien, c'est comme si vous aviez dans les mains cette croix, ces belles robes, et que vous en fissiez présent à Dieu ; il est si bon, qu'il reçoit notre volonté comme si c'étoit la chose même.

NANON.

Le cordonnier qui sait que j'ai envie de ces choses, m'a dit qu'il avoit amassé cent francs pour acheter des cuirs à la foire, mais que si

je voulois l'épouser, il n'acheteroit point cette marchandise, et me donneroit cet argent pour avoir tout ce que je voudrois.

LA BONNE.

C'est signe qu'il vous aime beaucoup, ma chère Nanon, et vous devez l'aimer par reconnoissance; mais une fille raisonnable, quand elle se marie, ne pense pas seulement aux belles choses, elle est toute occupée à demander à Dieu la grâce de le servir avec l'homme qu'elle prend; elle pense aussi qu'elle aura des enfans, et qu'il faut ménager quelque chose pour être en état de les élever. Ainsi vous ne prendrez pas ces cent francs, vous vous contenterez d'une robe neuve qui sera bonne et simple, et vous sacrifierez au bon Dieu le désir d'en avoir plusieurs. Adieu, ma bonne amie; passez dans la grande salle en attendant les autres, et n'oubliez pas de prier beaucoup pendant cette semaine pour demander à Dieu la grâce de connoître et de faire sa sainte volonté. Je la demanderai aussi pour vous.



HUITIÈME JOURNÉE.

LA BONNE, *et divers Interlocuteurs.*

LA BONNE.

En vous parlant des choses qu'il faut faire pour éviter de pécher contre le sixième commandement de Dieu, j'ai bien oublié la principale, mes bonnes gens. A quoi passez-vous les soirées d'hiver, pendant qu'il fait bien froid?

UNE JEUNE FILLE.

On se rassemble dans une étable pour travailler plusieurs familles ensemble, et l'on se divertit bien, je vous assure.

LA BONNE.

Ces veillées sont extrêmement dangereuses, mon enfant. Les filles y sont mêlées avec les garçons; on y dit des chansons malhonnêtes, des paroles qui ne le sont pas moins; on se familiarise, et je pense qu'une fille qui veut se conserver sage ne doit point aller là.

LA MÈRE DE LA JEUNE FILLE.

Je pense tout comme vous, mademoiselle; et M. le curé a beau faire pour détruire ces veillées, les filles qu'on ne veut pas y laisser aller font beau bruit! elles se dépitent, elles pleurent; et la mienne a été malade parce que je l'ai empêchée d'y aller pendant deux jours.

LA BONNE.

C'est signe qu'elle ne devoit pas y aller; et vous, ma bonne mère, vous deviez la laisser gronder et être malade; elle seroit guérie et n'en seroit pas morte, je vous en réponds. Ecoutez ceci, vous toutes qui avez des filles : Vous répondrez devant Dieu de toutes les fautes qui se feront dans ces veillées; ainsi, il faut absolument empêcher vos filles d'y aller, à moins que de faire ce que je vais vous dire.

Il faut nommer parmi vous une femme raisonnable pour être maîtresse des veillées, et tous ceux qui y viendront devront promettre de lui obéir, sous peine de ne plus y être admis. Il faut que cette femme ait soin que les hommes et les garçons soient d'un côté, et les filles et les femmes de l'autre; il y aura un sou d'amende

pour les pauvres toutes les fois qu'on quittera sa place : secondement, il ne faut pas souffrir que l'on chante des chansons, mais des cantiques ; je vous en donnerai de fort beaux. Je donnerai aussi un livre de la vie des Saints, ou de quelques autres belles histoires, et on lira une demi-heure à chaque veillée. Si un homme jure, ou dit une mauvaise parole, il sera chassé de la veillée pendant huit jours. Enfin, la femme qu'on aura choisie pour être la maîtresse, dira de temps en temps quelques bonnes paroles, comme celle-ci : Mes amis, Dieu est au milieu de nous ; disons-lui que nous l'aimons de tout notre cœur, ou bien : Mon Dieu, nous vous offrons l'ouvrage que nous faisons. Si elle entend qu'on dise quelque chose contre le prochain, elle dira : Parlons d'autre chose, car Dieu nous demandera compte de ces paroles.

LA JEUNE FILLE.

Mais, mademoiselle, cela sera fort ennuyeux ; je suis sûre que nous nous endormirons en travaillant.

LA BONNE.

Non, ma fille, les cantiques vous réveilleront, et puis les vieilles gens diront des histoires, ils en savent toujours ; cela fait passer une heure, et l'on va se coucher content, parce qu'on sait qu'on n'a point offensé Dieu dans la journée ; au lieu que si l'on a dit des sottises ou fait quelque mal, on tremble dans la crainte de mourir pendant la nuit.

Nanon va nous répéter le huitième commandement de Dieu.

NANON.

Faux témoignage point ne feras, ni mentiras aucunement.

LA BONNE.

De même qu'il n'est jamais permis de dérober pour quelque cause que ce soit, il n'est pas permis non plus de mentir, Dieu le défend.

LA JEUNE FILLE.

Mais, mademoiselle, on ment quelquefois pour s'excuser, afin de n'être pas grondée, et pour empêcher sa mère de se mettre en colère.

LA BONNE.

C'est toujours mentir, mon enfant; et pour tout au monde il ne faudroit pas faire une chose qui offense Dieu.

LA JEUNE FILLE.

Je veux bien croire que c'est mal fait de mentir; mais, mademoiselle, c'est un petit péché, et l'on n'est pas damné pour ces petites fautes.

LA BONNE.

Un petit péché! Oh! mes bonnes gens, je ne puis pas entendre prononcer ce mot sans frémir depuis les pieds jusqu'à la tête. Si je vous disois à tous tant que vous êtes que je vous aime beaucoup, et que depuis le matin jusqu'au soir je vous donnasse des soufflets, de petits coups de couteau, et que je vous dise, cela n'est rien, vous n'en mourrez pas; vous me diriez que je ments quand je dis que je vous aime. On ne maltraite point les gens que l'on aime; on ne cherche point à les désobliger, on veut leur faire plaisir dans les plus petites choses. Si on leur a donné du chagrin par mégarde, on en est bien mortifié, on leur en demande pardon de bon cœur, et l'on prend de bonnes précau-

tions pour ne plus les fâcher. Il n'y a donc que le bon Dieu qu'on ne craint point de fâcher! Cependant on lui dit effrontément qu'on l'aime de tout son cœur : et moi je dis qu'on ment; qu'on ne l'aime point du tout, ou du moins qu'on ne l'aimera pas long-temps. Je répondrois bien qu'une personne qui ne craint point de faire ce qu'elle appelle de petits péchés, en commettra bientôt de grands. Dites-moi, ma chère fille, si vous aviez un enfant qui volât une feuille de papier chez le voisin, ou quelque autre bagatelle, lui pardonneriez-vous ce vol qui seroit si petit?

LA JEUNE FILLE.

Oh! pour cela, mademoiselle, je le fouetterois sans miséricorde, comme on a toujours fait chez nous; j'ai de l'honneur, Dieu merci.

LA BONNE.

Il me semble pourtant que vous seriez trop sévère; à la bonne heure s'il avoit volé de l'argent, cela mériteroit le fouet; mais pour une bagatelle.....

LA JEUNE FILLE.

Vous vous moquez, je pense; ceux qui sont pendus ont commencé comme cela, vous nous le disiez l'autre jour; et pour empêcher un enfant d'être voleur quand il sera grand, il ne faut pas lui laisser prendre l'habitude du vol quand il est petit. On dit tous les jours que celui qui peut faire une petite corbeille peut aussi faire un grand panier; il en est de même pour les voleurs : qui vole un liard voleroit un écu.

LA BONNE.

Vous avez raison, mon enfant; et je vous prie de dire sur les mensonges, et sur les autres

choses que vous appelez de petits péchés, ce que vous dites par rapport au vol. Qui prend l'habitude de mentir dans les petites choses, mentira aussi dans les grandes : qui s'accoutume à faire les moindres péchés, en commettra bientôt de grands ; c'est la petite corbeille et le grand panier.

UNE PAYSANNE.

Je voudrois bien ne mentir jamais, car je reconnois que cela est très-mal ; mais quand on est obligé d'aller au marché et de vendre sa marchandise, on est forcé de mentir : les gens de la ville voudroient avoir les choses pour rien, et il faut les tromper pour leur vendre.

LA BONNE.

Vous vous imaginez cela, ma chère ; mais ce sont les mensonges des gens de la campagne qui ont rendu ceux de la ville si méfians. Vous jurez qu'une chose vaut vingt sous, que vous ne pouvez la donner à moins, et puis vous la donnez pour quinze ; vous voyez bien qu'il n'est pas possible de vous croire. J'ai connu une pauvre femme qui vendoit par les rues ; on l'appeloit *petite conscience*, parce qu'on savoit que, pour tout au monde, elle n'eût pas voulu blesser sa conscience, en disant une chose qui n'étoit pas. On la croyoit, et l'on ne marchandoit pas avec elle ; et elle ne rapportoit jamais rien de ses poires et de ses noisettes. Peut-être que cela ne vous arriveroit pas dans le commencement ; mais quand on vous connoîtroit, tout le monde voudroit acheter votre marchandise.

NANON.

Je suppose que je susse qu'une chose pourroit

nuire à quelqu'un, ou en brouiller d'autres, ne pourrois-je pas mentir pour ne pas la révéler, si on me la demandoit, et répondre que je ne la sais pas, ou bien la déguiser en la disant autrement qu'elle n'est ?

LA BONNE.

Non, ma chère Nanon, il ne faut jamais mentir, pour quelque raison que ce soit. Vous pourrez répondre : Pourquoi me faites-vous une telle question ? Vous me prenez pour babillarde : croyez-vous que j'examine les actions et les paroles des autres? Ne me demandez jamais une telle chose, car vous pouvez être assurée, quand je saurois tout ce que vous pourriez me demander, que je ne vous le dirois pas. Je veux, avec la grâce du bon Dieu, être aveugle, sourde et muette par rapport à mon prochain.

UNE FEMME.

Si j'avois su cela, je n'aurois pas été si embarrassée il y a six mois : on me fit prêter serment pour une querelle; cela m'inquiéta beaucoup.

LA BONNE.

Vous ne pouviez refuser de répondre au juge, ma bonne femme, c'étoit de la part de Dieu qu'il vous interrogeoit, et vous étiez obligée de lui répondre. Si c'est un péché de mentir pour s'excuser ou pour excuser les autres, vous pouvez bien penser que c'est un péché beaucoup plus grand de mentir pour faire tort à quelqu'un. Si l'on avoit été assez malheureux pour le faire, il faudroit bien expliquer cela à confesse, et le réparer. En vous disant cela, je me souviens que j'ai oublié de vous parler des mauvais jugemens. Il y a des personnes qui passent leur vie

à examiner le prochain et à le juger. Celui-là est un hypocrite, celle-là est bien orgueilleuse, cet autre aime à boire. Il ne nous appartient pas de juger le prochain, c'est Dieu seul qui a droit de le faire; et Jésus a dit expressément: *Ne jugez point, et vous ne serez pas jugé.*

Il nous reste encore à nous instruire sur deux des commandemens de Dieu. Le neuvième nous défend les mauvaises pensées et les mauvais désirs, dont il faut se confesser bien exactement.

Nanon va nous réciter le dixième.

NANON.

Le bien d'autrui ne convoiteras, pour l'avoir injustement.

LA BONNE.

Convoiter une chose, c'est la désirer, et Dieu nous apprend qu'il ne faut point désirer la femme de son prochain, ni ses biens, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à lui.

MÈRE JEANNE.

Est-ce qu'il y a du mal, quand je vois un homme bien riche, de dire en moi-même : Je voudrois être aussi riche que lui.

LA BONNE.

Si vous ne disiez absolument que cela, il n'y auroit pas de péché ; ce ne seroit qu'une sottise, car quand vous souhaiteriez pendant cent ans, il n'en seroit ni plus ni moins. Mais c'est qu'ordinairement on ne fait pas ce souhait-là tout seul ; il est accompagné d'un sentiment de chagrin et d'envie contre les personnes dont on souhaiteroit d'égaler la fortune ; et puis viennent les plaintes contre la Providence : Mais

pourquoi celui-là a-t-il tant de bien, tandis que j'en ai si peu? Il est avare; et moi, si j'étois riche, j'emploierois bien mieux mon bien. On fait mille autres raisonnemens pareils à ceux-là, qui semblent accuser Dieu d'injustice, comme s'il n'avoit pas de bonnes raisons dans toutes les choses qu'il fait. D'un autre côté, quand on s'accoutume à souhaiter une fortune semblable à celle d'autrui, on en vient bientôt à souhaiter celle qu'il a; et si cela dépendoit de nous, on iroit jusqu'à l'en priver pour s'en mettre en possession.

MADAME PERNOT.

Je n'ai jamais souhaité l'argent du prochain; mais pour ce qui est de la servante d'autrui, oh! j'ai fait plus que la souhaiter, car j'en ai débauché une pour venir demeurer chez moi. Je ne lui ai pas dit positivement : quittez votre maître; mais j'ai parlé en sa présence des gros gages que je donnerois à une fille comme elle; et comme c'étoit plus qu'elle n'avoit, elle a demandé son congé. Le bon Dieu m'a bien punie, car cette fille, que je croyois une merveille, ne fait rien qui vaille depuis qu'elle est chez moi.

LA BONNE.

Vous avez péché en cela contre le dixième commandement. Vous avez fait à votre prochain une chose que vous ne pardonneriez pas aisément si on vous la faisoit à vous-même. Vous avez peut-être fait naître dans le cœur de ce même prochain une haine que vous aurez bien de la peine à guérir. Vous avez gâté un fort bon domestique, en le rendant ingrat envers son ancien maître, en lui faisant préférer un écu ou deux à ce qu'il devoit à ceux dont il étoit

bien traité. Voyez que de fautes en entraîne la première ?

MADAME PERNOT.

O mon Dieu ! qui l'auroit jamais pensé ? Jusqu'à présent j'avois toujours regardé cela comme une bagatelle.

LA BONNE.

Je vous prie de faire tous une grande attention à ce que je vais dire. Il est sans doute des péchés plus grands les uns que les autres. Je fais un mensonge pour m'excuser, j'en fais un pour procurer du tort à une personne dont je veux me venger : vous sentez que ces deux péchés ne sont pas aussi considérables l'un que l'autre, et que le second est bien plus grand que le premier. Mais cette première faute, que vous traitez de bagatelle, est pourtant une offense de Dieu, une maladie de l'âme.

MADAME PERNOT.

Ayez la complaisance de me distinguer cela, mademoiselle. Ce premier mensonge pourroit-il me conduire en enfer ?

LA BONNE.

Non, par lui-même, madame Pernot. On vous donne un coup de canif dans la chair du bras : cette blessure assurément ne peut pas vous faire mourir ; mais si chaque jour on vous fait de nouvelles blessures, il est certain que cela vous affoiblira beaucoup. Il pourroit bien arriver que la personne qui vous donne ces coups, et qui n'a pas envie de vous tuer, vous atteignît en un endroit dangereux, et vous fît une blessure mortelle. Mais je suppose que cela ne vous arrive pas, la douleur que vous causeront ces légères blessures, vous donnera une

petite fièvre; vous perdrez le sommeil, l'appétit, votre sang s'aigrira. Dans cette mauvaise disposition, un rhume, une bagatelle qui vous arrive, peuvent devenir une maladie mortelle, parce qu'elle vous trouve affoiblie; et tout le secours de la médecine ne pourroit vous guérir d'un mal qui n'auroit pas été dangereux s'il eût attaqué une personne qui eût eu toutes ses forces. Il en est de même de ce qu'on appelle les petits péchés; ils ne tuent pas l'âme; mais ils l'affoiblissent petit à petit, et la mettent dans une si mauvaise disposition, qu'elle sera incapable de résister à une grande tentation, à une occasion dangereuse; elle y succombera et perdra la grâce de Dieu.

MADAME PERNOT.

Je commence à comprendre cela. On ne sera pas damné pour cette foule de petites fautes que l'on commet à tous momens; mais ces petites fautes seront causes qu'à la fin on en commettra une grande qui menera dans l'enfer.

LA BONNE.

C'est précisément cela. Je vais me servir d'une autre comparaison dont j'ai déjà dit un mot.

Nous sommes deux amies depuis long-temps; vous m'avez témoigné de l'amitié dans toutes les occasions qui se sont présentées, vous avez eu soin de moi dans une maladie, de mes intérêts dans le commerce, de ma réputation quand on m'a accusée : je vous ai d'abord aimée de tout mon cœur, comme le méritoient vos bienfaits, et je n'ai rien épargné pour vous marquer ma reconnoissance; mais insensiblement je me refroidis : je ne voudrois pas vous

faire tort; seulement je ne suis plus si attentive à vous faire plaisir : je vous désoblige dans de petites choses, je vais me promener avec vos ennemis, en un mot je fais quantité de bagatelles qui vous déplaisent. N'est-il pas vrai que toutes ces choses feront que vous ne m'aimerez plus tant? Nous serons encore amies, si vous le voulez; mais ce sera d'une amitié languissante, et chaque jour cette amitié diminuera, en sorte qu'elle ne tiendra plus qu'à un fil. Je suppose qu'alors il se présente une occasion de faire ma fortune, en vous désobligeant tout-à-fait et en renonçant à votre amitié, vous pensez bien que cette amitié ne me retiendra guère, car elle est devenne bien petite.

Dieu vous a comblée de toutes sortes de biens, depuis que vous êtes au monde, et d'abord vous avez senti ses bienfaits : votre âme, qui étoit encore innocente, avoit une grande horreur du péché; mais petit à petit vous vous êtes familiarisée avec les petites fautes, vous avez négligé Dieu, vous n'avez pas tenu compte de le désobliger; l'amour que vous aviez pour lui s'est refroidi. Vous l'aimez pourtant encore; mais cet amour ne tient plus qu'à un fil, un rien l'anéantira. Il se présentera un péché que vous ne croirez pas considérable; vous vous tromperez, il le sera; vous perdrez la grâce de Dieu sans vous en apercevoir, et insensiblement vous avalerez le péché comme de l'eau, sans en être touchée, et vous mourrez dans ce malheureux état; car Dieu, rebuté par vous, vous abandonnera comme vous l'aurez abandonné.

NANON.

Comment éviter ce malheur? Car on a beau

faire, on se laisse aller tous les jours à mille fautes qui échappent.

LA BONNE.

Si vous étiez mon amie, et que vous eussiez un grand désir de m'obliger et de me servir en toutes choses, il pourroit fort bien arriver, avec votre bonne volonté, que vous feriez encore des fautes. Vous casseriez un verre, quand vous voudriez me donner à boire, faute de le bien tenir; vous renverseriez un pot plein d'eau dans une chambre que j'aurois bien nettoyée; vous gâteriez ma soupe en y mettant trop de sel. Toutes ces actions me déplairoient beaucoup; mais comme je verrois que vous seriez bien fâchée quand ces petits malheurs vous arriveroient, que vous m'en demanderiez pardon de tout votre cœur, que vous acheteriez bien vîte un autre verre à la place de celui que vous auriez cassé, que vous prendriez beaucoup de peine pour nettoyer la chambre que vous auriez salie, je ne pourrois pas vous ôter mon amitié à cause de cela. Je dirois: La pauvre fille a bonne volonté; mais elle ne sait pas servir; elle est maladroite, avec le temps elle se corrigera, et je lui montrerai à mieux faire.

Voilà justement comme agit le bon Dieu envers ceux qui ont bonne volonté de le bien servir. On fait des fautes dans son service, non pas parce qu'on aime ces fautes, mais parce qu'on est foible; on en a bien du regret; on lui en demande pardon, on lui promet de mieux prendre garde à l'avenir; on lui demande sa grâce pour se corriger; on fait tout ce qu'on peut pour réparer ses fautes, et ce bon père, qui connoît le fond du cœur, a pitié de notre foi-

blesse, nous donne du temps pour nous corriger, et nous apprend lui-même à le mieux servir.

MADAME PERNOT.

Je conçois que ce ne sont pas les fautes légères qui nous privent de l'amitié de Dieu, mais l'amour que nous avons pour ces choses.

LA BONNE.

Tout justement. L'affection, l'amour d'un seul péché nous fait plus de mal, et déplaît plus à Dieu que dix fautes de foiblesse. Toutes les fois que nous sentons dans notre cœur l'amour pour un seul péché, quelque léger qu'il nous paroisse, nous devons trembler, et croire que nous sommes dans un grand danger de notre salut : c'est une marque que nous n'aimons guère le bon Dieu, et que notre amour ne tient plus qu'à un fil.

MÈRE JEANNE.

Pour bien faire tout ce que vous nous dites là, mademoiselle, il ne faudroit pas penser à autre chose; on seroit alors des saintes.

LA BONNE.

Aussi est-ce pour être des saints que Dieu nous a mis sur la terre. Pensez-y bien, mes bonnes gens; vous n'avez que cet ouvrage qui soit de conséquence : ne croyez pas que le ciel se gagne pour rien; Jésus-Christ dit qu'il n'y a que les violens, c'est-à-dire les forts, qui l'emportent. Vous venez d'entendre tout ce que Dieu nous ordonne et nous défend par ses saints commandemens; il faut les observer ou aller en enfer. Pesez bien ce mot : *Aller en enfer*, c'est-à-dire être éternellement misérable, toujours

souffrir, sans jamais recevoir aucun soulagement.

LE FERMIER.

J'ai eu une fois un mal de dents si terrible, que je me frappois la tête contre les murailles. Tenez, mademoiselle, si l'on m'avoit dit que ce mal dureroit seulement une année, je crois que je serois tombé dans le désespoir : oh! j'aurois mieux aimé mourir dans le moment.

LA BONNE.

Ajoutez à ce mal de dents les douleurs de la goutte, de la pierre, celles que souffre une femme quand elle met un enfant au monde; joignez-y les ardeurs d'une fièvre violente, dans laquelle on vous refuseroit une goutte d'eau; pensez aux douleurs que vous souffririez encore, si, avec tout cela, vous étiez couvert de plaies depuis les pieds jusqu'à la tête, et qu'on vous répandît du vinaigre, du poivre, sur toutes ces plaies, ou bien du plomb fondu; en un mot, rassemblez tous les maux dans votre esprit, ce ne sera qu'une bagatelle en comparaison des peines de l'enfer.

NANON.

Vous me faites frémir, mademoiselle. Je ne me sens pas une goutte de sang dans les veines, seulement en vous entendant dire cela.

MÈRE JEANNE.

Quand je pense au mal qu'on a à mettre un enfant au monde, je crois qu'il ne faudroit que souffrir cela pour faire un enfer bien rude.

LA BONNE.

Cependant ce mal n'est rien en comparaison. Ajoutez qu'il ne finira jamais. Pesez bien ce

mot encore une fois, *jamais*. Supposez qu'un oiseau vînt prendre, tous les mille ans, un grain de poussière sur la terre, pour le transporter dans un autre monde; combien lui faudroit-il de millions d'années pour transporter toute la terre qui est dans ce village, tous les brins de terre qui sont en France, et puis ceux qui sont dans tout le monde! L'esprit se perd à penser seulement à cela. Hé bien, quand toute cette poussière seroit transportée, l'éternité des souffrances ne feroit que commencer. Ceux qui n'auront pas accompli les commandemens de Dieu, seront plongés pendant tout ce temps dans des fleuves de feu et de soufre, accablés de tous les maux et de toutes les douleurs possibles. Ils seront tout-à-la-fois dévorés des flammes, transis de froid; en un mot, il n'y a aucun mal dont ils ne soient accablés. Et pourquoi souffriront-ils ces horribles supplices? Pour n'avoir pas voulu se gêner un peu dans cette vie; un ivrogne, pour n'avoir pas voulu s'abstenir d'aller au cabaret; une jeune fille, pour s'être exposée dans des danses, dans des vogues, dans des veillées; un pauvre, pour avoir murmuré de sa pauvreté, haï et envié les riches; les riches, pour avoir dépensé en beaux habits, en festins, en divertissemens, des sommes qu'ils auroient dû employer à assister les pauvres; un père et une mère, pour avoir mal élevé leurs enfans; les enfans, pour avoir désobéi à leurs parens; les domestiques, pour avoir manqué de fidélité envers leurs maîtres; les maîtres, pour avoir scandalisé leurs domestiques, pour leur avoir retenu leurs gages, avoir négligé le soin de leur salut; les marchands, pour avoir vendu à faux poids, à fausse

mesure ; les ouvriers, pour avoir fait tort à leurs maîtres en employant mal leur temps ; tous, pour n'avoir point pensé qu'ils n'étoient au monde que pour aimer et servir Dieu, pour avoir négligé de le servir, pour avoir fait de mauvaises confessions et communions.

Voilà pourquoi les damnés sont actuellement en enfer. Ah ! si vous pouviez entendre leurs cris, leurs hurlemens, il y auroit de quoi vous faire mourir de frayeur. Nous avons mérité d'être en leur compagnie ; combien y en a-t-il qui seroient damnés s'ils mouroient cette nuit ! Ah ! qu'ils frémissent, et qu'ils disent avec moi : Miséricorde, Seigneur ! puisque vous avez eu la bonté de m'attendre jusqu'à ce jour, je ne veux pas perdre un instant : je prends, à ce moment même, la résolution de faire une bonne confession générale, et d'employer le reste de ma vie à vous servir ; je vous prierai sans cesse pour obtenir la grâce de me corriger ; je regarderai toutes mes autres affaires comme des bagatelles au prix de mon salut ; je ne craindrai rien que le péché, et le malheur de vous perdre, qui en est la suite.

Tout ce que je viens de vous dire de l'enfer est bien affreux, mes bonnes gens ; cependant ce n'est rien en comparaison d'une autre peine qui sera beaucoup plus terrible, et que nous craignons pourtant moins : c'est d'être privés de la vue de Dieu, d'en être haïs, de le blasphémer, de sentir pendant toute l'éternité le poids de sa colère. Les paroles me manquent pour vous dire tout ce que je sens à cet égard, et cependant il s'en faut bien que je le sente comme il doit être senti.

ANNE.

Il me semble, mademoiselle, que j'en ai eu une petite idée une fois de ma vie. J'ai toujours beaucoup aimé ma mère; quand j'étois petite, si elle paroissoit un peu fâchée contre moi, je ne pouvois pas dormir de toute la nuit. Hé bien, une fois, pendant que j'étois à la campagne à trois lieues d'ici, un méchant homme vint lui dire que j'avois parlé à un procureur pour lui faire un procès à cause d'un petit morceau de terre qu'elle avoit vendu, quoiqu'il vînt du bien de mon père. Je n'y avois pas seulement pensé, je vous assure; mais pourtant elle le crut; et quand je revins de la campagne pour l'embrasser, elle me dit: Retire-toi d'ici, malheureuse; je te renonce pour mon enfant, je ne veux plus te voir. Je m'étois précipitée, pour ainsi dire, dans les bras de ma mère, et je m'attendois à les trouver ouverts comme de coutume. Quand je me vis ainsi repoussée, je fus saisie d'une telle douleur, que je ne puis l'exprimer; je suis bien sûre que je ne souffrirai pas davantage le jour de ma mort: il falloit qu'elle fût bien grande, car je tombai évanouie, et je demeurai plus de trois heures sans connoissance. J'ai souvent pensé depuis qu'au moment de ma mort mon âme s'envoleroit vers le bon Dieu avec une plus grande ardeur que je ne faisois vers ma mère; et que si j'avois le malheur de mourir dans le péché, j'en serois rebutée et repoussée avec horreur. Cette pensée me fait frémir et me glace le sang. Je dis quelquefois: Mon Dieu! je sais que j'ai mérité l'enfer; punissez-moi comme vous le jugerez à

propos, cela est juste; mais ne me rejetez point comme ma mère me rejeta.

LA BONNE.

Quand votre bonne mère vous rejeta, ma pauvre Anne, vous n'étiez point sans consolation; vous saviez que vous étiez innocente, et vous aviez l'espérance de la détromper à la fin : mais le pécheur n'aura point cet espoir. Il confessera la justice du Dieu qui le rejète; il connoîtra qu'il en est rebuté, haï pour toute l'éternité, et cela sans ressource. Oh! quel malheur! quel désespoir! Hâtons-nous de le prévenir, mes bonnes gens : que ce moment soit celui de notre conversion, mais d'une conversion si sincère, que nous puissions espérer de n'être point rejetés de Dieu au moment que notre âme sera séparée de notre corps.

MARIE.

Vous m'avez bien effrayée, mademoiselle; je n'en dormirai pas de toute la nuit, je vous assure. Que faut-il faire pour prévenir ces horribles malheurs?

LA BONNE.

La première chose qu'il faut faire, c'est de chasser, dès aujourd'hui, le péché de notre cœur par un regret sincère de l'avoir commis, avec une bonne résolution de ne plus le commettre; et puis nous disposer à faire une bonne confession générale qui nous réconcilie avec Dieu.

L'AVEUGLE.

Et comment faire cette confession générale? J'ai soixante-dix ans, je ne pourrai jamais me souvenir de tous les péchés que j'ai faits dans ma vie.

LA BONNE.

Vous ferez tout ce que vous pourrez, et puis M. le curé, ou celui auquel vous vous confesserez, vous interrogera. L'essentiel est d'avoir une vraie douleur de vos péchés, et de n'en cacher aucun volontairement, ou faute de vous bien examiner.

LE MANŒUVRE.

Au sortir d'ici j'irai trouver le curé; il faut qu'il me confesse dès aujourd'hui. Tenez, mademoiselle, si je mourrois en ce moment, je suis sûr que j'irois tout droit dans l'enfer. Je suis un malheureux, un chien d'ivrogne, qui ne fait que du mal. Oh! que ma pauvre femme va être heureuse, si je ne meurs pas tout de suite! elle ne sera plus ni battue ni querellée. Mes maîtres y gagneront aussi, car je ne gagne pas la moitié de l'argent qu'ils me donnent. Je suis un paresseux, un gourmand, un brutal; je me fais peur à moi-même.

LA BONNE.

Vous n'aurez pas de peine à vous confesser, mon pauvre Thomas, car vous dites vos péchés tout haut. Vous ferez bien d'aller trouver M. le curé au sortir d'ici; mais il faudra lui obéir, s'il diffère votre confession de quelques jours pour vous donner le temps de vous bien préparer.

LE MANŒUVRE.

Et si j'allois mourir avant ce temps? Je ne veux pas m'exposer à être damné.

LA BONNE.

Le bon Dieu qui vous donne cette volonté de rentrer dans sa grâce et de vous convertir, vous donnera aussi le temps de l'exécuter, mon ami.

PIERRE.

Il faut que je vous dise une chose, mademoiselle; je ne vaux pas mieux que Thomas; je suis, comme lui, un ivrogne, un brutal, et bien d'autres choses; cependant je n'ai point du tout cette grande envie d'aller à confesse. Pourquoi Dieu ne me la donne-t-il pas comme à lui?

LA BONNE.

Ce n'est pas à de misérables créatures telles que nous sommes, à demander à Dieu des raisons de ce qu'il fait ou de ce qu'il ne fait pas; cependant il veut bien nous permettre de connoître quelquefois les règles de sa conduite. Il y a plus de cinq semaines que Thomas a été fidèle à la grâce. Dieu lui avoit donné la bonne pensée de ne plus aller au cabaret, il n'y a point été; et la récompense de cette violence qu'il s'est faite est cette frayeur de l'enfer qu'il a aujourd'hui, et cette résolution de se convertir parfaitement. Commencez, mon pauvre Pierre, à faire quelque chose pour Dieu, à vous corriger de quelques-unes de vos mauvaises habitudes; et Dieu, qui est extrêmement libéral, vous récompensera en vous donnant de bonnes pensées, et la force de les exécuter.

LE MANŒUVRE.

Vous me croyez meilleur que je ne suis, mademoiselle; si je n'ai pas été au cabaret, j'en ai eu bien envie; il me prend une soif enragée toutes les fois que je passe devant la porte; et pour m'attirer, la cabaretière me dit : Nous avons percé un bon tonneau, mais nous ne voyons plus maître Thomas; il aime mieux aller entendre cette bigote. Voyez-vous, il faut

tout dire : j'avois promis à son mari d'aller boire chopine ce soir, et de ne pas vous en parler ; mais si personne que moi ne leur aide à vider ce bon tonneau, il sera encore plein dans dix ans, je vous en donne ma parole. Je ne veux pas offenser Dieu et m'exposer à être damné pour une chopine.

PIERRE.

Mais, grand nigaud, on n'est pas damné pour boire chopine; c'est pour s'enivrer. Si l'on ne buvoit point du tout, il faudroit donc que le cabaretier fermât sa boutique, et qu'il mourût de faim. N'est-ce pas, mademoiselle, qu'on peut boire, pourvu qu'on ne s'enivre pas?

LE MANŒUVRE.

Je ne sais pas si les autres le peuvent; mais pour moi je sais bien que c'est la chose impossible. D'abord la cabaretière, ou le diable (car c'est la même chose), ne me proposent qu'une chopine de vin, et ils me disent comme vous, maître Pierre : Ce n'est pas un péché de boire chopine. Vraiment, je sais bien que ce n'est pas un péché, il faut bien boire ou mourir de soif; mais la cabaretière, le diable et vous, maître Pierre, vous savez fort bien que si une fois j'entre tant seulement dans le cabaret, une chopine en attirera une autre. Quand je suis assis sur ce maudit banc, les coudes appuyés sur cette chienne de table, avec le vin et les verres devant moi, il me semble que j'y suis cloué. On boit un coup, puis on jase; ensuite vient un autre coup, la chopine est vide; il en vient une autre, la tête se brouille; on s'emplit comme un tonneau, et voilà la chopine qu'on

boit : puis on recommence le lendemain ; après quoi on jure, on bat sa femme, on querelle ses enfans qui n'ont pas de quoi manger, parce que leur père a trop bu ; ensuite on est malade, on jure contre la pauvreté, et l'on devroit jurer contre l'ivrogne qui n'a pu s'empêcher de boire cette misérable chopine.

LA BONNE.

Ah ! que Thomas dit bien ! Quand on a une mauvaise habitude, il ne faut pas marchander avec elle ; car assurément on ne sera pas le plus fort : si on lui accorde un pied, elle en prend quatre. Mais, dira Pierre, un homme qui travaille est bien misérable s'il ne peut pas boire un coup avec ses amis. Qu'il le boive chez lui avec sa femme : un honnête homme ne doit point fréquenter le cabaret ; c'est un endroit où le diable a établi son empire, où il tend ses filets pour faire tomber les hommes dans le péché. On n'y doit aller qu'en voyage ; quand on est chez soi, il faut le regarder comme un endroit très-dangereux ; et si l'on a besoin de boire un coup, il faut le boire dans sa maison, où l'on ne boit que ce que l'on a résolu.

UNE FEMME.

Plût à Dieu que mon mari vous entendît, mademoiselle ! encore faudroit-il lui recommander de ne point boire au marché. Quand il a des bêtes à vendre, ceux qui veulent les acheter ont soin de le faire boire auparavant ; ils l'enivrent, et après cela ils lui font faire tout ce qu'ils veulent.

LA BONNE.

En général, le cabaret damnera la moitié des gens de la campagne au moins, aussi bien que

les ouvriers. D'abord, c'est un très-grand péché de s'enivrer; et puis, y a-t-il rien de plus horrible pour un homme, que de perdre la raison et de se mettre au rang des fous ? Considérez toutes les extravagances que fait un homme ivre : il y a de quoi mourir de honte. Mais ce n'est pas tout, on commence à boire ensemble comme de bons amis, et puis on finit par se quereller et se battre. Que de malheurs sont arrivés à la suite du vin ! On perd sa santé et sa vie : qu'une fièvre maligne attaque un homme sobre, il y a espérance de le guérir; mais si c'est un ivrogne, les médecins y perdent leur latin; son sang est comme de l'huile où l'on a mis le feu, il n'est pas possible de l'éteindre. Combien de juremens et de blasphèmes entend-on dans les cabarets ! C'est une vraie image de l'enfer. Un bourgeois, qui veut affermer son bien, ou qui veut faire faire quelque ouvrage, ne choisit point un ivrogne, s'il a un peu de bon sens; en sorte que celui qui aime à boire, perd son âme, ruine sa santé, mange son bien, s'il en a, ou n'en amasse point; traîne une vieillesse misérable, en demandant l'aumône, et a le chagrin de voir ses enfans demander l'aumône comme lui, en maudissant son ivrognerie. Pensez-y bien, mes bonnes gens : point de paradis sans conversion, et point de conversion pour les ivrognes, s'ils ne renoncent au cabaret.

UNE FEMME DE LA VILLE.

Mais y a-t-il du mal à aller au cabaret le dimanche? Nous sommes enfermés toute la semaine; on va se promener d'un côté et d'autre les dimanches et les fêtes, on a bien chaud, on entre dans un cabaret, l'homme, la femme,

les enfans et les apprentis ; on a dessein d'y boire un coup et d'y manger une salade, parce qu'on s'est fatigué en chemin, et puis, parce qu'on ne va dans ces endroits que pour y goûter : on s'oublie quelquefois, et l'on en revient gai ; mais on est tous ensemble ; quel mal fait-on ?

LA BONNE.

Un grand mal, ma chère. Les dimanches et les fêtes sont établis pour servir Dieu, et non pour faire la débauche. Vous dépensez beaucoup d'argent dans ces guinguettes où l'on ne va que pour boire et manger; après quoi l'on jeûne le reste de la semaine, et l'on va nus pieds, faute de souliers. Si l'on mettoit de côté l'argent qu'on dépense à cela, on auroit une poire pour la soif: d'ailleurs on travailleroit le lundi, au lieu qu'on est si fatigué de la débauche de la veille, qu'on ne fait rien ou presque rien. On accoutume ses enfans et ses apprentis au cabaret et à s'enivrer. Je me suis trouvée quelquefois sur le chemin de ces guinguettes ou de ces foires, et j'avois envie de pleurer. Je voyois des hommes, des femmes et même des enfans, pour lesquels le chemin n'étoit pas assez large; l'un tomboit, l'autre chanceloit, un autre étoit obligé de rendre le vin qu'il avoit bu; en un mot, ils étoient tous ivres comme des bêtes. Or, s'il est horrible de voir un homme à qui le vin a ôté l'usage de la raison, c'est bien pis pour une femme. J'aimerois autant rencontrer le diable, qu'une femme prise de vin : elle perd tout sentiment de pudeur et de modestie; elle dit des sottises, elle en fait, elle en souffre, et devient la honte de son sexe.

LA MÊME FEMME.

A votre compte, mademoiselle, il ne seroit jamais permis de se divertir innocemment.

LA BONNE.

Non, ma chère, tant que vous appelerez innocens des plaisirs de cette espèce. Je ne vous empêche pas d'aller vous promener après les offices de l'église ; mais je soutiens que, d'aller au cabaret, ce n'est point un délassement, et qu'on s'y fatigue plus qu'en travaillant. Revenez manger un morceau et boire une bouteille de vin chez vous, je n'y trouverai point à redire ; mais n'allez pas vous exposer dans les chemins en un état qui fait rougir et soupirer ceux qui vous rencontrent.

Nous allons parler des commandemens de l'Eglise. Nanon, dites-nous le premier.

NANON.

Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement.

LA BONNE.

Voilà ce que je vous disois tout-à-l'heure. Il n'y a point : *Les fêtes tu te divertiras, tu iras au cabaret ;* mais, *tu sanctifieras*, c'est-à-dire tu feras des actions saintes ; tu assisteras à tout l'office de la paroisse, et après cela tu pourras te promener honnêtement avec ta famille.

LE TISSERAND.

Quelquefois je peste contre les fêtes. On a une pièce de toile qu'on veut rendre : il y a deux fêtes dans la semaine ; savez-vous ce que l'on fait ? On travaille.

LE TAILLEUR.

Pour nous, nous ne travaillons point les fêtes ; mais souvent nous sommes forcés de tra-

vailler toute la nuit le samedi : c'est malgré nous, je vous assure; mais il faut rendre l'ouvrage.

LA BONNE.

Qui vous empêche de veiller la nuit du vendredi au samedi? Savez-vous bien que Dieu condamna lui-même un homme à être lapidé, c'est-à-dire à être assommé à coups de pierres, seulement pour avoir ramassé du bois le jour qui lui étoit consacré?

LE TAILLEUR.

Je pense, comme vous, que cela n'est pas bien; mais on a beaucoup d'enfans, il faut les nourrir; et si l'on manquoit de parole aux gens, on perdroit leur pratique : ils ne considèrent pas s'il y a plusieurs fêtes dans une semaine, ils veulent être servis.

LA BONNE.

Mettez-vous bien dans l'esprit que l'observation des commandemens de Dieu et de l'Eglise doit aller avant tout le reste; que rien ne peut vous en dispenser. Je m'explique pourtant. Il est des occasions où l'Eglise elle-même peut vous dispenser de ces préceptes; et elle le fait quelquefois, en donnant la permission de travailler dans certaines fêtes. Alors il n'y a plus de mal à le faire; mais il faut toujours en avoir permission. Il faut, quand on demande cette permission, dire exactement la vérité; car si vous supposiez un besoin de travailler qui ne fût pas vrai, alors la permission que vous auriez obtenue ne vous serviroit pas du tout.

MARIE.

Je pense, mademoiselle, que j'ai fait une faute à laquelle je ne réfléchissois pas. J'avois donné une robe à faire, et je l'avois donnée

trop tard : cependant je voulois l'avoir absolument pour les fêtes de Noël, et je fus cause que les ouvriers travaillèrent les fêtes, avec permission, s'entend.

LA BONNE.

Voyez un peu le beau malheur, ma chère Marie, quand vous auriez eu votre robe deux jours plus tard! Vous fûtes cause que ceux qui travailloient pour vous, demandèrent une permission qui n'étoit point du tout nécessaire, car vous pouviez attendre. Ainsi vous êtes responsable de la faute qu'ils ont faite. Les femmes sont fort sujettes à ces sortes de fautes : elles ont tant de vanité, qu'une robe neuve est pour elles d'une grande importance ; elles font tourner la tête aux ouvriers pour l'avoir à point nommé, sans s'embarrasser ou non s'ils doivent travailler le dimanche.

Le second commandement de l'Église, quel est-il, Nanon ?

NANON.

Les dimanches la messe entendras, et les fêtes pareillement.

LA BONNE.

Entendre la messe les dimanches et les fêtes, c'est une chose à laquelle vous ne voudriez pas manquer; cependant je suis sûre que la plus grande partie de ceux qui m'écoutent ne l'entendent guère. Entendre la messe, n'est pas être dans l'église pendant le temps qu'on la dit; mais y être en priant. Oh! qu'il y a bien peu de personnes qui le font! Je vois à la grand'messe, le dimanche, une bande d'hommes debout, avec de grands yeux ouverts, qui regardent de tous côtés, qui rient, qui parlent, qui bâillent, et

des prières, pas un mot. Je vois des femmes qui dorment, qui jouent avec de petits enfans, qui tiennent leur chapelet par contenance, et remuent les lèvres en tournant la tête à droite et à gauche, sans penser seulement qu'elles sont dans l'église. Or, toutes ces personnes n'entendent pas la sainte messe.

UNE FEMME.

C'est bien force à moi de jouer avec de petits enfans pendant la messe; autrement ils braillent et étourdissent tout le monde.

LA BONNE.

Il ne faut pas les y mener, ma chère; cela les habitue à être dans l'église sans respect.

LA FEMME.

Eh ! que voulez-vous que j'en fasse, mademoiselle? Je n'ai pas de servante pour les garder. Si je les laissois seuls, il pourroit leur arriver quelque mal.

LA BONNE.

Je sais bien que dans les lieux où il n'y a qu'une messe qui se dit tard, il faut qu'une mère mène ses enfans à l'église : elle ne peut même s'empêcher de se distraire, pour empêcher de crier ceux qui n'ont pas encore de raison. Quant aux autres, il faut les accoutumer à être tranquilles, les fouetter s'ils ont couru ou parlé, ou crié dans l'église. Il y auroit même un autre moyen que vous prendriez, s'il étoit question d'un intérêt temporel. Joignez-vous une douzaine de mères de famille, et qu'il y en ait une qui aille de grand matin entendre la messe dans une paroisse voisine ; après quoi, elle gardera les enfans des autres pendant qu'elles iront à l'église.

C'est chacune quatre fois par an qu'elles auront cette commission ; Dieu mérite bien qu'on fasse cela pour lui. Mais ici, et dans bien d'autres endroits, il y a deux messes; et par conséquent une voisine peut fort bien garder vos enfans pendant la première : vous lui rendrez le même service pendant la seconde. Que si vous êtes dans l'impossibilité de faire ce que je vous propose, il faut vous distraire le moins que vous pourrez; car, après tout, Dieu ne demande pas l'impossible; ayez une bonne volonté, et il est si bon, qu'il s'en contentera.

UNE VIEILLE FEMME.

Je sais bien, mademoiselle, qu'on va à la messe pour prier Dieu ; mais ne pourroit-on pas aller à l'église dans un autre temps où il n'y auroit personne, et où on pourroit le faire sans déranger son ménage? Cette prière ne seroit-elle pas aussi bonne que celle qu'on fait à la messe ?

LA BONNE.

On voit bien, ma bonne mère, que vous ne savez point du tout ce que c'est que la messe; je vais vous l'apprendre.

N'est-il pas vrai que vous devez quelques devoirs au seigneur de la paroisse ? Si vous vendez un champ, il faut lui payer quelque chose. Les uns sont obligés de lui donner tous les ans, ou un chapon, ou une paire de poulets, ou une rente de quelque sous. Il y en a qui ne lui doivent qu'une révérence ; mais enfin, tous ceux qui ont quelques terres venant anciennement de sa famille, ont quelques redevances à son égard. Hé bien, Dieu est un million de fois, et plus encore, votre seigneur.

Vous lui devez non-seulement vos terres, vos maisons, mais encore votre cœur, votre esprit, votre corps, votre âme, en un mot, tout ce que vous avez : il est donc bien juste de lui rendre quelques devoirs. Il faut considérer que nous ne sommes rien, devant Dieu, moins que des vers de terre, des grains de poussière. Le seigneur de la paroisse n'est pas fort honoré, si un pauvre mendiant lui ôte son chapeau; mais si un homme de qualité comme lui le salue, alors il regarde ce salut comme quelque chose; cela lui donne du plaisir. Quand donc nous allons à l'église pour rendre à Dieu nos redevances, c'est comme quand le mendiant ôte son chapeau à monsieur le marquis. Mais Jésus-Christ, qui est Dieu et homme tout ensemble, vient lui-même sur l'autel à la sainte messe pour rendre ses devoirs à Dieu en notre nom et pour nous; il est donc de la dernière conséquence de nous unir à lui, et de dire pendant la messe :

Mon Dieu, voici la pauvre mendiante qui vient vous faire la révérence et vous payer sa dette; mais elle vous doit plus de cent mille francs, et elle n'a qu'un liard : elle va donc prier Jésus de payer pour elle. O mon Jésus! payez pour moi. O mon Dieu! je vous adore par Jésus, je vous aime par Jésus, je vous demande pardon par Jésus de tous mes péchés. O mon Dieu! je suis bien pauvre, j'ai besoin d'une infinité de choses : à présent que Jésus est sur l'autel entre les mains du prêtre, il vous demande ces choses pour moi; je vous les demande avec lui et pour l'amour de lui.

LA VIEILLE FEMME.

J'aurois grande envie de dire tout cela à la

messe, et pourtant je suis sûre de l'oublier; mais je dirai au bon Dieu : Je vous dis tout ce que la bonne demoiselle nous a appris : je voudrois m'en souvenir; mais vous savez bien, mon Dieu, que je ne le puis pas. Je répéterai cela pendant toute la messe.

LA BONNE.

Et vous l'entendrez comme il faut, ma bonne mère. Le bon Dieu, qui connoîtra votre bonne volonté, vous apprendra lui-même, bien mieux que moi, à prier comme il faut : il est un grand maître, et s'il veut vous instruire, vous prierez mieux que les plus grands docteurs et les savans qu'il n'aura point instruits. Ce que j'ai dit sur la manière dont il faut entendre la sainte messe les dimanches, je le dis aussi pour les jours de fêtes et les jours ouvriers, où vous pourrez l'entendre.

Nanon, passons au troisième commandement de l'Eglise.

NANON.

Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.

UN PAYSAN.

Dites-moi, je vous prie, pourquoi les prêtres disent sans cesse qu'il faut se confesser tous les mois, puisqu'on n'y est obligé qu'une fois chaque année.

LA BONNE.

C'est, mon ami, qu'il est difficile de bien faire une chose qu'on fait rarement. Si un homme ne faisoit qu'une paire de souliers par année, il n'auroit pas ma pratique; j'aurois peur qu'il n'oubliât son métier, s'il étoit si long-temps

sans travailler. Il y a un proverbe qui dit : C'est en forgeant qu'on devient forgeron, et c'est en se confessant souvent, qu'on apprend à se bien confesser. Aussi voyons-nous communément que moins on se confesse, moins on veut se confesser; car on fait avec répugnance ce qu'on fait mal. Mais, dites-moi, je vous prie, mon bon homme, pourquoi vous avez tant de répugnance à vous confesser tous les mois.

LE PAYSAN.

Je ne sais bonnement pourquoi. Je n'aurois aucune répugnance à dire mes péchés tout haut, car je n'en fais aucun que tout le monde ne connoisse chez nous; et ma femme, aussi bien que mes enfans, pourroient faire ma confession en cas de besoin. Malgré cela je sue à grosses gouttes quand il faut aller dire ces péchés à un prêtre. C'est peut-être parce qu'il me querelle : il s'impatiente de ce que je lui dis toujours la même chose.

LA BONNE.

Il est bien vrai que, lorsqu'un confesseur voit qu'on ne se corrige pas, cela l'afflige sensiblement; mais cela ne le met point de mauvaise humeur contre celui qui se confesse; il en a pitié au contraire, et s'il le reprend avec force, c'est toujours pour son bien, et pour l'engager à faire les plus grands efforts pour se corriger et changer de vie, parce qu'il sait qu'il n'y a point de salut sans cela.

LE PAYSAN.

Eh ! comment se corriger, mademoiselle? Je ne fais pas beaucoup de mal, mais je ne fais aucun bien. Je ne m'enivre pas, parce que je

n'aime pas beaucoup à boire, et que cela me rend malade. J'aurois bien envie quelquefois de me mettre en colère et de me fâcher; mais ma femme a la tête plus dure que moi : quand je lui dis un mot plus haut que l'autre, elle me boude, et il faut que je revienne le premier : j'aime encore mieux ne point me fâcher que de lui demander excuse. Je suis paresseux, et pourtant je travaille, parce que je n'aimerois pas demander l'aumône. Je fais mes prières et je vais à l'église; mais je n'y prie guère : j'y suis tout comme le banc sur lequel je suis assis, sans penser à rien, parce que je ne sais pas prier. Hé bien, voilà ma confession générale depuis vingt ans : j'ai eu le temps de l'apprendre par cœur, comme vous voyez. Ce sera encore celle que je ferai à Pâques prochain.

NANON.

Je ne sais si je me trompe, mademoiselle; mais dans tout ce que Bastien vient de dire, il n'y a pas de péchés, excepté qu'il fait mal ses prières.

LE PAYSAN.

Et moi, je sens fort bien qu'il y a quelque chose là qui ne va pas bien, sur-tout depuis que je viens ici. Mademoiselle dit que nous sommes les serviteurs de Dieu : en ce cas, il a un mauvais domestique; je n'ai jamais pensé à rien faire pour lui.

LA BONNE.

Vous avez raison, mon ami. Votre état n'est pas bon aux yeux de Dieu; mais il peut aisément le devenir; et le meilleur moyen pour cela, c'est de vous confesser tous les mois. Je vois que la paresse est votre plus grand péché,

et ce péché damne bien des gens : on a besoin d'une grande grâce pour en sortir. Or, cette grâce, on l'obtient en approchant souvent des sacremens.

NANON.

Supposons, mademoiselle, que Bastien prie le bon Dieu de tout son cœur ; cela ne suffiroit-il pas ? Car enfin, il ne fait pas de mal.

LA BONNE.

Cela ne suffit pas pour aller au ciel ; il faut encore faire du bien, et cela ne lui sera pas difficile. Il n'a qu'à faire pour l'amour de Dieu ce qu'il fait par la peur d'être malade, de fâcher sa femme et de demander l'aumône ; il n'en faut pas davantage pour devenir un saint. Il y en a bien parmi vous qui ressemblent à Bastien : qu'ils essaient de se confesser souvent, et ils verront que c'est un bon remède.

LE PAYSAN.

Mais, mademoiselle, si c'est un si bon remède de se confesser tous les mois, et que cela corrige, bientôt on n'aura plus rien à dire à confesse.

LA BONNE.

Soyez tranquille à cet égard. Quand nous serons morts, nous ne pécherons plus ; mais tant que notre âme sera unie à notre corps, elle se salira toujours, et par conséquent nous aurons toujours besoin d'aller la laver dans le sang de Jésus. Les saints se confessent tous les huit jours, mes bonnes gens ; et si on leur en donnoit la permission, ils se confesseroient même tous les jours.

PIERRE.

Ils sont donc plus méchans que les autres ;

et à mesure qu'ils deviennent saints, il faut qu'ils fassent plus de péchés ?

LA BONNE.

Ils ne font pas plus de péchés, mon ami; mais ils voient mieux que nous ceux qu'ils font. Quand une personne est bien barbouillée et qu'elle porte un habit fort sale, une tache de plus ou de moins ne se remarque pas; mais si cette personne étoit bien débarbouillée, et qu'on lui donnât un habit blanc, la plus petite ordure paroîtroit et sauteroit aux yeux. Il en est de même de la conscience de ceux qui croupissent dans le péché : une faute de plus ou de moins ne s'y remarque pas. A-t-elle bien lavé son âme dans le sang de Jésus, qu'elle reçoit par l'absolution, cette âme pure et nette ne peut recevoir la plus légère souillure qu'on ne l'aperçoive bien vîte.

MADAME PERNOT.

Pour que la confession produise cet effet, il faut sans doute se confesser mieux que nous ne faisons. Apprenez-nous comme il faut le faire.

LA BONNE.

Il faut d'abord demander à Dieu son Saint-Esprit pour bien connoître nos fautes; mais il faut le demander avec ardeur, long-temps, souvent, avec confiance, et au nom de Jésus; car ce n'est pas assez de connoître nos péchés, il faut en voir la laideur, la difformité, et par nous-mêmes nous n'en sommes pas capables, car nous sommes de pauvres aveugles. Pour nous exciter à haïr le péché et à en faire pénitence, il faut faire de sérieuses considérations sur sa malice.

NANON.

Comment faut-il s'y prendre pour faire ces considérations ?

LA BONNE.

Il faut prendre un quart-d'heure pour aller à l'église, ou bien vous retirer dans un coin de votre chambre, et demander le Saint-Esprit comme je l'ai déjà dit ; faire un examen exact de votre conscience, pour vous rappeler les péchés que vous avez commis ; après quoi, vous vous ferez les questions suivantes :

Première considération. Qui est-ce qui a péché ?

C'est une misérable créature qui est moins qu'un grain de poussière aux yeux de Dieu. C'est moi, qu'il a comblée de ses biens, qu'il a mise au monde dans le dessein de me donner le ciel. C'est moi, qui ai renié mon bon père, qui l'ai outragé, insulté. C'est un misérable serviteur qui a trahi son maître ; un ver de terre qui a refusé d'obéir à son roi ; un coupable qui a insulté son juge, qui pourroit dans un instant le condamner à l'enfer.

Seconde considération. Contre qui ai-je péché ?

Contre le Dieu tout-puissant, qui peut en un instant me réduire en poudre. Contre celui qui est maître de ma vie et de ma mort ; qui tient en sa main le tonnerre ; qui commande à la pluie, aux vents, à la grêle, à la tempête. Il peut commander à la terre de s'ouvrir pour m'ensevelir toute vivante ; aux bêtes féroces de me déchirer. Cependant, quelque puissant qu'il soit, j'ai eu la témérité de l'offenser, de lui désobéir.

Troisième considération. Qu'ai-je fait en péchant?

Par le péché mortel j'ai tué mon âme, j'ai perdu l'innocence de mon baptême, j'ai renoncé à la qualité d'enfant de Dieu, pour devenir l'enfant du diable, que j'ai choisi pour mon maître et pour mon roi; j'ai perdu le ciel, j'ai mérité l'enfer, et j'y aurois été précipité si sa bonté n'avoit arrêté sa justice pour me donner le temps de faire pénitence. Par le péché mortel j'ai crucifié Jésus-Christ. Si nous pouvions l'entendre, il nous diroit ce que l'Eglise chante le vendredi saint. Ecoutez-le, mes bonnes gens.

Que vous ai-je fait, mon peuple? et en quoi vous ai-je contristé? dites-le-moi. C'est donc parce que je vous ai tiré de la terre d'Egypte, que vous avez dressé une croix pour y attacher votre sauveur. Parce que j'ai été votre conducteur pendant quarante ans, que je vous ai nourri de la manne, que je vous ai fait entrer dans une terre excellente, vous avez dressé une croix pour y attacher votre sauveur!

MADAME PERNOT.

Mais ce n'est pas nous que Dieu a tirés d'Egypte, qu'il a nourris de la manne dans le désert; c'est pour les Juifs qu'il a fait ces choses.

LA BONNE.

N'étiez-vous pas, à votre naissance, sous la puissance du démon, qui est un tyran bien plus cruel que Pharaon, qui tourmentoit les Juifs? Ne vous a-t-il pas conduits dans son Eglise, qui est une terre excellente, où il vous nourrit, non de la manne, mais de son précieux sang. Il vous a fait beaucoup plus de grâces qu'aux

Juifs; et toutes les fois que vous avez péché mortellement, vous l'avez crucifié. Ecoutez ce qu'il vous dit encore :

Qu'ai-je pu faire pour vous que je n'aie pas fait? Vous étiez une belle vigne que j'ai plantée moi-même de ceps excellens; je l'ai arrosée avec mon propre sang; et cependant vous n'avez eu pour moi que de l'amertume; car, dans ma soif, vous ne m'avez donné que du vinaigre à boire; vous avez percé mon côté d'une lance. C'est pour l'amour de vous que j'ai livré à la mort les premiers nés d'Egypte; et pourtant vous m'avez fait mourir après m'avoir déchiré à coups de fouets; vous m'avez couronné d'épines, que vous avez enfoncées dans ma tête à coups de bâtons; vous m'avez craché au visage, vous m'avez donné des soufflets; en un mot, vous m'avez fait tout le mal que vous avez pu. Malgré cela je vous aime; si vous détestez le mal que vous avez fait, si vous voulez ne plus commettre le péché, je vous pardonnerai tous ceux dont vous êtes coupable : mon sang nettoiera votre âme; je vous rendrai ma grâce, mon amour; et pour des bagatelles que vous souffrirez pour moi dans cette vie, je vous donnerai les mérites de ma mort et de ma passion, qui rendront le peu que vous ferez agréable aux yeux de mon père, et qui vous mériteront le ciel.

MÈRE JEANNE.

Je ne puis comprendre une chose, mademoiselle. Tous les prédicateurs, et vous aussi, vous dites que c'est nous qui avons crucifié Jésus avec nos péchés; et pourtant j'aimerois mieux qu'on me déchirât moi-même par morceaux,

que de faire le moindre mal au bon Jésus s'il étoit sur la terre.

LA BONNE.

Il vous le semble, mère Jeanne; cependant il est vrai que nous ne faisons pas un seul péché, pas même de ceux que nous appelons fort mal-à-propos de petits péchés, qui n'ait causé une douleur à Jésus. Il est certain que s'il étoit encore sur la terre en état de pouvoir souffrir, un seul péché mortel lui causeroit la mort. Oh! mes bonnes gens, que cette pensée est bien propre à nous donner un véritable regret des fautes que nous avons commises, et à nous faire prendre une bonne résolution de nous corriger! Mais nous ne pensons pas à cela.

NANON.

Cela est bien vrai, mademoiselle. Pour moi, je ne savois pas qu'on fît tant de mal en commettant le péché. On ne pense point du tout à cela quand on fait des fautes; on ne cherche qu'à se satisfaire, sans réfléchir que cela a fait souffrir Jésus.

LA BONNE.

Eh! pourquoi ne sait-on pas cela, ma pauvre Nanon? Parce qu'on vit comme des bêtes, sans penser à son salut; parce qu'on dort au sermon, au prône; qu'on ne l'écoute pas non plus que le catéchisme; on apprend avec bien des peines tout ce qui est nécessaire pour gagner sa vie, pour amasser quelque bien, pour se procurer quelques plaisirs; et l'on ne se soucie point d'apprendre ce qu'il faudroit faire pour aimer et servir Dieu. Cette négligence est un grand péché dont il faut bien se confesser.

Mais ce n'est pas assez de se confesser, mes

bonnes gens, il faut se corriger; et l'un des meilleurs moyens de le faire, c'est de se confesser souvent, comme je vous l'ai dit. Si l'on vous avoit donné un coup de couteau qui vous eût fait une grande plaie, vous tourmenteriez le chirurgien pour qu'il pansât cette plaie jusqu'à ce qu'elle fût guérie, et vous seriez fâchés s'il ne la visitoit pas souvent.

UNE JEUNE FILLE.

On aimeroit bien à se confesser, mademoiselle; mais on est honteux; on voit tous les jours M. le curé, et puis on a peur qu'il ne dise à père et mère bien des choses qu'on ne veut pas qu'ils sachent, parce que cela les mettroit en colère.

LA BONNE.

C'est parce qu'on est ignorant, ma bonne fille. Mettez-vous bien dans la tête que votre confesseur feroit une faute, s'il pensoit volontairement à ce que vous lui avez dit : d'ailleurs, cela ne seroit guère possible. Un confesseur seroit bien malheureux, s'il étoit obligé de garder dans sa tête toutes les sottises qu'il entend : Dieu lui fait la grâce de les oublier.

UNE FEMME.

Oh! pour cela, mademoiselle, M. le curé a bonne mémoire; quand j'aurois été un an sans me confesser, il se souviendroit de tout ce que je lui aurois dit.

LA BONNE.

Chacun reçoit de Dieu, ma bonne femme, les grâces qui lui sont nécessaires pour faire son devoir : voilà pourquoi les confesseurs, qui ont le moins de mémoire, et qui n'ont pas pensé une seule fois à ce que vous leur avez dit, s'en

souviennent, lorsque vous revenez à confesse : sans cela, ils ne pourroient pas savoir si vous vous corrigez. Pour ce qui est de parler à aucune personne des choses que vous leur aurez dites, cela est impossible : quand vous diriez à un confesseur que vous avez envie de le tuer, de le voler, il ne pourroit pas s'en plaindre. Quand vous voudriez commettre les crimes les plus horribles, et qu'il ne fallût qu'avertir une seule personne pour vous en empêcher, il ne pourroit pas le faire. Supposez qu'un homme fût assez méchant pour dire à son confesseur qu'il veut communier pour garder la sainte hostie, et la fouler aux pieds, et que cet homme se présentât tout de suite à la sainte table, il faudroit que son confesseur lui donnât la communion.

MADAME PERNOT.

Quoi! le confesseur ne pourroit pas lui refuser la communion, lui dire une parole, lui faire un signe, pour l'obliger de quitter la sainte table!

LA BONNE.

Non, ma chère; il a dû lui dire tout ce qu'il pouvoit, pendant qu'il étoit dans le confessionnal, pour l'engager à renoncer à son mauvais dessein; mais sitôt qu'il en est sorti, il ne sait plus rien de ce que cet homme lui a dit.

CHARLOT.

Supposez que j'eusse tué un homme, ou que je l'eusse volé, la justice fait venir mon confesseur, le menace, lui fait prêter serment qu'il dira la vérité, et puis lui demande si c'est moi qui ai fait ce vol, ou qui ai tué cet homme. Il seroit bien forcé de dire la vérité, sans quoi il

feroit un faux serment, et la justice le puniroit lui-même.

LA BONNE.

D'abord, la justice ne pourroit pas faire une telle question. Si les juges la faisoient, non-seulement ils commettroient un grand péché, mais encore ils feroient une sottise; car ils ne peuvent ignorer que le confesseur ne sait rien. Il pourroit en faire serment, car ce n'est pas à lui qu'on a dit ce péché; c'est à Jésus-Christ, dont il tient la place. Ce confesseur n'auroit qu'à se plaindre, les juges seroient punis.

CHARLOT.

On dit pourtant, quand les juges ont fait mourir un homme qui ne veut rien avouer, que le confesseur peut leur dire, après la mort de cet homme, qu'ils doivent être tranquilles, et qu'ils ont fait bonne justice.

LA BONNE.

Ceux qui parlent ainsi, ne savent ce qu'ils disent. Il arrive quelquefois qu'un criminel, en mourant, charge son confesseur de dire cela aux juges; et alors il le peut, mais non pas sans la permission du coupable.

MADAME PERNOT.

Je comprends à présent une chose qui m'arriva il y a quelques années. On m'offroit une servante qui alloit à confesse à un de mes amis. Je fus le trouver, et lui demandai ce qu'il pensoit de cette fille, le priant de me dire si je pouvois la prendre. Il me dit qu'il la croyoit une brave et honnête fille, et qu'il ne savoit rien qui pût m'empêcher de la recevoir dans ma maison. Cependant cette fille étoit une voleuse, et elle

s'étoit déjà confessée de plusieurs vols qu'elle avoit faits dans d'autres maisons, car elle me le dit ensuite elle-même. J'ai été fâchée bien long-temps contre ce prêtre, non que je voulusse qu'il me dît que cette fille étoit une voleuse, mais il me sembloit qu'il auroit dû me conseiller de ne pas la prendre sans me dire pourquoi.

LA BONNE.

C'est que véritablement il ne savoit point de mal d'elle, puisqu'il ne le savoit que par la confession. Je vais vous dire quelque chose de bien plus étonnant. Une jeune fille servoit à Metz, depuis quelques années, dans la même maison; tout d'un coup il lui prend envie de tuer son maître et sa maîtresse. Elle alloit à confesse au frère de sa maîtresse, qui étoit capucin; et vous pensez bien qu'il lui dit tout ce qu'il put pour l'engager à renoncer à un dessein si horrible : il lui conseilla même de sortir de la maison. Elle demanda donc son congé en présence de son confesseur. Le maître et la maîtresse, qui étoient contens de cette fille, l'engagèrent à rester; et le confesseur ne dit pas un mot pour les engager à la mettre dehors. Quelque temps après, cette misérable exécuta son mauvais dessein, et elle fut arrêtée comme elle se sauvoit. Quand elle fut à la potence, elle fit venir le capucin et lui reprocha qu'il étoit cause de tous les malheurs qui étoient arrivés, parce qu'il n'avoit pas averti son maître et sa maîtresse de son mauvais dessein, et l'on eut bien de la peine à lui faire comprendre qu'il ne l'avoit pas pu, parce qu'elle ne lui avoit pas dit de le faire.

LE FERMIER.

Mais pourtant cela étoit bien terrible ; il me semble qu'il auroit dû empêcher la mort de son frère et de sa sœur.

LA BONNE.

Auroit-il été obligé de les avertir, s'il n'avoit pas su le mauvais dessein de cette fille ?

LE FERMIER.

Belle demande ! Eh vraiment, s'il n'avoit rien su, il ne pouvoit avertir de rien ; cela va sans dire. Mais il le savoit.

LA BONNE.

Je vous le répète. Un confesseur ne sait jamais rien de ce qu'on lui a dit, lorsqu'il est sorti du confessionnal : c'est une chose sûre.

MARIE.

Je sais bien que M. le curé ne peut pas dire les choses dont je me confesse ; mais il veut qu'on se corrige, et c'est ce qui me tracasse.

LA BONNE.

Je vous le répéterai cent fois, s'il le faut : le vrai moyen de se corriger, c'est de se confesser souvent et bien. Au reste, la vraie marque qu'on se confesse mal, c'est qu'on ne se corrige point. Quand on a bien du chagrin d'avoir fait une chose, on ne s'avise plus de la faire. Si donc vous voyez que depuis plusieurs années vous ne vous corrigez de rien, vous avez bien lieu de craindre d'avoir fait de mauvaises confessions, et il faut les réparer par une confession générale. Il faudra prendre là-dessus l'avis de votre confesseur.

En voilà assez pour aujourd'hui : à dimanche prochain.

Leçon particulière sur le Mariage.

NANON; LA BONNE, LE CORDONNIER.

LE CORDONNIER.

Mademoiselle, je viens vous remercier des bons conseils que vous avez donnés à mademoiselle Nanon. Elle dit que vous l'avez encouragée à m'épouser, je vous en ai bien de l'obligation; car c'est, à mon gré, la plus gentille fille de tout le village. Ce n'est pourtant pas là ce que je regarde le plus, je vous assure : c'est sa bonté qui me plaît par-dessus tout. Elle est bien douce, et sera une bonne mère pour mes pauvres enfans.

LA BONNE.

Nanon ne m'avoit pas dit que vous eussiez des enfans : cela fait une grande différence, mon ami. Avez-vous de quoi les nourrir, et encore une femme par-dessus; sans compter que Dieu vous enverra sans doute d'autres enfans?

LE CORDONNIER.

Je ne suis pas riche, mademoiselle. J'ai un petit morceau de terre, qui me donne du blé; mais comme c'étoit la défunte qui me l'avoit apporté, il appartiendra à ses enfans; et je laisserai à ceux que celle-ci me donnera un morceau de vigne qui vient de mon côté; et à elle-même tout ce qui sera chez moi quand je mourrai, car je lui reconnoîtrai une grosse dot..

LA BONNE.

C'est-à-dire, mon cher, que vous déshériterez

les enfans du premier lit pour ceux du second, à qui vous donnerez tout; et les autres n'auront que le bien de leur mère que vous ne pourrez leur ôter. Cela n'est pas bien, mon cher; et Nanon est trop honnête fille pour faire un tel marché : ce seroit un vol.

NANON.

Je croyois que chacun étoit le maître de son bien, mademoiselle. S'il mouroit avant moi, je resterois donc bien pauvre ? Pourtant je ne veux pas voler.

LE CORDONNIER.

J'espère vous laisser un morceau de pain, mademoiselle Nanon. Dieu merci, je suis bien achalandé, parce que j'ai de bonnes marchandises. Ce n'est pas comme Thibaul, l'autre cordonnier; ses souliers ne durent pas, parce qu'il achète de mauvais cuir; aussi perd-il toutes ses pratiques.

LA BONNE.

Mais cela n'est pas bien, mon ami, de décréditer la marchandise de votre prochain : vous offensez Dieu; et il faut bien prendre garde à cela. Vous dites que la défunte vous avoit apporté un morceau de terre : Nanon n'a rien, vous le savez.

LE CORDONNIER.

Je le sais bien, mademoiselle; mais cela ne m'auroit pas empêché de la faire tout aussi brave que l'autre, si elle l'avoit voulu : j'en aurois été quitte pour ne pas aller en foire cette année. Mais elle dit que vous lui avez conseillé de me laisser cet argent. N'est-ce pas comme si elle me l'apportoit ?

LA BONNE.

Oui, mon cher : ainsi vous pouvez lui reconnoître les cent livres qu'elle vous épargne, et lui faire quelqu'autre petit avantage pour la peine qu'elle aura à élever vos enfans. Vous consulterez sur cela le notaire; c'est un honnête homme, qui ne vous donnera que de bons conseils.

LE CORDONNIER.

Ne puis-je pas lui donner les habits de la défunte? Ils sont comme tout neufs. D'ailleurs, mes deux filles sont encore petites, et ces habits se gâteroient avant qu'elles fussent en âge de les porter. Elle avoit aussi du bon linge et des bagues.

LA BONNE.

J'espère que Nanon élevera si bien vos petites filles, qu'elles n'auront jamais que de bonnes façons pour elle; mais pourtant, il faut toujours prendre ses précautions, comme si l'on devoit craindre qu'elles ne l'aimassent pas. Je voudrois donc qu'on fît estimer les habits qui se gâteroient si on les gardoit, et le linge que vous donnerez à Nanon, afin que vous puissiez rendre ce qu'ils valent à vos filles quand elles se marieront; car si vous donniez pour un écu, on diroit que vous auriez donné pour dix. Avec cette précaution, on ne pourra rien reprocher à Nanon. Vous le voulez bien, mon enfant?

NANON.

Moi, mademoiselle! je veux tout ce que vous voudrez. J'aurois mieux aimé des habits tout neufs; mais vous savez mieux que moi ce qui me convient.

LA BONNE.

Je vois bien que Nanon est une bonne fille; et je ne crains pas de vous dire devant elle qu'elle vous fera beaucoup plus de profit qu'une femme qui vous apporteroit une grosse dot; car elle attirera la bénédiction du ciel sur votre maison. Pour vous mettre en état de recevoir cette bénédiction, il faut vous préparer en vrais chrétiens à recevoir le sacrement de mariage. Il ne faut penser à s'engager dans cet état, que dans la vue d'y servir Dieu et d'élever des enfans qui puissent entrer dans le ciel. Vous aimez Nanon, mon ami, et vous pensez que vous serez fort heureux avec elle : il est permis de chercher cette sorte de bonheur, Dieu ne vous le défend pas; mais il veut que vous pensiez que c'est lui qui vous donne ce bonheur. Supposez que vous me fassiez un présent : vous voulez que je sois bien aise de ce présent; mais vous voulez aussi que je vous en aye obligation, que je vous en remercie, comme cela est juste. De même le bon Dieu vous donne une bonne femme: c'est pour vous rendre heureux qu'il vous la donne; mais il veut que vous l'aimiez à cause du présent qu'il vous fait, que vous l'en remerciez. J'en dis autant à Nanon. Qui prend mari, prend maître, ma bonne fille. Comme ce sera Dieu qui lui donnera ce maître, Nanon l'aimera à cause de celui qui le lui donne; et toutes les fois qu'il la priera de faire quelque chose, elle lui obéira comme à Dieu.

LE CORDONNIER.

Oh! pour ce qui est de cela, mademoiselle, Nanon sera toujours la maîtresse : tout le monde sait bien que la défunte l'étoit; on disoit même

qu'elle l'étoit trop. C'étoit la meilleure femme du monde; mais elle aimoit trop la dépense : j'aurois bien du bon argent de reste, si j'avois pu me résoudre à la contredire. Je disois bien un mot par-ci par-là; et puis, comme elle s'en moquoit, je laissois aller les choses comme elles pouvoient.

LA BONNE.

Vous faisiez très-mal, mon enfant. Savez-vous bien qu'un mari est responsable des fautes que fait sa femme? Si la vôtre a fait de folles dépenses, vous auriez dû l'en empêcher avec douceur. Je serois bien fâchée si vous laissiez à Nanon la liberté de faire des sottises.

NANON.

Quoi, mademoiselle! vous lui conseillez d'être plus méchant avec moi qu'avec sa première femme? Cela n'est pas bien; je ne l'aurois pas cru de vous.

LA BONNE.

La pauvre Nanon a oublié tout ce que nous avons dit ces temps passés. N'avons-nous pas répété vingt fois qu'on ne peut aller au ciel qu'en observant les commandemens de Dieu? Si vous vouliez vous jeter dans une rivière, ou par la fenêtre, voudriez-vous que votre mari vous laissât faire?

NANON.

Non, mademoiselle : je serois bien aise au contraire qu'il m'en empêchât; mais cette envie ne me prendra jamais, je vous en assure.

LA BONNE.

Je le pense bien, ma chère; mais peut-être aurez-vous envie quelque jour de violer les commandemens de Dieu; ce qui est une plus grande

folie que de se jeter par la fenêtre, sans dessein prémédité s'entend. Alors, si votre mari vous aime véritablement, il faudra bien qu'il vous en empêche.

NANON.

Et si c'étoit mon mari qui voulût les violer, sans doute que je devrois l'en empêcher aussi.

LA BONNE.

Écoutez bien, ma chère Nanon. Quand on se marie, on se charge de plusieurs devoirs qu'il faut observer; et ces devoirs ne sont pas les mêmes pour le mari et la femme. Le prêtre qui vous mariera, vous fera promettre d'obéir à votre mari, et de l'aimer : il fera aussi promettre à votre mari de vous aimer, de vous nourrir, de fournir à vos besoins; mais il ne lui dira pas de vous obéir, parce que l'obéissance est le devoir de la femme, et point du mari. Si donc vous vouliez faire quelque chose de mal, votre mari devroit vous prier, d'abord avec amitié, de ne point faire cette faute; et si cela ne suffisoit pas, il devroit vous défendre absolument de la faire : il a ce droit. Au lieu qu'une femme n'est pas en droit de commander à son mari : elle ne peut qu'inviter, que prier; et s'il ne veut pas se rendre à ses prières, il faut qu'elle prenne patience.

NANON.

Puisque cela est, les filles sont bien bêtes quand elles se marient. J'aimerois encore mieux rester en condition : si je ne suis pas contente de mon maître, je puis le quitter et en prendre un autre; mais puisqu'un mari est un maître qu'on ne peut quitter, soit qu'il soit bon ou mauvais, c'est autre chose. Je ne voulois me

marier que pour faire ma volonté, et ne plus faire celle des autres.

LE CORDONNIER.

Mon dieu, mademoiselle, ne pourrois-je pas promettre à ma Nanon qu'elle sera toujours la maîtresse? Aussi bien, quand je ne lui promettrois pas, ce seroit toujours la même chose. Si je la voyois un peu fâchée, je lui accorderois tout ce qu'elle voudroit.

NANON.

Oh! s'il ne faut que cela, je vous promets de me fâcher toutes les fois que vous me refuserez quelque chose; cela est bien aisé.

LA BONNE.

Non, ma chère, cela n'est point du tout aisé quand on est une bonne femme, car on aime son mari; et quand on l'aime, on seroit bien fâchée de lui donner le moindre chagrin. Mais, Nanon, vous avez donc une grande envie de faire de mauvaises choses?

NANON.

Non, je vous assure, mademoiselle. Vous pouvez demander à mon maître, il vous dira que je ne suis point du tout obstinée. C'est ce mot d'obéissance qui me choque. Je suis fâchée qu'on ait établi la mode que les femmes doivent obéir aux maris : je voudrois que tout fût égal.

LA BONNE.

Savez-vous qui a établi cette mode qui vous choque, ma chère Nanon? C'est le bon Dieu. C'est lui qui a dit que la femme seroit soumise à son mari. Voudriez-vous murmurer contre les ordres de Dieu? Il faut, au contraire, vous y soumettre, et dire : Seigneur, vous êtes mon maître; vous avez ordonné que la femme obéi-

roit à son mari; je vous promets donc d'être soumise à celui qui sera le mien. Je le prendrai de votre main, et ce sera pour l'amour de vous que je lui obéirai. Cependant votre mari vous rendra l'obéissance agréable, en vous parlant toujours avec douceur; et par-là vous trouverez plus aisé le second devoir d'une bonne femme, qui est d'aimer son mari, d'avoir pour lui du respect et de l'estime; en un mot, de le préférer à tous les hommes du monde. Cela ne vous sera pas difficile, Nanon; car je sais que vous avez un bon cœur : ainsi, quand vous penserez qu'il vous aime mieux que toutes les autres filles, et qu'il vous a choisie quand vous n'aviez rien du tout, vous l'aimerez à cause de cela.

NANON.

Je veux vous dire la vérité tout devant lui, mademoiselle. A présent je ne l'aime pas encore beaucoup; et pourtant, j'ai de l'amitié pour lui. Ce n'est pas cependant à cause de cette amitié que je le prends; mais parce qu'il est doux, qu'il va tous les jours à la messe, qu'il vivoit bien avec la défunte, et qu'il a voulu me donner de beaux habits. Je ne les prends pas parce que vous m'avez dit que cela ne seroit pas bien; ce qui ne m'empêche pas de lui en être bien obligée. S'il est bon avec moi, je sais bien que je l'aimerai encore davantage; car j'aime tous ceux qui ont de l'amitié pour moi... Attendez, je l'aime encore un peu pour une autre chose; c'est qu'il m'a promis de faire une belle noce. Vous y viendrez, mademoiselle; n'est-ce pas? Ah! que je vais danser!

LA BONNE.

Comme Nanon a toujours profité de tout ce

que je lui ai dit! J'aurois bien envie de lui dire encore une chose; mais elle se fâcheroit.

NANON.

Vous pourriez me battre que je ne me fâcherois pas, mademoiselle. Dites tout ce qu'il vous plaira ; je vous obéirai, je vous assure.

LA BONNE.

C'est une action sérieuse que de se marier, ma chère Nanon : tout le bonheur de cette vie en dépend, et souvent même celui de l'éternité. On ne peut bien remplir les devoirs de cet état sans la grâce de Dieu : cette grâce se donne dans le sacrement, si on le reçoit bien; et pour bien le recevoir, il faut s'y bien préparer. Une chrétienne ne doit être occupée que de cela en se mariant, et ne pense non plus ni à festin ni à danse, que s'il n'y avoit ni viande ni violons. Le jour qu'elle se marie est, à la vérité, un jour de réjouissance, mais d'une joie chrétienne, et qui ne s'accorde pas avec les folies qu'on fait ce jour-là.

NANON.

Est-ce que vous ne voulez pas qu'on fasse une noce? Y a-t-il du mal à cela? Autant vaudroit-il ne pas se marier.

LA BONNE.

Je ne vous dis pas que ce soit un péché, ma chère; mais c'est une folie qui fait commettre bien des fautes. Ecoutez, ma chère Nanon, ce que je ferois si j'étois à votre place. Je commencerois par bien prier le bon Dieu de rompre mon mariage, s'il ne doit pas être pour sa gloire et mon salut. Je tâcherois de me mettre dans la grâce de Dieu par une bonne confession générale ; je communierois deux jours avant

mon mariage, et je me tiendrois très-modeste et très-retirée jusqu'à ce jour-là ; je prierois mes parens et mes amis de me faire le plaisir d'assister à la célébration, et je leur donnerois quelques gâteaux et une bouteille de vin au sortir de l'église : mais ce seroit tout; et au lieu de dépenser beaucoup d'argent à un grand dîner et à un grand souper, je donnerois quelque chose aux pauvres. Je me garderois bien d'avoir des violons, car c'est une source de péchés, de querelles, de jalousies, outre que l'on boit en dansant, qu'on s'enivre, et qu'on fait bien des sottises, sans celles que l'on dit... Vous voilà toute triste, ma pauvre Nanon.

NANON.

C'est que ce que vous me dites me fait de la peine : je vous obéirai pourtant. Mais que ferai-je toute la journée? Je m'ennuierai comme un chien; car ce ne seroit pas bien de travailler le jour de ses noces; c'est comme une fête.

LA BONNE.

Vous viendrez dîner avec moi, et M. le curé aussi; ensuite nous irons dans votre maison, nous la rangerons. Je menerai le notaire, et nous écrirons tout, afin que, si vous perdez votre mari, on ne vous demande pas plus que vous aurez trouvé. Nous irons un peu nous promener, un peu à l'église, et la journée se trouvera passée. Le soir, la Providence fera trouver à souper chez vous : j'y menerai madame la marquise; et c'est un honneur qui vaudra bien la noce. J'oubliois de vous dire qu'il faudra mener les petits enfans dîner chez moi. Ils vont devenir à vous, ma chère Nanon; il faut promettre à Dieu de les aimer, de les élever chré-

tiennement, et de les traiter aussi bien que les vôtres, si Dieu vous en donne.

NANON.

Mais si j'ai des enfans, mademoiselle, sans doute que je les aimerai mieux; je ne pourrois pas m'en empêcher.

LA BONNE.

Si vous élevez bien ces enfans, ils seront doux, et vous aimeront comme leur mère; alors vous les aimerez vous-même beaucoup plus que vous ne croyez devoir le faire : j'ai vu quelques belles-mères dans ce cas. Je ne vous dis pas que vous ne puissiez sentir quelque chose de plus tendre pour vos propres enfans, il n'y a pas de mal à cela; mais il y en auroit, si cela paroissoit, s'ils étoient mieux nourris, mieux habillés, et si, dans les disputes ordinaires parmi les enfans, vous preniez sans raison le parti des vôtres contr'eux.

NANON.

Voilà bien des choses que vous me dites, et pas un mot pour celui qui doit être mon mari : les hommes n'ont-ils pas aussi leurs devoirs en se mariant ?

LA BONNE.

Je lui ai déjà parlé des siens, ma chère. Il sera obligé de vous aimer, de supporter vos défauts avec indulgence, de vous répondre avec douceur, et de vous nourrir.

LE CORDONNIER.

Voilà de la besogne bien aisée. Pour ce qui est de l'aimer, c'est chose faite depuis long-temps : pour supporter ses défauts, elle n'en a point.

LA BONNE.

Vous vous trompez, mon ami, tout le monde

a ses défauts, et Nanon en a comme les autres. Vous êtes amoureux à présent; c'est une maladie qui gâte la vue, et qui empêche de voir les choses comme elles sont; mais cette maladie ne dure guère plus de six mois après le mariage.

NANON.

Comment, mademoiselle! il ne m'aimera que pendant six mois! Si je croyois cela, je ne me marierois pas. Je veux qu'il m'aime toute sa vie.

LA BONNE.

Je suis charmée de votre vivacité, Nanon; c'est signe que vous l'aimez plus que vous ne le croyez. Il vous aimera toute sa vie autant pour le moins qu'il vous aime à présent; mais ce sera d'une autre manière, qui ne l'empêchera pas de voir vos défauts. Or, comme il croit maintenant que vous n'en avez point, il pourroit être un peu fâché de s'être trompé. Pour empêcher cela, il faut qu'il sache à présent que vous avez des défauts, comme il en a lui-même. Le bonheur et la tranquillité du mariage consistent à se les pardonner. Ainsi, quand Nanon verra son mari qui est prompt, un peu en colère, elle ne lui répondra rien, quand même elle en auroit bien envie; et elle dira : Mon Dieu, c'est pour l'amour de vous que je vais garder le silence.

NANON.

Mais, mademoiselle, si je ne lui réponds pas, il s'accoutumera à se fâcher et à me gronder pour un rien.

LA BONNE.

Je vous ai dit que votre amoureux est prompt, car je me suis informée de lui, et on me l'a dit;

mais on m'a assurée qu'il n'est point brutal. Ainsi, quand le premier mouvement sera passé, il dira en lui-même : Voyez un peu cette bonne femme ! j'avois tort, je le vois bien, cependant elle ne m'a pas répondu. Qu'est-ce que je ferai pour la récompenser de cela ? Il faut du moins lui dire quelques paroles de douceur, l'embrasser, lui témoigner que je suis fâché. Nanon, de son côté, ne boudera pas quand son mari reviendra le premier ; elle lui pardonnera de bon cœur, afin qu'à son tour il lui pardonne ses fautes. Par ce moyen vous serez les plus heureuses gens du monde, vous vivrez en paix.

NANON.

Qui est-ce qui tiendra l'argent, mademoiselle? Il me semble que j'aurois bien du plaisir à en avoir.

LA BONNE.

Personne ne le tiendra, ma chère, il sera dans une armoire dont vous aurez tous deux la clef. Quand un des deux croira avoir besoin d'y prendre quelque chose, il consultera l'autre. Vous gagnez assez bien votre vie, mon cher ami; mais vous n'êtes pas loin de la vieillesse, et ce n'est pas un temps où l'on soit capable de grand'chose ; il faut donc vous ménager une poire pour la soif. Vous gagnez, je le suppose, vingt sous par jour : hé bien, il faut supposer que vous n'en gagnez que dix, que vous emploierez pour vos besoins. Je veux dire qu'il faut mettre de côté la moitié de ce que vous gagnerez ; et cette moitié, il ne faudra pas y toucher, sous quelque prétexte que ce soit. Nanon sera une bonne ménagère ; elle filera, elle fera filer les petites ; elle n'aura point envie de tout

ce qu'elle verra, et n'achetera rien sans en avoir demandé conseil à son mari; elle aura soin d'être nette et propre, et ne se souciera pas de belles nippes. Moyennant cela, il vous restera une petite somme à la fin de chaque année, que vous emploierez en marchandises; cela vous mettra à votre aise : et puis, Dieu bénira votre travail, si avant toutes choses vous vous appliquez à le bien servir.

LE CORDONNIER.

Ayez la bonté, mademoiselle, de nous apprendre ce qu'il faudra faire pour bien servir Dieu dans notre ménage.

LA BONNE.

Il faudra commencer la journée par assister tous les jours à la sainte messe, comme vous avez coutume de le faire; et comme les enfans seront encore couchés, Nanon pourra y aller avec vous. En revenant de la messe, vous ferez, avec les enfans et les ouvriers, la prière du matin; vous offrirez de temps en temps votre travail au bon Dieu; vous aurez soin qu'on ne chante pas de mauvaises chansons dans la boutique, mais des cantiques. Si vous avez un ouvrier libertin, jureur, ou qui dise des paroles malhonnêtes, vous le mettrez dehors, après l'avoir averti, s'il ne veut pas se corriger; car quand il seroit le meilleur ouvrier du monde, il ne faut pas souffrir que Dieu soit offensé dans votre maison; un tel homme attireroit la malédiction de Dieu sur vous et sur vos enfans. Ne trompez jamais vos pratiques en leur donnant de mauvaises marchandises, car c'est voler; ni en leur promettant leurs souliers pour un certain temps, car c'est mentir, lorsque vous

savez que vous ne pouvez pas leur tenir parole; et puis, cela est cause que les pratiques jurent contre vous, qu'elles murmurent, qu'elles s'impatientent.

LE CORDONNIER.

Si je ne leur promettois pas, ils iroient chez l'autre, qui leur donneroit leurs souliers tout de suite, car il n'a guère d'ouvrage.

LA BONNE.

Eh! pourquoi ne voulez-vous pas lui en laisser? Si vous étiez à sa place, seriez-vous bien aise qu'on vous arrachât le pain de la main? Ayez bien soin de vous confesser de cette mauvaise volonté que vous avez pour lui, mon cher: il faut que tout le monde vive. Je vous répète ce que je vous ai déjà dit: quand vous serez pressé d'ouvrage, et qu'il faudra veiller que ce soit la nuit du vendredi au samedi; car il ne faut pas faire un seul point après minuit le dimanche. Nanon, de son côté, n'aimera point à courir et à aller jaser chez ses voisines; elle se tiendra à la maison, pour avoir soin de son ménage et faire travailler les petites. Le dimanche, vous assisterez à tout l'office de l'église; après quoi, vous pourrez aller à la promenade, ou jouer une partie de quilles ou de boules avec vos ouvriers, vos voisins et voisines; mais il faut jouer bien peu de chose, seulement pour payer une bouteille de vin et une salade pour le goûter. Vous vous coucherez, après avoir fait la prière, gaiement et sans chagrin, parce que vous aurez fait votre devoir, et que vous n'aurez point offensé Dieu.

NEUVIÈME JOURNÉE.

LA BONNE, *et divers Interlocuteurs.*

LA BONNE.

Le quatrième commandement de l'Église nous oblige à recevoir la sainte communion au moins à Pâques. Mais, dites-moi, Charlot, qu'est-ce qu'on reçoit, quand on communie?

CHARLOT.

Je sais bien, mademoiselle, qu'on reçoit le bon Dieu. Il y avoit encore quelqu'autre chose dans le catéchisme; mais je l'ai tout-à-fait oublié.

LA BONNE.

Et vous n'oubliez pas les chansons qui se chantent dans la rue. Quelle horreur! quelle négligence du salut! Cependant on gronde contre M. le curé, quand il exige qu'on aille au catéchisme! Ecoutez-moi bien, Charlot, et tous les autres aussi.

On reçoit dans la sainte communion le corps, le sang, l'âme, la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces et apparences du pain et du vin. Nous ne le voyons pas; au contraire, nous ne voyons qu'une chose qui ressemble au pain et au vin; mais nous devons croire que le pain et le vin n'y sont plus, et qu'il n'y a que le corps et le sang de Jésus, parce que c'est lui-même qui nous l'a dit, et qu'il ne peut nous tromper. Me diriez-vous bien, madame Pernot, pourquoi Jésus vient en nous dans la sainte communion?

MADAME PERNOT.

Je vous l'ai déjà dit, mademoiselle, je suis toute aussi ignorante que les autres. Je crois pourtant qu'il vient en nous pour nous rendre meilleurs.

LA BONNE.

C'est une des raisons pour lesquelles il a institué ce sacrement; mais il y en a plusieurs autres. Il vient en nous pour consacrer nos corps par sa présence, pour adorer Dieu son père en nous, pour l'aimer, le remercier de toutes les grâces qu'il nous a faites, lui demander celles qui nous sont nécessaires, et le pardon de nos péchés. Il vient comme un médecin pour nous guérir de toutes nos maladies; comme le bon pasteur, pour prendre sur ses épaules sa pauvre brebis qui s'est égarée, et la ramener au bercail. Nos corps ont été consacrés dans le baptême pour être les temples du Dieu vivant; mais nous avons souillé, gâté ces temples, il faut les consacrer de nouveau.

CHARLOT.

C'est peut-être comme la paroisse de Saint-Germain, dans laquelle on avoit tué un homme le jour même du Saint. Si vous aviez vu, mademoiselle, comme l'on emporta vîte le saint-sacrement, les reliques; on éteignit les cierges, la lampe; cela donnoit de la frayeur : ensuite il vint un évêque qui fit je ne sais combien de cérémonies pour rebénir l'église. On dit que sans céla on n'auroit pas pu y dire la messe. Il n'y eut pas d'office ce jour-là.

LA BONNE.

Voilà justement ce qui arrive dans nos âmes, qui sont les temples, c'est-à-dire les églises de

Dieu : aussitôt qu'on a commis un péché mortel, Dieu cesse d'y habiter; il retire ses grâces, et cette pauvre âme est comme cette église où l'on éteint les cierges, qu'on dépouille de tous ses ornemens, et où l'on ne peut plus chanter les louanges de Dieu, parce qu'elle a été souillée par le sang. Et comme il faut que l'évêque vienne rebénir cette église avant qu'on y puisse dire l'office, de même il faut que Jésus-Christ, qui est l'évêque des évêques, revienne consacrer notre âme, afin que Dieu puisse y être adoré comme il faut. Enfin Jésus, en se donnant à nous, sous la forme du pain, veut nous apprendre qu'il est la nourriture de nos âmes. Une personne qui n'auroit pas de pain, deviendroit bientôt sèche, et périroit; de même une personne qui s'éloigne de la sainte communion, perd toute sa force, et s'expose à succomber à la première tentation; ce qui donneroit la mort à son âme.

MADAME PERNOT.

Mais, mademoiselle, on craint de communier, parce qu'on n'en est pas digne; on ne voudroit pas faire une mauvaise communion.

LA BONNE.

Si nous attendions, pour communier, que nous en fussions dignes, nous ne le ferions jamais, quand nous aurions à nous seuls toute la pureté des anges et les vertus de tous les saints. Qui n'est pas en état de communier tous les mois, et ne veut pas s'y mettre, n'est pas en état de le faire à Pâques.

MADAME PERNOT.

Apprenez-nous, s'il vous plaît, ce qu'il faut

faire pour ne pas s'exposer à communier indignement.

LA BONNE.

La première disposition est la haine du péché. Il faut en purifier votre cœur par une bonne confession, dans laquelle vous aurez formé une véritable résolution de vous corriger de vos fautes; car si vous conserviez dans votre âme l'attache à un seul péché considérable, il est bien certain que vous commettriez un crime horrible. Jésus ne peut habiter avec le diable. Il vient pourtant dans ceux qui font des communions indignes; mais c'est pour leur jugement et leur condamnation. Remarquez, je vous prie, qu'on voit communément un grand nombre de maladies après Pâques; on dit : c'est le printemps qui cause ces maladies; mais Saint-Paul nous apprend que ce sont les mauvaises communions : Dieu a même souvent puni ce crime par des morts subites. Si vous ne voulez pas pardonner comme il faut à votre ennemi, restituer ce bien mal acquis, renoncer à cette intrigue criminelle, ah! éloignez-vous de la sainte Table, même à Pâques. Allez vous confesser, à la bonne heure; mais déclarez vos malheureuses dispositions, ou plutôt hâtez-vous de chasser le péché de votre cœur. Purifiez-le par la pénitence; et quand votre confesseur jugera que vous êtes en état d'être reconciliés avec Dieu, non-seulement observez le commandement de l'Eglise, qui vous oblige de communier à Pâques, mais procurez-vous, par une vie chrétienne, le bonheur de communier tous les mois.

NANON.

Mais, mademoiselle, je ne sais que dire à Notre-Seigneur, quand je m'approche de la sainte Table; je suis comme un animal stupide.

LA BONNE.

Dites-lui cela, ma chère Nanon : Seigneur, ayez pitié de ce pauvre animal. Dites-lui encore : Je crois, mon Seigneur, que c'est vous que je vais recevoir; j'y viens en tremblant, parce que je ne suis qu'une malheureuse pécheresse, une stupide, une misérable; mais vous m'avez dit de venir à vous parce que j'étois pauvre et malade, et que vous voulez me guérir et m'enrichir.

Pendant la sainte messe que vous entendrez avant la sainte communion, faites tout ce que vous pourrez pour n'être occupée que de Jésus-Christ. Ceux qui savent lire, doivent lire lentement et avec attention les prières qui sont dans leurs Heures, à moins que leur cœur ne veuille dire de lui-même quelque chose à Jésus; ce qui est encore mieux. Les autres doivent réciter le chapelet, et à chaque *Ave, Maria,* dire: Jésus, ayez pitié de moi; à un autre : Jésus ayez pitié de moi, donnez-moi votre amour, pardonnez-moi mes péchés; j'ai bien du regret de les avoir commis. Priez la Sainte-Vierge de vous obtenir de Dieu la grâce de faire une bonne communion; adressez-vous à tous les saints anges qui sont dans l'église, pour les prier de vous accompagner à l'autel, d'adorer, d'aimer, de remercier Jésus pour vous; enfin, restez au moins un quart-d'heure dans l'église après la sainte messe, pour remercier Dieu, et vous offrir à lui en union avec Jésus-Christ.

MADAME PERNOT.

J'ai vu quelquefois des hommes communier à la fin de la messe, et sortir à la bénédiction du prêtre; cela m'a fait toujours de la peine.

LA BONNE.

Et à moi aussi, ma chère, d'autant mieux que l'on voyoit que ces gens-là ne se trouvoient pas mal. En vérité, il me sembloit que le prêtre auroit pu prendre la cloche, un cierge, et les suivre, car ils emportoient le Saint-Sacrement. Il faut bien se garder d'une telle faute. Enfin, le reste du jour où l'on a eu le bonheur de communier, il faut se rappeler souvent cette grâce, et dire : Comme vous vous êtes donné à moi, ô mon Jésus ! je me donne à vous.

Dites-nous, Nanon, les deux derniers commandemens de l'Eglise.

NANON.

Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mêmement. Quatre-temps, vigiles jeûneras, et le carême entièrement.

UN PAYSAN.

Pour ce qui est de ne pas manger de la viande le vendredi et le samedi, cela n'est pas bien difficile à nous autres pauvres gens; car nous n'avons pas le moyen d'en manger douze fois l'année, excepté de temps en temps un petit morceau de lard; mais pour le jeûne, j'ai essayé de le garder cinq à six fois dans ma vie, et j'en ai manqué mourir; j'étois si foible, que je ne pouvois me soutenir, et encore moins travailler.

LA BONNE.

Aussi le jeûne n'oblige-t-il pas ceux qui font

des travaux extraordinaires, et qui ne sont pas assez robustes. Ecoutez-moi bien, mes bonnes gens : l'Eglise n'est point une marâtre sans pitié pour ses enfans ; elle veut qu'ils fassent pénitence et qu'ils se mortifient ; mais elle ne veut pas qu'ils s'épuisent et se tuent. Chacun de vous en particulier doit consulter son curé, lui exposer son travail, l'état de sa santé et de ses forces, et après cela, il peut s'en rapporter à ce qu'il lui dira, sans craindre d'offenser Dieu et de violer les commandemens de l'Eglise. Mais remarquez, quand vous consulterez votre curé, qu'il faut lui dire la vérité exactement ; car si vous faisiez un mensonge en augmentant votre foiblesse, la permission qu'il vous donneroit ne vous serviroit pas.

UNE FEMME.

Mon mari grogne contre moi depuis le matin jusqu'au soir en carême. Je me porte à merveille, et je puis fort bien jeûner sans être malade ; mais parce que je suis grosse, ou que je nourris mon enfant, il ne veut pas absolument que je jeûne.

LA BONNE.

Il a raison, ma chère. Quoique le jeûne ne paroisse pas vous incommoder, il est certain qu'il vous échauffe le sang, et que cela est pernicieux à l'enfant que vous portez ou que vous nourrissez. Il faut obéir à votre mari ; l'obéissance suppléera au jeûne.

ANNE.

Pour moi, mademoiselle, qui ne suis ni grosse ni nourrice, je suis très-embarrassée au sujet du jeûne. On dit qu'il ne faut manger qu'un très-petit morceau de pain à la collation

les jours de jeûne; et je suis presque toujours obligée d'en manger un gros, sans quoi je tombe en foiblesse, et ne puis pas fermer l'œil de toute la nuit.

UNE FAUSSE DÉVOTE A SON AISE.

Je crois, mademoiselle, que vous serez de mon avis. La bonne Anne fait profession de servir Dieu : par conséquent elle doit observer les commandemens de l'Eglise. Je lui ai dit qu'elle me scandalisoit. En vérité, elle mange une demi-livre de pain au soir les jours de jeûne. Est-ce là jeûner, je vous prie? Pour moi, qui suis plus délicate qu'elle, je ne prends à ma collation que trois onces de pain, que je fais peser, avec un peu de fruit; je bois deux verres de vin. Je me ferois un scrupule de manger davantage.

LA BONNE.

Je suis très-édifiée de votre régularité à jeûner, madame. Comment donc, peser votre pain! Et que mangez-vous à votre dîner?

LA DÉVOTE.

Je mange une soupe maigre, un plat de poisson, quand il y en a, des œufs, des légumes et du dessert.

MÈRE JEANNE.

Qu'on me donne un pareil dîner le jour de Pâques, et je vous assure que je me croirai bien regalée.

LA BONNE.

Et vous, mère Anne, comment dînez-vous les jours de jeûne? Ne buvez-vous pas quelques verres de bon vin pour vous ranimer?

ANNE.

Du vin, mademoiselle! il y a long-temps

que j'en ai perdu le goût. On m'en donne pourtant de temps en temps quelque peu; mais je le garde pour ma pauvre mère qui est bien vieille et qui en a grand besoin; je croirois lui faire un vol, si j'en prenois une seule goutte. Pour ce qui est de mon dîner les jours de jeûne, je mange ce qu'on me donne : quelquefois je fais une soupe avec du lait ou du beurre, quand j'en puis avoir; et le plus souvent un morceau de pain tout sec.

LA BONNE, (*à la dévote.*)

Je suis bien fâchée de ne pouvoir pas être de votre avis, madame. Le mien est que la pauvre Anne, avec la demi-livre de pain qu'elle mange le soir, jéûne plus exactement que vous et moi. Deux verres de bon vin soutiennent merveilleusement; du bon poisson, de bons œufs remplissent l'estomac d'une manière plus durable qu'une soupe de lait, de beurre et un morceau de pain bis. Je conseille donc à la bonne Anne de continuer comme elle fait jusqu'à présent. C'est un excellent jeûne qu'elle fait, de se priver de vin pour le donner à sa pauvre mère : Dieu ne lui en demande pas davantage.

UN PAUVRE HOMME.

Puisque c'est là jeûner, je jeûne toute ma vie; car j'ai bien de la peine à manger du pain suivant mon besoin : c'est le jeûne de la pauvreté.

LA BONNE.

Si cette pauvreté vous porte à murmurer, si vous enviez la bonne chère des riches, votre jeûne forcé, quelque rigoureux qu'il soit, ne vous sert de rien; au contraire, il vous sera

une occasion de faute. Ce qu'on n'accepte pas de bon cœur, ne peut plaire à Dieu.

LE PAUVRE.

Si ce jeûne-là ne peut plaire à Dieu, il ne me plaît pas non plus à moi : nous sommes tous les deux d'accord.

LA BONNE.

Pas tout-à-fait, mon ami; car l'intention de Dieu, en vous faisant pauvre, est que vous profitiez de votre pauvreté. Quels biens vous perdez par votre faute! Il faut réparer cela. Je vous le répète, mes bonnes gens, Dieu vous donne un moyen infaillible de faire pénitence et de gagner le ciel : il n'y a qu'à souffrir pour lui ce que vous souffrez tous les jours, et vous jeûnerez toute votre vie de toutes les choses dont vous manquerez, et dont vous accepterez volontairement la privation.

CHARLOT.

Je ne suis pas gourmand, mademoiselle; mais j'ai de la vanité. Mon habit n'est pas déchiré; cependant comme j'en vois de beaux à ces messieurs de la ville, il me déplaît. Seroit-ce jeûner, que d'être content de mon habit?

LA BONNE.

Oui, Charlot, vous pouvez dire en vous-même : O mon Dieu! je suis content de n'avoir pas ce bel habit, ou cette autre chose que ma misérable vanité voudroit avoir. Voici pour les gourmands. Ils engraissent des poulets, des chapons et autres volailles; et quand ils les voient acheter par les riches, ils sont tentés de leur envier leur fortune qui les met en état de manger de bons morceaux. Il faut alors qu'ils disent : Je vous remercie, mon Dieu, de m'avoir

mis dans l'impossibilité de satisfaire ma gourmandise. Alors ils jeûneront.

LA DÉVOTE.

On n'accusera pas mademoiselle Bonne d'être trop sévère. A son compte les gens de la campagne et les pauvres sont dispensés du jeûne.

LA BONNE.

Ne me faites point parler, madame, je vous prie. A Dieu ne plaise que je tienne un pareil discours. Il est des états où l'on ne doit pas jeûner, tels que ceux d'une femme grosse, d'une nourrice. Il est des états où l'on ne peut pas jeûner, ou, du moins, jeûner exactement : une pauvre lavandière, qui commencera dès les trois heures du matin à battre sa lessive, ne pourroit pas rester à jeûn jusqu'à midi, non plus que celle qui a passé la nuit. J'en dis autant de tous ceux qui ont de pareils travaux. Je les renvoie à leur curé, madame : ce n'est ni à vous ni à moi à décider s'ils doivent jeûner ou non, mais à leur pasteur, à leur confesseur.

Pour vous, mes bonnes gens, j'ai encore une remarque à vous faire. Un médecin me disoit, il y a quelque temps, que les gens de la campagne mangeoient toute la journée comme leurs bœufs ; et c'étoit à cela qu'il attribuoit toutes leurs maladies. Si cela est mal en tout temps, vous pouvez penser que ce seroit encore plus mal les jours de jeûne. Que ceux à qui leur travail ne permet pas de jeûner, prennent garde, du moins, de ne point manger entre leurs repas, quand ce ne seroit qu'un grain de raisin ; et s'ils en ont envie, ils diront : Mon Dieu, pour l'amour de vous je vais me priver de cette bagatelle. Ce petit acte de mortification

marquera leur bonne volonté, et sera agréable à Dieu.

UNE FEMME.

Dieu me préserve donc d'être grosse en carême : j'ai toujours alors des envies de fruit; et s'il faut y renoncer, je souffrirai beaucoup.

LA BONNE.

La règle que je viens de donner, n'est point pour les femmes grosses. Quand elles ont une envie, il faut la satisfaire.

UNE FEMME.

Cette dame, qui veut tant que l'on jeûne, dit qu'il faut y accoutumer les enfans. Ainsi, j'ai fait jeûner les miens tout le carême, quoique l'aînée n'ait que quatorze ans, et la plus jeune neuf : les pauvres petites ne pouvoient se soutenir à Pâques.

LA BONNE.

Vous avez fort mal fait, ma bonne mère. Il est un âge où l'on grandit, et où l'on ne pourroit jeûner sans se faire beaucoup de tort; c'est pourquoi l'Eglise n'oblige de jeûner qu'à vingt-un ans. N'en demandons pas plus qu'elle. On peut, lorsqu'on a dix-neuf à vingt ans, commencer à jeûner de temps en temps, pour s'y accoutumer : cela dépend de la santé et du travail de chacun; et sur toutes ces choses, je le répète, il faut consulter son curé, parce qu'on pourroit se tromper soi-même.

MADAME PERNOT.

Je vous demande pardon de vous interrompre, mademoiselle; mais je dois être marraine ce soir, et comme je ne comprends rien du tout aux cérémonies du baptême, et que vous nous avez promis de les expliquer, je vous serois bien obligée si vous vouliez le faire aujourd'hui.

LA BONNE.

Je tiendrai ma parole, et cela me donnera occasion de vous apprendre ce que vous devez savoir sur les sacremens.

Combien y en a-t-il, Nanon?

NANON.

Il y en a sept : le baptême, la confirmation, la pénitence, l'eucharistie, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage.

LA BONNE.

Le baptême est comme la porte des sacremens, car on n'est point en état de recevoir les autres, avant d'avoir reçu celui-là. Par le baptême nous sommes faits chrétiens, enfans de Dieu et de l'Eglise. Par le baptême, nous sommes nettoyés du péché originel, c'est-à-dire que Dieu l'efface dans notre âme; et en nous recevant pour ses enfans, nous donne la foi, l'espérance et la charité, qui sont des trésors plus précieux que l'or, l'argent et les diamans.

Qui est-ce qui sait ce que c'est que la foi?

NANON.

N'est-ce pas une vertu qui fait que nous aimons Dieu de tout notre cœur?

LA BONNE.

Vous vous trompez, ma chère. La foi est une vertu qui nous fait croire les choses que Dieu nous a dites, quoique nous ne puissions les comprendre. L'espérance est une vertu qui nous fait espérer que Dieu nous accordera, par les mérites de Jésus-Christ, les grâces nécessaires pour le servir dans cette vie, et la vie éternelle en l'autre. Enfin, la charité est une vertu qui nous fait aimer Dieu plus que toutes choses,

en sorte que nous aimerions mieux mourir que de l'offenser mortellement.

Charlot, comment donne-t-on le baptême?

CHARLOT.

Il faut verser de l'eau sur la tête de l'enfant, en faisant le signe de la croix. Il faut aussi dire des paroles, mais je ne les sais pas.

LA BONNE.

Il ne faut pas faire sur soi le signe de la croix; mais verser de l'eau sur l'enfant, en disant : Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

UNE FEMME.

Mais pourtant, mademoiselle, ont fait bien d'autres choses pour baptiser les enfans : cela dure un quart-d'heure.

LA BONNE.

Tout ce que l'on fait de plus, mes bonnes gens, ce n'est pas le baptême, mais des cérémonies propres à nous faire connoître les effets que le baptême produit dans notre âme. D'abord, il faut remarquer que l'enfant n'entre point dans l'église; le prêtre le reçoit à la porte, et fait des prières pour chasser le diable qui est en possession de cet enfant, parce qu'il est fils d'Adam, qui, en désobéissant à Dieu, s'est vendu au diable, lui et sa postérité. En sorte que tous les enfans appartiennent à ce méchant maître, jusqu'à ce qu'on leur ait appliqué, par le baptême, les mérites du sang de Jésus qui les a rachetés.

LE FERMIER.

Je ne comprends pas pourquoi il faut que nous soyons au diable, parce qu'Adam l'a choisi pour son maître. Je pensois que chacun devoit

y être pour soi. Adam pouvoit-il nous donner à ce misérable avant que nous fussions venus au monde ?

LA BONNE.

Autrefois c'étoit la coutume d'avoir des esclaves, et il est beaucoup de pays où il y en a encore. Un esclave est un homme qui s'est vendu lui-même, ou qu'un autre homme a vendu comme l'on vend une vache. N'est-il pas vrai que cette vache que vous achetez est bien à vous, et que, si elle a un veau, il est à vous aussi ? et quand elle auroit cent veaux, ils vous appartiendroient de même. L'esclave aussi qui s'est vendu, appartient à son maître ; et si cet esclave a des enfans, ils appartiennent aussi à celui auquel il s'est vendu, et sont esclaves pour toute leur vie, à moins qu'une personne riche et généreuse ne donne de l'argent pour racheter le père et les enfans. Ainsi, Adam s'étant vendu au diable par sa désobéissance, tous les enfans d'Adam appartiennent au même maître que leur père, et seroient esclaves pour toute l'éternité. Jésus-Christ est cette personne riche et généreuse, qui a racheté tous les hommes au prix de son sang. Le mérite de ce sang adorable est donné aux enfans dans le baptême ; et aussitôt qu'ils l'ont reçu, ils sortent de la puissance de leur premier maître, et appartiennent à celui qui a eu la bonté de les racheter.

NANON.

Je n'entendois point du tout ces paroles : Jésus nous a rachetés au prix de son sang. A présent je le comprends fort bien. Si jamais j'ai des enfans, je veux qu'on les porte à l'église aussitôt qu'ils seront nés ; car je tremblerois

toujours qu'ils ne mourussent auparavant; et puis il me semble que je ne pourrois les regarder de bon cœur, tant qu'ils seroient les enfans du diable. Tenez, mademoiselle, cela me fait frissonner dans tout le corps, de penser seulement que mes enfans appartiendroient à ce monstre! Quoi! j'aurois un enfant du diable dans ma chambre! cela seroit terrible.

LA BONNE.

Vous avez raison, ma chère, il faut faire baptiser les enfans le plus tôt que l'on peut; et, pour tout au monde, je ne pourrois me résoudre à garder un enfant pendant vingt-quatre heures, sans lui procurer le bonheur d'être au nombre des enfans de Dieu. Oh! qu'il se passe de grandes choses, auxquelles nous ne pensons pas, dans le temps qu'on baptise un enfant! Toutes les cérémonies qu'on fait avant et après le baptême, sont pour nous en instruire. Donnez-moi donc toute votre attention. Je vous l'ai déjà dit : l'enfant est arrêté à la porte de l'église, qui est la maison des enfans de Dieu, où il n'a pas droit d'entrer jusqu'à ce qu'il soit enfant de Dieu lui-même. Là, le prêtre lui demande ce qu'il veut; et les parrains et marraines, qui sont en ce lieu pour répondre en sa place, disent au prêtre : Je demande le baptême.

UN PAYSAN.

Mais pourquoi prendre des parrains et des marraines? Le père ne pourroit-il pas répondre pour l'enfant, et lui donner un nom?

UNE PAYSANNE.

On est toujours bien aise d'avoir des parrains et des marraines. Ordinairement ce sont les grand'pères et les grand'mères; cela fait qu'ils

aiment davantage les enfans : ou bien ce sont des personnes riches qui font du bien à ceux qu'ils ont nommés, et qui donnent des cadeaux à la mère.

LA BONNE.

Ce n'est pas pour cela que l'Église ordonne de prendre des parrains et des marraines : c'est pour donner de doubles pères et mères aux enfans. Quand un pauvre homme entre dans une ferme, il lui faut des répondans, sans quoi on ne se fieroit pas à sa parole, et l'on craindroit qu'il ne manquât au paiement qu'il auroit promis.

NANON.

J'ai entendu dire que les parrains et marraines répondent des enfans jusqu'à l'âge de sept ans : est-ce vrai, mademoiselle?

LA BONNE.

Ils en répondent pour tout le temps de leur vie, ma chère; c'est-à-dire qu'ils doivent veiller à ce que les enfans soient bien instruits de leur religion; et si les parens négligent de leur apprendre à prier Dieu, les parrains et marraines sont obligés de les instruire eux-mêmes, ou de leur donner des personnes pour les instruire. Ils doivent aussi veiller sur les enfans, leur apprendre ce qu'ils ont promis pour eux, et s'ils manquent aux promesses de leur baptême, les en reprendre.

CHARLOT.

Est-ce que les parrains et les marraines promettent quelque chose pour les enfans qu'ils tiennent?

LA BONNE.

Vraiment, mon ami, ils font pour eux les plus grandes promesses, comme je vous l'ap-

prendrai bientôt; et vous apprendrez par-là que ce n'est pas un badinage de tenir les enfans sur les fonts de baptême. Reprenons les cérémonies dont nous parlions.

Le prêtre souffle trois fois sur le visage de l'enfant, en disant : Esprit sale, sors du corps de cet enfant, et fait place au Saint-Esprit.

THÉRÈSE.

Mais le prêtre ne pourroit-il pas dire ces paroles sans souffler au visage de l'enfant? Pourquoi ce souffle ?

LA BONNE.

Le prêtre, en soufflant, dit encore : Par l'esprit de Dieu, sois chassé. Le souffle signifie le Saint-Esprit, ma chère. Ainsi Jésus souffla d'abord sur les Apôtres, et leur dit : Recevez le Saint-Esprit. Ce souffle est propre pour nous faire connoître la foiblesse du démon qui ne peut résister à un souffle. Le souffle a toujours été un signe mystérieux. Le prophète Élisée, voulant ressusciter l'enfant de la Sunamite, lui souffle au visage et dans la bouche avant de lui rendre la vie. Après cela le prêtre fait des prières, qu'on nomme exorcismes, par lesquelles il ordonne au diable de quitter le corps et l'âme de cet enfant; et il lui fait ce commandement au nom de celui qui viendra juger les vivans et les morts. Pendant que le prêtre fait ses prières, il faut prier Dieu qu'il détruise l'empire du diable en nous, aussi bien que dans cet enfant, et qu'il nous donne la force de ne jamais commettre le péché qui nous rend esclaves du diable.

MADAME PERNOT.

Pourquoi le prêtre fait-il le signe de la croix sur le front et sur l'estomac de l'enfant?

LA BONNE.

C'est pour montrer qu'il doit être sanctifié par les mérites de Jésus-Christ crucifié; qu'il doit porter sans rougir les marques du christianisme, et se faire honneur de la qualité de chrétien. Enfin, c'est pour lui apprendre que les croix, c'est-à-dire les peines de la vie, sont le partage du vrai chrétien; qu'il doit aimer à souffrir pour l'amour de celui qui a été crucifié pour lui. Pendant que le prêtre fait ces croix, il faut dire: Mon Dieu, faites la grâce à cet enfant, et à nous, de souffrir avec patience les croix et les peines qu'il vous plaira de nous envoyer pour nous rendre semblables à Jésus crucifié.

CHARLOT.

Dites-nous, s'il vous plaît, mademoiselle, pourquoi l'on met du sel dans la bouche de l'enfant; cela le fait crier.

LA BONNE.

Vous savez que le sel est âcre, mon ami; cependant c'est lui qui donne du goût à la viande, et qui l'empêche de se corrompre. Cela nous montre que la mortification de nos passions et de nos vices paroît âcre d'abord et de mauvais goût; mais ensuite cela rend la vie plus agréable, et empêche notre âme de se corrompre. Le prêtre, en mettant ce sel sur la langue de l'enfant, lui dit: Recevez le sel de la sagesse. C'est pour nous apprendre que la sagesse doit accompagner toutes les actions d'un chrétien.

CHARLOT.

J'ai aussi remarqué que le prêtre met de sa salive aux oreilles et au nez de l'enfant. Pourquoi cela?

LA BONNE.

Jésus-Christ voulant guérir un homme qui étoit sourd et muet, lui mit de la salive sur la langue, et les doigts dans les oreilles, en disant *Ephphetka*, c'est-à-dire : Ouvrez-vous. Il mit aussi de la salive mêlée avec de la poussière dans les yeux de celui qui étoit né aveugle, pour le guérir... Pourquoi riez-vous, Nicolas?

LE FERMIER.

C'est que je pense que vous vous trompez, mademoiselle, en disant que, pour guérir un aveugle, on lui met de la poussière dans les yeux : cela auroit été bon pour rendre aveugle un homme qui auroit vu bien clair. Je sais ce que c'est ; j'ai eu une ordure dans l'œil, qui m'a fait un mal enragé.

LA BONNE.

J'avoue, mon cher Nicolas, qu'on pourroit fort bien faire beaucoup de mal à un homme, en lui mettant de la poussière dans les yeux. C'est pour cela que Jésus se servit de cette poussière, mêlée avec sa salive, pour rendre la vue à cet homme, afin de nous montrer sa toute-puissance. L'Eglise rappelle ce miracle dans le baptême, pour exciter notre confiance envers celui qui peut rendre la vue au corps et à l'âme, et qui veut, dans le baptême, rendre tous les sens de l'enfant propres à l'usage pour lequel ils lui ont été donnés ; c'est-à-dire à nous servir de la connoissance des choses de la terre, pour nous élever et nous faire penser à lui, qui en est l'auteur.

NANON.

Est-ce aussi de la salive que le prêtre met en plusieurs endroits du corps de l'enfant?

LA BONNE.

Non, ma chère; c'est de l'huile qui a été bénite par l'évêque, et qui est mêlée avec du baume. L'huile signifie la douceur : elle sert aussi à guérir les plaies, aussi bien que le baume, qui d'ailleurs a une odeur agréable. Cela signifie plusieurs choses. La première, c'est que Jésus prend possession, non-seulement de l'âme de celui qu'on baptise, mais encore de son corps, de ses yeux, de sa bouche, de ses oreilles; en un mot, de toute sa personne. Vous avez beaucoup de respect pour un calice, mes bonnes gens, pour les ornemens d'Eglise; vous ne voudriez pas vous en servir à de mauvais usages, parce que ces choses ont été consacrées à Dieu; vos corps, dans le baptême, sont consacrés à Dieu d'une manière bien plus particulière que l'Eglise et le calice ne le sont. Pourriez-vous vous résoudre à les faire servir au crime? Parrains et marraines, c'est vous qui êtes les gardiens de ces corps consacrés pour être des calices : veillez sur les enfans pour lesquels vous avez répondu, avertissez-les de leurs devoirs, reprenez-les, s'il les violent; encouragez-les à la vertu, à la pureté; car, s'ils se gâtoient faute d'instruction, vous en répondriez devant Dieu.

MADAME PERNOT.

Savez-vous bien ce qui arrivera de tout ceci, mademoiselle? C'est que je ne veux plus tenir l'enfant dont j'allois être marraine. J'en ai beaucoup tenu jusqu'à présent; mais j'ai cru en être quitte pour leur donner une robe ou un bonnet. Je ne me doutois pas que je fusse obligée de les instruire, sans quoi j'aurois toujours refusé; c'est une trop grande charge.

LA BONNE.

Et si tout le monde disoit comme vous, on ne pourroit plus trouver de marraines. Comment, madame Pernot, aussitôt qu'on vous apprend qu'une action que vous regardiez comme indifférente est une bonne œuvre, vous vous en dégoûtez?

MADAME PERNOT.

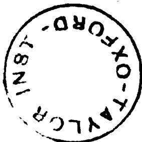
C'est que cette bonne œuvre oblige à des choses dont j'ai peur de ne pas m'acquitter comme il faut.

LA BONNE.

Dieu ne demande pas l'impossible, ma chère dame; et l'on s'acquitte toujours bien de ce qu'il ordonne, quand on a bonne volonté; car il nous donne sa grâce pour le faire. Il n'est pas fort difficile de veiller à ce qu'un enfant qu'on a tenu soit instruit; et si les parens ne le font pas, il faut avoir soin de le faire soi-même. Ainsi vous serez marraine aujourd'hui, et vous le serez comme il faut. Vous n'oublierez pas de demander pardon à Dieu de l'avoir mal fait ci-devant, et vous lui promettrez de réparer vos négligences passées. Si le roi vous prioit d'instruire ses enfans, vous vous croiriez fort honorée, et vous vous occuperiez jour et nuit des moyens de le bien faire.

MÈRE JEANNE.

Je le crois bien, vraiment; il y auroit une bonne récompense au bout, et du pain assuré pour le reste de sa vie. Cependant, si le roi vouloit me donner cette charge, je ne l'accepterois pas, parce que je suis trop ignorante moi-même pour instruire les autres.



LA BONNE.

Quand Dieu vous propose de veiller sur ses enfans, et d'en prendre soin, croyez-vous qu'il n'y ait pas une bonne récompense au bout? Ce n'est pas du pain pour le reste de vos jours, cette réeompense seroit peu de chose, car nous n'avons guère de temps à vivre : c'est le ciel, pour y être heureuse pendant toute l'éternité. D'ailleurs, il n'est pas besoin d'avoir beaucoup d'esprit pour apprendre aux petits enfans à craindre Dieu. Aimez-le, servez-le vous-même, et il vous inspirera ce qu'il faudra dire à ses enfans : il donne l'esprit de sagesse à ceux qui le servent et qui l'aiment.

THÉRÈSE.

Vous dites que si l'on a soin d'inspirer la crainte de Dieu aux enfans qu'on a tenus, on aura le ciel pour récompense; mais si, avec cela, on étoit bien méchant, est-ce qu'on iroit au ciel pour avoir bien instruit ses filleuls ou filleules?

LA BONNE.

Non, ma chère. Quand vous feriez cette bonne œuvre-là, et dix mille autres, vous n'iriez pas au ciel si vous mouriez en aimant le péché. Mais si vous avez soin de vous acquitter de ces devoirs avec l'intention d'obéir à Dieu, cela vous attirera sa miséricorde et ses grâces pour sortir du péché en le haïssant. Dieu est un si bon maître, mes bonnes gens, qu'on ne fait rien pour lui plaire, quelque peu que ce soit, qu'il ne le récompense sur-le-champ par de bonnes pensées ou par de bons désirs. La conversion d'un pécheur est souvent attachée à sa fidélité à remplir ses devoirs, en répondant

aux grâces de Dieu dans les petites choses.

NANON.

Je n'entends pas bien ce que cela veut dire : *Répondre aux grâces de Dieu.*

LA BONNE.

Il est certain, mes bonnes gens, que nous ne valons rien du tout, et que par nous-mêmes nous ne pouvons rien faire, penser ni dire, qui ne se sente de notre méchanceté; car vous savez bien, mes bonnes gens, que les fruits tiennent toujours de la terre où ils sont semés. Si je jette mes semences dans une mauvaise terre, je ne dois pas m'attendre à avoir de beau blé. Or, nous qui sommes de la mauvaise terre, nous ne pouvons pas produire de bons fruits. Quand donc il nous vient de bonnes pensées, nous devons dire : ceci ne vient pas de mon fonds, car cela est bon; c'est donc Dieu qui me donne cette bonne pensée; elle est une grâce, et pour en profiter je vais faire ce que Dieu m'ordonne de faire. Il est touché de cette fidélité, le bon Dieu; il augmente alors ses grâces et son secours, et à la fin on se convertit tout-à-fait.

MADAME PERNOT.

Mais, mademoiselle, quand j'aurois la bonne volonté de veiller sur mes filleuls, cela ne dépendroit pas de moi. Les parens veulent élever les enfans à leur fantaisie, et me trouveroient très-impertinente de me mêler de ce qui ne me regarde pas.

LA BONNE.

Vous ne serez pas responsable de ce qu'on ne vous permettra pas de faire; mais il y a peu de parens assez déraisonnables pour trouver à

redire à ce qu'on inspire la crainte de Dieu à leurs enfans. Vous devez les avertir avant le baptême, que vous consentez de bon cœur à devenir la mère spirituelle de leurs enfans, à condition qu'ils vous laisseront la liberté de vous acquitter de vos devoirs à leur égard, et que vous n'oublierez rien pour les engager à tenir les promesses que vous allez faire pour eux.

MADAME PERNOT.

Apprenez-nous, s'il vous plait, quelles sont les promesses qu'on fait pour les enfans.

LA BONNE.

Celui qui est baptisé ne pouvant répondre, vous renoncez pour lui à Satan, c'est-à-dire au diable, à ses pompes et à ses œuvres.

LE FERMIER.

Pardi, cela est bien aisé de renoncer au diable; c'est un méchant animal, il n'y a pas de plaisir à l'avoir pour maître, ni même pour camarade, à moins de vouloir être sorcier. Je le renonce de bon cœur; mais qu'appelez-vous les pompes du diable?

LA BONNE.

Vraiment, si le diable se présentoit aux hommes tel qu'il est, personne ne seroit tenté de faire société avec lui; il est si laid et si méchant, qu'il feroit horreur; mais il sait fort bien se déguiser. Il se cache au fond d'un tonneau pour les ivrognes; sous une somme d'argent pour les avares; sous un beau tablier, un beau mouchoir pour une jeune fille; sous le plaisir de se venger quand on nous fait du mal, ou qu'on nous dit une injure. Or, sous toutes ces figures le diable ne fait point de peur, mais

pauvre Nicolas. Vous me demandez ce que c'est que les pompes du diable ; ce sont les pompes du monde, c'est-à-dire l'amour des plaisirs, des honneurs et des richesses. Voilà trois mauvais amours qu'il faut absolument détruire si l'on veut être chrétien.

THÉRÈSE.

Je vous assure, en ce cas, mademoiselle, qu'on a promis pour moi la chose impossible. Tout le monde aime à se divertir à mon âge, à être respecté, à être riche; quand je ne le voudrois pas, l'amour de ces choses est en moi malgré moi.

LA BONNE.

Ecoutez-moi bien, ma chère Thérèse. Il y a en nous comme deux personnes : l'une, qui ne vaut rien du tout, est celle qui aime les plaisirs, les honneurs et les richesses, et qui les aimera toujours jusqu'à ce que nous soyons mortes, quand même nous ne le voudrions pas. Mais il y en a une autre qui est maîtresse de nos actions, et qui peut les faire tout au rebours de ce que fait la méchante. Voici une mauvaise chanson qu'on me présente; l'air m'en paroît bien joli, et j'aurois une grande envie de la chanter. Cette méchante créature qui est en moi, me dit : quel mal y a-t-il à chanter cette chanson ? il faut bien s'amuser quand on est jeune ; quand je serai vieille je chanterai des cantiques. L'autre moi-même répond : taisez-vous, vous êtes une folle; il n'y a point de mal qui ne soit très-grand, quand il s'agit de déplaire au bon Dieu. Vous me dites que je chanterai des cantiques quand je serai vieille; mais Dieu ne m'a pas promis que je deviendrai

vieille; peut-être mourrai-je aujourd'hui. Après cette réponse vous vous dépêchez de dire un cantique. Dieu voit que vous vous privez d'un plaisir défendu par sa loi; il ne vous en demande pas davantage, et ne vous trouve coupable qu'au moment où vous obéissez à la méchante créature qui est en vous.

LE MANŒUVRÉ.

C'est tout comme moi quand j'ai voulu me corriger de l'ivrognerie; dans le commencement ce méchant homme qui étoit en moi me tourmentoit comme un diable, et me disoit cent mauvaises raisons pour me conduire au cabaret; à présent il ne me dit plus grand chose, et me laisse assez en repos.

LA BONNE.

C'est ce qui arrivera toujours à ceux qui prendront une ferme résolution d'accomplir les promesses de leur baptême, en haïssant les plaisirs défendus par la loi de Dieu : quand je dis les haïr, c'est résister à l'envie de les commettre : petit à petit tous ces mauvais amours s'affoibliront, et à la fin ils ne donneront presque plus de peine.

MADAME PERNOT.

Vous dites qu'il ne faut pas chercher à être honorée; cependant on dit qu'une femme doit faire tout son possible pour conserver la réputation, afin d'être estimée. Comment peut-on accommoder tout celà? Est-ce là de l'orgueil?

LA BONNE.

Non, assurément. Quand nous promettons dans le baptême de renoncer aux plaisirs, ce n'est qu'à ceux qui sont défendus par la loi de Dieu. Il y en a d'innocens qu'il est permis de

goûter. Les dimanches, après l'office, il est permis d'aller se promener avec son père ou sa mère : on s'amuse tous ensemble sous les yeux de ses parens; ou bien les filles entr'elles, si elles sont sans leur mère; car elles ne doivent parler aux garçons qu'en leur présence. Quand on promet de renoncer aux richesses, cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas travailler pour amasser quelque chose; au contraire, Dieu vous le commande; mais il ne veut pas que l'envie de devenir riche vous engage à tromper; que vous murmuriez contre lui, s'il permet que vous deveniez pauvre; que vous portiez envie aux riches. Dieu vous commande aussi, madame Pernot, d'avoir soin de votre réputation; c'est le bien le plus précieux d'une femme, après la grâce de Dieu: mais s'il permet qu'une méchante langue vous ôte cette réputation en parlant mal de vous, il vous défend de la haïr, de chercher à vous venger, de vous laisser aller à de trop grands chagrins. Il vous défend de vous estimer vous-même, à cause de cette sagesse qui attire la bonne réputation; car ce n'est pas par vos propres forces que vous l'avez conservée, mais par sa grâce; et c'est à lui seul que tout l'honneur en est dû. Il vous défend de mépriser celles qui n'ont pas eu tant de bonheur que vous, et qui sont tombées dans quelque faute. Il vous défend de chercher à l'emporter sur les autres, parce que vous êtes plus jeune, plus riche ou plus belle qu'elles; de vous fâcher, si l'on manque à vous saluer, et de mille autres misères qui ne viennent que de l'orgueil. Il vous défend sur-tout d'avoir honte de paroître une bonne chrétienne, et de vous acquitter de vos devoirs, parce qu'il y a des libertins qui en rient.

UNE JEUNE FILLE.

Je suis bien aise que vous disiez cela, mademoiselle. Si l'on veut faire son devoir, aussitôt tout le monde tombe sur vous : c'est une hypocrite, une bigote.... vraiment il ne faut pas se fier à elle : apparemment qu'elle commet de grands péchés, et qu'elle ne vaut rien, puisqu'elle va tous les mois à confesse : on la voit à l'église manger les saints.... et mille autres mauvais discours.

LA BONNE.

Qu'il faut mépriser, ma chère. Ceux qui parlent ainsi, sont de ce monde auquel vous avez renoncé dans votre baptême, et ce sont eux pour lesquels Jésus-Christ ne prie point, comme il nous l'a dit lui-même. Si, par la crainte de ces mauvais discours, vous manquiez à vous acquitter de vos devoirs, ce seroit renoncer aux promesses de votre baptême. Le jour où vous avez été baptisée, vous êtes devenue servante de Jésus; il faut vous faire honneur de servir un tel maître, en présence et à la face de ses ennemis. Le fermier d'un grand seigneur, le cordonnier d'un prince, le domestique d'un roi, n'ont pas honte de ces qualités : au contraire, le cordonnier l'écrit en gros caractères sur sa boutique, et les autres en sont glorieux. A plus forte raison, ceux qui sont devenus serviteurs de Dieu dans le baptême, ne doivent pas être honteux de remplir les devoirs que leur impose cette auguste qualité. Ces devoirs sont bien grands, mes bonnes gens. Dans le baptême, Dieu vous reçoit pour son enfant, et vous avez droit de l'appeler votre père : il faut

donc avoir pour lui le respect, l'obéissance, la confiance et l'amour qu'un bon enfant doit à son père. Vous devenez dans le baptême membre de Jésus-Christ; vous devez donc avoir du respect pour votre corps, et prendre garde de le souiller par l'immodestie, l'ivrognerie et les autres vices. Enfin vous êtes devenus les temples du Saint-Esprit; il habite en vous depuis le baptême. Ah! craignez de le chasser en péchant.

NANON.

Pourquoi allume-t-on un cierge, avec lequel l'on reconduit l'enfant?

LA BONNE.

Pour nous apprendre que son âme, qui étoit morte, est devenue vivante; que la foi, qui est le flambeau du chrétien, vient de lui être donnée. La lumière du flambeau signifie que la flamme de la charité vient d'être allumée dans son âme. Dans plusieurs diocèses, ce sont les parens qui portent le flambeau éteint à l'église, et qui le rapportent allumé : on garde ce flambeau; et lorsque la personne, au baptême de laquelle il a servi, tombe malade et reçoit le saint viatique, on l'allume, pour la faire ressouvenir des promesses qu'elle a faites à Dieu dans le baptême, et l'exciter au regret de les avoir violées.

MADAME PERNOT.

Je craindrois que cela ne me jetât dans le désespoir; car j'ai vécu comme si je n'avois pas été baptisée.

LA BONNE.

La pénitence accompagnée du sang et des mérites de Jésus, peut remédier à tout, ma chère.

Puisque nous avons été assez malheureux pour violer les promesses de notre baptême, il faut ne rien épargner pour en maintenir le souvenir dans les enfans. Ainsi il seroit bon, chaque année, de les mener à l'église le jour qu'ils ont été baptisés, après les avoir instruits des engagemens qu'ils ont pris au baptême, et leur faire renouveler ces engagemens.

MADAME PERNOT.

Ayez la bonté, mademoiselle, de nous dire comment il faut faire toutes ces choses.

LA BONNE.

Il faut leur dire, avant de sortir de la maison : Mon enfant, il y a aujourd'hui tant d'années que vous êtes né; quand vous êtes venu au monde, vous étiez enfant du diable, et vous ne pouviez aller au ciel; alors on vous a porté à l'église pour recevoir le baptême. Le prêtre a versé de l'eau sur votre tête, en disant : Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Avant de vous accorder cette grâce, vous lui avez promis, par la bouche de votre parrain, d'aimer et de servir Dieu. Au moment où l'eau a lavé votre tête, le sang de Jésus a coulé sur votre âme : vous êtes devenu enfant de Dieu; et si vous étiez mort en ce moment, vous auriez été droit au ciel. Allons à l'église auprès des fonts, et vous demanderez pardon à Dieu de toutes les fautes que vous avez faites. Vous lui promettrez de vous corriger, et de ne plus salir votre âme que Jésus a lavée dans son sang.

UNE SAGE-FEMME.

Que signifie le linge blanc que je donne pour mettre sur l'enfant, après qu'il est baptisé ?

LA BONNE.

Je viens de le dire : il signifie la blancheur et l'innocence de son âme qui étoit souillée avant le baptême, et qui, après le baptême, devient pure et nette. Autrefois les nouveaux baptisés étoient revêtus d'une robe blanche pendant huit jours, et elle est marquée par ce linge blanc, ou par le couvercle d'un calice que le prêtre met sur cet enfant. Le prêtre, en faisant cela, l'avertit qu'il ait soin de conserver cette robe qui a été lavée dans le sang de l'agneau, qui est Jésus, et de la porter au ciel sans tache. O mes bonnes gens! prenez bien garde que vos enfans ne perdent ce précieux trésor. Dites-leur tous les jours : mon enfant, j'aimerois mieux te voir mort, que de te voir dans le péché. Ces paroles leur en donneront horreur, et peut-être serez-vous assez heureux pour le leur faire éviter.

Nous allons parler de la confirmation, qui est aussi un sacrement que Jésus a institué pour nous sanctifier.

Nanon, qu'est-ce que la confirmation?

NANON.

C'est un sacrement qui nous donne le Saint-Esprit, avec l'abondance de ses grâces, pour nous rendre parfaits chrétiens, et pour nous faire confesser la foi de Jésus-Christ, même au péril de notre vie.

LA BONNE.

Nous nous plaignons souvent de la difficulté que nous trouvons à éviter le péché, à nous corriger de nos défauts, à faire de bonnes œuvres; c'est que nous n'avons pas reçu le Saint-Esprit : car il nous donne la force et le

courage. On peut le demander et le recevoir à toute heure; mais on le reçoit spécialement dans le sacrement de confirmation. Tous cependant ne le reçoivent pas également, lorsqu'ils sont confirmés : cela dépend de la manière dont on s'y dispose. Comme on ne peut recevoir ce sacrement qu'une seule fois, il faut prendre garde à le bien recevoir, et à ne pas perdre sa grâce, qui est plus précieuse que l'or et les diamans.

MADAME PERNOT.

Je ne comprends pas bien à quoi sert le sacrement de confirmation.

LA BONNE.

Nous sommes des aveugles qui ne connoissons pas nos maladies et nos besoins; et le Saint-Esprit qu'on reçoit dans la confirmation, nous les fait connoître. Nous sommes des malades qui avons perdu nos forces par le péché : le Saint-Esprit nous guérit et nous fortifie. Nous sommes des esclaves enchaînés par de mauvaises habitudes; et le Saint-Esprit brise nos chaînes. En un mot, nous sommes de pauvres mendians dénués de tout; et il fournit à tous nos besoins.

CHARLOT.

Pourquoi l'évêque donne-t-il un petit soufflet à celui qu'il confirme?

LA BONNE.

Pour lui apprendre qu'un chrétien doit être prêt à recevoir les affronts, les coups, la mort même, pour soutenir la foi de Jésus-Christ. La confirmation nous imprime le nom et la qualité de soldats : or un soldat, vous le savez, doit être courageux, et prêt à donner sa vie pour le service de son roi et de son pays. Un confirmé

de même doit être prêt à donner sa vie pour le service de Dieu, qui est son roi : c'est pourquoi l'évêque commence par faire le signe de la croix sur son front, qui est la partie du corps la plus visible, afin de lui apprendre qu'il l'engage au service de Jésus crucifié, et qu'il doit se faire honneur de marcher sur les traces d'un si grand général.

CHARLOT.

Cette croix se fait avec quelque chose, car j'ai senti mon front mouillé, et l'on m'avoit recommandé de n'y pas toucher.

LA BONNE.

Ce signe de la croix se fait avec le saint Chrême, qui est composé d'huile et de baume, pour nous marquer que le sacrement de confirmation nous donne la grâce de souffrir avec patience, et quelquefois avec joie, les peines de la vie, et même le martyre, s'il le falloit.

MÈRE JEANNE.

J'ai bien de la peine à croire cela, mademoiselle. Quoique je ne sois qu'une paysanne, je suis très-douillette, et je n'aime point du tout à souffrir. Quand j'ai mal aux dents, je m'impatiente ; c'étoit bien pis, quand je mettois des enfans au monde, je criois si fort qu'on m'entendoit du bout du village.

LA BONNE.

Il y avoit une femme, nommée Félicité, qu'on vouloit obliger à renier Jésus-Christ, et à adorer une figure de pierre. Comme elle ne voulut pas le faire, on la mit en prison, et il fut décidé qu'on la donneroit à déchirer à une vache furieuse. Elle étoit grosse, et elle accoucha la nuit avant qu'on la dût faire souffrir.

Apparemment que cette bonne Sainte étoit un peu douillette de son naturel, car elle crioit de toutes ses forces. Le geolier qui l'entendit, lui dit : tu n'as pas le courage de souffrir ton mal sans crier; que sera-ce donc quand tu seras déchirée par une bête qui t'emporteras tous les membres les uns après les autres? Félicité lui répondit : à présent c'est la créature pécheresse qui est dans la douleur : je souffre mes peines de bon cœur, et je les offre à Dieu malgré les cris qui m'échappent par foiblesse. Mais quand je serai sous la dent de la bête, ce ne sera plus moi qui endurerai ces peines; Jésus souffrira en moi et avec moi.

Voilà ce que c'est, mère Jeanne; comme nous sommes de pauvres créatures foibles, nous sentons bien vivement nos maux, et plus même que la Sainte dont je viens de vous parler; car elle les offroit au bon Dieu, au lieu que nous augmentons de beaucoup nos peines en nous impatientant. Il faut les offrir à Dieu, mère Jeanne, tout en criant; et il est si bon qu'il nous en tiendra compte, quoiqu'elles ne soient pas volontaires. D'abord, nous souffrirons avec répugnance; et puis cette répugnance diminuera tous les jours. Enfin, à force de souffrir patiemment, Dieu nous fera la grâce de souffrir avec joie : c'est un des effets du sacrement de confirmation.

ANNE.

Quoique je sois déjà vieille, je n'ai point été confirmée; et j'en suis bien aise à présent, parce que je suis instruite, et que je ne l'étois pas, car j'ignorois ce que c'étoit que ce sacrement. J'espère, mademoiselle, que vous aurez la bonté

de nous apprendre comment il faut se préparer à le recevoir.

LA BONNE.

La première disposition est d'être dans la grâce de Dieu. Ainsi il faut faire une bonne confession, avant de se présenter à ce sacrement; car si on le recevoit en péché mortel, on commettroit un sacrilége qui seroit un grand péché. Il faut avoir un désir ardent de recevoir le Saint-Esprit; et, plusieurs jours auparavant, il faut le demander, en disant : Père Saint, pour l'amour de Jésus, donnez-moi votre Saint-Esprit.

MADAME PERNOT.

Le catéchisme dit qu'on ne peut recevoir ce sacrement qu'une fois : comment faire si l'on avoit eu le malheur de le recevoir en péché mortel ou sans les préparations suffisantes? Il n'y auroit point de remède à ce mal?

LA BONNE.

Ce seroit sans doute un grand malheur; mais la bonté de Dieu est si grande, qu'on peut tout réparer pendant qu'on est sur la terre. Il faudroit faire sa préparation, comme si l'on devoit être confirmé; et, dans une communion fervente, prier Dieu de nous donner la grâce du sacrement de Confirmation. Adieu, mes bonnes gens : Dimanche prochain nous dirons un mot du sacrement de Pénitence, dont nous avons déjà dit beaucoup de choses; et puis, nous parlerons du sacrement de l'Eucharistie.

DIXIÈME JOURNÉE.

LA BONNE, *et les autres Interlocuteurs.*

LA BONNE.

Me diriez-vous bien, Nanon, combien le sacrement de pénitence a de parties?

NANON.

Le catéchisme dit qu'il en a trois, mademoiselle : la contrition, la confession et la satisfaction.

LA BONNE.

La contrition, vous le savez, est la douleur d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est bon. Cette douleur doit avoir des qualités qu'il vous faut apprendre. Elle doit être intérieure, c'est-à-dire qu'elle doit partir du fond d'un cœur véritablement affligé.

MÈRE JEANNE.

Permettez-moi de vous rapporter une chose que j'ai vûe dans un endroit où j'ai demeuré étant fille. Il y avoit dans la maison où j'étois, une servante qui s'étoit oubliée. Je m'en apperçus bien, et je lui dis que si elle continuoit de voir son amoureux en cachette, j'en avertirois notre maîtresse. Je lui conseillai ensuite d'aller à confesse, et j'y allai ce même jour-là. Si vous aviez vu comme elle pleuroit en se confessant, vous eussiez dit que c'étoit une Magdeleine; je l'entendis sangloter... Tout d'un coup elle haussa la voix, elle disputa, et elle finit par dire des injures à son confesseur, parce

qu'il ne vouloit pas lui donner l'absolution à moins qu'elle ne renonçât à son amoureux; car elle me l'avoua après. Là-dessus je pensois : Cette fille étoit bien fâchée de son péché, car elle pleuroit; pourtant elle ne vouloit pas le quitter. Je ne savois comment accommoder tout cela.

LA BONNE

C'est qu'elle n'avoit pas une véritable contrition, une contrition surnaturelle. Elle pleuroit, parce que son péché alloit lui faire perdre sa réputation et sa place; or, cette contrition ne vaut rien, comme je crois vous l'avoir déjà dit; mais cela est si important, que je ne crains pas de le répéter. On peut être affligé d'avoir fait une faute, sans que cette affliction soit la contrition. Pour qu'elle soit bonne, il ne suffit pas de pleurer, il faut que la douleur soit dans le cœur, et qu'elle ait pour motif le regret d'avoir offensé Dieu qui est infiniment bon; la crainte de perdre le ciel où on l'aime, ou d'aller en enfer où on le hait; il faut aussi que la douleur qu'on a du péché, soit souveraine, c'est-à-dire qu'on haïsse le péché plus que toutes choses : enfin, il faut haïr tous ses péchés, sans en excepter un seul; et l'on manque ordinairement à cela. Il y a un péché favori qu'on épargne, qu'on veut conserver, dont on n'a pas envie de se corriger; avec cette mauvaise disposition on fait une confession sacrilége.

La seconde partie du sacrement de Pénitence est la confession. Je ne vous en dirai rien, parce que je vous ai déjà expliqué comment il faut la faire. Enfin, la troisième partie est la

satisfaction. Point de pardon sans pénitence, mes bonnes gens; le prêtre vous en donne une, il faut être exact à la faire, et à la bien faire. Vous savez, mes amis, que cette pénitence est bien peu de chose en comparaison des péchés que vous avez commis. Il faut bien penser qu'elle tire tout son fruit des mérites et des souffrances de Jésus; ainsi il faut, avant de la faire, avoir soin d'offrir à Dieu les mérites de Jésus, en disant: Mon Dieu, je vous offre cette pénitence en union des souffrances de Jésus, je vous offre sa douleur pour suppléer à la mienne; regardez-moi en lui, ô mon Dieu! je n'ai qu'un liard, moins qu'un liard; mais Jésus vous donne de grandes richesses, tout son sang; acceptez-le en récompense du peu que je fais.

UNE MÈRE DE FAMILLE.

Vous nous avez promis de nous parler de la Sainte-Eucharistie; y aura-t-il quelque chose pour préparer les enfans à la première communion? J'en ai douze, et il y en a déjà quatre qui ont communié sans que je m'en sois mêlée; j'ai cru que c'étoit l'affaire du curé.

LA BONNE.

Il y a trois sortes de préparations à la sainte communion, mes bonnes gens; et les deux premières regardent les parens. La première de ces deux préparations comprend toute la vie des enfans. Vous savez qu'ils doivent recevoir un jour le sacré corps et le précieux sang de Notre-Seigneur; la disposition la plus agréable à ses yeux, qu'ils puissent porter à la sainte Table, c'est l'innocence de la vie, et la grâce qu'ils ont reçue au baptême; et c'est à vous à

la conserver. Il faut, s'il est possible, les conserver purs et nets. Dites-vous tous les matins en les levant : Dieu m'a donné la garde de ces calices vivans; il faut que je n'oublie rien pour les conduire à la sainte Table, revêtus de cette robe blanche qu'ils ont reçue dans le baptême.

La seconde disposition regarde les années qui précèdent la première communion. Mettez-vous bien dans la tête que le plus grand malheur qui pourroit arriver à vos enfans seroit de la mal faire; qu'il vaudroit mieux pour eux qu'ils devinssent aveugles, sourds, muets, perclus de tous leurs membres; qu'ils périssent sur un échafaud par la main du bourreau : en un mot, regardez comme des bagatelles les plus grands malheurs qui pourroient tomber sur eux, en comparaison de celui de faire un sacrilége. Si vous les aimez, vous devez être occupée jour et nuit du soin de leur faire éviter ce terrible malheur.

LA MÈRE DE FAMILLE.

Vous me faites frémir, mademoiselle; mais comment m'y prendrai-je pour les préserver de ce malheur? J'avois cru que le pire de tous étoit de passer par la main du bourreau.

LA BONNE.

Ce malheur, quelque grand qu'il soit, seroit une bagatelle en comparaison de la mauvaise communion, je vous le répète. Vous me demandez ce qu'il faut faire pour l'éviter; pensez à ce qui fait faire une mauvaise communion, c'est le péché. Vous connoissez bien ceux de vos enfans, leurs mauvaises habitudes; il faut redoubler de vigilance et de soin pour les engager à y renoncer, à s'en corriger, avant de

leur permettre de se présenter à la première communion, et instruire le curé de leurs dispositions.

LA MÈRE DE FAMILLE.

Vraiment on leur dit bien assez de se corriger, et c'est notre intérêt; mais s'ils ne veulent pas le faire, est-ce notre faute?

LA BONNE.

S'ils avoient l'habitude de voler, les laisseriez-vous croupir dans cette mauvaise habitude?

LA MÈRE DE FAMILLE.

Non, assurément, mademoiselle; j'aimerois mieux que leur père les fît expirer sous le bâton.

LA BONNE.

Il n'est pas nécessaire d'en venir là, ma chère; mais faites pour les autres défauts ce que vous feriez pour le vol; et si vous les voyez dans de mauvaises habitudes en choses considérables, retardez leur première communion.

LE FERMIER.

Mais un garçon aura quinze ou seize ans, il faut le mettre sur le métier, et on ne le prendroit pas s'il n'avoit pas fait sa première communion.

LA BONNE.

Il est nécessaire qu'un enfant apprenne un métier, mais il est cent millions de fois plus nécessaire que Jésus-Christ ne soit point outragé par une mauvaise communion. Ecoutez-moi bien, s'il vous plaît. Point de bonne communion sans une bonne confession, point de bonne confession sans la haine du péché, point de haine du péché, si l'on continue à commettre tous les jours les mêmes fautes; c'est une règle

sûre. Si l'on ne se corrige point, c'est signe qu'on se confesse mal, et par conséquent on ne doit point communier. Un enfant sera menteur, opiniâtre, gourmand en chose considérable; cependant l'âge de la première communion approche; il faut le prendre en particulier, et lui représenter que tant qu'il aura ces mauvaises habitudes, il ne sera pas possible de l'admettre à la sainte Table; il faut l'exhorter à se confesser souvent pour l'aider à se corriger; lui faire faire quelques prières pour obtenir de Dieu qu'il lui en fasse la grâce; veiller sur lui, et l'avertir quand il sera prêt à tomber dans ses fautes d'habitude; le louer, le récompenser quand vous verrez qu'il commencera à se corriger, et en avertir le curé, car c'est le moment de la première communion. La grâce du sacrement soutiendra la volonté foible de l'enfant; mais il faut nécessairement que cette volonté existe.

UNE FEMME.

Je n'ai pas assez d'esprit pour parler à mes enfans comme vous venez de nous le dire; mais je fais du mieux que je puis. Je leur crie, depuis le matin jusqu'au soir, qu'il faut qu'ils se corrigent, et avec cela je n'avance point, ils sont toujours les mêmes.

LA BONNE.

Je ne parle pas pour vous, ma chère; mais il est vrai de dire en général, qu'il est presque impossible que les enfans se corrigent, de la manière dont les parens les reprennent. Je voyois l'autre jour une femme dans sa boutique, qui tenoit la tête d'une fille de quatorze ou quinze ans appuyée sur son comptoir, et qui

lui donnoit de grands coups de poing en l'appelant diablesse, salope, vilaine, et mille autres noms outrageans. Une autre fera métier de donner des soufflets, des coups de pieds, et ne dira pas un mot qui ne soit une injure. Ces corrections, loin de morigéner les enfans, les rendent beaucoup plus méchans : c'est la douceur qu'il faut employer avec eux; et, comme je vous l'ai dit, il faut les prendre en particulier, et, avant de leur parler, vous mettre à genoux avec eux pour demander le Saint-Esprit. Si vous le faites comme il faut, il vous mettra dans la bouche les choses que vous devez leur dire.

LA MÈRE DE FAMILLE.

Vous dites que le moment de faire communier l'enfant est celui où il commence à se corriger, il ne faut donc pas attendre qu'il le soit tout-à-fait?

LA BONNE.

Vous attendriez trop long-temps, ma chère; on ne quitte pas une mauvaise habitude comme une chemise sale; il faut bien suer, bien travailler, avant de pouvoir la détruire. Il suffit, pour faire une bonne communion, qu'on ait une ferme résolution de se corriger, et qu'on ait commencé à le faire.

MADAME PERNOT.

Vous me tirez d'une grande peine, mademoiselle. Depuis que je viens ici, j'ai fait, comme vous me l'avez conseillé, une confession générale; et, avec la grâce du bon Dieu, je l'ai faite du mieux que j'ai pu. Au sortir du confessionnal, j'aurois juré que je ne retomberois plus dans les fautes que je venois de confesser, et j'en avois le plus grand désir. Effectivement, les premiers jours, la première semaine même,

cela a été fort bien, il me sembloit que j'étois une autre personne, et puis insensiblement je suis retombée. Il est vrai que ce n'est pas si souvent; mais enfin, c'est toujours retomber, et cela m'a fait craindre qu'il n'y eût quelque défaut dans ma confession. Quand vous avez dit qu'il n'y a pas de bonne confession sans correction, cela m'a presque mise au désespoir, parce que je crois qu'il me seroit impossible de me confesser mieux. Savez-vous bien ce que je fais, quand je suis ainsi retombée? Je cours à confesse; j'y suis allée tous les quinze jours. Ce qui m'étonne, c'est que la semaine qui suit celle de ma confession, je me retrouve presque aussi méchante que je l'étois auparavant.

LA BONNE.

Non, ma chère madame Pernot, avec la grâce de Dieu, vous n'êtes pas aussi méchante que vous l'étiez; et la preuve que vous vous corrigez un peu, c'est que vous prenez des mesures pour vous corriger tout-à-fait. Une marque presqu'infaillible que votre désir de devenir bonne est sincère, c'est que vous aimez à vous confesser souvent, et que la grâce du sacrement vous préserve des fautes grossières la première semaine. Continuez à vous confesser tous les quinze jours, et espérez que la seconde semaine, à la fin, ressemblera à la première.

NANON.

Il faut, mademoiselle, que je vous dise une mauvaise pensée que j'ai eue. J'ai pensé que madame Pernot communioit trop souvent, car je l'ai vue deux fois à la sainte Table ce mois-ci: or, je pensois qu'il falloit être sainte pour communier tous les quinze jours.

LA BONNE.

Il suffit qu'elle ait bonne envie de le devenir, ma chère; d'ailleurs, elle ne fait rien sans l'avis de son confesseur; et nous devons penser qu'il a de bonnes raisons pour lui permettre la communion fréquente. Hélas! mes bonnes gens, les premiers chrétiens communioient tous les jours; et il seroit bien à souhaiter que nous nous missions en état de suivre leur exemple.

LA DÉVOTE.

Oh, dame! dites-nous donc précisément ce que nous devons faire. Il n'y a qu'un moment que vous nous parliez d'une manière à nous éloigner de la communion pour bien longtemps; à présent vous nous exhortez à approcher souvent de la sainte Table : lequel des deux faut-il faire? Pour moi, je pensois qu'à moins d'être dans l'habitude de certaines pratiques de piété, on ne devoit pas communier plus souvent que tous les mois.

LA BONNE.

Faites-moi la grâce de me dire ce que vous entendez par *certaines pratiques de piété*.

LA DÉVOTE.

De bonnes lectures; par exemple, des méditations, le petit office, quelques visites au Saint-Sacrement et aux malades.

LA BONNE.

Toutes ces choses sont excellentes, et peuvent beaucoup servir pour préparer à la sainte communion, pourvu qu'en les faisant nous n'en prenions pas droit de nous mettre au-dessus de ceux à qui les devoirs d'état ne permettent pas ces partiques. Voici quelles sont le sœuvres de piété de madame Pernot : aller à la sainte

messe tous les jours, à moins qu'elle ne soit malade; j'en excepte le jour du marché, où Dieu veut qu'elle reste à sa boutique; être très-exacte à vendre de bonnes marchandises, à donner le poids à chacun, à ne point surfaire; parler honnêtement à ceux qui viennent à sa boutique, ne point s'impatienter contre les gens qui achètent pour deux sous et marchandent une demi-heure; offrir à Dieu sa patience dans ces occasions, penser souvent à lui, lui élever son cœur; et, s'il étoit possible, le faire à tous les momens; modérer sa vivacité, veiller sur elle-même, pour se corriger de ses mauvaises habitudes; donner l'aumône selon son pouvoir, veiller sur sa famille. Si elle faisoit exactement toutes ces choses, elle seroit une sainte. Comme nous ne sommes pas juges de sa conduite, nous devons penser qu'elle les fait, et si je la voyois, elle ou toute autre, communier tous les jours, je ne m'aviserois pas de chercher à connoître pourquoi on leur accorderoit cette grâce; c'est l'affaire de leur confesseur, et point la mienne. Voilà, madame, ce que j'ai à vous répondre.

UN PAYSAN.

Pour moi, je vous dirai bonnement que madame Pernot m'a réconcilié avec la dévotion. Je me disois souvent : Mais à quoi cela sert-il d'être dévot ? Je vois aujourd'hui que cela sert à quelque chose. Mon once de tabac, qui ne me servoit que cinq jours, m'en dure six à présent; encore m'en a-t-elle fait présent d'une livre, pour me récompenser du mauvais poids qu'elle faisoit auparavant. Que tout le monde devienne dévot comme elle, les choses n'en iront que mieux. Je serois plus riche que je ne le suis, si chacun

mettoit la main sur sa conscience. Voyez ce que c'est que le bon exemple! j'avois fait une petite tromperie dans une affaire, qui m'avoit valu quatre livres : quand j'ai vu qu'elle me restituoit mon tabac, je me suis dépêché de restituer cet argent de malheur, et je ne pesois pas une once après l'avoir fait.

LA BONNE.

Votre pensée est juste, mon ami. Le monde seroit presque comme le paradis, si chacun faisoit son devoir; et tous les maux viennent de ce qu'on ne le fait pas. Qui est-ce qui a changé madame Pernot? Une bonne confession générale, la fréquente communion. Nous avons les mêmes moyens qu'elle pour nous corriger; ne les négligeons pas, et sur-tout appliquons-nous à bien remplir les devoirs de notre état. Un des plus importans, sans doute, est de bien préparer ses enfans pour la première communion; ainsi, soyez très-attentifs à bien faire ce que je vous ai dit sur ce sujet.

A présent, nous allons parler du sacrement de l'Extrême-Onction.

THÉRÈSE.

Oh! mademoiselle, que cela va être triste! J'ai une si grande peur de mourir, que je ne puis seulement pas entendre parler de ce sacrement sans frémir. Parlez-en à ceux qui sont vieux; mais, pour nous, nous sommes encore si jeunes!

LA BONNE.

On dit communément qu'il y a plus de têtes de veaux à la boucherie que de têtes de bœufs; c'est-à-dire qu'il meurt plus de jeunes gens que de vieux, ma pauvre Thérèse. Pensez ou ne

pensez pas à la mort, c'est la même chose pour ce qui est de l'avancer ou de la reculer; ceux qui n'y ont jamais pensé, n'en meurent pas une minute plus tard. Puisque vous m'avez mis sur cet article, mon enfant, je ne le quitterai pas sitôt. Nous ne mourrons qu'une fois, mes bonnes gens; et notre éternité, bienheureuse ou malheureuse, dépend de la manière dont nous mourrons. Par conséquent, il est de la dernière importance pour nous d'apprendre à bien mourir. Mère Anne, dites-nous, je vous prie, quelle est la meilleure manière de se procurer une bonne mort.

MÈRE ANNE.

Hélas! mademoiselle, à quoi pensez-vous, de vous adresser à une pauvre ignorante qui ne sait ni *A* ni *B*, tandis qu'il y a ici beaucoup de personnes plus savantes que moi? N'importe, je dirai du mieux que je pourrai. Pour bien mourir, il faut bien vivre.

LA BONNE.

Un docteur de Sorbonne n'auroit pas mieux répondu. Sans un miracle, qui est fort rare, il ne faut pas s'attendre à mourir dans la grâce de Dieu, quand on a vécu dans le péché. Vous savez bien, mes bonnes gens, qu'on a coutume de dire : *Telle vie, telle mort.*

UN PAYSAN.

Oui, mademoiselle, on dit cela; mais on dit aussi qu'il ne faut qu'un bon *peccavi.* Dieu est si bon!

LA BONNE.

Assurément, mon ami, Dieu est bien bon; mais je ne vous conseille pas de vous y fier pour vivre mal, car il est aussi infiniment juste; et

pour punir ceux qui l'ont abandonné pendant leur vie, il les abandonne aussi au moment de la mort.

LE PAYSAN.

Cela est bon pour ceux qui meurent sans confession; mais pour les autres, qui ont le temps de recevoir leurs sacremens, il faut bien penser que Dieu leur pardonne, sans quoi l'on ne prieroit pas pour eux, et on ne les enterreroit pas en terre sainte.

LA BONNE.

Si l'on n'enterroit en terre sainte que ceux qui sont sauvés, mon ami, il y auroit bien des places vides dans le cimetière; mais nous ne connoîtrons cela qu'au jour du jugement. Il est vrai qu'à présent nous ne devons juger personne, et ne pouvons dire en particulier : Un tel est damné. Ce seroit un péché de porter un tel jugement. Cela n'empêche pas qu'on ne puisse dire en général que ceux qui ont vécu dans le péché, y meurent. Ce n'est pas assez de recevoir les sacremens à la mort, il faut les bien recevoir; et, sans un miracle de la miséricorde de Dieu, il est impossible à un pécheur d'habitude de les bien recevoir.

LE PAYSAN.

Cela me paroît pourtant bien aisé; il n'y a qu'à dire tous ses péchés, et être bien fâché de les avoir commis.

LA BONNE.

Dites-moi, mon cher, si un homme qui est à l'agonie vouloit apprendre à faire des souliers, que penseriez-vous de lui?

LE PAYSAN.

Je dirois qu'il a l'esprit troublé par la maladie:

on ne peut rien apprendre, quand on est bien malade.

LA BONNE.

Rien de plus vrai, mon ami. Un malade, accablé de son mal, ne pourroit apprendre les choses les plus aisées, encore moins celles qui sont difficiles. Or, rien n'est plus difficile que de se convertir : demandez-le à madame Pernot. Les mauvaises habitudes tiennent notre âme comme enchaînée. Se convertir, c'est haïr tout ce qu'on a aimé, c'est aimer tout ce qu'on a haï; et ce n'est pas là l'ouvrage d'un moment : le cœur ne se retourne pas comme cela; et si le cœur n'est point retourné, on a beau se confesser, on le feroit mille fois, que cela ne serviroit à rien.

UNE FEMME.

Si j'étois malade, ce que vous dites-là me reviendroit dans l'esprit; je croirois fermement être damnée.

LA BONNE.

Vous auriez tort. Je vous ai dit qu'il falloit un miracle pour se convertir à la mort : un mourant doit l'espérer; mais si ce mourant ne l'obtient pas, ce qui est le plus ordinaire, ce n'est pas à nous à le juger, encore moins à espérer une grâce de conversion à la mort.

CHARLOT.

Pourquoi dites-vous qu'il faut un miracle pour convertir un pécheur mourant? Je croyois qu'un miracle, c'étoit de ressusciter un mort, de faire marcher un impotent, de rendre la vue à un aveuglé, ou autre chose semblable.

LA BONNE.

Un miracle, mon cher, c'est une chose impos-

sible que Dieu fait pour montrer sa puissance. Quand je dis une chose impossible, c'est-à-dire aux hommes; car Dieu est le tout-puissant, et il n'y a rien d'impossible pour lui. Un homme a mal aux yeux, et il guérit; ce n'est pas un miracle, car le médecin ou la nature pouvoit faire cela : mais cet homme a l'œil crevé, et cet œil est remis dans son état naturel; voilà un miracle. Un autre a un bras retiré depuis bien des années; ce bras est devenu sec, parce qu'il ne prend pas de nourriture; il pourroit arriver qu'avec bien du temps et de la peine un habile médecin guérît ce bras; mais du jour au lendemain ce bras est guéri, a repris chair, et est en aussi bon état que l'autre; voilà un miracle. Or, les miracles ne coûtent rien à Dieu. Celui qui a fait de rien le ciel et la terre, n'a qu'à commander à la maladie, aussitôt elle disparoît; la nature ne résiste point à son créateur. Il n'en est pas de même de l'homme : Dieu veut être aimé, obéi, servi volontairement; ainsi il a laissé à l'homme la liberté de lui obéir ou de ne pas lui obéir. Il l'aide à faire le bien; mais il ne le force pas à le faire. Celui qui, pendant sa vie, s'est accoutumé à résister à Dieu, à mépriser sa grâce, ne perdra pas dans un instant cette mauvaise habitude. Il est vrai que Dieu peut lui donner des grâces puissantes; mais les donnera-t-il à celui qui s'est moqué de lui pendant sa vie; qui ne l'invoque que par crainte; qui ne hait point son péché, et qui le commettroit encore s'il revenoit en santé?

UN HOMME DE LA VILLE.

Oh! mademoiselle, que ce que vous dites est

vrai! et qu'il faut faire peu de cas de ces belles morts qu'on admire tant! J'avois vingt ans, lorsque je tombai malade du pourpre, et fus à la dernière extrémité. J'avois vécu, comme l'on dit, sans croire ni à Dieu ni à diable; cependant, dans cette maladie, je reçus tous mes sacremens; et le curé qui me confessa, me voyant répandre une abondance de larmes, publia partout que j'étois véritablement converti. Il se trompoit pourtant : ce n'étoit point le regret de mes péchés qui me faisoit pleurer; c'étoit la peine de quitter une femme avec laquelle je vivois, qui m'arrachoit des larmes. J'avois néanmoins consenti à ce qu'on chassât cette femme de la maison; mais j'étois bien résolu de la reprendre, si je revenois en santé. On ne parloit que de ma conversion dans la ville. Si j'étois mort, on auroit dit : Oh! qu'il a fait une belle mort! et pendant ce temps-là j'aurois été damné.

LA BONNE.

Et quand vous fûtes rétabli, reprîtes-vous cette malheureuse femme?

L'HOMME DE LA VILLE.

Hélas! mademoiselle, je repris avec elle toutes mes mauvaises habitudes. Je vous ai dit que j'avois toujours eu dessein de la reprendre; c'est-à-dire que ce dessein étoit caché au fond de mon cœur, puisque je l'y retrouvai à mesure que ma santé revint. Lorsque je fus tout-à-fait guéri, on fut tout étonné de me voir reprendre mes anciennes habitudes. Hélas! je ne les avois jamais détestées : la nature chez moi étoit à demi-morte; je souffrois, j'étois accablé de la crainte de mourir, je répondois machi-

nalement à tout ce que me disoit le curé, sans penser à ce que je disois; car je ne l'entendois pas à moitié, tant ma raison étoit affoiblie. Quelques années après, Dieu me fit la grâce de penser à mon salut, et de chercher à me convertir pendant que j'étois en santé, parce que j'étois persuadé qu'il est presque impossible de le faire quand on est malade. Depuis ce temps, quand je vois un mauvais chrétien qui paroît se convertir à la mort, je ne puis m'empêcher de douter de son salut. C'est peut-être une faute; mais elle est tout-à-fait involontaire.

LA BONNE.

Il ne faudroit pas volontairement s'arrêter à cette pensée, puisque le bon larron s'est converti en mourant; mais, je vous le répète, ce miracle de la miséricorde de Dieu est bien rare, et l'on peut dire en général que, sur cent de ces conversions, il n'y en a pas quatre de véritables. Il faut accoutumer notre cœur pendant la vie à aimer Dieu et à détester le péché, si nous voulons faire ces actes avec facilité au moment de la mort, et obtenir de Dieu la grâce de persévérer jusqu'à la fin dans son amour. La première chose qu'il faut faire pour bien mourir, est donc de bien vivre.

Nanon me diroit-elle bien quel est le meilleur moyen de bien vivre?

NANON.

Je crois que c'est de penser souvent à la mort. Pour moi, cette pensée m'a empêchée de faire bien des fautes.

LA BONNE.

Et elle produira ce bon effet chez tous ceux qui y penseront sérieusement. Aussi, le Saint-

Esprit nous dit dans l'Ecriture : *Il vaut mieux aller dans une maison de deuil, que dans une maison de festin et de plaisir; parce qu'un homme, en voyant un autre mourir, pense à ce qui doit lui arriver.*

UNE JEUNE FEMME.

Je vous assure, mademoiselle, que je deviendrois folle, si je suivois votre conseil; au moins je serois si triste, que je tomberois bientôt malade. Quand il meurt une personne de ma connoissance et de mon âge, je suis plus d'une semaine sans pouvoir rire de bon cœur : je ne me soucie plus de rien, tout me dégoûte; en un mot, je suis comme un hébêtée.

LA BONNE.

Mais s'il y avoit une noce, une vogue, une foire ou une assemblée le jour de la mort d'une de vos bonnes amies, n'est-il pas vrai que cela guériroit tout de suite votre tristesse, et que vous ne penseriez plus à cette personne qui viendroit de mourir?

LA JEUNE FEMME

Les violons seroient sous ma fenêtre ce jour-là, que je ne serois pas tentée de danser; et pourtant je perdrois le boire et le manger pour la danse. J'ai bien d'autres choses dans la tête ce jour-là; je ne pense qu'à aller à confesse.

LA BONNE.

Mais c'est là une fort bonne pensée; et il seroit plus nécessaire pour vous que pour une autre de penser à la mort, puisque cela vous ôte le courage de vous livrer aux plaisirs dangereux que vous aimez si passionnément. Ce n'est pas la pensée de la mort qui attriste par elle-même; c'est l'attachement à la vie et aux

faux plaisirs, qui la rend terrible. Détachez-vous de ces choses, et vous ne craindrez plus la mort.

LA JEUNE FEMME.

Vous demandez l'impossible, mademoiselle. Quand je serai à votre âge, je ne me soucierai, non plus que vous, de toutes ces choses; mais, à vingt ans, que voulez-vous qu'on fasse pour y renoncer? Quel mal y a-t-il?

LA BONNE.

Il faut bien qu'elles ne soient pas innocentes, puisque la pensée de la mort vous en dégoûte. Tout ce qui est innocent ne donne point de scrupule. Je vous le répète, ma chère; pensez ou ne pensez pas à la mort, elle ne laisse pas d'avancer à grands pas; essayez donc de tout votre pouvoir à la rendre heureuse. A tout âge, ma chère, on a quelque chose à sacrifier. Je ne me soucie pas de la danse, mais j'aime beaucoup le jeu; et si je suivois mon goût, je jouerois jour et nuit. Savez-vous comment je me suis corrigée de ce défaut? En pensant à la mort. Je me suis dit à moi-même : Que me restera-t-il du plaisir que je trouve à jouer, au moment de la mort? rien du tout. Au contraire, si j'ai joué avec passion, je serai déchirée de remords, car ce n'est pas pour jouer que Dieu m'a mise au monde. Vous pouvez vous dire la même chose par rapport aux plaisirs; car enfin il faudra tout quitter en mourant, et il ne restera que le désespoir d'avoir sacrifié à ces bagatelles un temps que nous aurions pu employer à servir Dieu, et de voir notre salut en danger par les péchés que nous aurons commis

dans ces assemblées, d'où l'on sort rarement aussi innocent qu'on y étoit entré.

UNE FEMME.

Pour moi, je ne crains point la mort, parce que je ne me soucie point des plaisirs; car je n'ai jamais eu que du mal depuis que je suis au monde. Mais, mademoiselle, j'ai cinq petits enfans dont l'aîné ne pourroit pas en relever un autre, s'il tomboit : quand je les regarde, et que je pense que, s'ils me perdôient, ils auroient une belle-mère qui les maltraiteroit, je vous avoue que je ne puis m'empêcher de pleurer et de craindre la mort.

LA BONNE.

Ces larmes sont naturelles, et en quelque façon bien permises; cependant, ma chère, il faut tâcher de vous tranquilliser; et cela pour deux raisons. La première, c'est que vos larmes sont absolument inutiles, et ne peuvent retarder d'un seul moment le malheur que vous craignez pour vos pauvres enfans; au contraire, elles peuvent l'avancer. La tristesse et les larmes qu'elle fait répandre, aigrissent le sang, le disposent à la fièvre et aux autres maladies. Vous me direz ; Je ne puis m'empêcher d'être frappée et affligée de cette pensée : vous avez une autre raison pour empêcher qu'elle ne fasse sur vous un effet si fâcheux. C'est parce que vous aimez tendrement vos enfans, que vous craignez de leur manquer dans un âge où vos soins leur sont si nécessaires; mais vous devez bien vous mettre dans l'esprit que Dieu les aime beaucoup plus que vous, et qu'il sait ce qui leur est avantageux. S'il vous ôtoit de ce monde pendant qu'ils sont jeunes, vous devriez

penser qu'il a de bonnes raisons de le faire. Il est le père de ces enfans, avant que vous soyez leur mère : il en aura soin; vous devez les lui remettre entre les mains avec une ferme confiance, et être sûre que votre soumission à ses ordres attirera sur eux les bénédictions du ciel.

UN HOMME.

Le bon Dieu me fait la grâce de remettre entre ses mains ma femme et mes enfans : je crois fermement, si je leur manque, qu'il ne leur manquera pas. Je suis tranquille sur cet article : cependant je crains la mort, on ne peut davantage.

LA BONNE.

On peut craindre la mort en chrétien, parce que les plus justes ne sont pas purs devant Dieu; mais la confiance doit l'emporter sur la crainte.

ANNE.

Pour moi, je ne puis craindre la mort : c'est elle qui nous ouvrira le ciel; comment ne pas souhaiter qu'elle arrive, afin d'y aller bientôt? Je sais que je suis une méchante; et c'est encore une autre raison de souhaiter la mort. J'ai beau prendre de bonnes résolutions, je pèche tous les jours; et je ne pécherai plus, quand je serai dans le ciel : cette seule pensée me fait tressaillir d'aise.

NANON.

Cela seroit bon, si l'on étoit sûr d'aller dans le ciel en mourant; vraiment, je le souhaiterois beaucoup, mais je crains d'aller en enfer.

ANNE.

Voilà une crainte qui ne peut entrer dans ma tête. On dit que les damnés haïssent le bon Dieu; et il me semble que mon cœur ne pourroit

le haïr. Il m'a fait tant de bien depuis que je suis au monde, que je me suis accoutumée à l'aimer plus que toute chose; c'est une habitude; et comme un ivrogne qui a l'habitude de boire ne peut s'en empêcher, il me semble aussi que je ne pourrois empêcher mon cœur d'aimer Dieu. Qu'il me mette où il voudra quand je serai morte, il me semble que je l'aimerai toujours.

LA BONNE.

Comme l'amour de Dieu ne peut entrer dans l'enfer, vous devez espérer que le bon Dieu ne vous y mettra pas, ma pauvre Anne.

ANNE.

Je fais pourtant bien des péchés, comme je vous l'ai dit, mais c'est qu'ils m'échappent; car, pour ce qui est de ma volonté, elle ne veut point offenser Dieu. J'aimerois mieux me casser les bras et les jambes que de pécher volontairement, quand même je serois sûre que ce péché ne pourroit me faire aller en enfer. Pourquoi voudrois-je offenser mon bon père?

LA BONNE.

Comme cette crainte du péché est un don de Dieu, et le plus grand qu'il puisse faire aux hommes, ceux auxquels il a la bonté de l'accorder, doivent tout espérer de sa miséricorde; mais ceux qui se confieroient en sa bonté, en continuant de pécher, se tromperoient beaucoup, comme je vous l'ai déjà dit. Ceux-là doivent craindre la mort, et y penser souvent, pour que cette pensée et cette crainte leur fassent faire les plus grands efforts pour y renoncer. Le troisième moyen d'obtenir une bonne mort, c'est de ne passer aucun jour de sa vie sans

demander à Dieu la grâce de mourir dans ce amour, et de faire de bonnes œuvres à cette intention : enfin, le quatrième est, quand on est malade, de mettre de bonne heure ordre à sa conscience, et de ne pas attendre à la dernière extrémité pour recevoir les sacremens, sur-tout celui de l'Extrême-Onction.

NANON.

Je vous assure, mademoiselle, que je me croirai tout-à-fait morte quand on m'administrera ce sacrement.

LA BONNE.

Ce sacrement ne fait pas mourir, ma chère, au contraire, il a souvent rendu la santé à ceux qui l'ont reçu comme il faut; car Jésus-Christ l'a institué pour achever de purifier l'âme, et pour soulager le corps. Pendant que nous sommes sur la terre, nous faisons servir misérablement nos membres au péché; nos yeux souvent regardent des objets criminels, dangereux; nous nous plaisons à voir les jolies personnes, les beaux habits, les bons meubles; et, au lieu de remercier Dieu qui nous permet de nous récréer la vue par des objets agréables, nous oublions que c'est lui qui en est l'auteur. Combien de péchés ne commettons-nous pas par la bouche, tantôt en l'ouvrant pour mal parler du prochain, tantôt en nous livrant à la gourmandise! En un mot, nulle partie de notre corps qui n'ait servi au péché, qui n'ait besoin d'être purifiée; et ce sacrement est établi pour faire cette purification.

MADAME PERNOT.

J'ai reçu ce sacrement dans une de mes cou-

ches; mais j'avois perdu connoissance; on attendit trop tard.

LA BONNE.

C'est une faute que l'on commet souvent, ce qui est cause que le malade ne reçoit pas autant de grâces que ce sacrement pourroit lui en communiquer.

MADAME PERNOT.

Comme j'espère le recevoir avec connoissance quand je mourrai, dites-nous, je vous prie, ce qu'il faut faire pour en profiter.

LA BONNE.

Il faut, à chaque onction que fait le prêtre, demander pardon à Dieu des péchés qu'on a commis par ses membres; croire fermement que ce sacrement, en nous appliquant le sang de Jésus, efface le reste de nos péchés; dès le commencement de la maladie, prier nos parens et M. le curé de nous procurer ce sacrement avant que nous ayons perdu connoissance.

Il reste encore deux sacremens, l'Ordre et le Mariage. Nous vous avons donné une leçon générale sur ce dernier, nous allons vous instruire sur le premier.

LE FERMIER.

Il ne seroit pas besoin, je pense, de nous parler du sacrement de l'Ordre; il n'y a personne ici qui veuille être prêtre. Encore si mon fils qui étudie étoit ici, cela pourroit lui être utile; mais il est au séminaire. Ce garçon-là me donne bien du chagrin, mademoiselle.

LA BONNE.

Me diriez-vous bien, maître Nicolas, pourquoi vous avez fait étudier votre fils aîné au lieu de le mettre au labour comme le second?

LE FERMIER.

C'est que j'avois envie que mon fils aîné fût prêtre, et point l'autre; vraiment, cela coûte trop d'argent. Il est vrai qu'on en est bien récompensé quand on a du bonheur; car souvent un enfant attrape une bonne cure, un bénéfice; cela sert à élever et à placer les autres; et puis cela fait honneur d'avoir un fils qui soit curé. Je vous l'ai dit, il m'a donné bien du chagrin; ne vouloit-il pas laisser tout là il y a six mois! mais à force de lui montrer la différence qu'il y auroit entre lui et ses frères, il a repris courage.

LA BONNE.

Ecoutez, maître Nicolas, vous venez de vous confesser tout haut du plus grand péché de votre vie, de celui que Dieu vous pardonnera le plus difficilement, si vous ne vous hâtez de le réparer. Votre fils est-il dans les ordres sacrés?

LE FERMIER.

Pas encore, mademoiselle; mais j'espère qu'il sera sous-diacre à la Saint-Matthieu.

LA BONNE.

Et moi, j'espère qu'il n'aura pas ce malheur; car c'en est un très-grand d'être prêtre sans vocation. Comment, malheureux! vous osez conduire à l'autel un homme que Dieu n'a pas choisi lui-même! un homme qu'il rejette puisqu'il y entre avec de mauvaises intentions! C'est un voleur, un loup que vous voulez renfermer dans la bergerie; vous serez coupable de tout le mal qu'il y fera.

LE FERMIER.

Eh! mon Dieu, mademoiselle, vous êtes terriblement chipoteuse! Quel mal y a-t-il à recher-

cher une chose qui apporte de l'honneur et du profit sans que cela nuise au prochain ? On diroit, à vous entendre, que je veux brûler le bourg. N'est-il pas vrai que mon fils aura moins de mal à dire la messe et à mener son train de curé, qu'à labourer la terre, à se tuer le corps et l'âme pour nourrir une femme et élever des enfans ? Y a-t-il quelque loi qui me défende de chercher à rendre mon fils heureux ?

LA BONNE.

Le beau bonheur ! le grand avantage, qui, après en avoir fait un mauvais prêtre pendant sa vie, le précipitera dans l'enfer après sa mort ! Retenez bien ce que je vais vous dire, mes bonnes gens : les pères et les mères ne sont pas libres de disposer de leurs enfans à leur fantaisie ; ils doivent examiner quelle est leur vocation, et la suivre. Il faut une vocation pour être marié ; il en faut une autre pour être prêtre ou religieux : ceux-là n'ont point de vocation pour demeurer dans le monde à mener la vie de garçon.

CHARLOT.

Qu'est-ce que cela veut dire *une vocation* ? En faut-il une pour être tailleur, tisserand, cordonnier ?

LA BONNE.

Quand Dieu met un homme au monde, mon ami, son dessein est qu'il soit ou prêtre, ou religieux, ou garçon, ou marié. En outre il destine cet homme à être ou un juge, ou un laboureur, ou un marchand, ou toute autre chose. Ce dessein, cette volonté de Dieu sur chaque homme, voilà ce qui s'appelle sa vocation. Il faut bien prendre soin de connoître

cette vocation, et la suivre; car si l'on en prenoit une autre, on auroit bien plus de difficulté à y faire son salut.

CHARLOT.

Comment faut-il faire pour connoître sa vocation? Dieu ne descend pas du ciel pour nous l'annoncer.

LA BONNE.

A vous entendre, mon enfant, on ne diroit pas que Dieu est par-tout. Il sait bien se faire entendre quand on veut l'écouter. Premièrement, il donne un grand penchant pour l'état auquel il destine; en sorte qu'on choisit celui-là, qu'on l'aime mieux que les autres pour lesquels on n'a aucun goût. Dieu nous donne les talens pour bien remplir les devoirs de cet état; en sorte qu'on apprend avec facilité les choses nécessaires pour en bien remplir les devoirs. Enfin, ce qui est le plus important, il nous donne les grâces nécessaires pour surmonter les peines de cet état, et nous sauver en l'exerçant.

UN GARÇON.

Voilà qui est fait, je serai moine à l'abbaye; c'est ma vocation. Tenez, mademoiselle, j'y pense depuis le matin jusqu'au soir, et même j'y rêve pendant la nuit. Vous voyez bien que c'est ma vocation d'être Frère.

LA BONNE.

Je vais vous le dire tout-à-l'heure, mon enfant. Qui est-ce qui vous a donné l'envie d'être Frère?

LE GARÇON.

C'est qu'on est très-bien nourri, mademoiselle. Quelquefois je vais servir les messes à

l'abbaye, et j'aide aux Frères; on me fait entrer dans le couvent, et j'y dîne. Ah! si vous saviez quel bon pain on me donne! il est blanc comme votre cornette. Je vous assure qu'on mange de meilleures choses chez ces Pères, que chez les gentilshommes. Je ne voudrois pas être Père, car il faut qu'ils se lèvent toutes les nuits; mais les Frères ne se lèvent point. Il y a encore une autre chose : je n'aime point du tout la viande, et l'on ne mange que du poisson dans l'abbaye. Je vous assure que les Frères ont moins de mal que les laboureurs.

LA BONNE.

Vous n'avez pas une bonne vocation pour être religieux, mon enfant. Ce n'est pas Dieu qui vous donne envie de l'être, c'est la gourmandise et la paresse. Vous feriez un grand péché, si vous entriez à l'abbaye avec ces mauvaises dispositions : vous feriez un fort mauvais religieux; et, après avoir eu beaucoup de mal pendant votre vie, vous iriez dans l'enfer après votre mort.

LE GARÇON.

Mais le frère cuisinier, qui m'a promis de me faire recevoir, ne m'a pas dit qu'il falloit avoir une vocation.

LA BONNE.

Il faut penser charitablement qu'il ne sait pas que vous voulez être religieux par gourmandise et par paresse; sans quoi, loin de vous presser d'entrer dans la maison, il vous conseilleroit de ne pas le faire avec ces mauvaises intentions.

LE GARÇON.

Quelles sont les intentions qu'il faut avoir

pour être Frère, puisque celles que j'ai ne sont pas bonnes ?

LA BONNE.

Il faut avoir intention de se consacrer à Dieu dans les jeûnes, la prière et l'obéissance ; il faut penser qu'on a bien de la peine à faire son salut dans le monde, où l'on trouve tant d'occasions d'offenser Dieu. Pour être un religieux, il faut avoir intention de devenir un saint, sans penser à autre chose. Ainsi, mon enfant, votre vocation n'est pas d'être Frère.

UN JEUNE HOMME.

Mais y auroit-il du mal à se faire prêtre pour avoir du pain assuré sur ses vieux jours, et assister ses parens, si l'on a un bénéfice ?

LA BONNE.

Oui, mon cher. Un homme, pour être un bon prêtre, doit mettre ensemble tous les biens, les plaisirs, les commodités, les honneurs ; en un mot, tout ce que le monde pourroit lui offrir en le faisant riche ; et, après avoir considéré toutes ces choses, dire en lui-même : Tout cela n'est que du fumier et de l'ordure ; je le méprise souverainement. C'est Dieu seul que je veux avoir pour mon partage, pour mon héritage : il sera mon unique père, mon ami, mon bien, ma fortune, mes plaisirs ; je ne veux penser qu'à lui, n'agir que pour lui ; je ne veux travailler toute ma vie qu'à le faire connoître et aimer de tous les hommes dans les emplois que mon évêque me confiera, soit qu'il m'emploie à être vicaire, curé, ou qu'il ne m'occupe pas. Si je n'ai pas un bénéfice, le bon Dieu me nourrira ; je serai pauvre comme Jésus-Christ mon chef ; pourvu que je possède mon Dieu,

que m'importe tout le reste? O mes bonnes gens, que celui qui se fait prêtre par ces motifs est riche et heureux! mais le nombre en est plus petit qu'il ne devroit l'être. Vous me demandez, mon ami, s'il n'est pas permis à un prêtre qui a un bénéfice de donner à ses parens? Oui, mon ami, s'ils sont pauvres, vous leur devez la préférence sur les autres pauvres; mais souvenez-vous bien que le revenu d'un bénéfice n'appartient pas à celui qui le possède. Ainsi, si vous tourmentez vos enfans qui sont prêtres, pour qu'ils vous donnent plus que votre besoin, c'est un vol que vous faites aux vrais pauvres, à qui le superflu du bénéficier appartient.

LE FERMIER.

Comment accommodez-vous cela, mademoiselle? Si par mes amis je parvenois à faire avoir une cure à mon fils, ou quelqu'autre bénéfice, est-ce que l'argent de son bénéfice ou de sa cure ne seroit pas à lui? Ne pourroit-il pas en disposer à sa fantaisie?

LA BONNE.

Non, en vérité, mon ami. Ceux qui ont donné de l'argent pour fonder les bénéfices, n'ont pas eu du tout intention de donner aux bénéficiers les moyens de satisfaire leurs fantaisies. Un bénéficier, un curé, a droit de prendre sur son bénéfice de quoi pourvoir honnêtement à ses besoins, il n'est que le trésorier des pauvres pour le surplus. Vous concevez bien que si, sans être pauvre, vous arrachez ce surplus à vos parens prêtres, vous pouvez vous regarder comme des receleurs d'un bien volé. Ainsi, un père qui ne fait son fils prêtre que dans l'espérance de jouir des fruits du bénéfice

de ce fils, fait une très-mauvaise action.... Qu'avez-vous à pleurer, mon enfant ?

UN JEUNE GARÇON.

Ah, mademoiselle ! cela me paroît si beau d'être prêtre, que je pleure de regret de ne pouvoir apprendre le latin pour l'être un jour.

LA BONNE.

Je devine pourquoi vous auriez envie d'être prêtre : je gage que vous n'aimez pas à travailler à la terre.

LE JEUNE GARÇON.

Pardonnez-moi, mademoiselle : mon père vous dira que j'aime beaucoup à travailler; mais quand je pense à ce que vous venez de dire, que Dieu est le partage des prêtres, qu'il est leur fortune, leur héritage, tenez, je sens en moi un certain mouvement qui vient tout seul, et qui me dit : Que tu serois heureux, si tu pouvois comme cela être à Dieu tout seul! Je rejette cette pensée, car je suis un pauvre garçon qui ne sais pas le latin; ainsi je ne puis pas être prêtre.

LA BONNE.

Si vous avez une si grande envie de vous donner à Dieu, entrez dans l'abbaye, vous y serez Frère.

LE JEUNE GARÇON.

Je ne sais pas pourquoi je n'en ai point envie; mon cœur n'est point ému quand on me parle d'être Frère ; et toutes les fois qu'on parle devant moi de quelqu'un qui va être prêtre, je suis tout hors de moi. Si l'on me disoit : Choisissez d'être le seigneur de la paroisse, d'avoir de belles terres, un carrosse, ou d'être prêtre, je choisirois bientôt la prêtrise.

LA BONNE.

Voilà ce que c'est que la vocation, mes bonnes gens. Ce garçon n'a point envie d'être prêtre pour devenir curé, pour être au-dessus de ses camarades, mais pour se donner tout à Dieu. Ne pensez jamais à faire vos enfans prêtres, qu'ils n'aient de pareilles intentions et une vocation aussi sûre. Pour vous, mon enfant, recommandez bien votre dessein à Dieu; il est tout-puissant, et s'il veut que vous le serviez dans la prêtrise, il faudra bien trouver les moyens de vous y faire parvenir.

MADAME PERNOT.

Je vous donnerai de bon cœur quelque chose tous les ans pour le faire étudier, car il est un honnête garçon.

LA BONNE.

Ce sera une bonne œuvre, madame Pernot. Ceux qui aident à faire un bon prêtre, participent à toutes les bonnes œuvres qu'il fera. Je trouverai de mon côté quelques personnes qui le placeront; mais il faut auparavant qu'il consulte son confesseur. C'est une chose que je ne dois pas oublier de vous dire à tous. Rien de plus grande conséquence, que d'entrer dans l'état où Dieu nous appelle; mais comme nous pourrions nous tromper, il faut consulter son confesseur, et ensuite obtenir la permission de ses parens.

UN AUTRE GARÇON.

J'ai une très-grande envie d'aller à la ville pour être laquais; n'est-ce pas une marque de vocation?

LA BONNE.

Oui, mon enfant, c'est une vocation de

paresse et de gourmandise, mais non pas une vocation qui vienne du ciel. Dieu, en vous faisant naître à la campagne, vous a marqué l'état que vous devez suivre. De toutes les professions, celle de laboureur est la plus nécessaire, par conséquent la plus honnête. C'étoit celle d'Adam, notre premier père. Noë, qui repeupla le monde, étoit un vigneron. Abraham, le père du peuple juif, étoit un berger. Ne quittez pas cette belle profession, pour vendre votre liberté à des maîtres durs. Pour moi, je n'estimerai jamais un homme qui quitte la campagne pour venir à la ville, et j'aurai bien de la peine à m'ôter de la tête que c'est un fainéant qui a envie de ne rien valoir.

LE FERMIER.

Il y auroit du plaisir à être laboureur, si tout le monde pensoit comme vous, mademoiselle; mais les gens riches nous regardent ni plus ni moins comme nos bêtes, et font encore moins de cas de nous.

LA BONNE.

Je vous assure que c'est la faute des gens de la campagne, si on les méprise. Il ne tiendroit qu'à eux d'être estimés; mais ils ont des défauts qui en empêchent, la grossièreté, la paresse qui produit la misère, la mauvaise *foi* et l'ivrognerie.

LE FERMIER.

Ne voudriez-vous pas que nous apprissions à nos enfans à mentir comme ceux de ville avec leurs beaux complimens?

LA BONNE.

Devenez bons chrétiens, mes enfans, et vous aurez la vraie politesse, qui ne consiste pas dans

les complimens, mais dans l'amour du prochain. On ne vous entendra plus jurer, renier, vous mettre en colère. Si vous ne dépensez plus votre argent à boire, si vous faites travailler votre femme et vos enfans en leur donnant l'exemple, vous chasserez de chez vous la pauvreté paresseuse qui conduit à toutes sortes de vices.

Je reviendrai l'année prochaine; et je vais employer celle-ci à m'instruire de plusieurs choses qui regardent les travaux de la campagne. Si je vois que vous avez profité de ce que je vous ai dit cette année, je tâcherai de vous donner d'utiles leçons pour améliorer vos terres et vous défaire de mille préjugés qui nuisent aux progrès de l'agriculture. Mais, avant de vous quitter, j'ai un avis important à donner aux jeunes gens.

J'ai appris, mes amis, qu'il y en a trois parmi vous qu'on sollicite pour quitter le labour et aller servir à Paris. Je ne les nommerai pas, mais ils verront que je suis bien instruite : comme c'est la plus dangereuse de toutes les tentations, je veux leur aider à la vaincre; et je ne vois rien de plus propre à produire ce bon effet, que la lecture des lettres suivantes. Elles m'ont été remises par un honnête fermier qui m'a permis d'en faire usage, et doivent faire frémir tous les paresseux qui pensent à quitter la campagne, pour aller servir dans les grandes villes, et sur-tout à Paris.

Lettre de St.-Jean *à* Pierre, *son frère.*

J'AI reçu ta lettre, mon cher frère, et je t'assure qu'elle m'a fait lever les épaules de pitié pour toi. Le beau conseil à donner à un homme qui vit depuis quatre ans à Paris, que celui de revenir à la queue des bœufs, pour faire dix lieues par jour, en les piquant, et se retirer ensuite fatigué, harrassé, mouillé jusqu'aux os, ou par la pluie ou par la sueur, et trouver, en rentrant au logis, un morceau de pain noir, de la piquette, et tout au plus un morceau de lard, souvent rance, qu'il faut manger en la compagnie de gens plus lourds que les animaux avec lesquels on a labouré tout le jour! On voit bien, mon pauvre frère, que tu n'as pas la moindre idée de la vie que nous menons à Paris. Je t'assure que nous sommes plus heureux que nos maîtres. Bien logés, bien nourris, bien vêtus, nous ne nous embarrassons guère de quel côté vient le vent, si les blés prospèrent, si la grêle a ravagé la vigne, si un collecteur envieux augmente la taille. Un joli garçon comme toi n'auroit pas passé trois mois à Paris, qu'il ne pourroit plus entendre parler de la campagne, et auroit horreur de la triste vie qu'on y mène. Je vais t'en faire juge. Les premiers temps paroissent durs aux enfans de la ville; car, pour te dire les choses comme elles sont, le métier de frotteur est rude; il faut porter du bois, de l'eau dans tous les appartemens, et c'est l'ouvrage du dernier laquais. Il faut aussi souffrir les

railleries des autres, et je te jure que nous les méritons en arrivant, avec notre air gauche et nos idées de travers. J'ai été bien turlupiné, j'en conviens; je m'en dédommage, en turlupinant les autres; et, bientôt premier laquais, je ne changerois pas ma condition contre celle du plus gros fermier de notre village. Je me couche à une heure après minuit, il est vrai, mais je dors jusqu'à neuf heures; cela revient au même. Je suis quelquefois mouillé derrière le carrosse, mais j'ai les pieds secs et une bonne redingote; et pendant que mon maître joue dans le sallon, nous nous amusons dans l'antichambre auprès d'un poêle. Dans les commencemens j'ai perdu quelque argent; à présent je suis en bonheur, et il ne se passe pas de jour que je n'empoche mon écu de trois livres: je t'avouerai pourtant de bonne foi que je n'en suis pas plus riche: il a fallu me donner une montre; d'abord elle étoit d'argent; je l'ai troquée contre une d'or, depuis que j'ai vu le marmiton en avoir une pareille à la mienne. J'ai de beau linge, un habit bourgeois, afin de me trouver au spectacle et dans les compagnies, quand mon maître ne va pas à Versailles. Tu t'imaginois que j'avois amassé quelque chose, et que je pouvois avec cela tenir la parole que j'ai donnée à la fille du gros Thomas; elle me paroissoit drolette avant d'avoir quitté le pays, aujourd'hui je la trouve maussade, lorsque je la compare aux filles de ce pays-ci; non que je pense à en épouser aucune; j'aime la vie de garçon, et je folâtre tantôt avec l'une, et puis avec l'autre. Crois-moi, mon frère, quitte le labourage et viens me joindre; j'espère que le premier laquais va devenir valet-de-chambre,

j'aurai sa place, et te ferai donner la mienne. Adieu, mon ami, apporte-moi toi-même la réponse, et je serai charmé de te voir.

Je ne signe point ma lettre, j'ai ouï dire que ce n'est plus la mode parmi les gens qui savent vivre.

Réponse de Pierre *à* St.-Jean, *son frère.*

J'ai eu bien de la peine à me résoudre à quitter notre maison, mon cher frère; mais enfin, comme l'on dit, l'obéissance vaut mieux que le sacrifice : mon père veut que j'essaie de Paris cet hiver; ainsi j'arriverai presqu'aussitôt que ma lettre, et te dirai des nouvelles de toute la famille, quoique tu n'en demandes pas. Tout le monde ici est bien en colère contre toi à cause de cela; ils disent que tu es devenu dédaigneux; mais nous parlerons de cela quand nous nous verrons. Adieu. Moi qui n'aime pas à suivre les modes nouvelles, et qui aime celles de mes grands-pères, je signe ma lettre, et suis ton serviteur et ton frère,

Pierre du Moulin.

Ière Lettre de Pierre *à son père.*

Ah! mon pauvre père! j'ai de tristes nouvelles à vous mander, et j'ai bien peur d'avoir fait un voyage inutile. Tout est ici mille fois

ıire que vous ne l'aviez imaginé; et ce qu'il y .de plus fâcheux, c'est que mon malheureux rère est intiché de la vie qu'il mène. D'abord l vint au-devant de moi dans ce qu'il appelle on habit bourgeois. Savez-vous bien qu'un ;entilhomme pourroit porter cet habit qui est loublé de soie, et qu'il y a de l'or dans la veste. 'rai comme je parle, je ne le reconnus pas; et e prenant pour un beau Monsieur, je lui denandai ce qu'il y avoit pour son service quand l s'approcha de moi dans le cabaret où il m'avoit dit de l'attendre; ce qui l'a beaucoup di'erti. Comme vous m'avez recommandé de faire l'abord tout ce qu'il voudroit, afin de mieux :onnoître ce qu'il en est, j'ai eu la patience de ne laisser couper les cheveux par un de ses ımis qu'il avoit amené avec lui, et que je n'ai ɔas reconnu non plus avant qu'il m'eût dit son ıom. C'est Gillot, fils du bedeau de la paroisse l'Epoisone, votre compère. Oh! vraiment, c'est :elui-là qui est un Monsieur! Comme il est 'alet-de-chambre du fils aîné du maître de mon 'rère, il porte les habits de ce jeune seigneur, ls sont encore tout battant neufs. Ce garçon ıime mon frère comme si c'étoit le sien, c'est ui qui lui rend de bons services dans la mai;on, et qui va le faire premier laquais, car ce 'ils aîné gouverne l'esprit de son père et de sa nère qui en sont fous, excepté qu'ils ne lui donıent pas autant d'argent qu'il voudroit bien. Quand j'ai été bien frisé, bien décrotté, on m'a ɔrésenté à ce jeune seigneur, qui m'a fait un ;igne de tête bien gracieux, et a fait appeler un ɔeau Monsieur, auquel il a dit d'un ton de naître de me donner la livrée, et qu'il vouloit que je fusse à lui. J'ai appris que cet homme,

que j'aurois pris pour un seigneur, est celui qui achète tout ce qu'il faut pour la maison, et qui ordonne les repas. On l'appelle M. le Maître, et les autres domestiques ne lui parlent qu'avec respect et le chapeau à la main. Cependant il n'est point fier; et au sortir de la chambre de mon nouveau maître, il m'a conduit dans la sienne pour me faire déjeûner. Croiriez-vous bien qu'il m'a donné d'un grand pâté de perdrix, une langue fourrée, c'est ainsi qu'ils l'appellent, une moitié de chapon et une bonne bouteille de vin ; c'étoit comme une noce. Au sortir de-là mon frère m'a mené dans sa chambre, qui est si basse qu'on ne peut se tenir debout quand on est de ma taille ; il n'y a qu'un lit et une chaise, et elle est pleine, car elle n'est guère plus grande que notre coffre à blé. Je me suis assis sur son lit, et il m'a dit que j'aurois cinquante écus de gage, trente sous par jour pour ma nourriture, et de bons profits : voilà déjà trente sous de gagnés, car au déjeûner que j'ai fait j'en ai pour toute la journée; et si mon voyage ne sert pas à ramener mon frère, du moins y amasserai-je quelqu'argent que je vous porterai, ce qui vous aidera à marier ma sœur. Mon frère, à qui je l'ai dit, s'est moqué de moi. Chacun est pour soi, prétend-il; il faut jouir de la vie et dépenser l'argent comme il vient. Si je l'en croyois, je jouerois toutes les soirées: ce sont des jeux où il n'y a pas de science; on appelle cela le trente et quarante, et dans un moment on perd un écu.

Comme je ne suis pas encore habillé, j'ai passé deux jours à la maison sans suivre mon maître. En vérité, s'il n'y avoit pas une autre vie, on pourroit dire que les gens de la maison

font leur paradis dans celle-ci. On se met à table à deux heures, et on n'en sort qu'à quatre : nous avons alors une heure pour dîner nous autres laquais ; car les grands domestiques sont nourris, et je vous assure que le seigneur de chez nous ne l'est pas si bien. On sert à l'office tout ce qui est resté de la table des maîtres, et que les laquais ont épargné ; car il n'y en a pas un qui ne se fournisse en desservant : j'en ai vu qui mettoient dans leur poche de petits pâtés, des cuisses de volailles, outre ce qu'ils mangent en desservant. Il y a un peu loin de la cuisine à la salle à manger ; ils mangent tout le long du chemin en servant comme en desservant, et ils sont fort adroits à tirer un morceau d'une fricassée qu'on porte à table, sans qu'il y paroisse : assurément ils ne doivent pas avoir beaucoup de faim à leur dîner. M. le maître m'a demandé si je voulois servir à la seconde table, où ils sont seize personnes : cet homme m'a pris en amitié, et m'a dit que par-là j'épargnerois mon dîner : effectivement il est resté de ce second dîner de quoi nourrir toute une famille, quoique le cuisinier ait serré beaucoup de choses. Je croyois que celui-là prenoit les intérêts de son maître en ménageant bien des choses qui étoient entières, et qu'on eût pu faire servir le lendemain ; point du tout. Le lendemain matin le valet-de-chambre du maître de la maison a commencé le branle en disant qu'il lui falloit quelque chose, qu'il alloit déjeûner avec sa femme, et on lui a donné une poularde froide, du pâté, des gâteaux : chacun est venu à son tour, non pas à l'offrande, mais à la distribution, et tout a disparu. Les femmes de Madame ont pris, les unes du chocolat, les autres du café : une

demande un bouillon ; celle qui est la favorite du cuisinier mange une croûte au pot : il y en a une autre dont celui qui fait les desserts est amoureux ; celle-là ne prend pas le chocolat dans une tasse, on lui en porte une pleine écuelle. C'est un pillage que cette maison ; j'en ai jugé de même dès le premier jour, et ç'a été encore pis le second. Les maîtres ont dîné de bonne heure, parce qu'ils alloient souper à la campagne ; à peine ont-ils été sortis de la maison, qu'il y est venu de grandes compagnies, et on a fait festin dans toutes les chambres. Le pâtissier fournissoit des tourtes au rôtisseur, qui lui rendoit de la volaille ; chacun prenoit dans les provisions qui lui étoient confiées de quoi troquer contre ce qui lui manquoit, et on se régaloit de tous les côtés. Pour M. le maître, il avoit six personnes dans sa chambre, et il a fait un festin ; la nappe est toujours mise chez lui, et tous ceux qui viennent le voir sont regalés, non avec des restes, mais avec des pièces qu'on fait cuire exprès. Ou les marchands lui donnent, ou il vole terriblement ses maîtres : il ne revient jamais du marché sans qu'on mette à part pour lui de la volaille, de la viande de boucherie ou du poisson. Il a une femme et deux enfans qui demeurent proche de l'hôtel, et qu'il nourrit de toutes ces choses. Ceux qui n'ont point de femmes, ont des demoiselles qu'ils régalent. En un mot, les maîtres sont comme dans un bois, entourés d'une troupe de voleurs qui s'empressent de les dépouiller. Quand on me donneroit mon pesant d'or je ne voudrois pas rester à Paris, crainte d'apprendre à hurler avec ces loups. Je croyois avant d'arriver pouvoir ramener mon frère, je ne l'espère plus ; vous ne

e reconnoîtriez pas; il ne pense non plus à père ni à mère que s'il n'y en avoit plus au monde. Et comment s'en souviendroit-il? il a oublié qu'il y a un Dieu, et se moque de la religion. Il a un tas de mauvais livres qui ont été, je crois, faits par le diable, qui se moquent du catéchisme; je soupçonne même qu'il a une fille qu'il nourrit, et avec laquelle il vit en débauche. Je m'aperçois qu'il prend tout ce qu'il peut dans la maison, jusqu'à des bouts de chandelle, des demi-pains qu'il fourre dans sa poche, et qu'il porte dehors. Comptez qu'il est perdu, absolument perdu. Dieu veuille qu'après avoir fait des corbeilles il ne fasse pas des paniers, c'est-à-dire qu'après s'être accoutumé à voler de petites choses, il ne mette la main sur de plus grandes!

On dit que j'ai fait une grande sottise; je ne puis y avoir de regret, et j'ai reçu une leçon que je n'oublierai de ma vie, et dont mon frère, mon malheureux frère se moque.

On m'avoit donné mon habit, et depuis deux jours je suivois mon jeune maître, lorsqu'étant rentré avec lui à trois heures du matin, on me dit que le rôtisseur étoit bien malade; il trainoit depuis plusieurs jours, et cela ne m'a pas surpris. Comme il a été fort obligeant pour moi, j'ai entré dans sa chambre avant de me coucher, je l'ai trouvé tout couvert de petite vérole. J'ai sorti pour le dire à quelqu'un afin qu'on fît venir le médecin; mais à peine ai-je prononcé le nom de sa maladie, qu'on m'a fui comme si j'avois eu la peste. On a averti mon jeune maître, qui s'est mis dans une grande colère, et a défendu que je sortisse de la chambre du malade qui, heureusement pour lui, loge à l'autre bout de l'hôtel qui est grand comme

un village, car on parloit de le transporter dehors; mais le médecin, qui est un honnête homme, a déclaré que ce seroit le tuer, et a dit qu'il falloit lui donner ses sacremens. Oh! quel a été le désespoir de ce pauvre malheureux quand on lui a annoncé cette nouvelle! Il a dit qu'il ne vouloit point se confesser, que cela étoit inutile, qu'il étoit damné; et malgré tout ce que lui a dit un prêtre qui a passé plusieurs heures avec lui, il n'a jamais voulu demander pardon à Dieu, en répétant toujours qu'il n'étoit pas possible que Dieu voulût lui pardonner; qu'il appartenoit au diable. Il est mort en réprouvé; cependant on l'a mis en terre sainte, à cause de la qualité de ses maîtres qui étoient allés à la campagne pour se sauver du mauvais air. Ce pauvre malheureux se moquoit de l'enfer pendant sa vie, et disoit qu'il n'y en avoit pas. Oh! il a bien retrouvé sa foi dans sa maladie; malheureusement pour lui, il n'a pas retrouvé l'espérance; et véritablement la vie qu'il avoit menée étoit horrible. Il y avoit dix ans qu'il ne s'étoit confessé, ce qui ne l'avoit pas empêché de communier deux fois pour plaire à une dame qui vouloit que ses domestiques fissent leur Pâques. Il avoit pris à toutes mains, et n'en étoit guère plus riche, parce qu'il dépensoit beaucoup; et il prouvoit bien que ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour. Il m'a laissé sa montre, ses habits, et quelque soixante francs qu'il avoit, quoique j'aie fait mes efforts pour l'engager à les laisser à ses parens; mais il disoit qu'il n'en avoit plus qu'il connût. Je consulterai quelque habile homme, et de votre côté demandez à notre curé si je puis en conscience garder ces nippes, ou si je suis obligé de cher-

cher ses parens ou de les restituer à ses maîtres. Un fripier veut en donner cent écus; mais je n'en disposerai point sans savoir si je le puis sans offenser Dieu.

Je n'ai pas manqué de raconter à mon frère l'horrible mort de cet homme; d'abord il en a paru frappé, et un quart-d'heure après le misérable en a ri, en disant que le mal avoit tourné la tête à cet homme, qu'il avoit le transport, et mille autres pauvretés. Je commence à m'apercevoir qu'il voudroit que je fusse bien loin, parce qu'il sent que je ne voudrois pas entrer dans ses manigances. J'ai encore plus d'envie que lui de m'en aller, et je vous en demande la permission, mon père; j'ai peur de me gâter ici, tout m'y fait horreur; mais peut-être qu'à la fin je m'y accoutumerois : il me semble que je commence à prendre goût à la bonne chère, à l'oisiveté, et à force d'entendre jurer, peut-être m'y accoutumerai-je.

IIème Lettre de Pierre *à son père.*

Je prendrai patience encore quelque temps, puisque vous me le commandez, mon père; mais, en vérité, j'ai bien de la peine à vous obéir. J'ai pourtant le meilleur maître du monde, il n'est point fier, et me parle comme si j'étois son égal : quelquefois, pendant qu'on l'habille, il me demande comme l'on vit dans notre village; mes réponses le font rire, et il me dit l'autre jour que j'avois de l'esprit et que je me pousserois. Nenni, monsieur, lui ai-je répondu, j'ai un meuble qui m'est précieux, dont je ne

veux pas me défaire, et avec ce meuble-là on ne fait point fortune dans ce pays-ci. Pourroit-on savoir quel est ce meuble précieux que possède mons Pierre, m'a-t-il demandé ? C'est ma conscience, monsieur, lui ai-je répliqué; m'est avis que l'air de ce pays est meurtrier pour cette marchandise-là, et je me croirois bien misérable si la mienne venoit à y périr. Tu as donc une conscience, maroufle ? eh ! que te dit-elle? Je ne suis chargé que de moi, monsieur, et je ne dois pas me mêler des autres; voici ce qu'elle me dit, par rapport à moi. Si je prenois les trente sous que vous me donnez tous les jours pour ma nourriture, je vous les volerois, car je vous avertis que je suis nourri dans votre maison à cause que je sers à l'office. Eh ! tu gagnes bien ta nourriture en le faisant, car tu n'y es pas obligé. Vraiment j'admire mes gens qui ne peuvent se servir eux-mêmes : tu peux devenir ce qu'ils sont; car, dans la vérité, ils ne valent pas mieux que toi. C'est donc pour gagner ta nourriture que tu t'es fait leur valet. Dieu m'en préserve, monsieur; en prenant ma nourriture chez vous, j'ai renoncé à prendre votre argent, et j'y perds, car un homme tel que moi vivroit fort bien pour douze sous par jour, et il m'en resteroit dix-huit; mais j'aime à rendre service aux gens, je vois que cela leur fait plaisir d'être servis à table, pourquoi les en priver? Un pauvre garçon qui ne peut obliger dans les grandes choses, doit saisir avec joie l'occasion de le faire dans les petites. Comment diable, monsieur Pierre, voilà de la philosophie; va, je t'aime de cette humeur : continue de manger à l'office, et je t'ordonne de prendre les trente sous tous les jours.

Une compagnie qui arriva interrompit notre onversation; mais le lendemain il me fit appeler vant de se lever, c'est-à-dire à onze heures du natin, et me dit : J'ai réfléchi sur ton discours, naître Pierre. Tu me dis hier que tu ne répon-ois que de toi. Je vous demande pardon, mon-eur, j'ai dit que je n'étois chargé que de ma onscience, et non pas de celle des autres. Mais a conscience devroit te commander de m'aver-r si tu t'aperçois que les autres me volent... e ne suis pas leur gouverneur, monsieur, j'au-ois trop d'affaires à conduire tant de gens, et uis nous ne sommes pas destinés à manger un ninot de sel ensemble... Tu veux donc me uitter... Oh, si vous étiez tout seul, et que ous voulussiez... Mais pardon, monsieur, 'allois dire une impertinence : c'est votre faute ussi; pourquoi vous amusez-vous à parler à in rustre qui ne sait pas les belles manières, u'on a accoutumé à dire tout ce qu'il pense ans chercher midi à quatorze heures; donnez-noi permission d'aller faire mon ouvrage, cela era mieux : j'ai encore une salle à frotter...)h! je veux absolument que tu me dises ce qui 'est arrêté sur le bord de ta langue : ne me nents pas au moins... Ce seroit pour la pre-nière fois de ma vie, monsieur; mais au moins ie vous fâchez pas, cela partira de là (ce que 'ai dit en mettant la main sur mon cœur).)u premier moment que je vous ai vu, je vous ui aimé, c'est-à-dire votre propre personne; je gagerois bien qu'elle ne ressemble point du tout ı vos manières qui me donnent un grand cha-grin. Il y a au-dedans de vous une grande quan-ité de bonnes choses que vous prenez mille peines à déguiser, et qui ne m'échappent point

à moi. Vous faites semblant de mille défauts que vous n'avez non plus que l'enfant qui vient de naître; or, si vous n'aviez point tous ces semblans, je ne voudrois jamais me donner à un autre maître, quand vous ne me nourririez que de pain et d'eau. Quand je vous quitterai, ce ne sera pas pour entrer dans une autre maison, mais pour retourner à mon village, où je serois déjà si mon père ne me commandoit pas de rester ici... C'est un brave homme de ne vouloir pas que tu nous quittes; envoie-lui cela de ma part. Et là-dessus il a tiré un louis de son gousset, et me l'a donné. J'ai baisé la main qui le présentoit, et je vous assure que je l'ai mouillée de mes larmes; il m'a fait signe de la main de me retirer, ce qui ne m'a point effrayé, parce qu'il n'avoit point l'air fâché.

Je ne savois pas que c'étoit la coutume des laquais de Paris, d'écouter aux portes des maîtres; je commence à m'apercevoir que c'est une habitude générale, et qui est bien dangereuse. Ils entendent quelques mots par-ci par-là, dont ils font une histoire à leur mode, témoin ce qui me vient d'arriver. On a retenu qu'il y avoit des manières qui me donnoient beaucoup de chagrin; que je me vantois de ne jamais mentir, et puis que mon maître me donnoit un louis. On en a conclu que j'avois fait une confession générale de toute la *maison*; que j'étois un espion gagé, et tout le monde me dit de certaines paroles que j'entends fort bien, quoique je fasse le niais. Monsieur le maître me fait une mine d'un pied de long; on a refusé mes services à l'office, et tout le monde me fuit comme si j'avois la peste. Mon frère, qui me boude depuis qu'il s'aperçoit qu'il

ne lui sera pas possible de m'engager à mener le même train de vie que lui, est venu ce soir dans ma chambre, et m'a dit qu'il eût mieux valu pour lui qu'il se cassât une jambe, que de m'engager à venir à Paris : je voulois faire ta fortune, m'a-t-il dit; mais tu n'as pas eu de confiance en moi. Je ne te blâme pas, m'a-t-il dit, de chercher à gagner les bonnes grâces de notre jeune maître, c'est un étourdi, un écervelé, un débauché, mais il est généreux, et quand il a de l'argent il fait bon avec lui : il est vrai qu'il n'en a pas souvent, et par conséquent tu seras un espion mal payé; il falloit prendre patience, on parle de le marier; d'ailleurs ses parens sont vieux et infirmes, et pourront crever en peu de temps; alors, devenu le maître de sa fortune, je ne trouverai pas mauvais que tu cherches à devenir son favori, ou en flattant ses passions, ou en lui rendant compte de ce qui se passera chez lui, s'il a la fantaisie de le savoir; en le faisant avant le temps, tu risques de te faire chasser et moi aussi : le maître-d'hôtel a les bras longs, parce qu'il est aimé de Monsieur et de Madame, quoiqu'il vole à toutes mains. Ce n'est pas dans ta poche qu'il prend ce qu'il gagne; laisse-le faire, aussi bien que les autres, et tâche de profiter des miettes, en attendant que tu puisses donner sur les gros morceaux.

En écoutant mon pauvre frère, les larmes me sont venues aux yeux. Ah! malheureux, lui ai-je dit, que sont devenues les leçons de notre père! As-tu donc oublié que tu as une âme qu'il faut sauver? une autre vie qui doit être éternellement heureuse ou malheureuse? Tu as déjà un pied dans l'enfer, pauvre misé-

rable, et tu voudrois m'y entraîner avec toi; ne l'espère pas. Apprends que je ne suis venu à Paris, par ordre de mon père, que pour t'en arracher et te ramener avec moi. Apprends que, loin de flatter mon jeune maître, j'ai profité de la familiarité qu'il veut bien avoir avec moi pour lui dire des choses utiles; que je ne lui ai pas dit un mot contre les domestiques, quoique je voie avec horreur les vols, les pilleries, les débauches de tous ceux qui sont dans sa maison. Apprends encore que je lui ai demandé mon congé, qu'il m'a refusé et que je vais prendre; je me croirois complice de tous les crimes qui se commettent ici, si je continuois à les voir commettre sans l'en avertir; ainsi il est de l'intérêt de toute la maison que je sorte. Alors me jetant aux genoux de mon frère, je lui ai représenté ce que j'ai cru le plus capable de le toucher pour l'engager à me suivre. Hélas! il est si endurci, qu'il ne m'a répondu que par des éclats de rire et des reproches; et étant sorti de sa chambre, il m'a laissé à genoux sans faire aucun effort pour me relever ou me consoler par quelques bonnes paroles. Oh, mon père! Paris est un enfer pour les gens de notre sorte; je n'y resterois pas pour un million; mon frère valoit mieux que moi et s'est perdu, j'aurois le même malheur. M. le maître est venu me trouver dans cette chambre lorsque j'allois en sortir, et m'a dit que je prenois mon parti en garçon de bon sens; qu'il valoit mieux donner congé que de le recevoir, ce qui me seroit arrivé infailliblement; il m'a fait mon compte, qui monte à quatre-vingt-dix livres que je vous porte, car je compte partir demain.

IIème Lettre de Pierre *à son père.*

Hélas ! mon pauvre père ! vous avez dû être bien inquiet de moi, ayant été trois semaines sans recevoir de mes nouvelles. Aussitôt après avoir mis ma lettre à la poste, je fus prendre congé du supérieur des Frères de la Charité, auquel j'avois remis, en arrivant, un petit paquet de la part de son père; je voulois savoir s'il n'avoit point de lettre à lui envoyer. Ce digne homme, après m'avoir offert à déjeûner, m'a envisagé et m'a trouvé la vue égarée; effectivement la dureté de mon frère avoit fait en moi une étrange révolution, et je ne me trouvois pas bien. Ce bon frère m'ayant tâté le pouls, me trouva une grosse fièvre, et voulut absolument me faire coucher. Trois heures après la fièvre augmenta considérablement, et le transport au cerveau m'a duré jusqu'au 17. J'ai été bien soigné, je vous assure; et c'est une grâce particulière de Dieu que l'occasion que j'ai eue de rendre un petit service à ce religieux. Le premier usage que j'ai fait de ma raison, après avoir remercié celui qui me l'a rendue, a été de faire avertir mon frère de mon état; le frère supérieur m'a dit qu'il étoit à la campagne. Je suis tout-à-fait hors de danger, mais si foible, qu'on ne m'a pas permis de vous écrire moi-même, quoique je commence à me lever.

IVème Lettre de Pierre *à son père.*

Ah ! mon père ! que j'ai de terribles nouvelles à vous apprendre. Le frère supérieur m'avoit dit

que mon frère étoit à la campagne, crainte que le chagrin ne me fît retomber malade; le malheureux est en prison, malade, et dans un tel état qu'il n'est presque pas possible de le sauver; mais dans cet état il me donne une grande consolation, car il reconnoît que Dieu l'a justement frappé, et accepte les horribles douleurs qu'il souffre en esprit de pénitence. Il faut vous dire comme tout cela est arrivé.

Dès le propre jour que je sortis de la maison, le père de mon jeune maître tomba en apoplexie, et fut troussé en vingt-quatre heures. Sa femme, qui étoit déjà malade lorsque cet accident arriva, ne lui survécut que de deux jours, et tout fut sens-dessus-dessous pendant ce temps. Gillot, fils de votre compère, crut le moment propre à faire sa main. Il se saisit d'une cassette qui étoit dans le cabinet de Madame, et l'emporta chez une femme avec laquelle il vivoit comme si c'eût été la sienne. Malheureusement pour lui cette cassette, à laquelle on n'auroit peut-être pas pensé, étoit nommée dans le testament. Madame disoit qu'on y trouveroit quatre cents louis qu'elle donnoit à une de ses filleules. Aussitôt on renverse tout pour la trouver; et, comme quelques-uns des parens étoient présens, il y en eut un qui dit à l'héritier que tout lui appartenant, il ne devoit pas faire mystère d'avoir employé cet argent à ses besoins dans un temps où il n'en avoit pas autant qu'il le souhaitoit, et qu'il en seroit quitte pour payer le legs de quatre cents louis. Ce Monsieur ne disoit pas cela à mauvaise intention; cependant mon jeune maître s'en est terriblement fâché, et pour montrer qu'il n'étoit pas capable d'avoir volé sa mère, a fait venir messieurs de la justice. Tous les

domestiques ont été arrêtés et mis en prison depuis le premier jusqu'au dernier; et il y en a eu d'assez méchans pour dire que c'étoit moi qui avois fait le coup, en sorte qu'on a mis la maréchaussée à mes trousses. Pensez donc, mon père, que si je n'eusse pas été malade, j'aurois été ramené à Paris les fers aux pieds et aux mains; que peu s'en est fallu qu'on n'ait été me chercher chez vous. Voyez de quelle belle peur Dieu vous a sauvé en m'envoyant cette bénite maladie. Comme cette affaire faisoit du bruit, le frère supérieur en a entendu parler; il a été trouver mon maître, lui a dit que j'étois malade à l'extrémité, et lui a promis de ne point me laisser sortir, si je guérissois, sans lui en donner avis; mais cela n'a point été nécessaire. Le malheureux Gillot s'est coupé dans ses réponses; et comme on l'a menacé de la question, il a tout avoué. Cela n'a pas empêché qu'on ne lui ait donné cette terrible question pour savoir s'il avoit des complices, et il a accusé mon pauvre frère de plusieurs friponneries qui suffiroient pour le faire pendre; Gillot le fut le propre jour que je vous écrivis: mais la maladie de mon misérable frère a empêché qu'on poursuive son procès. Sitôt que j'eus appris ces terribles nouvelles, je fus me jeter aux pieds de mon maître pour le prier d'avoir pitié de mon malheureux frère, et de m'obtenir la permission de le voir et de le servir. Il parut touché de ma peine; et comme je lui avois compté les raisons qui m'avoient fait sortir si brusquement de chez lui, il m'exhorta à continuer d'être un brave garçon, et me dit de ne point quitter Paris sans le revoir. Pour ce qui est de sauver mon frère, cela ne dépend plus de lui; mais il m'a obtenu la permission

de m'enfermer avec lui dans l'infirmerie. Je tremble de vous dire l'état affreux dans lequel je l'ai trouvé. La révolution que lui a faite la frayeur a développé chez lui le venin de sa débauche; son corps n'est qu'une plaie, et on ne peut le remuer sans lui faire jeter des cris affreux. Comme il y a beaucoup de bons prêtres qui se dévouent au service des prisonniers, ils ont profité des remords de conscience de mon pauvre frère, et lui ont fait faire une confession générale. Oh! il est vraiment pénitent, et fait de beaux sermons à deux de ses camarades qui sont à l'infirmerie : c'est parler à des sourds; ces gens-là ont un cœur de caillou. Le confesseur de mon frère attribue sa conversion à la bonne éducation que vous lui avez donnée; le malheur a réveillé chez lui les sentimens de religion qu'il avoit étant jeune. On ne le flatte point sur son état. Mon maître, par bonté pour moi, lui a envoyé son médecin, qui lui a dit tout franchement qu'il n'avoit plus que quelques jours à vivre. Ce pauvre moribond a dit à son confesseur qu'il en avoit une sorte de regret, parce qu'il méritoit de perdre la vie par la main du bourreau, et qu'il en avoit fait le sacrifice à Dieu; puis il a repris, et a dit : Mais mes pauvres parens, qui sont les plus honnêtes gens du monde, auroient été déshonorés; je vous remercie, ô mon Dieu! de leur avoir épargné cette peine. Ensuite il me pria d'aller trouver son maître, et de le prier de lui donner ce qu'il lui avoit volé : je ne pus en avoir le temps, car il mourut la nuit même; mais comme cela l'inquiétoit, je lui promis de vendre toutes ses nippes pour payer cette dette; il soupira, et me dit : Vous ne savez pas, mon frère, quel tort j'ai fait à mon maître; j'ai calculé à-peu-près, cela

monte à quinze cents livres; mais vous êtes si honnête homme que je compte sur votre conscience. Il devroit me revenir quelque petite chose un jour, Dieu veuille que ce ne soit pas sitôt : mais enfin, quand cela arrivera, promettez-moi de sacrifier ce que j'aurois reçu à cette restitution. Oh! que le bien d'autrui est pesant au moment de la mort! s'écria-t-il avec une voix plus forte que son état sembloit ne le permettre. Oh! que tous les garçons de la campagne que la paresse arrache au travail ne peuvent-ils me voir dans cet état! que ne peuvent-ils lire dans mon âme! elle est déchirée de regrets : j'ai pourtant confiance en la bonté de Dieu; il me fera miséricorde, car il m'a puni en cette vie. Vous vous épuisez, lui dit son confesseur; je vais vous quitter, et je vous ordonne de garder le silence jusqu'à demain. Il n'y a plus de demain pour moi, lui répondit mon frère, le moment où je vais être jugé n'est pas loin : ne m'abandonnez pas, monsieur; il faut que vous remettiez mon âme entre les mains de Dieu; je souffre de telles douleurs, que je crains l'impatience; j'abuse de votre charité, car je suis une vraie charogne; mais il faut finir votre ouvrage. Son confesseur lui prit le pouls, et le trouvant encore très-fort, il lui dit : Je resterai, mon enfant, mais vous ne mourrez pas encore cette nuit; votre pouls est fort. C'est la violence des douleurs, lui répondit mon frère; mais je vous assure, monsieur, que je touche à ma fin, et je vous demande l'extrême-onction et la dernière absolution. Ce bon prêtre n'a pu lui refuser sa demande; il étoit touché jusqu'aux larmes, car ce pauvre mourant souffroit avec une si grande patience, son visage étoit si tranquille, qu'on eût juré qu'il n'avoit

aucun mal. Après avoir reçu le dernier sacrement, il se recueillit un moment, me tendit la main, et passa comme un enfant.

Oh, mon père! remerciez bien le bon Dieu. vous avez un fils dans le ciel; il a fait son purgatoire en ce monde : son confesseur, qui est un saint, me l'assure. Pour moi, je n'ai pu verser une larme de douleur; c'étoit des larmes de joie des grâces que Dieu a faites à mon frère. Hélas! le pauvre Gillot n'a pas été si heureux, il est mort comme un enragé, et n'a jamais voulu se confesser; c'étoit lui qui avoit débauché mon pauvre frère, et il avoit été long-temps avant d'en venir à bout. Je crois que c'est ce crime qui a éloigné de lui la miséricorde de Dieu. C'est un grand mal d'être méchant soi-même; mais le plus grand de tous les crimes, à ce que je crois, est de débaucher les autres. C'est se rendre semblable au diable, et cependant voilà ce que font presque tous les domestiques à Paris. Arrive-t-il un pauvre garçon de campagne qui ait la crainte de Dieu, aussitôt tous les autres cherchent à le déniaiser, comme ils disent : ils se moquent de lui, le tournent en ridicule, l'entraînent dans de mauvais lieux, et ne sont contens que quand ils l'ont rendu aussi méchant qu'eux. On diroit, à voir l'ardeur avec laquelle ils travaillent à ce bel ouvrage, qu'ils ont une pension du diable pour chaque homme qu'ils perdent; il faudroit être un ange pour résister à ces démons, et mon pauvre frère a combattu pendant six mois; et je rougirois de vous dire le diabolique moyen dont Gillot se servit pour le gâter : mais quand il le fut une fois, il ne garda plus de mesures. Comme ses gages ne suffisoient pas pour payer ses débauches, il prenoit à toutes mains; et dans les restitutions

qu'il souhaitoit de faire, il y a huit serviettes qu'il a vendues, et que la femme-de-charge sera chargée de payer. Je vous écris auprès du corps de mon frère, c'est-à-dire, j'achève ma lettre : demain j'exécuterai les commissions dont il m'a chargé, et je vous rejoindrai tout de suite.

Vème Lettre de Pierre *à son père.*

Je partirai demain sans faute, mon père; mais comme je craindrois que vous ne fussiez inquiet, je vous écris cette lettre, et vous rendrai compte de ce qui s'est passé avec mon maître, que Dieu bénisse.... Un de ses gens vient m'interrompre, et m'ordonne d'aller lui parler sur-le-champ.

Voilà encore mon départ différé de quelques jours, et j'attendrai ici votre réponse. Mais il faut dire les choses l'une après l'autre, et commencer par ce qui a suivi la mort de mon pauvre frère. La première chose que j'ai faite, après avoir passé la nuit à prier Dieu pour lui, a été d'aller trouver mon maître, à qui j'ai demandé pardon pour le pauvre défunt, et la permission de prendre ses hardes à l'hôtel, afin de lui restituer ce qu'il lui avoit pris, le priant de lui donner le reste, que je paierois le plus tôt possible. Je te donne le tout, m'a dit cet honnête homme; conte-moi un peu la mort de ce pauvre garçon. Je lui ai tout dit, depuis *A* jusqu'à *etc.*, et ses yeux ont rougi plus d'une fois; son cœur étoit attendri. Je vois que c'étoit ce coquin de Gillot qui l'a perdu, me dit-il lorsque j'eus fini, il étoit né pour être honnête

homme. Ah çà, mon ami Pierre, j'ai une proposition à te faire. Je vois que tous tant que nous sommes risquons d'être ruinés par nos domestiques; nos maisons sont au pillage. Mon père m'a laissé abîmé de dettes, quoiqu'il eût de grands biens, et le coquin de maître-d'hôtel, auquel il donnoit toute sa confiance, s'est enrichi de manière à ne pas laisser de doute sur ses vols. Je veux faire maison nette, chasser tous ces coquins, te mettre à la tête de mes affaires, et te charger de l'intendance de ma maison et du soin du choix des domestiques. Je te ferai un si bon parti, que tu seras à ton aise dans quelques années sans faire de mauvaises manœuvres.

Grand merci de votre bonté, monsieur, mais donnez-moi la permission de la refuser. Je ne suis pas plus honnête homme que ne l'étoit mon frère quand il sortit de notre village : Paris, qui l'a gâté, pourroit bien me gâter aussi. De plus, monsieur, je périrois d'ennui si je restois ici; je suis accoutumé aux travaux de la campagne : paysan, laboureur je suis né, et je mourrai tel avec la grâce de Dieu. Nous autres gens de campagne, nous sommes comme des plantes qu'on ne peut sortir de leur terroir sans les gâter : il y a assez de fainéans à Paris pour manger le pain de paresse; je ne mange avec appétit que quand j'ai bien sué pour gagner mon dîner. Il m'a encore dit bien des choses pour m'engager à rester chez lui, et j'ai fini par lui faire entendre que je vous donnerois le coup de la mort, si je vous abandonnois à soixante ans. Ton père est donc infirme, m'a-t-il dit.... Lui! monsieur, il ne lui manque pas une dent, Dieu merci; il fait ses quatre repas de bon appétit, et travaille comme

un homme de vingt ans; mais il faut que tout finisse, et lui aussi. Si je restois à Paris, outre que cela lui donneroit du chagrin, cela l'engageroit à faire les gros travaux dont j'étois chargé, et je veux le soulager en les prenant sur moi, qui suis jeune et vigoureux.... Et de qui ton père est-il fermier?.... De personne, monsieur; nous avons quelques petits morceaux de terre que nous cultivons, et qui nous nourrissent; outre cela mon père en afferme quelques arpens qu'il cultive, et dont il a la moitié du profit pour sa peine; mais il met ce profit à quartier pour marier ma sœur, et il a déjà amassé trois cents livres pour cela.... Elle a donc un amoureux, ta sœur?.... Oui, monsieur, un brave garçon craignant Dieu, bon ouvrier, et qui aura quelque jour un beau bien; mais son père lui a laissé six cents livres de dettes, et le mien ne veut pas que de jeunes gens qui entrent en ménage, aient à payer des intérêts; il dit que c'est la ruine d'un ménage, et qu'il vaut mieux avoir peu que de devoir. J'espère, grâces à Dieu, et à vous, monsieur, que ce mariage se fera à mon arrivée dans le pays; car de ce que j'ai gagné chez vous, et de ce que vous avez la bonté de me donner, j'aurai de quoi compléter la somme, et faire les frais de la noce.... Mais si tu donnes tout, il ne te restera plus rien.... Allez, monsieur, j'ai bon corps; quand je serai vieux, mes enfans me dorloteront, comme je veux dorloter mon père; si ce ne sont pas mes enfans, ce sera ceux de ma sœur.

Mon maître demeura quelque temps pensif, et puis il me dit : Ecoute, Pierre, je ne veux pas absolument que tu quittes mon service. J'ai une très-belle terre à cinq lieues de Paris, qui me

rapporte peu de chose, parce que le coquin d'in-
tendant s'entend avec le fermier que je veux
mettre dehors. Ecris à ton père, ou plutôt pars
pour ton village : marie ta sœur, qui prendra le
petit bien à ferme, et tu viendras avec ton père
être mon fermier. Il examinera ce que peut pro-
duire cette terre, et je m'en rapporterai à son
estimation, car je vois que je ne risque rien de
me fier à un homme qui t'a si bien élevé; je
veux qu'il puisse y gagner honnêtement sa vie.
et je t'assure que je me ferai un plaisir de pren-
dre souvent ses conseils; pars, et reviens le
plutôt possible. Il a voulu me donner de quoi
faire mon voyage; mais comme je sais qu'il n'est
pas en argent comptant, je l'ai remercié, et j'irai
à mes dépens vous conter le tout et prendre vos
ordres.

Votre affectionné Fils,

PIERRE.

Fin de la seconde et dernière Partie.

2 parties
en un vol
a 0, ea



